TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 030 — 40 PAGES — VENDREDI 29 AVRIL 1977

Le président Carter adopte une position assez souple sur les exportations nucléaires

LIRE PAGE 36

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 27

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Large remaniement à Alger

Pouvoirs accrus pour le chef de l'État

Il aura fallu attendre plus de deux mois après les élections législatives du 25 février pour connaître dans son entier la nouvelle équipe appelée à diriger l'Algérie. Ce délai est le fait que les nominations des nouveaux ministres aient été annoncées en deux fois, à une semaine d'intervalle, en disent long sur les conflits d'orientations et de personnes qu'a dû surmonter le chef de l'Etat.

L'ancien gouvernement était en place depuis 1970, et une dizaine de ses membres détenaient leurs portefeuilles depuis le « redressement révolutionnaire » de 1965, sinon, pour certains, depuis l'indépendance. Cette stabilité explique, pour partie, les progrès accomplis depuis quinze ans dans de multiples domaines. Elle rendait inévitablement plus délicate une réorganisation des structures et un renouvellement des hommes qui paraissent depuis quelque temps indispensables.

Si cette situation a compliqué la tâche du chef de l'Etat, elle l'a aussi vraisemblablement aidé à imposer ses arbitrages et à consacrer encore un peu plus son autorité. Le rôle de M. Boumediène — qui voit ses attributions considérablement élargies — prend un relief plus grand que jamais avec la mise en place d'un « gouvernement de gestionnaires ». Si M. Bouteflika garde les affaires étrangères, il n'accède pas, comme il en était question, au poste de premier ministre. Ces fonctions restent exercées par le président de la République. M. Abdesselam, autre « homme fort » du régime, se voit remplacé par un de ses proches et conserve, avec l'industrie légère, une place de première importance dans la stratégie algérienne de développement. Il n'en perd pas moins la direction de cet « Etat dans l'Etat » que constituait le puissant ministère de l'industrie et de l'énergie.

A ce « nivellement » répond un accroissement des prérogatives présidentielles, ce qui ne manquera pas d'apporter de l'eau au moulin de ceux qui dénoncent le régime de « pouvoir personnel » de M. Boumediène. Le chef de l'Etat continue à cumuler les postes de président du Conseil de la révolution, de chef du gouvernement, président du F.L.N., chef suprême des forces armées et ministre de la défense. Il contrôle désormais aussi directement les affaires religieuses, dont le ministère a été rattaché à la présidence; la fonction publique, qui dépendait jusqu'alors du ministère de l'intérieur. La gendarmerie et la sûreté, retirées à leurs titulaires, passent implicitement sous sa coupe.

Le président Boumediène s'est ainsi donné des atouts pour livrer la « bataille de la gestion », nouvel objectif assigné au gouvernement, et pour s'engager plus résolument encore sur le plan politique dans la « bataille pour le socialisme », qui prendra une acuité nouvelle avec la tenue en 1978 du congrès du F.L.N.

Ces deux actions sont en fait très liées. La population, aux prises avec d'innombrables difficultés quotidiennes dans les domaines de l'emploi, du logement, des transports, de l'approvisionnement, de l'école et de la santé — problèmes rendus plus aigus par une croissance démographique accélérée, — manifeste désormais un scepticisme à l'égard des pouvoirs publics, qui sera difficile à dissiper. Elle supporte aussi de plus en plus mal une bureaucratie toute-puissante. C'est pourtant de la mobilisation des masses que dépend le succès de ce qu'il est convenu d'appeler l'« expérience algérienne ». Seule une action politique en profondeur permettra de l'obtenir. Elle ne sera cependant efficace que si les « gestionnaires » font la démonstration des vertus — et de la réalité — des options socialistes officiellement proclamées, et parviennent à mieux maîtriser une situation économique et financière qui demeure délicate.

M. Boumediène forme un cabinet de gestionnaires

De notre correspondant

Alger. — La réorganisation des « structures gouvernementales », entreprise au milieu du mois par le président Boumediène, a pris fin mercredi 27 avril. Après la publication, le 21 avril, d'une première liste de dix-sept ministres, dont douze entrés pour la première fois dans le gouvernement (le Monde *du 23 avril), un communiqué a précisé les nouvelles nominations.*

M. Benhabyles, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, est nommé ministre de la justice en remplacement de M. Benmahmoud, devenu ministre des travaux publics. M. Abdelghani Obki, secrétaire général du ministère de l'intérieur, devient ministre du tourisme. Il succède à M. Abdelaziz Maoui, qui détenait ce portefeuille depuis 1965 et se verrait confier l'ambassade de Washington.

M. Mouloud Kassim, ministre de l'enseignement originel et des affaires religieuses, est nommé ministre auprès de la présidence, chargé des affaires religieuses. Ses attributions concernant l'enseignement originel sont supprimées conformément à la Charte nationale, ce secteur ayant été rattaché à l'enseignement fondamental et secondaire. M. Ahmed Taleb, ministre de l'information et de la culture, qui joue un rôle charnière entre les traditionalistes et les modernistes, devient ministre conseiller du président de la République.

Enfin, M. Tayebi Larbi, qui fut directeur de la sûreté nationale avant 1965, conserve le ministère de l'agriculture et de la révolution agraire, qu'il détient depuis 1968. Mais le secteur agricole est « restructuré et renforcé » par la création de deux secrétariats d'Etat (production végétale et production animale) dont les titulaires n'ont pas encore été nommés.

La liste publiée le 27 avril ne portant pas d'autres noms, on en déduit que M. Abdelaziz Bouteflika demeure à la tête du ministère des affaires étrangères, qu'il occupe depuis 1963, que M. Abdelghani conserve le ministère de l'intérieur et M. Abdallah-Khodja, le secrétariat d'Etat au Plan. Le chef de l'Etat garde le portefeuille de la défense qu'il détient depuis 1962.

PAUL BALTA.

(Lire la suite page 3.)

Si la conférence de Genève n'a pas lieu

LES PAYS ARABES N'HÉSITERONT PAS A RECOURIR A LA FORCE déclare le président syrien

(LIRE PAGE 4.)

Le malaise politique, économique et social

• Assemblée : la majorité acclame le réquisitoire de M. Michel Debré
• Prix : forte hausse en mars (0,9 %) ; blocage pour certaines viandes
• Secteur public : la grève est massivement suivie à l'E.G.F. et à la S.N.C.F.

● **A L'ASSEMBLEE NATIONALE**, avant le « vote de confiance » qu'il a sollicité, M. Raymond Barre répond, jeudi après-midi 28 avril, aux orateurs qui l'ont questionné sur son « plan d'action » pour les douze prochains mois, et notamment à M. Michel Debré. Celui-ci, très sévère pour le premier ministre, l'a pressé de changer de registre et l'a invité avec beaucoup d'insistance à « faire de la politique ». Avant la séance de l'Assemblée, le premier ministre a été reçu pendant trente minutes par le président de la République.

● **L'ORDRE DE GREVE**, lancé par la C.G.T. et la C.F.D.T. en direction du secteur de la fonction publique et du secteur nationalisé, était fort suivi ce jeudi matin (voir page 40). A l'E.G.F., la grève semblait la plus dure de celles qu'a connues ce secteur ces dernières années. Les coupures de courant ont entraîné l'arrêt du métro parisien et une forte réduction du trafic S.N.C.F., déjà limité par la multiplication des arrêts de travail prévus pour deux jours; les perturbations sont plus nombreuses sur les grandes lignes qu'en banlieue. La grève est également très suivie aux P.T.T.

● **LES PRIX DE DETAIL** ont augmenté, en mars, de 0,9 % par rapport à février, portant à 9,1 % la hausse du coût de la vie en un an (voir page 37). Ce mauvais résultat s'explique par la hausse des prix alimentaires, toujours forte (+ 1,2 %), mais aussi par une flambée des produits manufacturés (+ 0,8 %, contre + 0,4 % en février), correspondant aux premiers relèvements de tarifs autorisés par le gouvernement après le blocage des prix durant trois mois. En sens inverse, les cours mondiaux du café, dont la hausse avait contribué à dégrader la balance commerciale française, ont baissé sur les principaux marchés depuis le début de la semaine, notamment à Londres (— 14 %). Les prix de détail de certains morceaux de bœuf et de la totalité de la viande de veau seront bloqués du 2 mai au 20 juin, pour éviter une flambée des prix au moment de la mise des bêtes au pré, qui, traditionnellement, provoque une baisse de l'offre.

L'aigreur et la morosité que la *majorité avait manifestées mardi* après avoir entendu la « communication » de M. Raymond Barre portaient *témoignage que le premier ministre* n'était plus en mesure de jouer, si jamais il l'avait joué, le rôle de coordonnateur de cette majorité. On en a eu confirmation dès le lendemain s'il est vrai que M. Michel Debré s'est offert à assumer cette mission en prononçant, *mercredi après-midi*, un vibrant discours-réquisitoire qui a secoué l'Assemblée, et dont la péroraison *a été non pas applaudie mais* acclamée par l'ensemble des députés R.P.R., républicains indépendants et *réformateurs présents en séance.*

Il y a longtemps que le premier des premiers ministres de Charles de Gaulle *se plaît à jouer les Cassandre* et se comporte ici et là, et pas seulement à la tribune du Palais-*Bourbon, comme une sorte de Pierre* Mendès France de la V[e] République, mais on ne l'avait jamais vu encore aussi incisif ni aussi percutant.

Après les *compliments d'usage auxquels il* avait droit, M. Barre a reçu une volée de bois vert qui, par moments, le faisait prendre *en pitié*. Le procureur ne s'est pas borné à reprendre les thèmes qu'il développe *depuis longtemps déjà, qu'il s'agisse* de la libéralisation de l'avortement, de la dénatalité, de l'Assemblée européenne, *de la « détérioration* exceptionnelle des conditions de la compétition internationale », du désordre *monétaire international* ou du « retour des Etats-Unis à un protectionnisme forcé ». Il ne s'est pas contenté de *refuser* catégoriquement une réforme de la loi électorale, qui semble vouée désormais à demeurer dans *les cartons*. Il a purement et simplement reproché *au chef* du gouvernement de n'être pas à la hauteur de sa tâche politique.

M. Debré ne contesta *certes pas* les premiers résultats obtenus sur la voie du redressement économique, *mais il mit l'épée dans les reins* de M. Barre pour le forcer à s'engager sur un tout autre terrain : « *Monsieur le premier ministre, dans les dix mois qui viennent, c'est le problème politique qui sera essentiel... Il faut faire de la politique... s'il n'y avait pas de politique il n'y aurait pas de nation, sans hommes politiques il n'y aurait pas de démocratie et pas même de gouvernement... Il faut faire de la politique et mener le combat pour gagner les élections... Vous avez raison de faire appel à l'union de la majorité. Les formations qui composent celle-ci sont embarquées sur le même navire, mais encore faut-il que ce navire soit conduit... Nous attendons une volonté politique de vaincre. Cette volonté ne pourra animer l'esprit de la troupe que si elle inspire d'abord l'esprit de ses chefs et éclaire leur action.* »

Le contraste était considérable entre ces propos et ceux de M. Chinaud, qui avait tenu peu avant un langage bien peu digne d'un parlementaire, en invitant M. Barre à ne pas se « *laisser décourager par un milieu politique trop souvent étroit* » et en le félicitant de se tenir « *éloigné du charlatanisme politique* ».

On pourrait objecter à M. Debré que sous la France gaullienne le « navire » ne fut pas toujours bien conduit (n'était-il pas lui-même à l'hôtel Matignon en avril 1961 et de Gaulle n'était-il pas à l'Elysée en mai 1968 ?), mais il n'en reste pas moins qu'il a fait *mercredi* une intéressante démonstration : la majorité qui vit dans la discorde et dans le doute depuis l'automne 1976 est « remobilisable ».

La *leçon et la démonstration ne* s'adressaient évidemment pas au seul chef du gouvernement. En rappelant qu'il *récrimine depuis 1972 et en* dénonçant diverses erreurs commises à une époque où M. Barre n'était *pas aux affaires, M. Michel Debré* a très clairement signifié, et nul ne s'y est trompé, qu'il en avait *à M. Giscard d'Estaing*, ancien ministre des finances et actuel chef de l'Etat, tout autant sinon plus qu'à son *premier ministre. En insistant* sur la nécessité de « faire de la politique », il condamnait implicitement *le président de la République* d'avoir choisi un « non-politique » pour succéder à M. Chirac.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 9.)

L'actualisation du programme commun : un devoir de rigueur

I. — Relancer la consommation populaire

par JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT (*)

Désormais acquise dans son principe, l'actualisation du programme commun doit être, pour les partis signataires, non pas l'occasion de surenchères électorales mais l'ultime moyen de parfaire leur union avant l'épreuve du pouvoir. L'application du programme commun posera en elle-même assez de problèmes pour qu'on ne remette pas à demain la solution de ceux qui peuvent être réglés dès aujourd'hui. Au contraire, la confiance raisonnée des citoyens se nourrira de la clarté d'un programme répondant aux questions qu'ils se posent.

Pour aller loin, l'union de la gauche ne peut s'en remettre à l'improvisation. De celle-ci la droite profiterait mieux qu'elle. On discerne assez clairement les grands chapitres sur lesquels il est nécessaire de préciser le programme commun (nationalisations), de le compléter (Europe), ou même de le revoir (défense, information). Mais il en est un sur lequel il est vital que la gauche détermine clairement et dès maintenant ses options, je veux parler de la *politique économique* à court terme qu'elle conduira en *1978, alors même* que les principales réformes de structures prévues par le programme commun entreront *seulement dans les faits.*

Le *succès ou l'échec de la politique* conjoncturelle de la gauche sera déterminant pour la réussite de son expérience. On voit bien l'usage que la droite ferait de conflits salariaux, de grèves sauvages ou non, de difficultés économiques intérieures ou extérieures : inflation venant rogner les augmentations de salaires — chômage persistant — déséquilibre extérieur mettant la France à la *merci d'interventions* étrangères.

C'est pourquoi il est important que la *gauche précise* les conditions de l'application du programme commun, en élaborant un calendrier des mesures et un compte économique et financier pour 1978. Elle évitera ainsi bien des tensions inutiles et rendra son *union plus solide au feu* de l'expérience. Enfin et surtout elle *pourra préparer* l'opinion et les travailleurs aux changements concrets et aux disciplines indispensables de cette nouvelle période. La stratégie du socialisme démocratique implique qu'on traite les citoyens en adultes. Il ne servirait à rien de cultiver des illusions qui, déçues demain, se retourneraient contre la gauche.

★ Député de Belfort, membre du bureau exécutif du P.S.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

CHER VIETNAM

Les guerres ont vraiment du bon.

Quand elles sont achevées (on achève bien les chevaux), les plus belliqueux, toute retraite coupée, n'ont absolument pas d'autre issue que la paix.

Alors les morts, qui ne disent mot, pensent aux promesses de leur mère, les blessés applaudissent de la main qui leur reste et les survivants, d'un doigt mouillé, tâtent le vent.

Fatigué, le guerrier se repose : ô notre paix !

ROBERT DE MONTVALON.

DIX ANS APRÈS SA MORT

Marcel Aymé dans la tête des autres

Dix ans après sa mort, on ne s'accorde pas encore tout à fait sur Marcel Aymé, la juste mesure de son talent, la place qu'il convient de lui faire. Certains critiques ne retiennent — un peu du bout des lèvres — dans leurs panoramas (« la Littérature française depuis 1945 », de Bordas) que le dramaturge. D'autres estiment au contraire que ses romans, ses contes, passent de loin son théâtre.

C'est en tout cas cette partie-là de son œuvre, la veine du conteur, que Flammarion a choisi d'honorer. On la réédite en son entier, illustrée par Topor. Une heureuse rencontre, tant les deux tempéraments sont marqués d'une semblable ambiguïté. Sont-ils féroces ou tendres ? Réalistes ou fantastiques ? Est-ce le rire ou le malaise qui prime en eux ?

Ces questions, Topor ne les résout ni pour lui ni pour son inspirateur. Il dit qu'il aime Marcel Aymé parce que « les êtres comptent plus pour lui que les idées ». A voir, objecte Pascal Ory, ce jeune historien qui vient d'ausculter strictement les « Collaborateurs » : ce contempteur d'idéologies est bel et bien un anarchiste de droite. Il en a le mépris.

De mépris, Gabrielle Rolin n'en décèle pas trace dans cette œuvre qui accorde toujours aux monstres que nous sommes la « circonstance atténuante de la condition humaine » : de la pitié plutôt, tempérée par l'humour. Jacques Goimard, examinant le fantastique auquel recourt si souvent l'auteur du « Passe-Muraille », entend, derrière son comique, une interrogation plus profonde.

Il se forme encore autant d'images de Marcel Aymé qu'il y a de « têtes des autres ».

(Lire nos articles page 23 du « Monde des livres ».)

DIPLOMATIE

LA FIN DE LA VISITE DE M. PHAM VAN DONG

La France et le Vietnam concluent deux accords de coopération économique et culturelle

M. Pham Van Dong a donné, ce jeudi 28 avril en fin de matinée, à la résidence Marigny, une conférence de presse *(voir ci-dessous)* qui marquait la fin de sa visite officielle de trois jours à Paris. Le premier ministre ne quittera cependant la capitale française que le 30 avril et mettra à profit ces deux jours de visite privée pour recevoir des représentants des communautés vietnamiennes établies en France et à l'étranger.

Au cours de ses derniers entretiens à Paris, M. Pham Van Dong a invité M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, à venir en visite officielle à Hanoï. Cette visite pourrait avoir lieu dans un délai assez rapproché.

La journée de mercredi a notamment été marquée par la signature de deux accords généraux de coopération entre la France et le Vietnam, qui augurent bien de la volonté, affichée par les deux parties, de donner à leurs relations un caractère « exemplaire ». Ces textes portant sur la coopération économique et culturelle ont été signés, pour la partie française, par M. de Guiringaud et, du côté vietnamien, par M. Dinh Duc Thien, ministre du pétrole et du gaz.

Institution d'une commission mixte

L'accord-cadre de coopération économique institue une commission mixte — comme c'est le cas dans les relations de coopération de Paris avec les pays socialistes — chargée de suivre régulièrement l'évolution des relations entre les deux pays dans ce domaine. Cet accord est assorti d'un protocole financier d'un montant de 670 millions de francs, qui marque une progression d'environ un tiers par rapport à celui de 1976. Cette somme, qui comporte des dons et des prêts à long terme, servira principalement au financement de réalisations françaises au Vietnam, notamment dans les domaines de la pétrochimie, du textile et des cimenteries. L'accord culturel prévoit l'établissement d'institutions françaises au Vietnam.

M. Pham Van Dong, qui s'était entretenu mercredi matin avec M. Raymond Barre avant de recevoir à déjeuner M. Giscard d'Estaing à la résidence Marigny, a estimé que ces accords permettraient de rendre l'amitié franco-vietnamienne retrouvée « *plus précieuse et plus belle* ». M. Barre a fait part de sa « *grande satisfaction* ». Cette signature, a-t-il assuré, marque « *la volonté commune des deux pays de développer des liens étroits* ».

LE DÉJEUNER DE L'HOTEL MARIGNY

M. Pham Van Dong : l'amitié retrouvée peut être plus précieuse, plus belle et plus exigeante

A l'issue du déjeuner qu'il offrait mercredi en l'honneur du président de la République à l'hôtel Marigny, M. Pham Van Dong, dont l'émotion était visible, écarta le texte qu'il avait préparé et improvisa une allocution en français.

Remerciant M. Giscard d'Estaing pour ce qu'il avait fait pendant sa visite, il déclara : « *Le fait qu'elle ait lieu et se déroule dans des conditions tout à fait satisfaisantes est une très grande chose, une chose remarquable par sa beauté, sa qualité (...), ses promesses, quand on pense à l'avenir.* »

« *L'amitié retrouvée*, poursuivit le chef du gouvernement vietnamien, *peut être plus précieuse, plus belle, plus exigeante en soins, en sollicitude et, excusez-moi, en vigilance.* »

M. Pham Van Dong leva alors son verre « *à la grandeur de la France et à la grandeur du peuple français dans le sens où le mot grandeur ne signifie pas dimension mais valeur* », et, ajouta-t-il, « *à notre amitié et à nos rapports, qui doivent se développer dans tous les domaines* ».

M. GISCARD D'ESTAING : la France a pour les Vietnamiens considération, sympathie et affection

M. Giscard d'Estaing, improvisant lui aussi, répondit qu'à ses yeux la visite de M. Pham Van Dong avait revêtu trois aspects : elle a ouvert de nouveaux chapitres dans l'histoire du Vietnam et de la France, elle a marqué la nécessité pour les deux peuples de travailler aux mêmes « *tâches de paix* » et elle a établi entre les dirigeants des deux pays des liens personnels. « *Il y a eu entre nous*, dit-il, *une franchise et une compréhension qui ne s'expriment pas toujours même entre de vieux amis.* » « *La France*, poursuivit le président de la République, *a pour quarante millions de Vietnamiens beaucoup de considération, de sympathie et d'affection* (1). *Je souhaite que vous le leur disiez* ». « *D'accord* », murmura M. Pham Van Dong. En levant son verre, M. Giscard d'Estaing souhaita que M. Pham Van Dong continue avec « *la même détermination et la même distinction* » à conduire « *le destin du peuple vietnamien* ».

(1) La population du Vietnam compte plus de 50 millions d'habitants. (N.D.L.R.)

La conférence de presse du premier ministre

Il n'y a pas et il n'y aura pas de résistance militaire au Vietnam

Souriant et détendu, ponctuant ses déclarations de grands éclats de rire, M. Pham Van Dong a insisté de nouveau au cours de la conférence de presse qu'il a donnée jeudi matin 28 avril, sur la cordialité de l'accueil du gouvernement et de la presse française à son égard. Il a souligné le bilan positif de sa visite et les espoirs qu'elle suscite pour Hanoï, en matière économique notamment.

Interrogé par plusieurs journalistes sur l'exercice des droits de l'homme au Vietnam, M. Pham Van Dong a déclaré : « *Nous avons fait des sacrifices inouïs pour parvenir à notre indépendance, et cela pour chaque Vietnamien. Les droits de l'homme, c'est le droit pour chaque Vietnamien d'être libre chez lui et indépendant dans son pays. Nous ne concevons pas les droits de l'homme de façon formelle. C'est plus sérieux. C'est le droit à une vie digne et libérée pour se développer et pour participer de toutes ses forces à l'œuvre commune. Les droits du peuple vietnamien c'est nous qui les défendons.* »

A une autre question, M. Pham Van Dong a répondu : « *Il n'y a pas de résistance militaire au Vietnam. Il n'y en aura pas. Nous sortons de trente ans de guerre et nous resterons un peuple très uni. Notre politique, je le dis avec modestie, répond aux besoins de tout notre peuple.* » « *Par exemple*, a-t-il ajouté, *des Vietnamiens en France veulent rentrer au pays pour participer à sa reconstruction et à son développement.* »

A propos des négociations qui doivent s'ouvrir à Paris entre le Vietnam et les Etats-Unis pour la normalisation de leurs relations, M. Pham Van Dong a déclaré : « *Il faut négocier. S'il y a de part et d'autre une bonne volonté commune, nous y parviendrons. Je suis, j'ai été et je serai toujours optimiste.* »

Au sujet de l'admission du Vietnam réunifié aux Nations unies, à laquelle les Etats-Unis, sous les présidences de MM. Nixon et Ford, se sont opposés, M. Pham Van Dong a déclaré : « *Notre place est aux Nations unies, comme ma place, en ce moment, est sur cette chaise. Vous ne pouvez pas me l'enlever, n'est-ce pas, cette chaise ?* »

ELF-AQUITAINE VA SE VOIR ACCORDER DES PERMIS DE RECHERCHE D'HYDROCARBURES AU VIETNAM

La présence de pétrole et de gaz naturel a été décelée dans le delta du fleuve Rouge, a annoncé Radio-Hanoï le 27 avril. Les Soviétiques, en effet, prospectent dans cette région. Jusqu'à présent, seul le sud du Vietnam avait fait l'objet de recherches, et, en 1974, les compagnies Shell et Mobil avaient découvert des gisements sur le plateau continental.

La visite de M. Pham Van Dong, dans la soirée du 27 avril, à l'Institut français du pétrole (I.F.P.) n'en prend que plus de relief. Dès 1972, en effet, le gouvernement de la République socialiste du Vietnam a pris contact avec l'I.F.P. En 1976, l'Institut, par un accord de coopération réalisé sous les auspices du ministère des affaires étrangères, s'est engagé à former le personnel vietnamien en France, à fournir les équipements pour la création de laboratoires spécialisés pour l'industrie pétrolière vietnamienne et à envoyer des experts de l'I.F.P. au Vietnam.

D'ores et déjà, de nombreux ingénieurs vietnamiens sont formés, à Paris, à l'Ecole supérieure du pétrole, et une douzaine de missions sont prévues par l'I.F.P. pour la mise en route d'un Institut vietnamien du pétrole.

Dans le cadre de sa mission de promotion de l'industrie pétrolière française, l'Institut et la société Technip ont fait à la République socialiste du Vietnam des offres préliminaires pour la réalisation d'une raffinerie, d'une chaîne de fabrication d'huile et d'un complexe pétrochimique.

D'autre part, on devrait apprendre officiellement, ce 28 avril, que la société ELF-Aquitaine et le gouvernement vietnamien ont signé en février un protocole d'accord de recherche et d'exploitation en mer. Il faudra encore plusieurs semaines pour transformer ce protocole en contrat ferme. ELF-Aquitaine se verra alors accorder près de 18 % de l'exploration « off shore » du Vietnam dans des zones qui n'ont pas encore fait l'objet de prospection. Le Vietnam entend, en effet, se réserver l'exploitation des gisements découverts en 1974.

M. GIEREK VIENDRA EN VISITE OFFICIELLE EN FRANCE EN SEPTEMBRE

M. Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, viendra en visite officielle en France du 12 au 15 septembre, sur l'invitation du président de la République, apprend-on de bonne source.

M. Giscard d'Estaing s'est rendu deux fois en Pologne depuis le début de sa présidence. La première fois en visite officielle en juin 1975, la seconde en visite privée du 15 au 17 octobre 1976. M. Gierek est, de son côté, venu en visite officielle en France en 1972, à l'invitation de Georges Pompidou.

● *Le conseil de l'Europe et la C.S.C.E. :* « *Les ministres* (des dix-neuf Etats membres du conseil de l'Europe) *ont été unanimes à reconnaître la nécessité de maintenir la dynamique de la détente en évitant une confrontation stérile, mais en insistant sur le respect intégral de chacun des points de l'acte final* (de la conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe) *et sur l'examen approfondi des résultats obtenus par les Etats signataires lors de sa mise en œuvre* », déclare le communiqué du comité des ministres du conseil de l'Europe après sa réunion du mercredi 27 avril à Strasbourg.

ASIE

Inde

La visite de M. Gromyko

MOSCOU ACCORDE DE NOUVEAUX CRÉDITS A NEW-DELHI

New-Delhi (*A.F.P.*). — Avant de quitter New-Delhi, à l'issue d'une visite officielle de trois jours (*le Monde* du 27 avril), M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, s'est déclaré « *très satisfait* » de ses entretiens avec les dirigeants indiens.

L'invitation à laquelle s'est rendu le ministre soviétique avait été lancée par le précédent gouvernement indien ; M. Desai l'avait confirmée après la défaite de Mme Gandhi en mars, et M. Gromyko s'était empressé d'y répondre, bien que, pendant la campagne électorale en Inde, la presse soviétique ait qualifié les adversaires du parti du Congrès de « *réactionnaires* ».

« *L'U.R.S.S. et l'Inde sont convenues de renforcer leurs liens en vue d'une coopération mutuellement bénéfique et égalitaire dans l'esprit du traité de paix, d'amitié et de coopération signé en 1971* », indique le communiqué.

Un accord en trois points a été signé. Il prévoit l'octroi d'un crédit de 250 millions de roubles à l'industrie indienne, une augmentation des échanges commerciaux pour l'exercice 1977 et la mise en place d'un système de faisceaux hertziens entre les deux pays.

[Deux points restent à éclaircir après la visite de M. Gromyko. L'U.R.S.S. a-t-elle pris des engagements au sujet de la coopération nucléaire ? Est-elle satisfaite des explications que M. Dessai a dû apporter à son ministre en ce qui concerne les tentatives de rapprochement entre New-Delhi et Pékin ?

L'Inde cherche manifestement des partenaires dans le domaine nucléaire. Selon le « Wall Street Journal », des entretiens ont commencé cette semaine à Washington entre Indiens et Américains en vue de la fourniture d'uranium enrichi à New-Delhi.

Selon le « Financial Times » britannique, M. Mohan Dharia, ministre indien du commerce, a rencontré la semaine dernière à Bangkok un diplomate chinois en vue de la reprise des échanges commerciaux entre la Chine et l'Inde, suspendus il y a quinze ans, après un conflit frontalier.]

Pakistan

Les chefs militaires affirment leur loyalisme

De notre envoyé spécial

Islamabad. — *Pour la première fois*, l'Alliance nationale a renoncé à sa totale intransigeance et, en vue d'un compromis, n'a pas rejeté les propositions du premier ministre, M. Bhutto. « *Le moment est venu de considérer les propositions car elles n'ont jamais été aussi proches de notre point de vue* », a déclaré mercredi 27 avril le Pir (titre religieux) de Pagaro, porte-parole de l'opposition, président en exercice (du fait qu'il n'est pas arrêté), de l'Alliance. Cette déclaration confirme que les « *nouvelles propositions* » de M. Bhutto — sur lesquelles le Pir de Pagaro, pas plus que les autorités, n'a fourni de précisions, — représentent une large ouverture. Elles accepteraient notamment la tenue de nouvelles élections nationales. Le porte-parole de l'opposition a même laissé entendre qu'un gouvernement d'union nationale pourrait être formé avant la consultation et qu'il comprendrait des membres de l'Alliance qui, après cet « *ajustement* », renoncerait à réclamer la démission du premier ministre.

Les dirigeants de l'opposition devaient se réunir à nouveau jeudi à Sihala, près d'Islamabad, où ils sont en résidence surveillée, afin d'élaborer une formule de compromis. Celle-ci présentant des aspects constitutionnels, ils avaient demandé à consulter les conseillers juridiques du mouvement. On n'attendait pas la réponse définitive de l'Alliance aux propositions de M. Bhutto avant jeudi soir ou vendredi.

L'opposition doute encore de la sincérité de M. Bhutto qui n'avait fait jusqu'à maintenant que des concessions secondaires (élections provinciales, et non pas nationales, prohibition de la consommation de l'alcool et des jeux d'argent), et était même revenu, après la proclamation de la loi martiale, vendredi, dans trois grandes villes, sur les mesures antérieures assouplissant la législation répressive. « *J'ai épuisé ma capacité de faire des propositions* », a déclaré mercredi M. Bhutto devant le groupe parlementaire de son parti. « *Maintenant, c'est à l'autre partie de faire un pas en ma direction. Je suis intéressé par un arrangement politique. Ma position est très claire sur ce point* », a-t-il ajouté.

Continuant de manier la carotte et le bâton, le chef du gouvernement vient de prendre plusieurs décisions pour assurer ses arrières. D'une part, le gouvernement a interdit toute manifestation publique, défilé, rassemblement (en privé comme en public) dans la région d'Islamabad et de Rawalpindi, sa ville jumelle. Cette mesure est évidemment destinée à empêcher la « longue marche » de l'opposition (*le Monde* du 26 avril) qui pourrait d'ailleurs être rapportée si un accord était trouvé d'ici à samedi.

D'autre part, le général Tikka Kahan a été nommé mercredi ministre de la défense et de la sécurité nationale, poste que M. Bhutto cumulait avec ses fonctions de premier ministre depuis qu'il est au pouvoir. Officier respectueux de l'autorité supérieure, le général Tikka Khan avait déjà été, ces dernières années, chargé des questions de sécurité nationale auprès du chef du gouvernement. Il avait conduit avec vigueur la répression au Pakistan oriental, devenu le Bangladesh. Il se voit maintenant chargé d'assurer la fidélité des forces armées au pouvoir politique. Sans attendre, d'ailleurs, les chefs d'état-major des trois armées ont affirmé qu'ils étaient « *totalement unis pour assurer leurs obligations constitutionnelles en soutenant le gouvernement actuel, constitué légalement* ». Un porte-parole du ministère de la défense a précisé que cette prise de position devrait dissiper tout « malentendu » dans l'opinion (mais aussi, sans doute, chez certains officiers qui verraient volontiers les militaires jouer un plus grand rôle dans la situation actuelle). Sans doute M. Bhutto avait-il besoin de ce témoignage de confiance pour bien montrer à l'opposition de quel côté se trouve l'armée. Le premier ministre continue, en effet, de garder deux fers au feu.

GÉRARD VIRATELLE.

Chine

Les « quatre » sont qualifiés officiellement de « bourgeois » ou de « traîtres infiltrés dans le parti »

De notre correspondant

Pékin. — La campagne de dénonciation de la « bande des quatre » vient d'entrer dans une nouvelle phase. Un article commun au « Quotidien du peuple », à la revue « le Drapeau rouge » et au journal de l'armée, publié mercredi 27 avril, fouille longuement dans le passé des dirigeants déchus pour démontrer leur « nature contre-révolutionnaire » et le caractère criminel de leurs activités.

Les accusations les plus sévères sont portées contre M. Chang Chun-chiao, qualifié d'« *agent secret du Kouomintang* ». Mme Chiang Ching est accusée de « *trahison* ». M. Yao Wen-yan se voit surtout reprocher d'avoir entretenu de trop étroites relations avec son père malgré les liens de ce dernier avec le régime nationaliste. M. Wang, enfin, est présenté comme « *un nouveau bourgeois* », d'origine ouvrière sans doute, mais dont le comportement a toujours été mauvais, dans l'armée comme à l'usine.

Tous les faits rapportés sont anciens et beaucoup étaient déjà connus. Ils ont été « *mis au jour* », nous dit-on, grâce aux enquêtes menées depuis six mois. Les « *quatre* » sont accusés d'avoir tenté d'en faire disparaître les traces et de les avoir délibérément cachés à l'époque où ils « *s'infiltrèrent dans les rangs du parti* ». Cette nouvelle étape dans la campagne avait été annoncée, dès le 25 décembre 1976, par M. Hua Kuo-feng dans son discours à la conférence nationale sur l'agriculture. Elle fait suite à une première phase dont l'« *objet principal* » était de dénoncer le « *complot tramé pour usurper le pouvoir* ». « *L'étape suivante*, avait alors dit le président du P.C., *consistera à dénoncer et à condamner la nature contre-révolutionnaire et le passé criminel de la bande des « quatre », à mettre en lumière et à stigmatiser l'essence d'extrême droite de la ligne révisionniste contre-révolutionnaire qu'elle suivait* », à éliminer ainsi « *son influence dans les divers secteurs d'activité du pays* ».

C'est avec cette dernière phrase que le nouveau développement de la campagne prend tout son sens. L'article publié mercredi reste très faible sur le plan de l'analyse politique et, s'il parle enfin d'une « *base sociale* » de la « *bande des quatre* », c'est pour dire que cette base était « *composée des propriétaires fonciers, des paysans riches, des contre-révolutionnaires, des éléments mauvais des anciens et nouveaux bourgeois* ». L'argument est sommaire et quiconque attend une analyse tant soit peu marxiste du phénomène restera sur sa faim.

Les tâches à accomplir sont, en revanche, définies assez clairement. « *Il existe encore*, dit l'article, *des contre-révolutionnaires habilement camouflés, profondément cachés et qui, depuis longtemps, n'ont pas été démasqués. Voilà une réalité du passé, du présent, et que nous retrouverons à l'avenir.* » Consigne est donnée de « *poursuivre l'examen à fond de toutes les activités de complot de la bande des quatre et de tous les gens qui y furent impliqués* » afin « *d'effacer toutes les traces de leur venin et de leur influence sur les plans politique, idéologique et organisationnel* ».

Depuis le milieu du mois de mars, des complices locaux de la « *bande des quatre* » sont dénoncés un peu partout en province. Mais il semble que ce travail d'épuration soit désormais appelé à prendre de l'ampleur et à se confondre avec le « *Mouvement de consolidation du parti* » qui avait lui-même été annoncé le 25 décembre dernier et qui doit précéder la convocation du onzième congrès (*le Monde* du 22 avril). Or des indications en provenance du Liaoning et du Shansi, par exemple, montrent que ces opérations ne vont pas sans rencontrer des résistances et que certains responsables ne manifestent aucun enthousiasme à pousser trop loin les enquêtes. C'est un sérieux rappel à l'ordre qui vient de leur être adressé.

Hommage à la révolution culturelle

Un autre aspect de l'article publié mercredi retient l'attention. Il y est en effet très abondamment question de la révolution culturelle sur laquelle un jugement nuancé, mais dans l'ensemble positif, est prononcé. L'article rappelle l'appréciation de Mao Tse-toung lui-même selon laquelle les résultats de la révolution culturelle se soldaient par « *70 % de succès et 30 % d'erreurs* ». Il attribue ces dernières au « sabotage » de Lin Piao et de la « bande des quatre », mais il ajoute que l'échec de ces personnages démontre précisément « *la justesse de la thèse du président Mao sur la continuation de la révolution sous la dictature du prolétariat* », ainsi que « *la signification d'importance majeure de la révolution culturelle tant sur le plan pratique qu'à long terme* ».

Jointes à d'autres indices, ces formules donnent le sentiment que le régime cherche, depuis quelque temps, à « rééquilibrer » ses positions et à freiner une tendance « droitière » qui, depuis la chute des « quatre », remettait ouvertement en cause aussi bien l'héritage de la révolution culturelle qu'une bonne partie de l'enseignement maoïste.

Sans doute des aspects essentiels de la doctrine maoïste sont-ils aujourd'hui passés sous silence ou reformulés de manière à leur ôter tout caractère explosif. Il reste que la nouvelle direction estime d'autant moins pouvoir se passer du patronage de Mao Tse-toung qu'elle y trouve encore le meilleur fondement de sa légitimité.

ALAIN JACOB.

● *M. Ne Win*, président de la Birmanie, a déclaré mercredi 27 avril, premier jour d'une visite officielle à Pékin, que les relations de son pays avec la Chine pourraient « *se détériorer* » si certains « *problèmes* » n'étaient pas abordés avec « *franchise* ». Il faisait ainsi allusion au soutien de la Chine au parti communiste interdit, qui mène une guérilla meurtrière contre l'armée birmane. — *(A.F.P.)*

A travers le monde

Chili

● LA STATION DE RADIO DEMOCRATE-CHRETIENNE PresidenteBalmaceda, dont les programmes avaient été interrompus, il y a plusieurs semaines par les autorités militaires, vient de se voir retirer l'autorisation d'émettre, annonce l'agence France-Presse de Santiago.

Finlande

● UN HAUT FONCTIONNAIRE du service des douanes finlandais, M. Olavi Pihlman, accusé de faire de l'espionnage économique et de mettre en danger les relations de la Finlande avec l'étranger, a été condamné, mercredi 27 avril à 22 mois de prison. Selon les journaux finlandais et suédois, M. Pihlman aurait agi pour le compte de l'Union soviétique et de l'Allemagne de l'Est.

Portugal

● QUATRE GÉNÉRAUX PORTUGAIS qui ont joué un rôle de premier plan pendant la guerre coloniale en Guinée-Bissau, au Mozambique et en Angola ont fait paraître un livre intitulé *Afrique : la victoire trahie*. Ils défendent la thèse selon laquelle la victoire était possible en Afrique. Mais, disent-ils en substance, la stratégie soviétique a lancé son attaque à Lisbonne y gagnant la bataille qu'elle était en train de perdre en Afrique. Ils affirment : « *C'est le 25 avril qui a trahi la victoire.* » — *(A.F.P.)*

Thaïlande

● CINQUANTE-NEUF REFUGIES VIETNAMIENS accusés de mettre en danger la sécurité de la Thaïlande ont été arrêtés « *en vue d'une enquête* » dans la province de Udon Thani, située au nord-est du pays, annonce la police mercredi 27 avril.

Ces réfugiés font partie des 35 000 à 45 000 Vietnamiens vivant en Thaïlande depuis quelque trente ans. — *(A.F.P.)*

Algérie

Large remanien

LA COMPOSITION DU CA

● NOMINATIONS ANNONCEES LE 27 AVRIL

● NOMINATIONS ANNONCEES LE 21 AVRIL

Industries légères : M. Belaïd Abdessalam (**).

Industrie lourde : M. Mohamed Liassine.

Energie et pétrochimie : M. Mohamed Ghozali.

Transports : colonel Ahmed Draïa.

Information et culture : M. Redha Malek.

Commerce : M. El Hadj Yala.

Finances : M. Mohamed Ben Yahia (**).

Travaux publics : M. Boualem Ben Hamouda (**).

Santé : M. Aït Messaoudène (**).

M. Abdellatif Rahal.

Jeunesse et sports : M. Reda Houhou.

● RESTENT EN PLACE :

Affaires étrangères : M. Abdelaziz Bouteflika.

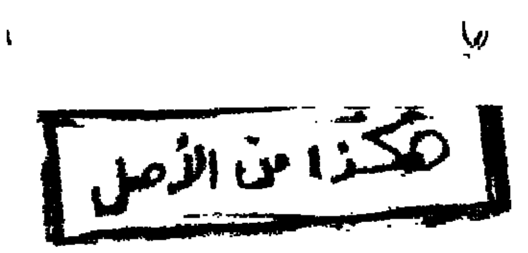
Intérieur : M. Mohamed Ben Ahmed Abdelghani.

Le président Boumediène conserve le portefeuill

L'éclatement du ministère de l'Énergie et de l'in

M. Abdesselam avait bâti un e difficile à gérer

De notre correspondant



AFRIQUE

Algérie

Large remaniement à Alger

(Suite de la première page.)

Par ailleurs, M. Smaïl Hamdani, secrétaire général adjoint à la présidence, est nommé secrétaire général du gouvernement en remplacement de M. Abdelkader Hadj Ali, qui était à ce poste depuis l'indépendance. M. Abdelmajid Allahoum, directeur du protocole à la présidence, devient secrétaire général de la présidence de la République, à la place du docteur Amir, nommé la semaine dernière ministre du travail et de la formation professionnelle. Enfin, la direction générale de la fonction publique, qui dépendait du ministère de l'intérieur, est rattachée à la présidence de la République.

Le communiqué annonce aussi que, conformément à la Charte et à la Constitution, le chef de l'Etat présidera la mise en place d'un autre conseil de sécurité et d'une Cour des comptes.

Un fort pourcentage d'anciens de l'UGEMA

Le cabinet comprend 25 ministères — y compris celui de la défense, — contre 20 dans le précédent, et 3 secrétariats d'Etat au lieu de 2. D'une façon générale, le choix de M. Boumediène s'est porté sur des hommes qui ont fait preuve de dynamisme et remporté des succès dans les secteurs dont ils étaient chargés.

Le gouvernement compte (y compris les deux secrétaires d'Etat à l'agriculture) seize nouveaux membres, qui étaient, pour la plupart, des diplomates comme MM. Redha Malek, Djemal Houhou et Abdellaziz Rahal, respectivement ambassadeurs à Moscou, au Caire et à l'ONU, ou des hauts fonctionnaires comme M. Mohamed Liassine (industrie lourde), qui fut le premier polytechnicien d'Algérie, ou Sid Ahmed Ghozali (énergie et pétrochimie), sorti de l'Ecole centrale de Paris. Une bonne dizaine de membres du cabinet sont en outre des anciens de l'UGEMA (Union générale des étudiants musulmans algériens), fondée par M. Belaïd Abdesselam, qui ont fait leurs études en France et ont lutté pour l'indépendance de l'Algérie.

Cela signifie que le chef de l'Etat a procédé à un certain nombre de promotions et formé un gouvernement de « *ministres gestionnaires* ». En outre, ces hommes ont, pour la plupart, été choisis en fonction de leurs compétences, de leur valeur et de leur ouverture sur l'avenir et non en raison de leur passé ou de leur appartenance à l'A.L.N. (Armée de libération nationale), ce qui *avait été le cas de plusieurs* membres des précédents cabinets et des membres du Conseil de la révolution.

Une dizaine de colonels

Le cabinet compte une dizaine de colonels. Il convient toutefois de noter que la plupart d'entre eux avaient, depuis des années, des activités civiles, comme le médecin-colonel Amir, le colonel Allahoum ou le colonel Aouchiche, qui, à la tête de la D.N.C.-A.N.P. (direction nationale des coopératives de l'armée nationale populaire), a assuré notamment la construction de nombreuses écoles et de villages socialistes. D'autres ont été déchargés de fonctions à caractère para-militaire, comme les colonels Draïa, directeur général de la sûreté ; Bencherif, directeur de la gendarmerie. En fait, leur entrée dans le gouvernement marque moins une « *militarisation* » de ce dernier que leur propre « *démilitarisation* ». De plus, l'intégration dans le cabinet de plus de la moitié de dix membres du Conseil de la révolution facilitera la dissolution de cet organisme lors de la réunion du congrès du F.L.N.

Enfin, sur le plan des structures, on remarque que plusieurs ministères, qui couvraient des domaines *trop vastes ou* n'avaient pas donné les résultats escomptés, ont été scindés ou réorganisés pour leur permettre de mieux maîtriser *les problèmes* et de « *gagner la bataille de la production et de la gestion* ». C'est le cas notamment de l'industrie, de l'habitat et de l'hydraulique — deux secteurs particulièrement défaillants, — de la formation professionnelle et de l'agriculture.

Les modifications au niveau des directions de la fonction publique, de la sûreté nationale et de la gendarmerie ont aussi pour résultat de renforcer les attributions présidentielles. Les promotions et les mutations qui ont eu lieu dans différents secteurs et l'important mouvement diplomatique en préparation contribueront à assurer une certaine relève au sein de la classe politique, amorcée au demeurant par les élections à l'Assemblée nationale populaire.

PAUL BALTA.

LA COMPOSITION DU CABINET

Voici la composition du nouveau gouvernement algérien :

● NOMINATIONS ANNONCEES LE 27 AVRIL :

Ministre conseiller du président de la République : M. Ahmed Taleb Ibrahimi (*).

Ministre auprès de la présidence chargé des affaires religieuses : M. Mouloud Kassim (*).

Tourisme : M. Abdelghani Okbi.

Justice : M. Abdelmalek Benhabyles.

Agriculture et réforme agraire : M. Tayebi Larbi (*).

Secrétaire général de la présidence : M. Abdelmadjid Allahoum.

Secrétaire général du gouvernement : M. Smaïl Hamdani.

● NOMINATIONS ANNONCEES LE 21 AVRIL :

Industries légères : M. Belaïd Abdesselam (**).

Industrie lourde : M. Mohamed Liassine.

Energie et pétrochimie : M. Mohamed Ghozali.

Environnement, bonification des terres et hydraulique : colonel Ahmed Ben Cherif.

Transports : colonel Ahmed Draïa.

Information et culture : M. Redha Malek.

Commerce : M. El Hadj Yalla.

Finances : M. Mohamed Ben Yahia (**).

Travaux publics : M. Boualem Ben Hamouda (**).

Habitat et construction : lieutenant-colonel Mohamed Aouchiche.

Postes et télécommunications : colonel Mohamed Zerguini.

Santé : M. Aït Messaoudène (**).

Enseignement supérieur et recherche scientifique : M. Abdellatif Rahal.

Enseignements fondamental et secondaire : M. Mustapha Lacheraf.

Travail et formation professionnelle : M. Mohamed Amir.

Jeunesse et sports : M. Reda Houhou.

Moudjahidines (anciens combattants) : M. Mohamed Saïd Mazouzi (**).

● RESTENT EN PLACE :

Affaires étrangères : M. Abdelaziz Bouteflika.

Intérieur : M. Mohamed Ben Ahmed Abdelghani.

Secrétariat d'Etat au plan : M. Kamel Abdallah-Khodja.

Le président Boumediène conserve le portefeuille de la défense.

(*) Ministres conservant leur portefeuille, mais qui voient leurs attributions limitées.

(**) Ministres membres de l'ancien gouvernement et qui changent de portefeuille.

L'éclatement du ministère de l'énergie et de l'industrie

M. Abdesselam avait bâti un empire difficile à gérer

De notre correspondant

Alger. — La division du ministère de l'industrie et de l'énergie en trois secteurs distincts et l'attribution du portefeuille de la seule industrie légère à M. Belaïd Abdesselam, qui dirigeait l'ensemble, marquent-elles « *la fin d'un règne* » ? La réalité *semble en fait* beaucoup plus nuancée.

Le dynamisme du ministre, qui a acquis une stature internationale, crée la Sonatrach après l'indépendance, gagné la *bataille de la nationalisation* des hydrocarbures en 1971, et constitué la cheville ouvrière de l'industrie algérienne depuis 1965, lui a permis, en une décennie, de bâtir un « empire » difficile à gérer. Ses adversaires — *et il en a — lui reprochent* d'avoir construit des usines qui ne tournent qu'à 25 % ou 30 % de leur capacité. M. Abdesselam, qui tient à tout contrôler par lui-même, n'hésite pas à répondre vigoureusement à ses détracteurs. « *Nous faisons de l'industrialisation avec des paysans* », se plaît-il à répéter. Il admet que quelques usines fonctionnent mal, « *comme dans les autres pays du tiers-monde* », il n'accepte pas que l'on oublie toutes celles, « *et elles sont nombreuses, qui tournent à 105 % — c'est le cas des unités de liquéfaction de gaz naturel de Skikda, — à 80 % ou même à 60 %* ».

Depuis le débat sur la Charte nationale, le pouvoir envisageait — en accord avec M. Abdesselam — de réorganiser les sociétés nationales trop lourdes à gérer et de créer un ministère de l'énergie et de la pétrochimie. Celui-ci a été attribué à M. Sid Ahmed Ghozali, un ancien de l'UGEMA, qui a succédé à M. Abdesselam à la tête de la *Sonatrach, en 1965, et qui était* depuis considéré comme l'un de ses plus proches collaborateurs et un ami. En revanche, la formation d'un ministère de l'industrie lourde, confié à M. Liassine, a *surpris*. Normalement, ce dernier doit trouver dans ses attributions le complexe sidérurgique d'Annaba, qui fonc*tionne depuis quelques années*, et les projets du complexe qui traitera, dans l'ouest du pays, le minerai de fer de Gara-Djebilet.

Si l'on s'en tient à la terminologie courante, le secteur *confié à M. Abdesselam représente* la plus grande partie de l'industrie algérienne. Sous réserve des arbitrages que rendra le chef de l'Etat pour la répartition des attributions, le domaine de M. Abdesselam *devrait aller des industries ali*mentaires existantes aux usines d'appareils ménagers, de postes de télévision, etc., en construction, sans oublier le projet d'usine de voitures d'Oran, qui *devrait produire* cent mille unités *et employer quinze mille per*sonnes. S'il se confirme que M. Abdesselam est appelé à *s'occuper* du « tissu industriel » de l'Algérie, il sera difficile de parler de « disgrâce » ou d'« éclipse » à propos d'un *homme qui personnifie un type* de développement volontariste, dans lequel nombre de pays du *tiers-monde* voient un modèle.

P. B.

Zaïre

LA PRESSE COMMENTE AVEC ENTHOUSIASME LA « VICTOIRE » DU SHABA

Kinshasa. — « *Le Zaïre et ceux qui ont épousé sa juste cause voient le diable se retirer tête basse et la queue entre les pattes.* » Cet extrait d'un éditorial d'*Elima*, le *quotidien du soir de Kinshasa*, reflète assez fidèlement les accents joyeusement sarcastiques avec lesquels la presse zaïroise salue la « *victoire* ». *Le régime, revigoré, se* pose en procureur, le gouvernement angolais étant, aux yeux des journaux, l'accusé numéro un : « *Neto, le grand pantin de Luanda, souffre de la psychose de la peur. Obsédé par ses nombreux crimes et l'impuissance de son gouvernement, il parcourt le monde en quête d'armes. (...) Agent patenté du communisme international, il est au service de la subversion rouge. (...) Minoritaire, le M.P.L.A. ne s'est imposé que grâce à l'agression russo-cubaine dont a été victime le peuple frère d'Angola.* »

On est loin des accords de Brazzaville qui, en février 1976, laissaient espérer la possibilité d'une réconciliation entre Luanda et Kinshasa. Quant aux rebelles, ils sont tantôt « *hordes de mercenaires* », tantôt les « *forces du mal* ».

L'homme de la rue accueille l'écrasement de la rébellion avec *un soulagement mêlé parfois* d'une vague inquiétude : « *J'ai peur de la suite*, nous dit un chauffeur de taxi. *Pourquoi le gouvernement angolais injurie-t-il toujours notre président ?* » Notre interlocuteur, en effet, écoute régulièrement les émissions de Radio-Luanda en kikongo, langue parlée par l'ethnie bakongo, implantée des deux côtés de la frontière. D'autres oscillent entre l'indifférence et l'agacement. « *Qu'ils nous laissent tranquilles* », est une réflexion souvent entendue.

Les dirigeants zaïrois veulent donner à leur succès militaire le plus large écho. L'échec de ses adversaires permet au président Mobutu de parfaire son image d'artisan de l'unité nationale. Exploitant la vieille peur, ancrée au *sein de la population, du retour à* la violence et à l'anarchie des années 60, le chef de l'Etat apparaît à la faveur de cette crise *comme le rassembleur suprême.* La rébellion des gendarmes est présentée en outre comme la « *seconde aventure entreprise par l'Union soviétique depuis l'accession de notre pays à la souveraineté internationale pour le faire basculer dans son camp.* » Le rôle de Moscou dans le Congo des premières années de l'indépendance est ainsi remis en mémoire.

Après les « *manifestations grandioses* » de soutien au régime, la presse katangaise montre en épingle les messages de fidélité adressés au président par « *les travailleurs, les cadres du parti, les jeunes et les mamans* ». La débâcle de l'armée zaïroise aux premiers jour de la rébellion katangaise devient « *la brève période d'attentisme qui a découlé de l'effet de surprise mais a aussitôt été suivie d'une réplique impitoyable* ».

Enfin, Kinshasa, non sans raison, attribue à la victoire du Shaba une signification idéologique à l'échelle de l'Afrique tout entière. Satisfait d'avoir accéléré involontairement une prise de conscience des dirigeants africains modérés menacés à tous moments d'être « *déstabilisés* » par l'action de Moscou et de La Havane, le gouvernement zaïrois constate « *le silence brusque, gênant, désobligeant, de l'impérialisme soviéto-cubain* » depuis que les forces zaïro-marocaines ont redressé la situation.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

République Sud-Africaine

Nouvelles manifestations à Soweto après la hausse des loyers

De notre correspondante

Johannesburg. — L'administration chargée de la gestion des cités noires à l'ouest de Johannesburgh, a décidé d'augmenter de 80 % en moyenne, à partir du 1er mai, les loyers des maisons africaines.

Mercredi 27 avril, de 5 000 à 10 000 lycéens et écoliers ont à nouveau manifesté à Soweto, l'immense cité-dortoir de la grande banlieue de Johannesburg, *en criant : « Baissez les loyers », « Libérez les prisonniers », « Halte à l'éducation bantoue ».* En fin de journée on dénombrait quatre blessés (*trois manifestants* et un policier), quarante-neuf arrestations, deux débits de boissons détruits, une dizaine de *véhicules et quelques* bus lapidés.

Le bilan aurait pu être beaucoup plus lourd si la police, inaugurant une nouvelle tactique, ne s'était montrée cette fois décidée à éviter le pire. Elle était cependant dès l'aube sur le pied de guerre, équipée de sa panoplie habituelle de lance-grenades fusils à chevrotine et armes automatiques, et, pour la première fois, de casques et de boucliers.

Outre, les africains, unanimes, l'opposition et les Blancs « éclairés », accusent l'administration bantoue d'avoir provoqué les troubles par une « *hausse insupportable* » des loyers s'ajoutant à celle, récente et très importante, des produits de base de l'alimentation africaine, des tarifs du chemin de fer et des bus, du prix du charbon (seul moyen de chauffage), alors que le chômage, qui n'est pas indemnisé, ne cesse de s'étendre.

Le ministre de la police, M. Kruger, s'est montré très préoccupé par le fait que « *cette sorte de chose* (les manifestations) *arrive quand les délégations de cinq pays occidentaux sont en Afrique du Sud* ». Des représentants de la France, des Etats-Unis, du Canada, de la République fédérale d'Allemagne et de la Grande-Bretagne rencontrent en effet, depuis mercredi, les dirigeants sud-africains pour leur demander d'accélérer un règlement en Namibie (*le Monde* du 27 avril). — C. C.

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

Les trois membres du groupe Baader sont condamnés à la prison à vie

Le tribunal de Stuttgart, qui jugeait le « noyau dur » de la fraction Armée rouge, a rendu son verdict jeudi matin 28 avril. Les trois accusés, Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan Carl Raste, ont été condamnés à la prison à vie.

Dès mercredi soir, deux mille personnes ont manifesté sans incident dans le centre de Francfort contre ce procès.

Les avocats choisis par les trois accusés ont fait le bilan de deux années de procédure au cours d'une conférence de presse tenue dans un hôtel de Stuttgart.

M. Bölling, porte-parole du gouvernement fédéral, a critiqué cette « étrange attitude ». Il n'est pas du devoir d'un avocat, a-t-il dit, de plaider dans un hôtel et non dans une salle du tribunal.

De notre envoyé spécial

Stuttgart. — Sans attendre le verdict, les avocats ayant la confiance des accusés ont annoncé, mercredi, qu'ils avaient l'intention de se pourvoir en cassation car ils estiment — comme les avocats commis d'office — que les garanties constitutionnelles et judiciaires auxquelles devrait avoir droit tout inculpé, n'ont pas été accordées à leurs clients. En refusant de plaider dans la salle du tribunal, où ils n'ont plus paru depuis l'affaire des écoutes, ils n'ont pas voulu, ont-ils dit, continuer à servir d'alibi à une procédure ayant perdu toute légitimité.

Les avocats ont d'abord mis l'accent sur les conditions de détention de leurs clients : « *Toute défense devient absurde si elle n'est pas en mesure de sauver la vie qu'il convient justement de défendre* », a proclamé Mᵉ Otto Schily. Le premier devoir de la défense est d'obtenir la fin de l'isolement des détenus, conformément au rapport des experts médicaux désignés par le tribunal. Dès avant la grève de la faim observée depuis quatre semaines par les accusés, les experts avaient indiqué que leur état de santé s'était aggravé à la suite des conditions de détention. Cette aggravation, disaient les experts, pourrait conduire à une « *incapacité à la détention* » qui signifierait un élargissement immédiat des détenus.

Bien qu'ils estiment que l'accusation n'a pas apporté la preuve que tel ou tel des trois accusés ait commis tel ou tel crime, les défenseurs n'ont pas mis en cause les faits incriminés, dont, d'ailleurs, Baader, Ensslin et Raste ont revendiqué la responsabilité. Mᵉ Schily s'est efforcé de mettre en évidence le caractère politique des attentats commis par le groupe. S'attachant essentiellement aux deux attentats de Francfort et de Heidelbert contre les forces armées américaines, en mai 1972, il les a qualifié d'« *actes de résistance* » contre le génocide américain au Vietnam, et d'« *assistance à personne en danger* ».

Selon Mᵉ Schily, une partie des raids des B-52 sur le Vietnam était dirigée à partir de la R.F.A. Ces attentats avaient fait quatre morts et plusieurs blessés.

Sans doute, le débat sur le groupe Baader-Meinhof, sur le « *terrorisme* », ses causes et sa signification, n'a pas été mené à Stuttgart, mais pouvait-il l'être ? La justice et les avocats se sont trouvés placés devant le même dilemme : la première condamnait politiquement des accusés « ordinaires », les seconds défendaient par des moyens juridiques des accusés qu'ils estimaient essentiellement politiques.

DANIEL VERNET.

● *M. Egon Bahr, secrétaire général du S.P.D.*, a prié le président des Jeunes socialistes (JUSOS), M. Klaus-Uwe Benneter, de quitter le parti ou de revenir sur des déclarations faites au mensuel de gauche *Konkret*. M. Benneter avait estimé notamment que si les communistes sont des « *adversaires politiques* », les chrétiens-démocrates sont des « *ennemis de classe* ». — *(A.F.P.)*

Italie

La démocratie chrétienne propose aux autres partis l'établissement d'un programme d'urgence

De notre correspondant

Rome. — Mercredi 27 avril la démocratie chrétienne a donné mandat à son secrétaire général, M. Zaccagnini, de négocier avec les autres partis — notamment le P.C. — pour établir un programme de gouver*nement limité à quelques questions* urgentes, comme l'ordre public et l'économie. La D.C. ne veut néanmoins entendre parler ni d'un gouvernement d'union nationale ni d'une majorité qui comprendrait les communistes.

« *Il ne paraît pas possible pendant cette législature de constituer une majorité au sens traditionnel, que ce soit autour de la D.C. ou du P.C.*, avait déclaré M. Zaccagnini dans son rapport introductif. *La chercher à tout prix nous conduirait à des élections anticipées* » C'est une menace très claire qui prend d'autant plus de poids que le secrétaire général du parti gouvernemental a semblé être approuvé par la quasi-totalité des dirigeants de son mouvement. Communistes et socialistes devront en tenir compte.

De Cagliari, où il prononçait un discours pour le quarantième anniversaire de la mort de Gramsci, fondateur du P.C.I., M. Berlinguer n'a pas cherché à enfoncer davantage le clou. Il s'est contenté de réclamer un gouvernement « *avec la base la plus large de consensus et de confiance* », en affirmant que « *la population n'en peut plus* ».

La participation des partis de la classe ouvrière à la direction du pays « *est devenue la condition même du salut de l'Italie* ».

On commence à se demander à Rome si le secrétaire général du P.C.I. cherche vraiment, comme il l'affirme depuis plusieurs semaines, à entrer dans la majorité. Cette nouvelle étape n'ajouterait-elle pas, au contraire, aux difficultés qu'il rencontre avec la gauche de son parti ? *Un accord limité, comme le souhaite* la démocratie chrétienne, lui laisserait les mains plus libres pour le moment.

Des négociations entre les six partis « constitutionnels » (démocrate-chrétien, communiste, socialiste, républicain, social-démocrate et libéral) vont donc prendre un tour plus général ; elles risquent d'être difficiles.

Du côté syndical, on note avec satisfaction que l'interdiction de manifester à Rome — prise après les affrontements entre étudiants et policiers, — a été levée pour le 1ᵉʳ mai. C'était le seul moyen d'éviter des incidents puisque des groupes d'extrême gauche se montraient déterminés à descendre coûte que coûte dans la rue.

ROBERT SOLÉ.

Espagne

La candidature de M. Suarez trouble les manœuvres des formations politiques

De notre correspondant

Madrid. — Les déclarations faites par M. Suarez au Mexique et aux Etats-Unis, et qui sont considérées à Madrid comme un habile début de campagne électorale, ont littéralement paralysé les manœuvres des partis espagnols (*le Monde* du 28 avril).

Avant de prendre l'avion le conduisant de Mexico à New-York, M. Suarez a dit : « *Si la gauche gagne les élections, nous lui remettrons le pouvoir.* »

Cette affirmation aggrave les difficultés des partis du centre, la *Fédération démocrate-chrétienne* de MM. Ruiz Gimenez et Gil Roblès fils ayant, en outre, décidé de ne pas s'associer au Centre démocratique, qui semble avoir la faveur de M. Suarez.

L'Alliance populaire (A.P.), dirigée *par MM. Fraga Iribarne et Lopez Rodo*, et quatre autres anciens ministres de Franco, perd de son élan à la suite de la candidature de M. Suarez. Plusieurs leaders provinciaux de l'A.P. ont remis leur démission, et les jeunesses de l'Alliance de Valladolid sont passées en bloc à la Fédération des partis démocrates libéraux de M. Garrigues Walker qui appartient au Centre démocratique.

La campagne électorale de l'Alliance populaire est fondée sur la lutte anticommuniste et sur la nécessité de poursuivre l'œuvre de Franco. Dans certains milieux de l'Alliance populaire, il est question de la candidature de Mme Carmen Franco, *fille du général*, sur les listes de l'A.P. pour la province de Madrid. « *Fraga est dément* », a déclaré dimanche M. Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C.E.

Le poète Alberti se présente pour le P.C.E.

Le 1ᵉʳ mai, des manifestations ouvrières auront lieu dans toutes les villes d'Espagne. Les réunions se tiendront dans des locaux fermés, et les syndicalistes se sont engagés à *fournir le service d'ordre*. La C.N.T. (anarcho-syndicaliste) a, cependant, refusé, estimant qu'un service d'ordre « *va contre la liberté de l'individu* ». Mme Federica Montseny, dirigeante anarcho-syndicaliste pendant la guerre civile et ministre de la santé du *gouvernement républicain*, est rentrée à Barcelone mercredi, après de longues années d'exil en France. Rafael Alberti, l'un des grands poètes de la *génération de 1927*, rentré lui aussi d'exil mercredi, a dit : « *Je suis parti d'Espagne le poing serré, je reviens aujourd'hui la main ouverte.* » Il se présentera à la députation pour le parti communiste à Cadix.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

● M. ADOLFO SUAREZ, premier ministre, a ratifié, mercredi 27 avril à New-York, deux conventions des Nations unies sur les droits de l'homme, l'une sur les droits civils et politiques, l'autre sur les droits économiques, sociaux et culturels.

● LES TRENTE-CINQ DERNIERS PRISONNIERS POLITIQUES BASQUES encore détenus en Espagne ont demandé à tous les partis politiques démocratiques de boycotter les élections, dont celles du 15 juin, tant que l'amnistie ne serait pas totale. — *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

La menace de grève protestante

L'ARMÉE POURRAIT PRENDRE LE CONTROLE DES SERVICES PUBLICS

Belfast *(A.F.P.)*. — Le Conseil d'action des unionistes (*le Monde* du 17 avril), mis sur pied par le pasteur Paisley et les loyalistes « durs », a de nouveau menacé mercredi 27 avril de déclencher le 3 mai une grève générale similaire à celle qui avait provoqué, en mai 1974, la chute de l'exécutif interconfessionnel de M. Brian Faulkner.

Les extrémistes protestants veulent que M. Mason, le secrétaire d'Etat britannique à l'Ulster, lance immédiatement une offensive des forces de sécurité contre l'IRA « provisoire ». Ils exigent aussi que le régime d'administration directe de la province par Westminster soit remplacé par un régime à majorité protestante.

Cet « ultimatum » est inacceptable pour les autorités britanniques, notent les observateurs. L'armée et la police ne peuvent prétendre briser définitivement l'armée clandestine républicaine en quelques jours. D'autre part l'objectif de Londres reste le partage des pouvoirs entre la majorité protestante et la minorité catholique.

Toutes les permissions ont été suspendues dans la police. L'armée prendra, si nécessaire, le contrôle des centrales électriques et des services publics essentiels.

M. Mason a trouvé un renfort inattendu dans six des dix députés unionistes à Westminster, dont M. Enoch Powell, qui se sont désolidarisés de leur collègue, le pasteur Paisley, et ont condamné le projet de grève.

Ces désordres interviendraient au plus mauvais moment pour l'Irlande du Nord alors que le gouvernement de Londres a entrepris une campagne pour attirer les investissements étrangers, notamment américains. Mais dans les principales villes de la province, les ménagères ont commencé à stocker les denrées alimentaires.

Union soviétique

LA FEMME DE SAKHAROV DEMANDE UN VISA POUR L'ITALIE

Moscou *(A.F.P.)*. — Mme Elena Bonner, femme de l'académicien André Sakharov, a demandé un visa de sortie pour se rendre en Italie, où elle doit recevoir des soins ophtalmologiques.

Mme Bonner voudrait faire ce voyage en juin au plus tard, car ses médecins estiment que l'état de sa vue exige des soins urgents, a-t-elle précisé.

La femme de l'académicien, elle-même participante active au mouvement de contestation, a déjà fait un premier séjour en Italie en 1975. Elle avait été opérée à Sienne par le professeur Frezzotti, qu'elle doit de nouveau consulter.

Turquie

M. ECEVIT CHEF DE L'OPPOSITION ÉCHAPPE A DEUX AGRESSIONS

(De notre correspondant.)

Ankara. — Avant les élections législatives du 5 juin, la tension *monte en Turquie*. *En tournée* dans plusieurs villes de l'Anatolie du nord-est, M. Ecevit, chef du Parti républicain du peuple, principale *formation* de l'*opposition*, sociale-démocrate, et ses amis ont été victimes par deux fois en quarante-huit heures d'attaques armées.

Le car transportant l'ancien premier ministre turc a été pris dans un guet-apens mardi 26 avril à *Niksar, une bourgade du district* de Tokat, et criblé de balles. M. Ecevit et son groupe, comprenant également des journalistes, *n'ont eu la vie sauve que grâce* à leur présence d'esprit : ils se sont aplatis au fond du car. Les forces de l'ordre, en nombre dérisoire, ont été incapables d'intervenir efficacement.

Le lendemain 27 avril, le convoi du Parti républicain a été également victime d'actions armées à Siran, petite bourgade du département voisin de Gumushane. Au cours de l'affrontement, les militants locaux du Parti républicain, armés de bâtons et de pierres, durent se battre pratiquement au corps à corps contre des groupes d'extrême droite, des commandos de choc mobiles et armés. Là encore les forces de l'ordre étaient en nombre insuffisant.

Le bilan provisoire de ces deux journées s'élève à une vingtaine de blessés, dont cinq gravement atteints. Les dégâts matériels sont importants : plusieurs voitures et immeubles ont été endommagés.

ARTUN UNSAL.

AMÉRIQUES

PREMIER ACCORD DIRECT CONCLU DEPUIS SEIZE ANS

Washington et La Havane délimitent leurs zones de pêche

Le secrétaire d'Etat adjoint pour l'Amérique latine, M. Terence Todman, est rentré le mercredi 27 avril à Washington après avoir signé à La Havane un accord sur la délimitation des zones de pêche entre Cuba et les Etats-Unis — le premier signé depuis seize ans. D'autre part, des hommes d'affaires américains en visite à Cuba en ont rapporté l'impression que M. Fidel Castro désirait vivement une reprise, au moins sur le plan commercial, des échanges avec le continent voisin.

M. Castro reconnaît que la situation économique cubaine est très mauvaise

Une cinquantaine d'hommes d'affaires américains, la plupart installés dans l'Etat du Minnesota, sont rentrés la semaine dernière d'un voyage de cinq jours à Cuba, accompagnés à leur avion au moment de leur départ d'un camion de cadeaux personnels offerts par M. Fidel Castro et porteurs d'un message du premier ministre cubain à l'adresse de la Maison Blanche et de l'opinion publique : « *Levez l'embargo imposé à nos échanges depuis seize ans, et le dialogue reprendra progressivement entre Washington et La Havane.* »

Ce n'est pas la première fois que M. Castro exprime le souhait d'un rapprochement conditionnel avec la « République impériale » du Nord. Ses ouvertures ont d'ailleurs coïncidé avec des propos du président Carter déclarant qu'il n'avait pas d'objection à une levée partielle de l'embargo, portant en priorité sur les produits alimentaires et pharmaceutiques, si le Congrès la décidait. Une détente prudente s'amorce ainsi entre les adversaires d'hier. Cependant, l'accueil rencontré par les « businessmen » américains — jamais depuis 1961 délégation aussi nombreuse de représentants d'intérêts privés *ne s'était rendue* à La Havane — a pris d'emblée un caractère exceptionnel. M. Fidel Castro donna une réception en leur *honneur*, s'entretenant très librement avec ses hôtes. La veille de leur départ, il invita une vingtaine d'entre eux à une « *séance de travail* » de quatre heures. Ces égards, et la liberté de langage de M. Castro, confèrent à cet entretien la dimension d'un « *événement* ». Evénement amplement répercuté et par les journalistes qui avaient suivi le déplacement et par les participants américains, qui à leur retour ont multiplié leurs confidences à la presse.

Ce serait en minimiser l'importance que de prendre ceux-ci pour de quelconques fabricants de province ébahis par leur découverte de l'« *île rouge* ». Pour l'essentiel, le groupe était composé d'émissaires de grandes firmes américaines ayant eu l'expérience de transactions avec Cuba ou qui, sentant la conjoncture propice, n'entendent pas à être les dernières à prendre date avec les responsables du commerce extérieur cubain. De part et d'autre, les dossiers avaient été soigneusement préparés, et les visiteurs américains trouvèrent devant eux des interlocuteurs aussi sérieux que bien informés. En certains cas, il n'est pas douteux que ces contacts seraient promptement *suivis d'effet et de contrats* si le « feu vert » était donné par Washington.

La chute des cours du sucre

Ce qui a le plus frappé les « *businessmen* » *américains*, c'est la manière dont M. Fidel Castro a plaidé auprès d'eux la cause d'une « normalisation » des *relations américano-cubaines*. Il n'a pas fait appel aux sentiments. En revanche, sans pour autant se livrer à l'auto critique, il a dépeint de couleurs très sombres la situation économique de Cuba. Les fluctuations catastrophiques des cours mondiaux du sucre *(descendu selon M. Castro, « très près de son prix de revient »)*, les difficultés climatiques, qui s'opposent à l'implantation de cultures *vivrières sur une grande échelle*, les trop modestes résultats d'une industrialisation qui ne peut s'appuyer sur des ressources naturelles *nationales*, le coût d'un ravitaillement extérieur forcé d'emprunter un circuit géographique contre nature, concourent à maintenir le niveau de vie de la population bien au-dessous de ce qu'elle pouvait escompter des efforts de toute une génération. Constat sévère, qui correspond à ce que les « businessmen » ont pu observer pendant leur séjour.

Certes, une reprise des échanges entre Cuba et les Etats-Unis ne suffirait pas à pallier tous les « défauts » (deficiencies) dont, toujours selon M. Castro, souffre *le développement de l'économie* cubaine. Elle allégerait sensiblement le poids des importations de denrées de première nécessité et de produits finis dans la balance commerciale. Mais comment La Havane en réglerait-elle la facture ? Cuba n'a guère à vendre, pour l'instant, que du tabac (l'introduction individuelle des fameux cigares aux U.S.A. vient d'être autorisée à nouveau), du rhum et du sucre — dans la mesure où ils trouveraient preneur.

Restent les perspectives d'un tourisme à l'infrastructure encore « spartiate » mais, par là même, permettant des tarifs concurrentiels. Une agence de voyages de New-York proposera, à partir du 15 mai, des excursions « tout compris » à Cuba au prix d'environ 400 dollars (2 000 francs) la semaine. Mais, faute d'une liaison directe, le « tour » commencera et s'achèvera à Montréal, ce qui n'est pas précisément la porte à côté pour une majorité de la clientèle américaine.

Même si une normalisation « d'égal à égal » entre Cuba et les Etats-Unis est concevable d'ici à la fin de l'année, elle continuera à pâtir de déséquilibres fondamentaux.

ALAIN CLÉMENT.

PROCHE-ORIENT

Les pays arabes n'hésiteront pas à recourir à la force si la conférence de Genève n'a pas lieu

déclare le président syrien

Damas. — « *La Syrie, l'Egypte, la Jordanie et tous les pays arabes, n'hésiteront pas à recourir à la force pour récupérer leurs droits spoliés, si la conférence de Genève n'a pas lieu, faute du retrait israélien des territoires occupés en 1967 et de la restauration des droits du peuple palestinien* », a déclaré mercredi 27 avril le président Assad de Syrie.

S'adressant à la presse à l'issue de son entretien avec M. Owen, secrétaire britannique au Foreign Office, en visite à Damas, le chef de l'Etat a poursuivi : « *Nous sommes en faveur de la conférence de Genève en tant que réunion permettant des négociations de paix dans la région, mais cela ne signifie pas que nous sommes épris de cette conférence. Nous ne sommes pas plus épris de Genève que les Israéliens. Nous n'avons pas de concessions à faire. Je ne veux pas faire preuve d'un optimisme excessif, mais je ne veux pas être pessimiste à l'extrême.* »

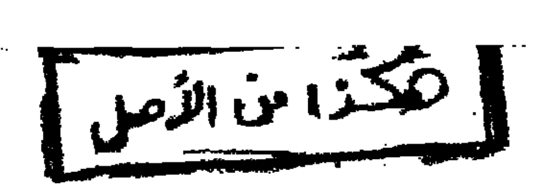
Le président a affirmé que la Syrie pourrait obtenir des armes atomiques dans le cas où Israël aurait en sa possession de telles armes. « *Nous ne pouvons pas exclure cette éventualité, mais elle n'est pas dans l'intérêt d'Israël, car nous en obtiendrons aussi* (des armes atomiques) *et cela lui serait fatal.* »

Il a réaffirmé que la Syrie et l'Union soviétique où il s'est rendu « *ont retrouvé leur compréhension mutuelle* », tout en admettant que les relations syro-soviétiques avaient « *manqué d'ardeur* », à la suite des événements du Liban. « *Nos points de vue ont été divergents sur cette question, mais nous sommes tombés d'accord, à Moscou, sur la nécessité de restaurer nos relations d'amitié et de coopération d'avant la crise libanaise.* »

Le secrétaire au Foreign Office, M. Owen, a quitté Damas, mercredi en fin de soirée, pour regagner Londres, au terme d'un voyage qui l'avait successivement conduit en Egypte et en Syrie. Au cours de sa brève visite à Damas, il s'est entretenu avec le président Assad et M. Khaddam, ministre des affaires étrangères. Dans une conférence de presse tenue avant son départ pour Londres, il a exprimé sa satisfaction devant les résultats de ses visites au Caire et à Damas, et qualifié de « fructueux » ses entretiens avec le président Assad.

Il a affirmé avoir décelé « *de façon claire l'existence d'une possibilité de mouvement vers un règlement pacifique du conflit du Proche-Orient dans le courant de l'année. Cela est très important en ce qui concerne la conférence de Genève, et de nouveaux efforts sont nécessaires pour la réactiver avant la fin de l'année* », a-t-il dit, soulignant que « *la Grande-Bretagne a son rôle à jouer dans ce domaine* ».

● A Washington, le roi Hussein de Jordanie a *déclaré de son* côté, mercredi, à l'issue de son séjour dans la capitale américaine, que l'état d'esprit qui règne aux Etats-Unis est « *encourageant* » et que les dirigeants américains sont « *moins inhibés* » pour traiter directement avec les responsables arabes. M. Carter a démontré, a poursuivi le roi, qu'« *il était prêt à s'écarter des sentiers battus et à explorer avec audace de nouvelles idées et de nouvelles perspectives. C'est précisément ce dont le Proche-Orient a besoin* ». — (A.F.P.)



هكذا من الأصل

Espagne

PROCHE-ORIENT

POLITIQUE

TROIS REVUES S'INTERROGENT

Les intellectuels constituent-ils une classe totalitaire ?

Une revue qui possède déjà ses titres de noblesse, « Esprit » : une revue confirmée, « Faire », et une revue débutante, « Libre », ont organisé mardi 26 avril, 44, rue de Rennes, une confrontation sur le thème : « Les intellectuels et leur pouvoir. » Les trois revues se réclament, a expliqué M. Jacques Julliard, d'un socialisme autogestionnaire. « Libre », animée par M. Claude Lefort, se veut notamment l'héritier de « Socialisme et barbarie ».

M. Paul Thibaud, nouveau directeur d'*Esprit*, a rappelé que, selon Gramsci, on est l'intellectuel de quelque chose, d'un groupe, d'une *classe sociale. Les intellectuels* ont donc une certaine liberté d'affiliation sociale. Il s'est demandé si l'intelligentsia n'est *pas en définitive la classe totalitaire*, en soulignant, par exemple, la complicité des intellectuels dans la justification du totalitarisme. Il a également dénoncé *« le pouvoir de la compétence »* qui a pour conséquence le développement d'une *« idéologie immanente de la gestion de la société moderne se référant à la science »*. Face à cette situation, l'intelligentsia française lui paraît être *« en état d'inconscience »* et régie par une *« idéologie mandarinale »*. Il s'est ainsi élevé aussi bien contre la « marxisation » superficielle de groupes comme les chrétiens de Vie nouvelle ou le CERES (minorité du P.S.), qui *cherchent essentiellement dans le* marxisme une justification de leur propre pouvoir, que contre les intellectuels qui se réfugient dans la « haute théorie » et jugent l'expérience concrète par définition partielle et réformiste.

M. Paul Thibaud s'est enfin étonné de l'incapacité de l'intelligentsia à proposer, par exemple, un dépassement de la situation qui existe dans les pays d'Europe de l'Est, comme si ces pays constituaient *« une zone morte de la carte du monde »*. Il a conclu en recommandant la définition de nouveaux rapports entre l'expérience et la théorie.

M. Claude Lefort a prolonge cette analyse par une critique particulièrement poussée de l'intelligentsia. Selon lui, elle ne s'intéresse ni à la structure de la vie sociale ni au gouvernement des *hommes. Elle se contente de* projeter une société idéale et s'acharne, en outre, à détruire les valeurs humanistes, et donc la liberté. *« Il y a toujours croyance en la révolution*, a-t-il noté, *et donc en la cité idéale, mais cette croyance ne nourrit plus la pensée et n'est qu'une réminiscence creuse. »*

Pour M. Claude Lefort, également, le discours intellectuel se place à présent — et ce depuis les années 60 — sous le signe de la « scientificité ». Il est, de ce fait, anti-philosophique et anti-historique. *Il rompt avec la prise* en charge des problèmes de la société et de la politique. Ces problèmes, il ne les retrouve que d'une façon marginale par l'affirmation d'une foi dans le socialisme. Au passage, le responsable de la revue *Libre* critique, sans ménagement, toutes les modes intellectuelles des vingt dernières années, qu'il s'agisse des théories du philosophe communiste Louis Althusser, du structuralisme ou des thèses d'André Glucksmann, par exemple.

A ses yeux, le phénomène *fondamental* qui doit être analysé est celui du totalitarisme. C'est pourquoi il s'*indigne de* constater que, si le totalitarisme n'est plus nié, les formes démocratiques qui règnent dans nos sociétés occidentales sont souvent présentées comme un avatar de ce phénomène. *« Il ne s'agit pas de défendre nos sociétés*, a-t-il expliqué, *mais s'aveugler sur les mécanismes démocratiques qui rendent possible un dépassement est le dernier méfait, la dernière trahison de la haute intelligentsia. »*

M. Pierre Rosanvallon, qui parlait au nom de la revue *Faire*, s'est, pour sa part, attaché à proposer de nouveaux liens entre la théorie et la pratique. Le travail théorique, aujourd'hui, lui paraît en effet servir plus souvent à juger une pratique qu'à la féconder. La menace du réformisme brandie par les « grands intellectuels » lui semble stériliser l'action des militants. Il a donc plaidé *en faveur d'une réhabilitation du* réalisme, *« ce qui ne signifie pas*, a-t-il précisé, *modération »*. Attaquant vivement au passage les « nouveaux dandies », parmi lesquels il situe M. André Glucksmann, il a dénoncé également la responsabilités de l'intelligentsia parisienne qui a *« trompé et stérilisé bien des militants du tiers-monde »* et créé chez eux un lien de *« dépendance intellectuelle de type colonial »*.

Le public, trop nombreux pour la salle, a ensuite participé au débat. Parmi les interventions, celle de M. André Glucksmann fut particulièrement remarquée. En accord sur ce point avec les organisateurs de la soirée, l'auteur de *la Cuisinière et le Mangeur d'hommes* a estimé que les intellectuels ont exporté l'aveuglement à l'égard du totalitarisme. Il a cité à ce propos le Cambodge. Puis, il s'est demandé dans quel sens entraîne le programme commun de la gauche et les nationalisations. *« Les nationalisations comme avancée vers le socialisme, ce n'est plus une évidence »*, a-t-il notamment déclaré en exprimant l'inquiétude que fait naître chez lui la perspective d'un gouvernement des partis de gauche. Il a *également déploré* que les intellectuels entre eux jugent nécessaire de *« se guillotiner les uns les autres »* et a pris comme exemple les exposés des organisateurs. Si cette pratique lui paraît relever d'une croyance en la *toute-puissance de la* pensée, elle lui semble aussi correspondre à la politique du *« ôte-toi de là que je m'y mette »*. *« Vous êtes en train de tendre le cou à une corde »*, a-t-il conclu.

Le débat a ainsi fait apparaître le manque d'enthousiasme — et c'est un euphémisme — d'une importante fraction de l'intelli*gentsia de gauche parisienne face* à la perspective d'une victoire électorale de l'union de la gauche. Même les organisateurs, soucieux de plaider le réalisme, n'ont pu éviter de s'interroger. En réponse à M. André Glucksmann, *on a, par exemple, pu entendre* M. Claude Lefort expliquer qu'il y a *« dans le parti socialiste une bureaucratie en mal de pouvoir et en passe de le saisir »*.

La crainte du « totalitarisme », qui relevait *hier* encore du vocabulaire de la droite, est en passe d'être un argument majeur de la gauche intellectuelle, à la fois contre certaines formes de transition au socialisme et contre elle-même. — T. P.

POLITIQUE

L'actualisation du programme commun : un devoir de rigueur

(Suite de la première page.)

Les difficultés prévisibles du fait même du passif écrasant qui nous sera légué par le gouvernement Giscard-Barre (chômage, endettement extérieur, démantèlement de l'appareil industriel) ne doivent pas servir de prétexte à l'abandon des mesures sociales à effet immédiat prévues par le programme commun de gouvernement (augmentation sensible du pouvoir d'achat de la masse des salariés et notamment des moins bien rémunérés, échelle mobile des salaires, retraite à soixante ans, relèvement des pensions de vieillesse et des prestations familiales). Au contraire, la *réalisation* de ces mesures qui touchent le plus directement la grande masse de la population conditionne largement le soutien immédiat dont la gauche pourra et devra bénéficier dans le pays.

Telles sont les deux contraintes qui s'imposeront de toute évidence à la politique économique *de la gauche : maintenir, voire* restaurer, les équilibres économiques fondamentaux sans pour autant remettre aux calendes grecques les mesures de redistribution contenues dans le programme commun. Ces deux exigences ne dessinent pas, comme l'écrit Serge C. Kolm dans un livre riche *de suggestions* (1), les contours de deux versions opposées du programme commun. En effet, si celui-ci constitue un programme en fait peu commun, ce n'est pas par la plus ou moins grande ampleur de l'augmentation nominale des salaires mais par les réformes de structures importantes qu'il comporte.

Le succès durable de la gauche dépend de la réalisation rapide de ces réformes : nationalisations, planification, contrôle des travailleurs, changement de logique économique amorcé par le renforcement du pôle public planifié par rapport à l'ensemble des entreprises privées restant soumises à la loi du marché, prise en compte des nouveaux besoins sociaux, reconquête de l'indépendance nationale. Mais ce serait une grave erreur de croire que leur réalisation pourrait ne pas s'appuyer sur une politique conjoncturelle rigoureuse.

Pour les premiers mois et jusqu'aux deux premières années l'ensemble des travailleurs et de l'opinion publique ressentent plus ou moins nettement :

— Que beaucoup se jouera avant même que les opérations de nationalisation ou que la mise en œuvre de la planification *puissent avoir des effets* ;

— Que la gauche risque de se laisser prendre soit dans l'engrenage de la « bonne gestion du capitalisme » (précisément quand il est en crise et que sa « bonne gestion », plus encore qu'en d'autres temps, ne peut se faire *qu'au détriment* des travailleurs), soit dans la glissade de l'inflation et du déséquilibre extérieur (qui un jour ou l'autre conduit à une politique d'assainissement et d'austérité, là encore au détriment des travailleurs).

Serge C. Kolm a bien montré qu'une relance incontrôlée de la consommation intérieure, excédant la capacité de l'offre nationale à y répondre, ne peut se traduire que par le déséquilibre extérieur et l'inflation. Ce risque serait d'autant plus sensible en France que la stagnation de l'investissement privé depuis 1973 a sans doute réduit les capacités de production excédentaires qui pourraient être employées à coût constant, voire décroissant. De même le démantèlement d'une partie de notre appareil industriel dans le secteur des biens de consommation courante (textiles, habillement, chaussures, ameublement, électronique grand public, appareils photos) *se traduit* déjà par un déficit commercial accru, notamment avec les pays voisins. Pour ces biens, l'offre nationale ne pourra pas ou aura de la peine à suivre un gonflement soudain de la demande intérieure. Ainsi une relance globale de la consommation risquerait de *se traduire* assez vite par un accroissement des importations des produits de consommation courante et par une reprise de l'inflation. Celle-ci rognerait une grande partie de l'augmentation du pouvoir d'achat distribué (sauf sans doute pour les bas revenus).

La redistribution des revenus

Le défi auquel la gauche est confronté consiste à définir une politique d'ensemble à la fois audacieuse et rigoureuse. Dans le cadre de l'actualisation du programme commun, les militants socialistes feraient bien d'y réfléchir. Aussi bien les réflexions que je présente, si elles sont déjà le produit d'une élaboration collective, ont-elles pour objet essentiel de lancer le débat.

Il importe en effet de dégager les grandes lignes d'une politique conjoncturelle pour une économie qui restera encore largement capitaliste et insérée dans le marché mondial ; dans laquelle le nombre de chômeurs se situera entre un million et deux millions ; et où l'inflation restera élevée (*ou, pire encore, si elle a été* contenue par le plan Barre, sera prête à resurgir avec vigueur).

Le relèvement du pouvoir d'achat populaire doit se faire à la fois :

— Par *relèvement des salaires les plus bas* et des *pensions* et des *retraites les plus modestes* ;

— Par *stabilisation ou*, mieux encore, par *baisse* des prix des produits de grande consommation (pain, lait, beurre, sucre, légumes, pâtes, riz...) et des loyers ;

— Par *extension de l'aire de la gratuité* (dépenses de santé et de médicaments, éducation, culture, fournitures scolaires, transports urbains et transports en commun...).

Si l'on veut éviter la démagogie ou l'illusion, qui déboucheraient l'une et l'autre sur de durs réveils, il faut préciser les conditions auxquelles de telles mesures sont applicables.

1) Le relèvement trop brutal des salaires, des pensions et des retraites, s'il ne s'accompagnait pas d'autres mesures cohérentes, a de fortes chances, en l'état actuel des choses et des comportements, de relancer immédiatement ou à terme, l'inflation. Ce qui veut dire que le pouvoir d'achat des plus défavorisés sera très rapidement amputé et que *l'objectif fixé sera manqué.*

Ce relèvement doit — et c'est un premier point qu'il faut avoir le courage de dire, et qu'il sera politiquement payant de dire avec netteté, — bénéficier principalement aux bas revenus.

Déjà le P.C.F. propose, à mon avis à juste titre, une augmentation dégressive des salaires à partir d'un SMIC revalorisé (2 200 F) jusqu'à un montant de salaires égal à quatre fois le SMIC (8 800 F). Au-delà, le pouvoir d'achat des salariés serait simplement garanti par l'application de l'échelle mobile.

On peut se demander s'il ne serait pas souhaitable de bloquer les salaires très élevés à leur valeur nominale, ce qui équivaudrait en fait à leur réduction. Un calcul d'ensemble devrait permettre de fixer avec précision la délimitation entre revenus bas, moyens et élevés. Il est certain que l'abaissement du seuil des revenus moyens permettrait de contenir la masse salariale globale dans des limites compatibles avec la progression sans inflation de la production intérieure.

Le maintien du pouvoir d'achat pour les revenus moyens et sa réduction pour les revenus très élevés se ferait à la fois :

— Par l'action sur la formation de ces revenus : blocage pour les salaires élevés ; contrôle des tarifs des prix et des marges pour les professions libérales et les commerçants ;

— Par la fiscalité directe (vérifications organisées principalement *pour les revenus très élevés* : plus de 18 000 F par mois, soit moins de deux cent mille contribuables au total ; avoir fiscal amputé ou supprimé pour les revenus élevés, accentuation du jeu de la progressivité ; taxation progressive des patrimoines au-delà d'un certain seuil liée à une *refonte profonde* de la fiscalité...) ;

— Par la fiscalité indirecte : le taux fort étant appliqué aux produits de luxe (actuellement les yachts sont taxés à 17 %).

On objectera que ces mesures rigoureuses peuvent inquiéter les grosses fortunes et décourager l'initiative dans une économie qui restera très largement une économie de marché. Je ne le crois nullement. Ce n'est que par un renversement de la logique économique, en mettant l'accent sur les disciplines collectives et les vertus d'une planification démocratique que nous pourrons rompre le cercle vicieux d'une économie libérale qui s'enfonce d'autant plus profondément dans la crise qu'elle se soumet plus complètement au chantage des privilégiés. Au contraire, c'est en fixant clairement les objectifs, le cadre mais aussi les limites de l'intervention publique que nous donnerons au secteur privé la garantie de son développement.

Une énergique politique de redistribution des revenus doit donc accompagner le relèvement des bas salaires et des prestations sociales.

L'action sur les prix

2) Mais la relance de la consommation populaire doit aussi s'opérer par la voie d'*une action sur les prix*. La stabilisation ou la baisse des produits de première nécessité ne peut résulter de simples mesures de réglementation (blocage ou baisses autoritaires). Avant que puissent jouer des mesures d'ordre structurel (changement de politique agricole, lancement de fabrication de masse de produits de qualité pour la consommation populaire), la principale mesure sera la suppression (éventuellement en plusieurs temps) de la T.V.A. sur les produits de grande consommation. Parallèlement devront être dégagés des moyens d'investissement et de crédit pour faciliter le développement des capacités de production de ces produits (tant dans l'agriculture que dans l'industrie).

3) *L'extension de l'aire de la gratuité*, enfin, doit être faite d'une manière telle qu'elle bénéficie principalement aux couches populaires. Dans une institution qui restera encore inégalitaire comme l'école, elle se ferait principalement dans le primaire et le technique. Pour la santé, elle se ferait par l'extension des dispensaires de soins dans les quartiers et les villages. Pour les transports, il s'agirait d'abord des métros et des trains de banlieue.

Les mesures proposées ici ont des incidences sur les finances publiques :

— Moindres ressources (réduction puis suppression de la T.V.A. pour les produits de première nécessité) ;

— Charges supplémentaires (extension de la gratuité, donc financements publics à assurer) ;

— En contrepartie, le budget de l'État devrait s'assurer des ressources supplémentaires (T.V.A. à 33 % sur certains produits de luxe ; surimposition des revenus élevés et très élevés ; impôt progressif sur le patrimoine ; ressources liées à la relance de l'activité).

L'actualisation du programme commun doit déboucher, à mon sens, sur des éléments de chiffrage assez précis pour qu'un compte économique et financier plausible puisse figurer en annexe du programme commun révisé, comme cela avait été le cas en 1973.

Le détail des mesures à prendre dépendra d'ailleurs largement de ce chiffrage. Il est certain que le taux de croissance prévisible en 1978 n'atteindra pas le taux obtenu en 1973 (plus 6,9 %). Mais l'idée dont il faut partir pour opérer une relance sélective et durable de la production nationale est que le retour au plein emploi et le rééquilibrage du commerce extérieur, bien loin d'être des objectifs antagonistes comme dans le cadre d'une politique d'inspiration libérale, sont au contraire parfaitement complémentaires dès lors qu'on a choisi de s'appuyer en priorité sur les forces et les ressources de l'économie française.

Seule la gauche peut aujourd'hui, en s'affranchissant des vieilles recettes néo-libérales, sortir la France de la crise par la mobilisation des travailleurs sur un projet de société différent.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT.

(1) « La Transition socialiste », Editions du Cerf.

Prochain article :

REDRESSER L'ÉCONOMIE

● *Une messe à la mémoire d'Aymeric Simon-Lorière*, député R.P.R. du Var, a été célébrée, mercredi 27 avril, en l'église Saint-Louis de Toulon, en présence de *son épouse* ainsi que de MM. Vincent Ansquer, ancien ministre ; Claude Labbé, président du groupe R.P.R., et Maurice Arreckx, maire de Toulon. Aymeric Simon-Lorière, qui a été inhumé au cimetière de Passy, avait, dans ses dernières volontés, demandé que l'on grave cette épitaphe sur sa tombe : « *Il y a des gens qui voient les choses comme elles sont et qui demandent pourquoi. Il y a des gens qui voient les choses comme elles ne sont pas et qui disent : pourquoi pas !* »

Le P. S. U. souhaite ouvrir un débat avec les partis de gauche et les syndicats

M. Michel Mousel, membre du secrétariat national du P.S.U., a présenté, mercredi 27 avril, au cours d'une conférence de presse, les travaux de la direction politique nationale de son parti, réunie à la fin de la semaine précédente. Il a indiqué que les socialistes unifiés « *n'entendent pas participer à la réactualisation du programme commun, dont ils ne sont d'ailleurs pas signataires* », mais qu'ils sont prêts « *à ouvrir un débat de fond, publiquement et sans préalable, avec le P.C., le P.S., les syndicats, et, d'une manière générale, toutes les organisations de la classe ouvrière* ». Ce débat, a précisé M. Mousel, pourrait notamment porter sur les institutions, les nationalisations, la politique économique et sociale, les libertés, les relations internationales et les problèmes culturels et idéologiques. Le P.S.U. compte proposer au parti communiste, en particulier, d'engager rapidement une telle confrontation, car il estime, selon M. Mousel, que « *le récent comité central du P.C. a laissé la porte ouverte à ce type de débat* » (1).

M. Mousel a, d'autre part, évoqué le cas de la minorité du P.S.U. qui, regroupée au sein du « courant B » au congrès de Strasbourg, envisage de faire scission en raison de son opposition à la stratégie d'alliance avec l'union de la gauche adoptée par la majorité du parti (*le Monde* des 26 et 27 avril). Selon lui, « *il ne s'agit que d'une très petite fraction* », composée essentiellement des militants de l'Alliance marxiste révolutionnaire (mouvement trotskiste qui a fusionné avec le P.S.U. en février 1975, et dont les anciens dirigeants sont les principaux animateurs du « courant B ».

La résolution adoptée par la direction politique nationale du P.S.U. précise : « *La crise économique et politique renforce les chances d'une victoire de la gauche aux prochaines élections législatives. Mais cette victoire ne pourra être acquise que si le combat à venir est mené dans l'unité la plus large possible, par la jonction de toutes les organisations des travailleurs, politiques, syndicales, familiales, écologiques, et si les forces de gauche se montrent capables de répondre à l'attente et aux aspirations profondes des travailleurs et de développer l'indispensable mobilisation populaire. Dans cette perspective, le P.S.U. entend développer son activité dans les orientations que lui a fixées le congrès de Strasbourg : prendre toutes les initiatives qui permettront de favoriser le rassemblement des autogestionnaires, mener à son terme l'élaboration de son programme d'unité populaire vers l'autogestion, engager le débat avec toutes les forces du mouvement ouvrier sur les conditions qui permettront d'engager une dynamique menant de la victoire électorale à la construction du socialisme, et se préparer à la présence autonome de candidats autogestionnaires pour les prochaines élections législatives.* »

(1) M. Georges Marchais avait déclaré le 31 mars, devant le comité central du P.C. : « *Nous sommes tout disposés à associer, dans les formes fixées d'un commun accord et adaptées à chaque cas, les organisations sociales et politiques qui le souhaitent à des discussions, à avoir avec elles des échanges d'informations, d'opinions, de suggestions, pouvant éventuellement conduire à des propositions communes.* » — (N.D.L.R.)

L'élection au suffrage universel du Parlement européen

LE PROJET DE RATIFICATION SERA DÉPOSÉ « TRÈS PROCHAINEMENT »

La commission des affaires étrangères du Sénat, réunie sous la présidence de M. André Colin (Union centriste), a procédé, le 27 avril, à l'audition de M. de Guiringaud. Le ministre des affaires étrangères a notamment traité des perspectives de paix au Proche-Orient, puis il a évoqué le problème de l'élection de l'assemblée parlementaire européenne au suffrage universel.

Il a rappelé qu'actuellement seul le Parlement italien avait ratifié l'accord du 20 septembre 1976, et cela, à l'unanimité.

Le Danemark vient de lever les réserves qu'il avait émises à ce sujet, ce qui devrait permettre à l'élection de ses représentants de se dérouler à la date prévue.

Quant au gouvernement français, il se propose, a indiqué le ministre, de déposer très prochainement sur le bureau du Parlement le projet de ratification de l'acte concernant l'élection au suffrage universel direct.

M. PAUL LAURENT : le P.C. n'a pas modifié son attitude

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du parti communiste, déclare, dans une interview à *Hebdo-T.C.* du 28 avril, à propos de l'élection de l'Assemblée de Strasbourg au suffrage universel :

« *Le parti communiste n'a pas modifié son attitude sur la question des compétences de ce Parlement. Comme nous l'avons déclaré en juillet 1976, ce n'est pas le mode de scrutin qui fait problème à nos yeux, c'est, derrière le changement du mode d'élection, la menace évidente pour l'indépendance de la France d'une extension des pouvoirs de cette Assemblée. Sur ce sujet, nous ne transigeons jamais. Toutefois, nous adaptons notre position à l'évolution des événements et nous avons formulé par la voix de notre secrétaire général, des exigences précises par rapport à la loi qui sera bientôt proposée aux députés.*

» *En posant des conditions telles qu'elles contraindront les députés à récuser tout abandon de souveraineté, Georges Marchais déjoue les manœuvres de ceux qui cherchent, sous le couvert d'un changement du mode de scrutin, à accroître les compétences du Parlement européen. Nous évoquerons probablement ces propositions avec nos partenaires de l'union de la gauche dans le cadre du débat sur la réactualisation du programme commun. Elles constituent une base d'entente claire.*

» *Si le projet de loi comportait les dispositions évoquées par Georges Marchais, nous le voterions probablement. L'adoption d'une telle loi signifierait que les autres députés, convaincus ou contraints, seraient venus sur nos positions de défense de l'indépendance nationale.* »

LE P.C.F. ORGANISE UNE FÊTE A PARIS LES 14 ET 15 MAI

M. Henri Fiszbin, premier secrétaire de la fédération de Paris du P.C.F., a présenté mercredi la Fête de Paris 1977, qui se déroulera samedi 14 et dimanche 15 mai à La Villette, à l'emplacement des anciens abattoirs.

M. Georges Marchais prononcera le 15 mai à 16 h. 30 un discours dans l'enceinte de la fête.

Pendant deux jours, des débats seront organisés et de nombreux artistes se produiront, parmi lesquels Claude Nougaro, Colette Magny, Serge Reggiani, Lény Escudero...

Parmi les autres activités de la fête, on peut relever des groupes de jazz, de pop, de folk et de rock, ainsi que la « Fête dans la fête », avec une animation permanente d'artistes se déplaçant à l'intérieur des halles de La Villette.

Il y aura aussi une « Cité du livre », avec quinze mille titres (la vente du livre marxiste étant hébergée cette année par la Fête de Paris), et une « Cité des enfants ». Les organisateurs prévoient des projections de films inédits, des concerts, du théâtre et une exposition d'arts plastiques, avec de nombreux peintres, sur le thème : « Les drapeaux imaginaires des peintres. »

Un grand débat sur le sport sera organisé avec la participation de dirigeants des principaux clubs parisien et de journalistes sportifs.

Enfin, les sections communistes de chaque arrondissement de Paris feront revivre dans les stands « Les activités et les traditions de Paris aux cent villages ».

● *L'Organisation communiste des travailleurs* (proche du courant maoïste) appelle, dans une déclaration publiée mardi 26 avril, « *les travailleurs et les travailleuses, les femmes, les jeunes, à défiler massivement, le 1er mai, avec leurs syndicats et leurs organisations de masse et à rejoindre le cortège qu'elles organisent avec la Ligue communiste révolutionnaire et Lutte ouvrière* ». L'O.C.T. ajoute : « *Les travailleurs devront affirmer avec le maximum de force et de détermination leur volonté de voir se développer une offensive sociale articulée, qui mette ce gouvernement minoritaire dans l'impossibilité de gouverner. Cela, au moment où les directions confédérales sabotent les luttes, empêchent leur généralisation et pratiquent l'attentisme, même quand elles parlent d'action et en même temps que les leaders de l'union de la gauche multiplient les paroles rassurantes devant les possédants et les patrons. La classe ouvrière doit se saisir du problème pour affirmer que son objectif est une société socialiste libérée des patrons et de l'exploitation, et non un quelconque aménagement technologique ou étatique du capitalisme que promettent MM. Mitterrand et Marchais.* »

● *Au cabinet de M. Christian Bonnet*, ministre de l'intérieur, M. Gérard Berger, sous-préfet, est nommé conseiller technique chargé de l'information et des relations avec la presse.

هكذا من الأصل

21, rue d'Astorg
75008 Paris
266.36.36

LA PAGE COGEDIM

21, rue d'Astorg
75008 Paris
266.36.36

"le métier de construire au service du bonheur de vivre"

Editorial

Renaissance de la Rive Droite.

Depuis toujours pôle de la vie aristocratique et sociale à Paris la Rive Droite vécut son âge d'or au XVIIe et XVIIIe siècle. Cent ans plus tard, hélas, le développement anarchique des Halles la scinde peu à peu en deux, l'isole et la gangrène.

Partout ailleurs l'expansion continue, mais c'est la Rive Gauche qui, provisoirement, a pris le relais et capte pour un temps les fonctions de la vie publique. La Rive Droite traditionnelle, déchue et défigurée, n'offre plus, dans l'écrin de ses hôtels historiques, que de mornes façades.

Depuis dix ans une prise de conscience tardive mais salvatrice redonne à ce quartier l'impulsion d'une nouvelle jeunesse conforme à son originalité et à son passé.

1re action : Institution du Secteur sauvegardé du Marais, permet la restauration de tous les hôtels historiques et la conservation du caractère traditionnel de ce quartier.

2e action : aux Halles, reconstitution du ventre de Paris : croisée du R.E.R., vaste centre commercial souterrain (Le Forum), grand jardin public...

3e action : entre le Marais et les Halles, au cœur de Paris, le Centre Beaubourg. Phare de la Rive Droite, le centre culturel contemporain, grand navire gréé dont la présence irradiante polarise tous les regards et tous les esprits ; il rayonne sur la ville.

La Renaissance de la Rive Droite s'accomplit. Le Marais se restaure, les Halles se préparent, Beaubourg s'est envolé... Dans ce cadre rénové et privilégié, en bordure du Centre Beaubourg, s'insère le Quartier de l'Horloge.


Façade du Centre Beaubourg, vue du Quartier de l'Horloge

Le Guide Cogedim

PARIS

– 6e arrondissement
- 8 rue Guynemer
4 et 5 pièces
5 et 7 pièces duplex terrasse – livraison immédiate
chambres individuelles
prix moyen ferme et définitif : 14000 F le m²
- 9 rue Stanislas
studio à 6 pièces
exemple de prix : 4 pièces 5e étage 116 m² + 12 m² balcon : 1373000 F – box et cave inclus
livraison 1er trim. 79.

– 16e arrondissement
- 22/28 rue Erlanger
4 pièces duplex, 5 pièces – livraison immédiate
prix moyen ferme et définitif : 7570 F le m²
- 19/23 rue Chanez
studios, 2 pièces, 3 pièces : livraison 2e trim. 77
8315 F le m² prix moyen ferme et définitif.

– 20e arrondissement
- Villa Borrego 32/34 rue du Borrego
studio à 5 pièces – livraison 2e trim. 77
exemple de prix : 2 pièces, parking inclus : 249000 F ferme et définitif.

– 92 NEUILLY
- 2 rue de l'Ecole de Mars
Prix moyen : 9900 F le m² ferme et définitif
livraison 4e trim. 77
- NEUILLY 17 33/41 avenue de la Porte de Villiers
studio à 6 pièces
prix moyen ferme et définitif : 8100 F le m²
livraison à partir de l'été 77.

– 92 BOULOGNE
- Le Grand Large 1/3 rue de Silly
livraison immédiate – 4 pièces
prix moyen ferme et définitif : 5672 F le m²

RÉGION PARISIENNE

– 91 EVRY
- L'Arrivée au Bras de Fer (gare du Bras de Fer)
studio à 5 pièces
prix moyen : 2770 F le m² ferme et définitif pour livraison septembre 77
prêt PIC.

– 93 NOISY-LE-GRAND
- Autrefois 181 rue Pierre Brossolette
studio à 5 pièces
189000 à 389000 F parking compris, prix ferme et définitif – livraison 4e trim. 77.

– 94 VILLEJUIF
- Les Feuillantines 2/6 rue Camille Blanc
studio à 6 pièces
exemple de prix : studio 28 m² : 105100 F prix ferme et non révisable – livraison été 78.

MAISONS INDIVIDUELLES

– 78 GUYANCOURT
- Les Belles au Bois Dormant Bd Jean Jaurès
maisons individuelles 5, 6, 6/7 pièces
exemple de prix : 5 pièces : 418000 F
6 pièces : 488000 F – livraison à partir de février 78.

– 95 L'ISLE-ADAM
- Cassan Saint-Martin
livraison immédiate
maisons individuelles de 4/5 et 5/6 pièces
exemple de prix : 4/5 pièces surface 101 m² + garage 14 m² + terrain 420 m² : 379300 F ferme et définitif.



Un vrai quartier dans la ville.

Au cœur de la grande ville tentaculaire mais aussi au cœur de la Renaissance de Paris, sur la Rive Droite, un vrai quartier naît. Entre Marais, Temple, Halles et Beaubourg, le Quartier de l'Horloge a su trouver une dimension chaleureuse et humaine. Une grande horloge à automates lui donne son nom et son symbole, comme dans les villes anciennes. Le Quartier de l'Horloge offre à ses habitants la complicité de ses rues, le charme d'un monde clos et cependant ouvert. C'est presque un village avec sa bonhomie, ses éventaires, la densité d'une vie en commun que rythmeront les automates de l'horloge.

Face à Beaubourg ; une situation qui ne doit rien au hasard.

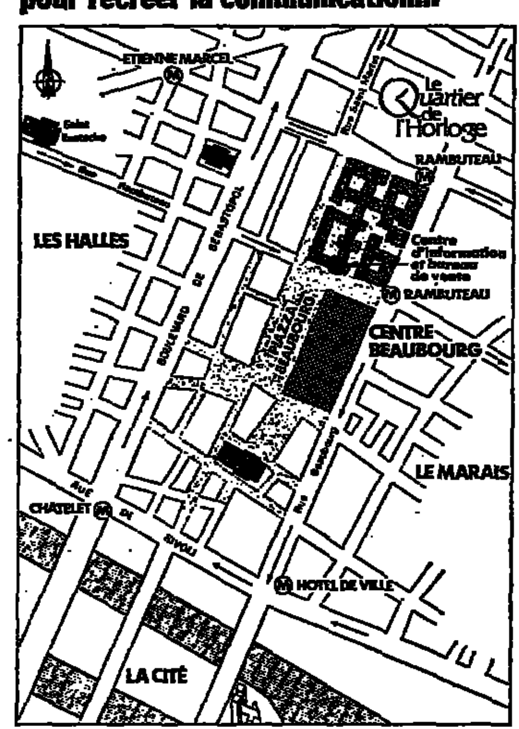
Le Centre Beaubourg n'est pas le fruit du hasard, le *Quartier de l'Horloge non plus...*

Il est né d'un pari : intégrer harmonieusement dans le tissu urbain traditionnel environnant : une réalisation contemporaine *qui cristallise les besoins et la sensibilité* d'une époque. Ainsi il en épouse les rythmes et les formes par un jeu d'interpénétration et de subtile influence réciproque.

Dans cet esprit, quatre immeubles de la rue Beaubourg et onze façades de la rue Saint-Martin ont été conservées. En accord avec les Associations de population (UDAPAC) et sous le contrôle de la Ville de Paris (SEMAH), COGEDIM réalise dans le Quartier de l'Horloge un programme correspondant au nombre de logements et d'activités qui y existaient auparavant. Une école maternelle, une crèche et un dispensaire y ont été ajoutés.


Perspective rues piétonnes du Quartier de l'Horloge

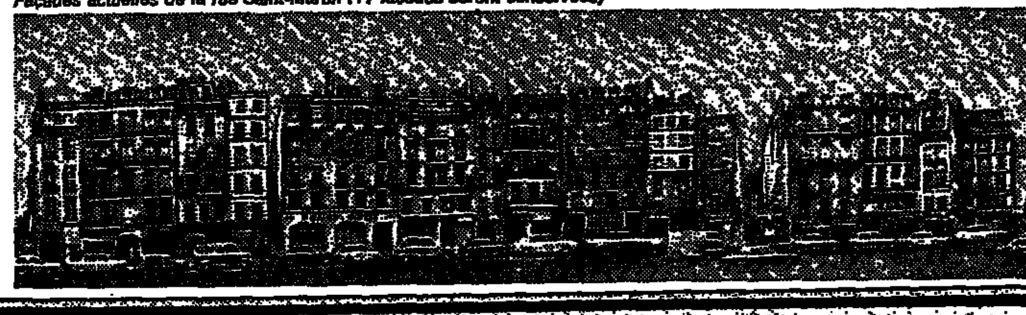
Rues piétonnes, placettes et jardins pour recréer la communication...



Des boutiques de qualité, mais aussi des appartements, des parkings...

Le Quartier de l'Horloge veut séduire ses visiteurs *mais aussi ses futurs habitants*. COGEDIM réalise et vend :
des appartements : c'est d'abord l'immeuble exceptionnel du *186, rue Saint-Martin*. Le XVIIIe siècle lui a donné sa façade, le XXe siècle l'a restaurée. Les appartements y sont luxueux. C'est aussi l'immeuble *Brantôme* situé au centre du Quartier de l'Horloge et dont la réalisation marque un souci de confort et de personnalité.
des boutiques : *multiples*, à partir de 50 m2, sur rues piétonnes (au rez-de-chaussée des immeubles) ou le long de passages couverts.
des parkings : nombreux emplacements de stationnement, et boxes fermés.
Bureau de vente sur place : 52, rue Rambuteau 75003 ouvert de 10 h 30 à 19 h 30 (sauf mardi et mercredi).
Renseignements et ventes :
Appartements : Tél. : 278 77-33 - 277 52-39
Boutiques / Parkings } *Tél. : 277 88-48 - 278 26-18*

Façades actuelles de la rue Saint-Martin (11 façades seront conservées)



Une sélection de boutiques de qualité.

Vieux quartier de boutiquiers et de marchands, le Quartier de l'Horloge renoue aujourd'hui avec son visage d'antan : boutiques où se crée la mode, cafés et restaurants, librairies, galeries d'art, antiquaires qui côtoient les étals colorés du marché aux fleurs, du traiteur, du boulanger, du fromager, etc.

COGEDIM recherche des commerçants de premier ordre. Son critère de sélection : la qualité, alliance de la tradition et de l'avant-garde...


Perspective rues piétonnes du Quartier de l'Horloge

Jean-Claude Bernard, l'architecte Jacques Monestier, le créateur de l'Horloge. Le talent et la passion.

Greffer une architecture nouvelle sur un quartier chargé de passé est une tâche délicate. La réalisation d'un programme aussi exceptionnel exigeait un architecte de grand talent : Jean-Claude Bernard, premier grand prix de Rome, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux.


Jean-Claude Bernard


Jacques Monestier

Technique et poésie alimentent la passion de Jacques Monestier, lauréat de la Fondation de la vocation. Son « défenseur du temps », exécuté dans la tradition des grandes horloges à automates, en sera le lyrique témoignage.

LIVRABLE JUIN 1977

Le Marais Thorigny

Egalement dans le 3e arrondissement.

Si vous aimez le MARAIS, ses vieux hôtels du 17e siècle et son atmosphère chargée d'histoire, nous avons trouvé pour vous l'une de ses petites rues secrètes et pleines de charme.

Nous y avons construit « LE MARAIS THORIGNY », un immeuble contemporain par son confort et sa conception, qui fait que chaque appartement est différent des autres ; les uns donnent sur un patio, les autres sur le jardin, d'autres encore bénéficient du spectacle de la rue ; certains ont des terrasses, d'autres des bow-windows, d'autres encore sont en duplex.

Nous attendons votre visite au « MARAIS THORIGNY ». C'est à côté de l'Hôtel SALÉ où s'installe actuellement le Musée PICASSO.

Bureau de vente 13, rue de Thorigny, ouvert tous les jours (sauf mardi et mercredi) de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. Téléphone : 277 72-34.

COGEDIM 266.36.36
S.A. au capital de 60000000 F

Veuillez me faire parvenir une documentation complète sur les réalisations suivantes :
- le Quartier de l'Horloge : ☐ appartements ☐ boutiques ☐ parkings
- le Marais Thorigny ☐
- une réalisation citée dans le Guide :

Nom .... Rue ....
Ville .... Code Postal ....
Profession .... No de Tél. ....

Disposez-vous d'un plan d'Epargne Logement ? oui ☐ non ☐

Retournez ce bon à Cogedim 21, rue d'Astorg 75008 ou appelez : 266 36-36.

71612/1014/77

POLITIQUE

LE DÉBAT SUR LE PROGRAMME

M. Debré : la majorité ne doutera plus d'elle-même dès l'instant où elle ne

Est-il situation plus humiliante pour un premier ministre en quête de confiance que d'être accueilli le mardi avec froideur puis de subir le lendemain la leçon magistrale et triomphale d'un ancien premier ministre faisant vibrer à l'unisson une majorité tout à coup ressaisie et résolue non sans, il est vrai, quelques arrière-pensées et équivoques ?...

Telle est la mésaventure vécue, mercredi à l'Assemblée, par M. Raymond Barre. Et ce ne sont pas les conseils de M. Roger Chinaud (R.I.) — « Ne vous laissez pas décourager par un milieu politique trop souvent étroit » — qui pourront l'en conseler.

Chassez la politique, elle revient au galop. MM. Chinaud et Barre s'en aperçurent dans un hémicycle balayé par le souffle politique de M. Michel Debré. N'était-ce pas là cet « autre souffle » réclamé la veille par plusieurs orateurs dont M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. ?

Celui qui, paraphrasant Chateaubriand, aime à rappeler qu'il a fatigué le trône et sa patrie de ses avertissements dédaignés, a prouvé qu'il lui restait encore assez d'énergie pour faire de la politique un superbe éloge et, sacrilège, pour affirmer que ni le roi ni son intendant n'en faisant, ils étaient nus, désarmés et condamnés, à moins d'un ultime sursaut, à perdre la bataille.

N'est-il pas trop tard ? a alors demandé

M. CHINAUD (R.I.) : nous vous donnons notre confiance

Mercredi 27 avril, sous la présidence de M. NUNGESSER (R.P.R.), le débat sur le programme du gouvernement se poursuit avec l'intervention de M. CHINAUD. Le président du groupe des républicains indépendants se félicite de voir *« le gestionnaire et l'homme politique qu'est à la fois le premier ministre »* faire preuve de *« volonté dans la continuité »*. Il estime que depuis sept mois le gouvernement a conduit la France sur la bonne voie (le franc est redevenu stable par rapport au dollar, la production industrielle a légèrement augmenté, le déficit du commerce extérieur s'est réduit). On assiste, déclare-t-il, à *« un heureux renversement de tendance, même s'il n'est pas encore certain que notre économie atteindra le taux de croissance dont nous aurions besoin »*. *« C'est pourquoi,* ajoute-t-il, *nous continuerons à soutenir l'action que vous menez contre l'inflation. »*

Il poursuit : *« Votre plan donnera-t-il un vigoureux coup d'accélérateur à l'emploi ? Sans affirmer qu'il suscitera la création de trois cent mille emplois, je suis convaincu qu'il nous engagera sur la voie d'une forte diminution du chômage. Nous approuvons en tout cas le principe d'un pacte national pour l'emploi. Votre plan marquera-t-il une volonté de faire évoluer notre société ? Ce n'était pas son objectif. Plusieurs projets seront déposés. Nous les discuterons et ferons nous-mêmes des propositions. La société libérale n'a pas le droit de laisser des blessés derrière elle. »*

Le député de Paris examine ensuite les mesures annoncées en faveur de la famille et des personnes âgées puis évoque la situation des commerçants et artisans âgés ainsi que celle des handicapés. En ce qui concerne les industriels, il souhaite, ainsi que son groupe l'a proposé, que l'on favorise *« la vocation d'entrepreneur »*. Il se félicite que *« le plan fasse confiance à la capacité des petites et moyennes entreprises de créer des emplois »*, estimant qu'il faut les aider, les inciter à employer des jeunes, mais aussi *« leur simplifier la vie »*. Quant aux petits commerçants, *« il s'agit de leur permettre de vivre »*.

Abordant l'aspect politique du débat, M. Chinaud déclare : *« Pour la majorité, il devrait être l'occasion de montrer à l'opinion qu'elle s'est ressaisie et qu'elle est unie autour de l'essentiel. Nous espérons qu'elle le manifestera demain par son vote. Exercer la responsabilité de la gestion est la responsabilité politique essentielle : on ne gère pas sérieusement sans avoir choisi une politique. Ne vous laissez pas décourager par un milieu politique trop souvent étroit. La vocation du premier ministre ne consiste pas à se transofrmer en grand agitateur. »*

Il conclut : *« Pour nous, la confiance cela ne doit jamais être l'exacerbation d'un esprit partisan, pas plus qu'un chèque en blanc. Nous vous donnons notre confiance clairement. Votre gouvernement sera convaincu, car il parle un langage national et non partisan, parce qu'il est éloigné du charlatanisme politique. »*

M. CRÉPEAU (M.R.G.) : des réformes de structures s'imposent

S'adressant au premier ministre, M. CREPEAU (rad. de g., Charente-Maritime) déclare : *« Tout se passe un peu comme si, les yeux fixés sur vos indices et sur vos statistiques, vous perdiez de vue les réalités des Français, de la société et du monde d'aujourd'hui. »* L'orateur observe que, *« depuis 1962, ce sont les mêmes hommes qui, pour la défense des mêmes intérêts, assument les responsabilités essentielles et ont limité leur ambition de gouverner au court terme »*.

Pour lui, *« il est clair que M. Giscard d'Estaing n'a pas été élu par la France qui voulait le changement, mais par celle qui pensait que les choses devaient rester en l'état »*. *« C'est pourquoi,* ajoute-t-il, *seuls les problèmes de conjoncture ont réellement été abordés, alors que des réformes de structures s'imposent. »* Il conclut : *« Vous ne faites rien parce que vous ne pouvez rien faire. Les médias sont aujourd'hui mobilisés pour imposer l'image d'un premier ministre père de l'économie et de la patrie, compétent, massif, solide, acharné, rempart contre l'inconstance, les gadgets et la futilité installés ailleurs. C'est l'Etat-spectacle, l'Etat-illusion. »*

M. DEBRÉ (R.P.R.) : il n'est pas trop tard

M. DEBRE (R.P.R., la Réunion) s'adresse à celui qu'il souhaiterait voir *« chef de la majorité, à la tête d'un combat politique victorieux »*. Il déclare : *« Votre problème, notre problème, est de remonter le courant et de faire que la majorité qui vous soutient, malgré les déceptions des dernières années, sorte victorieuse du scrutin de mars 1978 qui sera décisif pour l'avenir du pays. Le problème est là, pas ailleurs* (applaudissements de la majorité). *Vous me direz que la priorité est au redressement économique et votre effort partiel a déjà porté quelques bons effets. Mais, dans les dix mois qui viennent, c'est le problème politique qui sera essentiel. Ne vous y trompez pas. Il ne suffira pas de rappeler aux Français les résultats obtenus en vingt ans de Ve République ou de leur démontrer le caractère illusoire du programme commun. On ne triomphe pas en se prévalant de réalisations passées. Quant au programme commun, les Français savent parfaitement à quoi s'en tenir. Mais, et c'est là la grande affaire, l'opinion s'interroge sur l'efficacité de son commandement politique actuel, pour faire face aux problèmes actuels. »* (Applaudissements de la majorité.)

Il poursuit : *« Que fallait-il faire ? Que faut-il faire aujourd'hui ou plutôt demain, car le débat d'aujourd'hui est clos. L'issue en est connue. Vous aurez un large vote de confiance, au Sénat comme à l'Assemblée, mais cela n'apportera aux Français et aux Françaises que la moitié de ce qu'ils attendaient, c'est-à-dire une raison de combattre et de croire en la victoire* (applaudissements du R.P.R.). *Je vais vous dire ce qu'on attendait, ce qu'on attend encore de vous :*

» 1) On attend que vous tranchiez un différend qui empoisonne l'atmosphère : celui qui porte sur la réforme électorale. Le meilleur moyen de ressusciter l'antiparlementarisme serait de reprendre la détestable tradition qui consiste, à la veille d'une consultation électorale, à modifier le mode de scrutin (applaudissements du R.P.R.) *et à laisser les députés en discuter. Un tel changement n'atteindrait pas de sitôt l'unité de l'opposition mais ôterait à la majorité toute chance de cohésion et apparaîtrait comme une assurance en cas d'échec. Un chef de majorité ne peut pas se taire. Il doit dire ce qu'il veut. Dans notre esprit, le problème est réglé. Puisque vous n'en avez pas parlé, nous sommes en droit de penser que vous ne voulez pas de réforme, et vous avez raison !* (Applaudissements du R.P.R. et de nombreux députés républicains indépendants.)

» 2) *Nous attendions de vous un complément à votre politique de redressement. Vous affirmez votre volonté de solidarité et traitez avec gravité le problème du chômage. Il est important d'avoir une monnaie solide et une hausse mesurée des revenus. Mais vous avez tort de vous refuser à envisager la protection de certains secteurs menacés. Tenir fermement la vanne des revenus et des crédits est une condition du succès, mais aidez donc la victoire par une bonne relance des investissements productifs et rentables à effet immédiat sur l'emploi* (applaudissements de la majorité). *Vous refusez tout retour au protectionnisme, mais cinq faits essentiels sont intervenus depuis l'ouverture des frontières :*

» — L'état des coûts de notre économie ;

» — La détérioration exceptionnelle des conditions de la compétition internationale ;

» — Le retour des Etats-Unis à un protectionnisme forcené : l'attitude du gouvernement amé- » ricain à l'égard de Concorde est » à proprement parler scanda- » leuse (applaudissements de la majorité) ;

» — L'impuissance de la Commission européenne à faire face à la crise ;

» — Le désordre monétaire international. »

Pour l'ancien premier ministre, *« il ne s'agit pas de revenir au protectionnisme, mais, en pleine crise, de sauvegarder l'emploi dans certains secteurs industriels bien déterminés et de protéger certaines de nos entreprises contre leur achat par des sociétés multinationales »* (applaudissements de la majorité) ;

» 2) Puisque l'intérêt de la France n'est pas de permettre l'élection de l'Assemblée multinationale au suffrage universel, est-il urgent de diviser la majorité sur un projet de loi ? Il semble que, une fois encore, on songe à imposer à une tendance de la majorité le reniement de ses croyances et à tendre à certaine fraction de la minorité un rameau d'olivier. Perdre ses amis sans séduire ses adversaires, c'est ainsi qu'on perd les batailles (nombreux applaudissements de la majorité). *L'intérêt de la France et celui de la majorité sont liés en cette affaire. Je souhaite que vous le compreniez et le fassiez comprendre avant qu'il ne soit trop tard* (applaudissements du R.P.R.).

Pour terminer, M. Debré affirme : *« Il n'est pas trop tard pour expliquer aux Français que nous sommes entrés dans la plus grave crise de notre histoire. Il n'est pas trop tard pour expliquer que nous ne pourrons surmonter cette crise ni par un libéralisme qui n'est qu'un renoncement ni par l'application du programme commun, qui n'est qu'une addition de promesses sur fond d'illusions ou de duperies. Il n'est pas trop tard pour mobiliser les Français sur l'espoir, l'effort, la justice et la fierté nationale. Mais, pour tenir ce langage, il faut faire de la politique* (applaudissements de la majorité). *S'il n'y avait pas de politique il n'y aurait pas de nation ; sans hommes politiques il n'y aurait ni démocratie ni gouvernement* (applaudissements de la majorité).

Il évoque l'attitude du général de Gaulle qui, *« estimant que l'intérêt de la nation était de gagner les élections, a fait ce qu'il fallait pour qu'elles fussent gagnées »* (vifs applaudissements de la majorité).

Puis M. Debré conclut : *« Vous avez raison de faire appel à l'union de la majorité. Face aux signataires du programme commun les formations qui la composent sont embarquées sur le même navire. Encore faut-il que ce navire soit conduit. La majorité ne doutera plus d'elle-même dès l'instant où elle ne doutera plus de son commandement. Aux élections municipales elle a été unie. Elle le serait encore si le gouvernement la menait au combat au lieu de brouiller les cartes et d'embrouiller les esprits* (applaudissements du R.P.R.). *Ce débat est terminé avant même d'être achevé ; c'est qu'il n'a pas été ce qu'il aurait dû être. Tirez-en les conclusions que vous voudrez* (applaudissements prolongés de la majorité). » « *Sachez,* ajoute-t-il, *qu'un grand nombre d'entre nous attend une volonté politique de vaincre. Cette volonté ne pourra animer l'esprit de la troupe que si elle inspire d'abord l'esprit de ses chefs et éclaire leur action. »*

M. BAILLOT (P.C., Paris) évoque successivement la situation économique difficile de la sidérurgie, de la machine-outil, de la mécanique, du textile, des chantiers navals, du bâtiment et des travaux publics, de l'informatique et de l'aéronautique. Il estime, sur ce dernier point, *« inadmissible de présenter l'achat des Boeing comme la seule solution pour remplacer les Caravelle d'Air France »*. Et il conclut : *« Une autre politique industrielle et énergétique est possible, qui garantirait l'indépendance de notre pays sans pour autant le confiner dans le repliement. Elle est définie dans le programme commun. »*

M. DUBEDOUT (P.S., Isère) observe : *« M. Debré a dit que vous étiez un premier ministre en sursis : j'ai l'impression que ce sursis est expiré, après avoir constaté avec surprise, que les républicains indépendants manifestent autant d'enthousiasme que le R.P.R. pour les propos de M. Debré. Ce débat montre en tout cas à quel point il est facile, sous la Ve République, de se refaire une virginité. Lorsque vous avez été appelé pour éteindre l'incendie, il semblait que vous succédiez à M. Chirac. Voilà maintenant que c'est M. Chirac qui, par Debré interposé, mène le grand débat politique. »* Pour terminer, il s'étonne que rien n'ait été dit sur les problèmes du cadre de vie. Il conclut : *« La crise de l'énergie rend urgent un plan cohérent d'adaptation de notre société à une autre croissance, celle de la qualité de la vie. »*



(Dessin de PLANTU.)

M. SOUSTELLE (réf.) : il faut que le pouvoir gouverne

M. SOUSTELLE (réf., Rhône) regrette que *« ce grave débat se poursuive alors que les caciques syndicaux organisent des grèves pour paralyser le pays et faire pression sur la représentation nationale.* Après avoir approuvé les propositions annoncées dans le domaine économique, il déclare : *« Politiquement, une des actions les plus importantes que nous ayons à mener, tous ensemble, est de faire la critique du programme commun, d'en montrer les faiblesses, les fausses naïvetés, les impostures, le vide. L'arrivée au pouvoir des tenants du programme commun,* affirme-t-il, *ce serait la perte des libertés, la rupture avec le monde extérieur. »*

M. Soustelle conclut : *« Pour rétablir le courant de la confiance entre le gouvernement et le pays, il faut que le pouvoir gouverne, qu'il n'admette pas comme inéluctable le succès de l'union de la gauche et ne considère pas qu'un compromis avec ses tenants serait possible. (...) Il importe également d'en finir avec les guérillas au sein de la majorité. »*

« Décidément, déclare M. GAU (P.S., Isère), *l'imagination n'est pas au pouvoir et les principales mesures annoncées hier n'ont suscité que scepticisme et désenchantement. »* Evoquant les mesures de solidarité en faveur des familles et des personnes âgées, il regrette que les handicapés en aient été exclus. Puis il rappelle le retard accumulé par les prestations sociales, chiffrant à 35 % la revalorisation qui s'impose. *« Les mesures envisagées paraissent donc dérisoires »*, affirme le député, qui déplore le retard pris dans la mise en œuvre du complément familial. Quant aux personnes âgées, *« comment peuvent-elles vivre, en 1977, avec 800 F par mois »* ?

Puis il souligne *« le refus des gouvernements de droite d'accorder à la justice sociale, à la lutte contre les inégalités, une véritable priorité. »* Il observe : *« La bourgeoisie avait autrefois ses bonnes œuvres. Vous avez encore vos pauvres. Pour nous, une telle politique n'est pas acceptable. Le dynamisme économique et la juste répartition des revenus sont conciliables. »* Pour terminer, il réclame, une nouvelle fois, un large débat sur la sécurité sociale *« à la défense de laquelle le parti socialiste est associé »*.

Intervenant dans la discussion, M. BARRE précise que la Sécurité sociale a bénéficié, à la fin de 1976, de rentrées importantes (3 milliards) qui ont permis d'assurer pour un temps l'équilibre. Il affirme : *« Nous ferons ce qu'il faut pour maintenir la Sécurité sociale, que vous risqueriez de mettre à mal. »* Il indique : *« Si besoin est d'un débat, nous le ferons. Nous aviserons en temps opportun. »*

Le débat se poursuit en séance de nuit sous la présidence de Mme FRITSCH (réf.).

M. ROYER N.I., Indre-et-Loire) propose d'ouvrir la fonction publique à tous les chômeurs de moins de vingt-cinq ans. *« N'oublions jamais,* déclare-t-il, *que dans l'histoire les grandes crises du chômage ont coïncidé avec les grandes crises politiques et avec l'avènement du fascisme. »* Le maire de Tours demande que *« les investissements publics prennent plus largement le relais des investissements privés »* et que certaines industries, dont la sidérurgie, soient protégées de la concurrence étrangère.

M. BENOIST (P.S., Nièvre) estime que M. Barre a fait *« deux omissions graves »* : d'une part, les rapatriés, les handicapés et les anciens combattants, que le premier ministre, selon le dé-

Le commissariat général au Plan étudie une réforme de l'assiette des cotisations sociales

La commission sénatoriale des finances a entendu, mercredi 27 avril, un exposé de Mme SIMONE VEIL, ministre de la santé, sur les aspects financiers de la Sécurité sociale dont la masse des dépenses correspond, a-t-elle rappelé, à celle du budget de l'Etat. Plus de 90 % de ces dépenses sont couvertes par des cotisations assises sur des revenus professionnels.

« Le gouvernement a notamment pour objectif, a précisé Mme Veil, *de maîtriser la croissance des dépenses de santé, en agissant sur l'offre de soins par une adaptation aux besoins réels des équipements hospitaliers publics et privés et par un contrôle plus efficace des organismes et des prescripteurs de soins. »*

Il étudie aussi deux autres questions : la prise en charge directe par les organismes d'assurance automobile des dépenses de soins occasionnées par les accidents corporels de la circulation et une limitation de l'absentéisme au travail. Enfin, le gouvernement a confié au commissariat général du Plan une étude sur une éventuelle réforme de l'assiette des cotisations sociales dans les différents secteurs économiques.

Répondant aux questions qui lui étaient posées, en particulier par le président de la commission, M. EDOUARD BONNEFOUS (gauche démocratique), par son rapporteur général M. MAURICE BLIN (Union centriste) et par le rapporteur du groupe de travail sur la sécurité sociale, M. MARCEL FORTIER (R.P.R.), le ministre a fourni les précisions suivantes :

● L'institution d'un « dossier médical » pour les assurés rencontre certaines objections, formulées notamment par les praticiens.

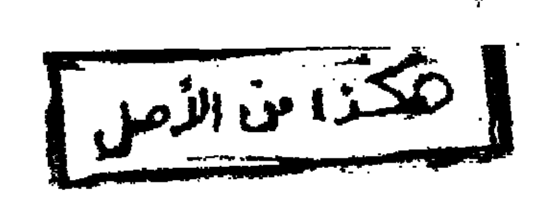
● Les mutuelles assumeront sans doute les frais de « forfait journalier » à l'hôpital ; mais ce *« forfait » n'a pas été imposé pour* limiter les dépenses, mais afin de réduire le coût, parfois excessif pour certains malades, de la part des frais actuellement mis à leur charge.

● La vétusté de quelques hôpitaux implique un effort d'équipement au cours des prochaines années.

● L'augmentation future de l'effectif des médecins risque de conduire à une augmentation des dépenses d'assurance-maladie.

● Se référant à la réflexion faite sur le coût élevé des soins aux handicapés, Mme Veil a indiqué qu'à son sens il s'agissait d'un choix de société.





SUR LE PROGRAMME D'ACTION DU GOUVERNEMENT

dès l'instant où elle ne doutera plus de son commandement

l'ancien premier ministre. Il ne le pense pas. Mais, homme politique, embarqué sur le même bateau, pouvait-il tenir un autre langage ? Il a, lui, Michel Debré, la volonté politique de vaincre. Mais il n'en a pas les moyens. Aussi a-t-il semblé, mercredi au Palais-Bourbon, rédiger l'épitaphe d'un *pouvoir défunt* : « *Il n'a pas été ce qu'il aurait dû être.* »

Ce qu'il veut, ce qu'il est, M. Barre aura encore une fois l'occasion de le dire, jeudi, aux députés. La veille, ainsi que l'a observé M. Paul Duraffour (rad. g.), il a, tel un saint Sébastien percé de flèches, mais impavide et serein, subi le martyre du plus habile et talentueux tireur *de la majorité*.

PATRICK FRANCÈS.

puté, a « *négligés* » ; d'autre part, « *la vie quotidienne des citoyens dans les communes* ». M. Benoist se prononce contre la tutelle des préfets, qu'il déclare « *insupportable* ». Il déplore que les dispositions annoncées par le premier ministre n'aient comporté aucune mesure en faveur des collectivités locales.

M. RIGOUT (P.C., Haute-Vienne) ouvre quelques dossiers agricoles *pour souligner* la gravité de la situation dans ce secteur d'activité. D'abord, celui des calamités naturelles : il souhaite que soit mis sur pied un véritable fonds de garantie des prix et du revenu. Il *ouvre ensuite le dossier* de l'Europe pour dénoncer la domination du capital nord-*américain, dont l'ambition* est, selon lui, « *de s'assurer la maîtrise absolue du marché agricole mondial* ».

M. ROHEL (R.I., Finistère) se déclare convaincu de la justesse de l'action menée par le gouvernement, mais regrette que « *le courage dont le premier ministre a fait preuve ne l'ait pas conduit à un effort plus radical en faveur de la famille* ».

M. Pierre JOXE (P.S., Saône-et-Loire), après avoir relevé le silence du premier ministre « *sur plusieurs aspects importants de la politique étrangère de la France* », dénonce, dans les mesures annoncées, un « *saupoudrage à court terme* ». « *Les exonérations de cotisations sociales patronales jusqu'en juillet 1978*, affirme-t-il, *c'est la politique de l'indice, c'est la recherche d'un camouflage pour la prochaine rentrée.* » Le député énumère ensuite les mesures annoncées par le premier ministre et s'arrête en particulier sur celle qui concerne les travailleurs immigrés, dont il estime « *qu'elle porte en elle le risque de réactions racistes, autorisera les pires fraudes et sera contestée par des gouvernements amis* ». Revenant sur le chômage, le député socialiste déclare : « *On dit : à qui profite le crime ? J'interroge : à qui profite le chômage ? Nul ne répondra* « *à personne* », *car nous avons tous présents à l'esprit des exemples concrets, des cas précis récents où les intérêts au capitalisme ont triomphé avec l'appui du chômage, de sa présence ou de sa menace* ». Il prend ensuite la défense du programme commun face aux « *critiques caricaturales* » qui lui ont été adressées. « *Comme en 1936*, déclare-t-il, *comme chaque fois qu'une victoire des travailleurs se dessine, la classe dirigeante le présente comme suicidaire pour la nation.* »

Pour M. ACHILLE-FOULD (app. réf., Gironde) : « *Le combat entre les deux camps que sont majorité et opposition cède souvent le pas à la guerre des clans au sein de la majorité elle-même. Nos querelles sont dérisoires et jugées comme telles par ce pays qui nous regarde.* » Aussi l'ancien secrétaire d'Etat estime-t-il nécessaire « *d'organiser dans le pluralisme notre diversité, au lieu de l'affronter et de la subir* ». Mais il faut aussi « *solliciter la confiance des Français à travers un mode de scrutin qu'ils connaissent et qu'ils apprécient* ».

M. ALAIN VIVIEN (P.S., Seine-et-Marne) regrette que les mesures annoncées par le premier ministre ne tiennent pas compte de l'outre-mer et dénonce les difficultés qui entravent les investissements dans les DOM et les TOM.

M. RALITE (P.C., Seine-Saint-Denis) *ironise sur le* « *séminaire* » qui a réuni le gouvernement à Rambouillet les 15 et 16 avril, puis *conclut par une citation du général de Gaulle* : « *Quand une situation est grave, il faut prendre des décisions, et pour cela regarder vers les sommets. Là, au moins, il n'y a pas d'encombrement.* » « *C'est ce que nous faisons*, ajoute M. Ralite. *Vous, non, et cela explique que vos propos d'hier aient tant manqué de taille.* »

M. DURAFFOUR (rad. de gauche, Saône-et-Loire) évoque les difficultés de l'artisanat et du commerce.

M. COMMENAY (app. réf., Landes) regrette l'absence dans le plan du gouvernement de « *fortifiants à forte dose* » pour les familles.

M. CHEVENEMENT (P.S., Territoire de Belfort) qualifie les mesures annoncées d'« *habit d'Arlequin* » et affirme qu'elles ne s'inscrivent « *dans aucun grand dessein* ». Le député ajoute : « *Le président Pompidou parlait d'industrialisation. Celle-ci est aujourd'hui en panne. L'industrialisation en profondeur de notre pays est en retard.* »

Evoquant l'archaïsme des structures économiques françaises, M. Chevènement déclare : « *Tandis que s'étiole le tissu industriel ancien de la France, notre pays se révèle incapable de mener à bien, dans les secteurs de pointe, les grands programmes de l'ère gaulliste. Nous cherchons à composer avec le géant américain et les opérations de restructuration, encouragées par les pouvoirs publics, sont les chevaux de Troie de la pénétration étrangère. La concentration, aujourd'hui, s'opère au profit des multinationales. Le libéralisme, c'est le démantèlement de l'industrie française, et vous tenez les cordons du poêle* », conclut-il à l'adresse de M. Barre.

M. ZELLER (N.I., Bas-Rhin) reconnaît l'efficacité des mesures destinées à réduire le chômage, mais il regrette que le mot de réforme ne soit pas apparu une seule fois dans le discours du premier ministre. Il relève, dans la politique exposée, « *un certain aspect d'improvisation pré et post-électorale* ».

M. FRANCESCHI (P.S., Val-de-Marne) estime qu'aucune des dispositions prévues n'est de nature à satisfaire les personnes âgées. Il déclare notamment : « *Il n'est pas possible de traiter différemment les vieux travailleurs selon qu'ils sont nés avant ou après le 1er janvier 1907. Vous semblez également ignorer le problème réel de la situation des retraités à l'égard de la fiscalité.* » Et il conclut en accusant le gouvernement de « *se servir des personnes âgées comme d'un levier sentimental, tout en leur accordant trop peu* ».

M. COMBRISSON (P.C., Essonne) affirme : « *La limitation de l'évolution des salaires est la pièce maîtresse de ce que vous appelez l'exercice de la solidarité nationale.* » Puis il met en doute le bilan favorable du commerce extérieur présenté par M. Barre : « *L'Etat s'endette, le franc se déprécie, les capitaux s'expatrient, la structure des échanges se détériore. Comment croire, dans ces conditions, à une diminution durable du déficit du commerce extérieur ?* »

M. GANTIER (R.I., Paris) estime que « *les mesures de solidarité peuvent être considérées comme des mesures de relance* », mais qu'elles « *semblent bien timides* ». Quant à la relance de l'investissement privé, « *l'effort*, dit-il, *ne représente que 3,4 % des dépenses en capital des services civils prévus par le budget de 1977, ce qui est bien modeste, d'autant plus que le progrès de l'investissement privé reste limité : on devrait tout juste rattraper en 1977 le niveau de 1973. Dans ce domaine également, on aurait pu s'attendre à plus d'imagination.* »

M. Gantier se prononce pour l'indexation de l'emprunt annoncé par le premier ministre.

M. JOSSELIN (P.S., Côtes-du-Nord) estime que les ressources locales doivent être mieux utilisées. Il conclut par une allusion au discours de M. Debré. « *Les électeurs*, dit-il, *sauront bien qu'entre ceux, sur les bancs de la majorité, qui disent faire de la politique, et ceux qui sont censés ne pas en faire, il y a cependant un point commun : ils ont fait longtemps, et encore maintenant, la même politique.* »

M. DOUSSET (App. R.I., Eure-et-Loir) estime qu'il « *a manqué à la majorité, peut-être à cause de sa stabilité, peut-être par manque d'ambition, la volonté de faire aboutir un modèle de société précis, capable de recueillir l'assentiment du plus grand nombre.* »

La séance est levée le jeudi 28 avril à 1 h. 25.

Le malaise

(Suite de la première page.)

L'ancien premier ministre agit-il une fois de plus en « enfant terrible » du gaullisme, *incontrôlable* et isolé ? Il ne semble plus que ce soit le cas puisque mercredi soir, sur les antennes de FR 3, M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., a fait une analyse identique à la sienne : « *Le combat*, a-t-il dit, *est accessoirement économique et fondamentalement politique.* » Dans le même moment, M. Jérôme Monod, secrétaire général du même R.P.R., estimait sur els ondes d'Europe 1 : « *Si le débat permet de se mettre d'accord sur la nécessité de faire de la politique, de créer le sursaut de mobilisation pour la bataille politique, je crois que ce débat n'aura pas été vain.* » Ce débat demeure en tout cas bien délicat pour M. Barre, invité par MM. Debré, Guéna et Monod, à faire de la politique alors que, samedi dernier, M. Labbé l'avait supplié d'en faire le moins possible. Alors que, de 1958 à 1976, le parti majoritaire de la majorité avait été aux ordres de l'Elysée et de l'hôtel Matignon, le premier *ministre, de 1977, semble* être un jouet entre les mains de ce même parti qui lui enjoint de changer à la fois de perspectives, et de langage, et l'invite non seulement à se défendre lui-même, mais à prendre la défense du chef de l'Etat.

Le retournement de situation est *total* et *impressionnant* et s'opère dans une telle confusion que l'on se pose partout désormais la même question : comment *feront-* « *ils* » pour durer dix mois encore ?

RAYMOND BARRILLON.

Après la « communication » de M. Barre

LE PARTI RADICAL « NE SAURAIT CAUTIONNER CETTE CARENCE »

Le parti radical, que préside M. Gabriel Péronnet, a publié mercredi 27 avril une déclaration dans laquelle il estime que les mesures économiques et sociales présentées la veille à l'Assemblée nationale par M. Barre, « *pour utiles qu'elles soient, demeurent mineures et ponctuelles* ». Le parti radical, « *ne pouvant y voir la grande politique annoncée, et que le pays attend, ne saurait cautionner cette carence* ».

● *Le Centre indépendant* (majorité présidentielle) : « *Les efforts du premier ministre pour redresser l'économie et résorber le chômage vont dans le sens que le pays attend. (...) Le R.P.R. porte la lourde responsabilité d'ajouter une crise politique à la crise socio-économique dont le pays a du mal à se relever : il joue le vilain jeu des partis, et mise sur la stratégie de la peur après l'échec du plan Barre qu'il entend provoquer. Il faut dire que ceux qui envisageaient contre le mouvement gaulliste un rééquilibrage de la majorité furent les premiers à jouer ce jeu. Nous sommes en pleine IVe République.* »

● *M. Jacques Pelletier*, sénateur (gauche démocratique) de l'Aisne : « *Après une préparation psychologique qui laissait augurer de profondes réformes structurelles, l'énoncé du nouveau plan suscite une grande déception. (...) Ce n'est pas avec un tel catalogue électoral que le gouvernement retrouvera la confiance du pays.* »

● *M. Eric Hintermann*, secrétaire général de la Fédération des socialistes démocrates : « *Le deuxième plan Barre n'est pas un plan, ni un programme de réformes des structures de l'économie, encore moins un projet de société. Il s'agit d'un ensemble de mesures sectorielles positives mais limitées, dans la mesure où elles ne s'attaquent pas aux causes de la crise économique, seulement à ses conséquences. De son côté, l'alliance socialiste - communiste reste enfermée dans son programme d'étatisation de l'industrie, qui aurait pour résultat d'ajouter une crise économique à la récession actuelle. La troisième voie, socialiste-démocrate, est plus nécessaire que jamais entre le libéralisme et le programme commun, qui isolerait la France et ruinerait son économie.* »

● *L'Union des cadres et techniciens* « *estime que le champ d'application très restreint des mesures pour l'emploi n'est pas propre à répondre à l'ampleur du problème posé et n'assure pas, à court terme, une meilleure répartition des emplois entre les actifs, comme l'aurait fait une pénalisation des heures supplémentaires* ».

● *L'Union nationale des associations familiales* (UNAF) : « *certains éléments* » du dispositif gouvernemental « *répondent pour partie à l'inquiétude des parents* ». Constatant que la majoration des allocations familiales est supérieure à la hausse des prix, l'UNAF demande « *quelle serait la signification durable de cette mesure si les familles devaient encore attendre un an la prochaine augmentation* ». Seules deux majorations annuelles, comme pour les prestations vieillesse, répondraient à ce souci

● *Les Associations familiales catholiques* « *sont déçues de la déclaration gouvernementale, car elles attendaient du gouvernement la mise en œuvre, dès 1977, de la politique familiales globale, si souvent promise, et du statut social de la mère. C'est un programme bien modeste en face des mesures de salut public qu'il y avait à prendre pour les familles* ».

● *L'Union des femmes françaises* « *dénonce l'insuffisance des mesures, face aux difficultés actuelles des familles dues à la hausse constante des prix, au chômage. (...) Pour une amélioration imédiate des conditions de vie des familles, l'U.F.F. appelle les femmes à agir pour obtenir une augmentation de 50 % des allocations familiales et leur attribution dès le premier enfant* ».

CORRESPONDANCE

Dépôt de bilan

L'écrivain algérien Driss Chraïbi nous écrit :

J'ai été très sensible aux récentes déclarations de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat. L'artisan que je suis dépose son bilan : c'est vrai, quoi ! le milieu de l'édition est un des secteurs où sévit le plus de chômage. J'ôte le pain de la bouche à un confrère en puissance, à un écrivain français que, malgré moi, je condamne au chômage. Qui plus est, je lui vole sa langue ! Ce n'est pas juste. En tant que travailleur *immigré*, je pourrais sans doute aller écrire ailleurs, dans une autre langue. *J'ai fait ma valise.* J'attends le petit pécule proposé par M. le ministre.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Chaban-Delmas : à Bordeaux, l'esprit de la loi sur les communautés urbaines est trahi

Mercredi 27 avril, à l'Assemblée nationale, lors des questions au gouvernement, M. CHABAN-DELMAS, député R.P.R. de la Gironde, maire de Bordeaux, évoque le problème de la répartition des sièges au conseil de la communauté urbaine de Bordeaux (*le Monde* du 28 avril). Il déclare : « *Ma ville est menacée d'un mauvais coup. Je voudrais appeler votre attention sur les conséquences de la loi du 31 décembre 1966, laquelle est interprétée abusivement. Cette loi, nous l'avons scrupuleusement appliquée en 1967 et en 1971, dans sa lettre et dans son esprit, en vue d'adapter la représentation des communes à l'évolution démographique. Aujourd'hui, à la suite des élections municipales, les municipalités de gauche veulent revenir sur l'accord ancien. C'est leur droit. Mais elles veulent en profiter pour écraser Bordeaux, qui a eu dix-huit postes sur soixante-dix alors qu'elle compte 40 % de la population en cause et fournit 60 % des recettes. Voilà comment on trahit l'esprit de la loi (...) Ce mauvais coup est d'autant plus surprenant qu'il ne ressemble pas aux hommes avec qui, depuis dix ans, j'ai administré la communauté. Ils n'ont pas changé, il faut donc qu'ils aient agi sous la pression, la menace. Quoi qu'il en soit, je déclare solennellement que je ne laisserai pas asservir la ville dont j'ai la responsabilité. Etant en état de légitime défense, j'emploierai tous les moyens, à commencer par la procédure, pour empêcher un abus de pouvoir.* »

S'adressant au ministre de l'Intérieur, il demande : « *Avez-vous la volonté de proposer une modification de la loi ? Laisserez-vous, plus de trente-cinq ans après son maire, Bordeaux prendre le maquis ?*

M. BONNET, ministre de l'intérieur, répond : « *Selon la loi, la répartition entre les communes des sièges au conseil de communauté s'effectue par accord entre les conseils municipaux. A défaut d'accord, la répartition se fait à la représentation proportionnelle. L'accord est entériné par arrêté du préfet, qui doit constater que les conditions sont réunies et le rendre définitif. Il va de soi que l'accord doit respecter, au-delà de la lettre, l'esprit de la loi, et tenir compte de l'importance de la population de chaque commune. S'il s'en écarte au point de ne pas garantir le bon fonctionnement de la Communauté, le devoir du préfet serait, dans l'intérêt de l'institution, de ne pas l'accepter et de faire procéder, sous réserve de l'appréciation souveraine de la juridiction compétente, à une répartition à la proportionnelle.* »

« *C'est une extension de l'article 16 !* », s'exclame M. BOULLOCHE, député socialiste du Doubs.

L'attentat contre la Bourse du travail de Grenoble

Mercredi 27 avril, à l'Assemblée nationale, lors des questions au gouvernement, *M. DUBEDOUT* (P.S., Isère) évoque l'attentat à la bombe contre la bourse du *travail de Grenoble et déclare* : « *Les violences témoignent d'un dérèglement des esprits que certains, à la veille des échéances électorales, encouragent. Afin de ramener le calme, pouvez-vous intervenir auprès des responsables politiques de la majorité ? Pouvez-vous intervenir auprès de ceux qui jettent de l'huile sur le feu en présentant comme un drame national une alternance au pouvoir, normale dans une démocratie ? Accepterez-vous que le gouvernement prenne en charge la remise en état des locaux ?* »

M. BONNET, ministre de l'intérieur, répond : « *L'émotion des milieux grenoblois est partagée par le gouvernement et par la majorité tout entière. Les violences que vous qualifiez de stupides, le gouvernement les tient pour criminelles. L'enquête judiciaire est en cours et j'ai donné des instructions afin que soient retrouvés, dans les plus brefs délais, les auteurs de ces agissements intolérables. Des mesures de précaution ont d'autre part été prises. Toute violence, d'où qu'elle vienne, se heurtera à la détermination du gouvernement, et singulièrement du ministre de l'intérieur.* »

M. MAISONNAT (P.C., Isère), qui intervient sur le même sujet, déclare : « *Les sièges d'organisations démocratiques font l'objet d'attaques sans que les coupables soient recherchés. Il est vrai que ces attentats servent la propagande du gouvernement, qui cherche à semer la peur dans la population. Quelles dispositions comptez-vous prendre pour que cessent les complicités et les protections dont bénéficient des officines spécialisées dans la provocation ?* »

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR « *récuse les termes de complicité et de protection* », puis confirme que « *des directives formelles ont été données à la police pour rechercher et retrouver les auteurs des attentats dans l'espoir qu'ils seront, par la suite, sévèrement châtiés par la justice* ».

EN BREF

● *La commission des finances de l'Assemblée nationale*, réunie le mercredi 27 avril, a renoncé à introduire dans la législation pénale des sanctions contre la discrimination raciale en matière de commerce extérieur. Ces sanctions, qui visaient en particulier l'attitude de certains Etats arabes à l'égard d'entreprises entretenant des relations avec Israël ou comptant des israélites parmi leurs dirigeants, faisaient l'objet d'un article ajouté par l'Assemblée, à la demande de MM. Krieg (R.P.R.) et Jean-Pierre Cot (P.S.), à un projet de loi portant diverses dispositions financières (*le Monde* du 2 décembre 1976). La commission s'étant ralliée, par 9 voix contre 5 (quatre commissaires s'étant abstenus) à l'avis du Sénat, qui avait supprimé cet article (*le Monde* du 15 avril).

La commission a, d'autre part, désigné M. Pierre Baudis, député (app. R.I.) de la Haute-Garonne et maire de Toulouse, comme candidat à la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations.

● *Le groupe communiste de l'Assemblée nationale* affirme, dans une déclaration remise à la presse mercredi 27 avril, que le cumul, par M. Jacques Chirac, des mandats de président du conseil général de la Corrèze et de président du Conseil de Paris « *est contraire à la légalité républicaine* ». Les députés communistes précisent : « *Des recours devant les tribunaux administratifs de Limoges et de Paris sont en cours. Il est donc inadmissible que le ministre de l'intérieur, en développant l'interprétation gouvernementale des textes législatifs, tente de faire pression sur le fonctionnement normal de la justice.* »

● *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, a remis, mercredi 27 avril, la médaille d'or de la Ville de Paris à M. Jean Taulelle, ancien *préfet de Paris. M. Chirac a fait* l'éloge du dernier préfet « *consulaire* » de la capitale en ces *termes* : « *J'ai eu l'occasion d'apprécier en vous deux traits de caractère : celui du courage et celui du cœur.* »

● *Le Conseil de Paris* se réunira, lundi 2 mai, en conseil municipal. L'ordre du jour sera le suivant : désignation de représentants de la ville dans un certain nombre d'organes administratifs ; examen du règlement intérieur des commissions d'arrondissement ; examen de divers projets de délibération.

● *M. Gérard Alezard*, secrétaire général de l'union départementale C.G.T. de Paris, a publié, mardi 26 avril, une protestation contre la façon dont M. Chirac a établi la composition des commissions d'arrondissement dans la capitale (*le Monde* du 27 avril). Il estime que le maire de Paris « *a imposé une procédure antidémocratique pour choisir ceux qu'il veut avoir comme interlocuteurs, avec une liste truffée de personnalités entièrement dévouées à la majorité* ».

● *Au R.P.R., cinquante-six secrétaires départementaux* viennent d'être nommés pour un mandat de deux ans par M. Jérôme Monod, secrétaire général du mouvement. Cinquante et un sont reconduits dans leurs fonctions et cinq sont nouveaux. Ce sont : MM. Jean-Michel de Cazenove (Landes), Guy Vissac (Haute-Loire), Jean-Claude Casse (Lot-et-Garonne), Bernard Bailly (Saône-et-Loire) et Michel Aujard (Seine-et-Marne).

● *M. Jacques Bellin* (C.D.S.), conseiller municipal depuis 1971, a été élu, mercredi 27 avril, maire de Locminé (Morbihan) en remplacement de l'abbé Hervé Laudrin, député R.P.R., décédé le 20 mars dernier.

● *A Bourges, un incident* a marqué, mercredi 27 avril, la session du conseil général du Cher. M. Rimbault, maire de Bourges, et M. Micourant, maire de Vierzon, *tous deux conseillers généraux* communistes, ont demandé après l'allocution d'ouverture du *président*, M. Charles Durand, sénateur républicain indépendant et celle du préfet, à faire une déclaration sur les problèmes de l'emploi. Le président a refusé, faisant remarquer que la journée était réservée aux travaux de commission. Les conseillers généraux communistes sont alors demeurés dans la salle en compagnie de quelques dizaines d'ouvriers en grève de la Fonderie aciers spéciaux et réfractaires et ont lu une *motion sur l'emploi* qu'ils ont ensuite remise au préfet.



PRESSE

BELGRADE : les moyens d'information et la mise en œuvre de l'acte final de la conférence d'Helsinki

De notre correspondant

Belgrade. — A l'initiative de l'Union des journalistes yougoslaves et du Club européen des journalistes, quatre-vingt-dix représentants de la presse d'Europe, des Etats-Unis et du Canada ont étudié, les 25 et 26 avril, à Belgrade, « le rôle de la presse, de la radiodiffusion et de la télévision dans la mise en œuvre de l'acte final de la conférence d'Helsinki ». Cette réunion peut être considérée comme un prélude à la conférence de Belgrade qui doit commencer ses travaux le 15 juin.

Elle a été ouverte par M. Mitja Gorjup, président de l'Union des journalistes yougoslaves, qui a réaffirmé l'opposition de son pays au fait que la détente est limitée aux deux blocs qui divisent l'Europe. Pour éviter ce danger, la presse devrait, selon lui, créer une atmosphère favorable à une évolution positive de la sécurité et de la coopération pour enrayer les polémiques et les controverses, *« car, même si certains points de controverse sont importants, aucun d'eux ne peut prévaloir sur l'ensemble du document d'Helsinki »*.

Succédant à M. Gorjup, Jean Schwoebel *(le Monde)* a présenté aux congressistes le Club européen des journalistes, qu'il préside et qui s'est constitué à Paris en décembre. Il a rappelé que ce club, qui réunit un spécialiste des affaires étrangères, et bientôt trois, de la plupart des pays signataires de l'acte final d'Helsinki, vise essentiellement à créer entre ses membres un climat d'amitié tel qu'il leur permette de mieux se comprendre et de lutter en commun contre les méfiances profondes qui dominent les relations étatiques intereuropéennes et qui rendent si malaisé le renforcement de la détente. Aux termes de ses statuts, a-t-il ajouté, le Club européen des journalistes a essentiellement pour but d'offrir à ses membres la possibilité :

— D'améliorer la connaissance des dispositions contenues dans l'acte final d'Helsinki ;

— De faire connaître et soutenir les initiatives qui visent à démocratiser et à améliorer les rapports intereuropéens ;

— De contribuer à ce que l'Europe d'Helsinki, qui est l'Europe des pays industrialisés du Nord et de l'Est, s'ouvre largement sur le tiers-monde en acceptant de participer à l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial.

Une cinquantaine d'orateurs ont pris la parole au cours des deux jours de débats. Aussi bien ceux de l'Est que ceux de l'Ouest se sont déclarés en faveur de la poursuite de la détente et de sa consolidation. Aucun n'a mis en cause le document final d'Helsinki, bien que les journalistes de l'Est se soient penchés sur ses aspects sociaux et économiques, et ceux de l'Ouest sur la nécessité d'un plus grand respect des droits de l'homme et l'entière liberté de la presse.

Les reproches que les uns et les autres se sont adressés l'ont été en termes courtois. Néanmoins des étincelles ont jailli à plusieurs reprises. M. Getler, du *Washington Post*, fut dur à l'égard du système soviétique et tchécoslovaque qui « maltraite » les correspondants étrangers. Le représentant de la *Pravda*, M. Ratiani, dans une intervention très politique, a fait état du danger que constituerait l'évolution du Parlement européen vers une structure supranationale et a demandé qu'un terme soit mis à « l'hystérie » de certains journaux occidentaux qui *« annoncent le danger d'une prétendue attaque soviétique »*.

Plusieurs orateurs ayant critiqué le comportement des autorités tchécoslovaques, le représentant de *Rude Pravo*, de Prague, M. Kubin, a exprimé son *« indignation »* devant les *« désinformations »* propagées en Occident contre son pays. Les journalistes étrangers, a-t-il dit notamment, recherchent des contacts avec des *« groupuscules qui ne représentent rien, au lieu de s'adresser aux sources sérieuses d'information qui sont à leur disposition »*.

Il y eut ainsi une passe d'armes entre les journalistes de Chypre et de Turquie sur les origines des événements tragiques survenus dans l'île. Les deux parties ont toutefois exprimé le vœu de voir ce vaste problème réglé le plus tôt possible.

Bien que les débats n'aient pas revêtu, dans leur ensemble, un caractère politique, les participants n'ont pu se mettre d'accord sur un communiqué exprimant leur souhait que la prochaine conférence de Belgrade renforce la détente et la coopération entre eux dans tous les domaines. Plusieurs d'entre eux, généralement des Occidentaux, ont estimé, en effet, qu'une telle prise de position était de nature politique et n'entrait pas dans leur mission. Néanmoins ils se sont félicités des messages qui leur ont été adressés par les présidents Tito et Kekkonen, ainsi que par le secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim.

PAUL YANKOVITCH.

NOUVELLES PROTESTATIONS CONTRE LE RÉGIME FISCAL DES PÉRIODIQUES POLITIQUES

Le Syndicat de la presse politique exprime dans un communiqué *« sa déception et son étonnement »* à la suite des déclarations à l'Assemblée nationale de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, relatives au régime fiscal des périodiques politiques.

MM. Claude Perdriel, président, Raymond Bourgine et Olivier Chevrillon, vice-présidents de ce syndicat et signataires de ce texte, précisent que *« si les pouvoirs publics ne révisent pas leur attitude, comme l'a demandé M. Vivien, qui a invité le gouvernement à tenir ses engagements dès la présente session parlementaire, le Syndicat de la presse politique sera fondé à penser que, dès l'origine, les déclarations solennelles du gouvernement manquaient de sincérité ou de sérieux »*.

Le Syndicat de la presse politique rappelle que les deux conditions posées lors de la précédente session parlementaire par M. Poncelet à l'examen favorable par le gouvernement de l'assimilation des périodiques politiques aux quotidiens, en ce qui concerne le taux de la T.V.A., ont été réunies. *« La Fédération de la presse s'est prononcée pour l'assimilation aux quotidiens des périodiques politiques et elle a rédigé un projet de taxe définissant précisément les périodiques politiques, qui a été remis au cabinet du premier ministre par les représentants qu'elle avait mandatés à cet effet. »*

LONDRES : les pourparlers pour la vente de l'« Evening Standard » traduisent les difficultés de l'« empire » Beaverbrook

La fusion probable cette semaine des deux journaux du soir londoniens, l'« Evening Standard » et l'« Evening News », a provoqué, le 27 avril, de vifs remous dans Fleet Street.

La majorité des journalistes de l'« Evening News » ont cessé le travail dans la matinée, mais le journal a pu sortir normalement à midi, sans photos. Les journalistes des deux quotidiens, qui affirment ne pas avoir été consultés sur cette fusion — qui pourrait être annoncée le 29 avril — par les deux groupes de presse propriétaires, Beaverbrook Newspapers (« Evening Standard ») et Associated Newspapers (« Evening News », ont menacé de se mettre en grève. La disparition de l'un des deux journaux du soir entraînera de nombreux licenciements dans les deux entreprises.

Cette fusion est la conséquence des difficultés du groupe Beaverbrook. Le tirage de son titre le plus important, le « Daily Express », connaît un déclin régulier depuis son apogée dans le courant des années 50.

De notre correspondant

Londres. — *Le soleil est en train* de se coucher sur l'« empire » établi par lord Beaverbrook, il y a plus d'un demi-siècle. En même temps, ce déclin du groupe de presse qui a dominé Fleet Street pendant si longtemps fournit une revanche — très modeste, il est vrai — à la « dynastie » rivale dont le fondateur fut lord Northcliffe.

Alfred Harmsworth — le futur lord Northcliffe — fut un véritable précurseur qui entrevit le développement de la presse populaire avant même la fin du siècle dernier. En 1894, il acheta l'*Evening News* de Londres pour la somme de 25 000 livres. Deux ans plus tard, 15 000 livres lui suffirent pour lancer le *Daily Mail*, qui allait être la clé de voûte de son entreprise de presse.

La grande bataille de Fleet Street ne s'engagea qu'en 1917, lorsque Max Aitken, un millionnaire canadien — qui deviendra lord Beaverbrook, — acheta le *Daily Express*, dont le tirage était alors de 230 000 exemplaires. Cette acquisition coûta 17 000 livres au futur « baron de la presse ». A son apogée durant les années 50, le journal allait tirer à plus de 4 millions d'exemplaires.

La légende veut que, lors de l'arrivée du très dynamique Canadien à Londres, lord Northcliffe l'ait mis en garde contre les chausse-trapes du journalisme. *« Vous perdrez,* dit-il, *tous vos millions à Fleet Street. »* La prophétie a longtemps été démentie de façon éclatante. Aujourd'hui, cependant, elle semble se vérifier, puisque le groupe Beaverbrook est en proie à des difficultés financières.

Lord Beaverbrook, qui fut l'un des amis intimes de Churchill, et qui organisa avec succès la production aéronautique de la Grande-Bretagne pendant la dernière guerre, n'aura pas vu la chute de son empire. Depuis sa mort, en 1964 le groupe est dirigé par son fils, Sir Max Aitken, âgé de soixante-huit ans, et victime tout récemment d'une attaque cardiaque.

« Faire de la propagande »

A certains égards, le déclin de l'entreprise, qui édite le *Daily Express*, le *Sunday Express* et l'*Evening Standard*, reflète l'évolution politique et sociale du pays depuis un demi-siècle. Avec un aplomb imperturbable, lord Beaverbrook a toujours affirmé qu'il ne dirigeait pas des journaux pour gagner de l'argent, mais *« pour faire de la propagande »*. Celle-ci s'est manifestée à deux niveaux : la défense vigoureuse par le *Daily Express* de la *« cause de l'empire »*, même après que celui-ci a été perdu ; l'optimisme systématique.

Si, dans sa bataille contre la dynastie Northcliffe-Harmsworth, lord Beaverbrook a pu s'enorgueillir d'être le vainqueur, ses héritiers se voient aujourd'hui acculés à une défaite humiliante. Depuis plusieurs semaines, des négociations ont été conduites secrètement en vue de la vente de *l'Evening Standard* au groupe Associated Newspapers, qui est présidé par M. Vere Harmsworth, le petit-neveu de lord Northcliffe. Depuis le début de la semaine, Fleet Street s'attend chaque jour à apprendre que l'affaire est conclue. Mais il est possible que certaines interventions extérieures viennent encore faire obstacle à cette cession.

Le gouvernement peut opposer un veto au moins provisoire en renvoyant l'affaire devant la « commission des monopoles ». Celle-ci pourrait interdire une fusion qui ne laisserait plus aux Londoniens le choix entre deux journaux du soir. D'autre part, il n'est pas entièrement exclu qu'un acheteur nouveau se mette sur les rangs pour assurer la survie de l'*Evening Standard*. La seule certitude est que le groupe Beaverbrook se voit contraint de sacrifier le *Standard* afin de s'assurer les ressources indispensables pour sauver le *Daily Express*.

Force et faiblesse du « Standard »

Depuis quelques années, le *Daily Express* a connu un déclin régulier. Au début de 1976, alors que son tirage était tombé à 2 500 000, il a tenté une renaissance en adoptant le format tabloïd, qui est désormais celui de tous les journaux populaires en Grande-Bretagne. Cette métamorphose cependant n'a pas réussi.

Les menaces qui pèsent sur le journal sont d'autant plus sérieuses que le groupe Beaverbrook, contrairement à Associated Newspapers, ne peut pas compter sur le revenu d'investissements extra-journalistiques (télévision et pétrole de la mer du Nord). Ainsi s'explique une situation tout à fait paradoxale.

Après avoir subi des pertes sensibles (jusqu'à 2 millions de livres par an), les responsables de l'*Evening Standard* affirment que l'exploitation de leur journal est redevenue satisfaisante, tandis que l'*Evening News* du groupe Harmsworth enregistre un déficit annuel de 4 millions de livres. C'est néanmoins le groupe dont fait partie l'*Evening News* qui se propose d'acquérir le *Standard.*

Du point de vue de la qualité, l'*Evening Standard* se situe bien au-dessus de l'*Evening News*. Il est vrai que le journal du soir a toujours bénéficié d'une place à part dans l'esprit de lord Beaverbrook. Il se servait du *Daily Express* et du *Standard Express* pour mener sa campagne « impériale », mais il a fait preuve de beaucoup de fantaisie dans la conduite du *Standard*. Deux de ses rédacteurs en chef ont été des socialistes convaincus, dont M. Michael Foot, actuellement lord-président du conseil dans le gouvernement de M. Callaghan.

Cette relative indépendance a permis à l'*Evening Standard* de devenir l'un des rares exemples de journaux populaires — il tire encore à plus de 400 000 exemplaires — qui puisse s'enorgueillir d'offrir les meilleures chroniques sur la vie londonienne ainsi que de remarquables pages littéraires et artistiques.

La faiblesse de l'*Evening Standard* est que non seulement les habitants de la capitale achètent beaucoup moins les journaux du soir, mais que la clientèle s'est transformée.

Aussi M. Vere Harmsworth, conscient qu'il va pouvoir mettre la main sur l'*Evening Standard*, annonce-t-il que le mariage des deux journaux du soir aboutirait à la création d'un journal entièrement nouveau qui associerait les meilleurs aspects de l'un et de l'autre. Il s'agit là toutefois d'un objectif qui ne sera pas facile à atteindre. Au surplus, bien des rumeurs suggèrent que, dans ce cas, d'autres, notamment le magnat australien Robert Murdoch, propriétaire du *Sun* et de l'hebdomadaire *News of the World*, pourrait à son tour entrer en lice et combattre le monopole dont rêve l'héritier de lord Northcliffe. La bataille ne ferait que commencer...

JEAN WETZ.

A Amiens

LES JOURNALISTES DU « COURRIER PICARD » REFUSENT LES PROPOSITIONS DE LA C.G.T.

Le nouveau conseil d'administration du *Courrier Picard* (*le Monde* du 22 avril) s'est réuni lundi 25 avril afin d'entendre les conclusions d'une première étude effectuée par son conseiller technique, M. Bulcourt, membre de la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T. Celui-ci a proposé de faire voter à bulletin secret l'ensemble du personnel sur un plan en sept points concernant les salaires, l'organisation du travail et l'implantation de matériel moderne.

A la suite de cette proposition, la section du Syndicat national des journalistes (autonome) du *Courrier Picard* a diffusé le communiqué suivant :

« Il n'est du pouvoir de personne de faire voter tout le monde. Il n'est du pouvoir de personne de faire oublier le passé et la gestion désastreuse des catégories majoritaires. Les journalistes S.N.J. disent non à une parodie de démocratie proposée par ceux qui sont toujours restés sourds à toutes les mises en garde et qui après avoir profité du système corporatiste réclament aujourd'hui l'égalité dans les sacrifices. Partout les syndicats C.G.T., quand une maison se trouve en difficulté, affirment que les salariés ne peuvent en aucun cas faire les frais de l'incurie du patronat. Nous attendons de la C.G.T. confédérale (car la C.G.T. journaliste s'est rangée du bon côté, celui des victimes) une indispensable clarification. »

Après les démissions au conseil d'administration du *Courrier Picard*, cinq postes restaient à pourvoir. Le conseil pouvait, la loi l'autorise, continuer à siéger à sept. Il pouvait aussi provoquer une nouvelle assemblée générale du personnel pour procéder à l'élection. Il a préféré une troisième solution, tout aussi légale : la cooptation. Trois membres de la C.G.T. ont ainsi été cooptés. Deux autres sièges *ont été laissés* vacants dans l'espoir qu'ils seront occupés par deux membres de la rédaction (il n'y en avait qu'un dans les précédents conseils). Cependant, ce geste apparaît aujourd'hui bien tardif aux yeux de ceux des journalistes qui refusent de cautionner les actuelles initiatives du conseil d'administration.





هكذا من الأصل

CARNET

Naissances

— Francis et Helle Amar,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Joséphine, Ryom,
à Bangkok, le 26 avril 1977.
65, avenue de Mategnin,
1217 Meyrin, Suisse.

— M. et *Mme* Guillerault - Danel sont heureux d'annoncer la naissance de leur sixième petit-enfant,
Françoise,
au foyer de Michel et Mireille Guillerault - Astier, à Grenoble le 30 mars 1977.

— M. Jean-José Marchand,
Mme Marie-Aleth Rousselot,
sont heureux de faire part de la naissance de leur petite-fille,
Jeanne,
le 24 avril 1977 à Paris.

— M. et Mme Claude Ruault et Benoît,
sont heureux d'annoncer la naissance de
Florent,
30, rue du Commandant-Bindel,
50300 Avranches.

Fiançailles

— *On nous prie d'annoncer les* fiançailles de
Mlle Véronique Chavane,
fille de M. Louis Chavane et de Mme, née Elisabeth Dehollain,
avec
M. Jean-Louis Delvaux,
fils de M. Léon Delvaux et de Mme, née Suzanne Burban.
Paris.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Marie-Thérèse de Castet la Boulbène
avec
Dominique Le Vert
qui a été célébré dans l'intimité.
65, av. Georges-Mandel, 75016 Paris.

Corinne Tanvet
et
Hervé Veyssière
sont heureux de faire part de leur mariage qui a eu lieu le 23 avril 1977 dans la plus stricte intimité.
Cette annonce tient lieu de faire-part
99, rue Lecourbe, 75015 Paris.

Décès

— *On nous prie d'annoncer* le décès de
Mme Just BERLAND,
née Marsault,
dans sa quatre-vingt-seizième année.
Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu le 26 avril, à Châlons-sur-Marne, dans l'intimité familiale.
De la part de :
Mme André Berland,
Le Docteur, Madame Arthur Grosse et leurs fils,
Le Docteur Henri Berland.
Une fidèle pensée est demandée en souvenir de son époux
M. Just Berland,
ancien *archiviste départemental* de la Marne.

— M. *Robert* Marco,
M. et *Mme François* Wormser,
Pascale et Valérie Wormser,
M. et Mme Claude Benard,
Mme Gilbert Marco,
Mme Francine Marco et ses enfants,
ont la douleur de vous faire part du décès de
Mme Andrée MARCO,
née Blum,
survenu le mardi 26 avril, à l'âge de soixante-cinq ans, après une longue maladie.
L'inhumation aura lieu le mardi 3 mai, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
6, boulevard de Courcelles,
75017 Paris.

— Lérouville (55).
Mme Reine Marguerite Mougenel,
Ses enfants et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges MOUGENEL,
chevalier de la *Légion* d'honneur,
officier de l'Instruction publique,
médaille commémorative (1939-1945),
avec barrette Extrême-Orient,
médaille
de la reconnaissance française,
Mérite Thaï,
retraité de l'enseignement
au Vietnam,
survenu le 23 avril dans sa soixante-treizième année.
Ses obsèques ont eu lieu le 26 avril en l'église Sainte-Walburge de Lérouville.

— Le docteur et Mme Robert Tixier,
Didier et Gérard Tixier,
Mme Albert Sazy,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme Auguste TIXIER,
née Marthe Chosson,
survenu à Paris le 26 avril 1977 dans sa quatre-vingt-huitième année.
On est prié d'associer à sa mémoire celle de son mari,
M. Auguste TIXIER,
grand officier de la Légion d'honneur,
inspecteur général
de la France d'outre-mer,
(C.R.)
décédé le 12 avril 1972.
Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Pierre de Montrouge (métro Alésia) le vendredi 29 avril à 10 h. 30, suivi de l'inhumation au cimetière de Bagneux-Parisien dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Le docteur et Mme R. Tixier.
Le Méridien, 17, rue Emile-Dubois,
75014 Paris.

Remerciements

— Mme Jacques Andrault,
Et ses enfants,
ont été très émus par la sympathie que leur ont témoignée leurs amis. Ils les remercient vivement du réconfort qu'ils leur ont apporté.

M. Pierre Beigbeder,
M. et Mme Leroy,
Et toute la famille,
profondément émus des marques de sympathie et d'affection qui leur ont été apportées lors du décès de
Mme Pierre Beigbeder
née Marie-Louise Leroy,
expriment à tous leur profonde gratitude.

— Au nom de la famille de M. et Mme Claude François, très *touchés* des marques de sympathie que vous leur avez témoignées à l'occasion de leur deuil cruel, vous adressent leurs remerciements émus.

— Au nom de la famille de M. et Mme Marcel Merlas, très touchés des *marques de sympathie que vous leur* avez témoignées à l'occasion de leur deuil cruel, vous adressent leurs remerciements émus

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire du décès de
Maxime GORDON,
une pensée à sa mémoire est demandée à tous ceux qui l'ont connu et apprécié.

Messes

— La messe traditionnelle du 5 mai à la mémoire de
l'empereur Napoléon Ier
et des soldats morts pour la France
sera célébrée en la chapelle du Dôme des Invalides, à 18 heures, en présence de
LL. AA. II. le Prince et la Princesse Napoléon.
Il ne sera pas envoyé d'invitation.
Entrée libre.

Offices religieux

— L'Amicale des anciens combattants de la 3e division d'infanterie algérienne (3e D.I.A.) fera célébrer, le samedi 7 mai, à 10 heures, une messe à la chapelle de l'Ecole militaire, 13, place Joffre, Paris (7e), à la mémoire des morts de la division. Cette messe sera suivie, à 11 h. 15, de l'assemblée générale au mess du quartier Dupleix, place Dupleix, Paris (15e).

Communications diverses

— M. Jacques Chirac, maire de Paris, a remis, le mercredi 27 avril, la médaille d'or de la Ville de Paris à M. Jean Taulelle, ancien préfet de Paris. Au cours de cette cérémonie, à laquelle participaient M. Lucien Lanier, préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, et de nombreux élus de la capitale, M. Chirac rappela notamment que M. Taulelle prépara la mise en place du nouveau statut de Paris.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Lundi 2 mai, à 14 h 30, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, Mlle Tabani Sabri : « L'inventaire thématique des Hadit sur la cosmologie dans le Bihar el-anwar de Maglisi. »

— Mardi 3 mai, à 14 heures, université de la Sorbonne nouvelle, salle Louis-Liard, Mme Simone Rozenberg (née Clémendot) : « Angoisse et création poétique dans le romantisme anglais. »

— Mercredi 4 mai, à 10 heures, *université de la Sorbonne nouvelle*, salle Bourjac, M. Raymond Berton : « L'effacement des compléments essentiels du verbe. »

— Vendredi 6 mai, à 14 h 30, université de Paris VIII, bâtiment H, salle 228, Mme Hélène Huot : « Recherches sur la subordination en *français.* »

— Samedi 7 mai, à 14 heures, université de la Sorbonne nouvelle, salle Gréard, M. Patrice Pognan : « Analyse automatique du tchèque. Vers un algorithme de « compréhension » implicite des textes scientifiques. Définition d'un module prédicatif général. »

Visites et conférences

VENDREDI 29 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h., devant l'entrée du musée : « La manufacture de céramique de Sèvres » (Paris et son histoire)

14 h. 45, métro Champs-Elysées-Clemenceau, Mme Hulot : « Paris 1900 ».

14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Oswald : « La manufacture des Gobelins ».

15 h., entrée de l'exposition, Mme Bachelier : « Dieux et démons de l'Himalaya » (entrées limitées).

15 h., 22, rue des Archives, Mme Gatouillat : « Du cloître des Billettes au couvent des Blancs-Manteaux ».

15 h., métro Mairie-d'Ivry, Mme Guillier : « Rénovation d'Ivry » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Jardins et hôtels du Marais restaurés » (A travers Paris).

15 h., 47, rue Raynouard : « Evo*cation* de M. de Balzac en sa maison » (Mme Ferrand) (entrées limitées).

15 h., porche : « La Sainte-Chapelle » (M. de La Roche).

14 h., devant l'entrée du musée : « La manufacture de céramique de Sèvres » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 20 h., 26, rue Bergère, M. Albert Meglin : « Pourquoi sommes-nous tous médium ? » (L'homme et la connaissance).

18 h. 15, 7, rue F.-de-Pressensé : « Le Cachemire et le Ladakh » (F.M.V.J. Voyages).

20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « La Bhagavad Gita et le Karma » (Loge unie des théosophes) (*entrée libre*).

20 h. 30, amphithéâtre bleu, Paris-XII, avenue du Général-de-Gaulle à Créteil : « Le secret des *Roses-Croix » (entrée gratuite).*

21 h., 49, avenue Georges-Clemenceau, Sceaux, M. Jean-Paul Aron : « Introduction à l'étude de la morale bourgeoise au XIXe siècle ».

ANCIENS COMBATTANTS

CORRESPONDANCE

La défense des Évadés de France

L'article de Jean Houdart sur les Evadés de France (le Monde des 27-28 février) *nous a valu une lettre de M. Pierre Lamaison, qui affirme :* « Il est absolument inexact que rien n'ait été fait dès l'origine pour les Evadés de France et qu'ils aient dû attendre vingt ans pour que l'on s'occupe d'eux. » *A. Lamaison, secrétaire général national de l'Union des Evadés de France, (Jaizkibel, 64700 Hendaye-Plage) nous notamment :*

L'Union des évadés de France a été créée *pour la défense* de leurs droits à Alger, en 1941. Dès l'arrivée à Casablanca des premiers convois d'évadés de France (6 mai 1943), le siège de l'association a été fixé à Casablanca, par où passaient tous les évadés et où un centre d'accueil et d'hébergement a été organisé. Je fus désigné par le gouvernement provisoire de la France libre pour enregistrer et recevoir les déclarations des évadés (...)

Après la libération de Paris, l'Union des évadés s'installa à Paris, 6, rue d'Artois, avec une dizaine d'employés, la plupart bénévoles. Vu son importance grandissante, le gouvernement mit à la disposition des Evadés l'immeuble Piat, avenue des Champs-Elysées, où furent accueillis et aidés, même financièrement, des milliers d'évadés. Près de 8 millions de fonds saisis sur eux leur furent remboursés. Des sections de province furent aussi constituées, sans que les dirigeants s'attribuassent aucun frais de déplacement. Un foyer d'enfants des évadés en accueillit des centaines à Saint-Nom-la-Bretèche *et reçut la visite du* général de Gaulle (...)

Mais, par la suite, inscrits dans les puissantes et agissantes associations des Français libres et soit à la 2e D.B., soit à Rhin-Danube, soit aux parachutistes S.A.S., les évadés de la région parisienne se sont regroupés tout naturellement dans leurs anciennes formations de combat, où ils ont reporté leurs cotisations.

Il faut préciser que, conformément à leurs statuts d'origine, les membres de l'Union des évadés devaient faire la preuve de leur engagement volontaire dans l'armée et qu'ils se refusaient à déposer, en tant que tels, toute demande de décoration. L'U.E.F ne s'est occupée que des dossiers concernant la médaille des évadés (...).

C'est pour les raisons mentionnées dans les deux derniers alinéas que la Confédération nationale des anciens combattants français évadés par l'Espagne (3, rue Guillaumot, 75012 Paris, tél. : 344-21-87) est venue compléter l'œuvre de l'Union, en se donnant pour but de regrouper les Evadés de France dispersés et de faire reconnaître leurs droits. Ainsi, comme nous l'avons dit, elle les sauve, aujourd'hui, de l'oubli.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

A vendre PROPRIÉTÉ bord LOIRE SUR 160 M.
A MEUNG-SUR-LOIRE (45)
Cadre except. av. terr. boisé 21.769 m2
Mais. 5 p., cuis., conf. A restaur. S'ad.
Me Robinet, not., 45130 Meung-s-Loire.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à EVRY, rue des Mazières, le mardi 3 mai 1977, à 14 heures
D'UN APPARTEMENT
de 4 pièces principales avec cave et parking, bâtiment V 4, escal. unique au 4e étage - Ascenseur
à GRIGNY II (91)
8, rue Victor
MISE A PRIX : 20.000 F dont 500 F pour le parking - Consignation pour enchérir - Renseignements à Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats à CORBEIL-ESSONNES (91), 51, rue Champlouis, tél. 496-30-26 - 496-14-18 ; Etude de Mes HABER et V. DAMOISEAU; avocats associés à CORBEIL-ESSONNES, 20, rue du Général-Leclerc, tél. 496-30-51.

VENTE SUR SURENCHERE du dixième au Palais de Justice à NANTERRE, le mercredi 18 mai 1977, à 14 heures
UNE PROPRIÉTÉ à NEUILLY-SUR-SEINE (92)
62 bis, avenue Charles-de-Gaulle
Compr. rez-de-ch., 4 niveaux supér., 2 sous-sols, petit jardin derrière
CONTENANCE 2 a. 26 ca.
Mise à Prix : 1.391.500 francs
S'adr. Me JABBOUR, avocat à Paris (16e), 58, avenue Victor-Hugo, tél. 704-60-86 ; Mes LAFON, MERMET et BLIAH, avocats à Paris ; Me WISLIN, avocat à Neuilly ; tous avocats près les Trib Grande Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; s. lieux pr vis.

Vente sur saisie immobilière au Tribunal de Grande Instance à Nanterre, au Palais de Justice, le mercredi 11 mai 1977, à 14 heures
d'UN APPARTEMENT de 2 pièces principales UNE CHAMBRE avec toilette 1 cave, 1 garage
SIS à GARCHES (Hauts-de-Seine) 22, rue des Bures et 99, rue du 19-Janvier
Mise à Prix : 100.000 francs
Pour tous renseignements s'adresser à Me GUEILHERS, avocat, 21, rue des Etats-Généraux à VERSAILLES, tél. 950-02-62 et à tous autres avocats à Versailles.

Vente sur licitation au Palais de Justice à EVRY, rue des Mazières, le mardi 17 mai 1977, à 14 heures
UN APPARTEMENT de 3 pièces principales à RIS-ORANGIS
(91) - 16, rue des Passereaux, Escalier 3, 7e Etage, Bâtiment A 1
Mise à Prix : 100.000 francs
Baisse de mise à prix possible. S'adresser à Mes AKOUN et TRUXILLO, avocats à CORBEIL-ESSONNES, 51, rue Champlouis, tél. 496-30-26 et 496-14-18 : Mes BREMARD et JOUBERT, avocats à SAVIGNY-SUR-ORGE, 4, boulevard Aristide-Briand, tél. 905-37-78.

Vente au Palais de Justice à VERSAILLES, le mercredi 18 mai 1977, à 10 h.
ENSEMBLE IMMOBILIER constitué par une USINE
COMMUNE DE COIGNIÈRES (YVELINES)
18, route Nationale - Superficie 51 a. 86 ca.
(Bureaux, Bâtiments industriels et Usine)
Mise à Prix : 600.000 francs
S'adresser à VERSAILLES : S.C.P. SALONE, société d'avocats, 19, rue Sainte-Sophie ; Me MOURICROUX, avocat, 24, rue des *Réservoirs.*

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 23 mai 1977, à 14 heures en 4 LOTS, faculté de réunion des 3 premiers lots
à OISSEL (76), rue du Soleil
1er lot PAVILLON briques et ardois. r.-de-chaussée et un étage - Jardin cont. 8 a. 17 ca.
2e lot PAVILLON briques et ardois. div. en 2 logem. Contenance 7 ares 80 centiares
3e lot MAISON en briques comportant deux logements Contenance 8 ares 28 centiares
RAPPORT BRUT ANNUEL DES 3 LOTS : 15.000 F ENVIRON
4e lot
à SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY (76)
1 à 18, rue Lambert-Lafontaine
CITÉ à USAGE de MAISONS OUVRIÈRES
Comportant 18 MAISONS comprenant chacune au rez-de-chaussée : salle séjour, cuisine ; au 1er étage, une chambre, grenier au-dessus ; petite cour dans laquelle existe un w.-c., particulier, sur fosse commune à 2 MAISONS et buanderie - CONTENANCE TOTALE : 12 ares 45 centiares
DEUX MAISONS SONT LIBRES - LES AUTRES SONT LOUÉES
RAPPORT BRUT ANNUEL 20.000 F ENVIRON
MISES A PRIX : 40.000 F pour chacun des 3 premiers lots
120.000 F pour le 4e lot
S'adresser à Me Georges MIELLET, avocat, 14, rue des Pyramides à Paris ; Me LYONNET DU MOUTIER, avocat, 182, rue de Rivoli à Paris ; Me L. RODOLPHE, syndic, 5, rue du Pont-de-Lodi, Paris ; Me J.-M. GARNIER, synd., 63, bd St-Germain, Paris ; Me FAYEN, admin. jud., 25, r. Godot-de-Mauroy, Paris : Cabinet DESERT, admin de biens, 34, r. Thiers à ROUEN

ÉDUCATION

Le cirque des grandes écoles

Les polytechniciens sont capables de parodier les clowns. C'est sans doute ce que retiendront d'abord les spectateurs du dernier né des spectacles de cirque parisiens, le Gala des grandes écoles, dont la « générale » avait lieu mercredi 27 avril. Sur la piste du chapiteau Jean Richard, au son d'une musique langoureuse, quatre élèves de l'X abandonnent leur uniforme au célèbre bicorne pour revêtir des oripeaux, sous les acclamations du public, heureux de ce strip-tease irrévérencieux.

L'ironie transparaît ainsi dans d'autres numéros. Les scientifiques de l'Ecole polytechnique féminine lèvent, maladroitement, les jambes à la façon des blue-bell girls et jouent les nymphes suspendues, dans un « ballet aérien digne de Barnum ». *Les élèves vétérinaires se livrent à une* « jungle party » *en promenant quelques animaux sauvages en laisse : un étudiant et un léopard ensommeillé miment un corps à corps. Les élèves des ponts et chaussées présentent un « carrousel équestre », ceux de « Sup. de Co. » ont réglé un numéro de ski acrobatique, l'Ecole supérieure du bois, une parade d'équilibristes...*

C'est encore mal ficelé. La musique, le décorum, la mise en scène, la présence de professionnels du cirque, sauvent souvent les numéros, et donnent à ces exercices de b-a-ba des écoles de cirque l'illusion d'un spectacle plaisant. Jean-Marie Rivière, Monsieur Loyal d'un soir, insiste à chaque nouvelle entrée en piste sur les efforts des élèves et la courte durée des répétitions. « Cette école *d'un soir, écrit dans le programme Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités,* vous apportera la joie profonde, exaltante, de l'effort et de la réussite que vous offrez à vos *parents, à vos amis et aux* plus démunis de vos camarades (...). » *Ces précisions sont inutiles : personne ne s'attend à des miracles et, comme pour le* Gala des artistes, *choisi comme modèle, le public vient surtout pour applaudir la bonne volonté de l'amateur jeté dans l'univers du cirque.*

La plus méritant de tous est sûrement Philippe Gimond, vingt-trois ans, élève de l'Ecole supérieure de gestion. En un an et demi, ce garçon, doué pour les entreprises folles, a réussi à décider les élèves des grandes écoles, à séduire certains professionnels du cirque, à s'attacher l'amitié de M. Dominique Mauclair, président du Gala de la piste. Sans argent, Philippe Gimond est parvenu à trouver de l'aide, notamment en vendant au Diner's Club et au groupe Express un fichier d'anciens élèves, et à négocier avec M. Armand Jammot la retransmission télévisée du spectacle.

Ce gala, plus guindé que populaire, coûtera cependant très cher, et il n'est pas certain que beaucoup d'argent aille aux Fonds de solidarité des étudiants des grandes écoles. Le jeune organisateur espère récupérer les 450 000 F engagés pour le spectacle, par la vente de places allant jusqu'à 250 F. Mais il souhaite, l'an prochain, réaliser un autre spectacle avec des étudiants d'universités... et faire baisser les prix. Il rêve aussi de travailler avec les huit cents étudiants et élèves de toutes sortes qui, en France, apprennent les lois du cirque pendant leurs loisirs. — Ph. Bg.

Mme SAUNIER-SEÏTÉ : Vincennes n'a pas l'exclusivité des non-bacheliers.

Répondant à une question de M. Gabriel, député (apparenté R.I.) de Saint-Pierre-et-Miquelon, sur l'originalité de l'université de Paris-VIII-Vincennes et les projets du gouvernement à son égard, Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, a déclaré à l'Assemblée nationale, jeudi 27 avril : *« Après neuf années de fonctionnement, l'originalité de l'université de Vincennes réside essentiellement en deux points. L'un est l'importance numérique des étudiants étrangers et non bacheliers ou dépourvus de l'équivalence du baccalauréat. En octobre 1976, sur 18 000 nouveaux inscrits à Vincennes, soit plus de 10 % du total des nouveaux inscrits dans l'enseignement supérieur, on comptait 9 000 non-bacheliers, dont plus de la moitié d'étrangers sans l'équivalence du baccalauréat. Le second trait est que les étudiants de Vincennes sont d'une origine sensiblement plus fortunée que dans les autres universités. Mais l'université de Vincennes n'a nullement l'exclusivité de l'accueil des non-bacheliers, puisque ceux-ci sont 110 000 dans l'ensemble de l'université française, sur 825 000 étudiants. »*

En 1978

« Cette université a été installée dans des bâtiments provisoires, a ajouté le secrétaire d'Etat, *sur des terrains prêtés pour dix ans par la Ville de Paris, à l'échéance de 1978. Il est donc grand temps de la transférer ailleurs, l'état des bâtiments se dégradant et la Ville devant reprendre son terrain. Nous avons pensé le faire dans l'Est parisien, puisqu'il est dépourvu d'université. Contrairement à ce que l'on a dit, il ne s'agit pas d'un démantèlement, mais d'une installation définitive. Le contenu des programmes est en cours d'étude par les organes de l'université, en liaison avec le recteur de Créteil. Le coût du transfert et de la nouvelle installation dépassera 100 millions de francs lourds. »*

DANS L'ARDÈCHE

Deux établissements pour enfants handicapés sont mis en règlement judiciaire

De notre correspondant

Privas. — *Le tribunal de commerce d'Aubenas a mis l'association vivaraise d'accueil (ASSOVIVAC) en règlement judiciaire et désigné un syndic, Mᵉ Jean Bauquis. L'ASSOVIVAC, association selon la loi de 1901, gérait les deux établissements pour enfants handicapés installés à Ucel et à Saint-Privat (Ardèche) fermés depuis le 18 avril à la suite de difficultés financières (le* Monde *du 20 avril). Saisi de l'affaire, le tribunal d'instance de Privas s'était déclaré incompétent. Les élus de gauche au conseil général de l'Ardèche ont l'intention de demander à l'assemblée départementale, qui se réunira le 2 mai, de voter une subvention aux deux établissements afin d'éviter la fermeture définitive qui entraînerait le licenciement du personnel. Une nouvelle réunion doit avoir lieu à la préfecture entre le directeur départemental de l'action sanitaire et sociale, celui de la main-d'œuvre et les représentants du personnel.*

Dans les jours qui viennent, le département de l'Ardèche, déjà sévèrement touché par le chômage, comptera vraisemblablement près de cent demandeurs d'emploi supplémentaires. Le licenciement du personnel de l'ASSOVIVAC paraît, en effet, inévitable (*le Monde* du 20 avril). Cette association qui gérait l'Accueil vivarois à Ucel, un établissement spécialisé dans les déficiences temporaires somato-psychologiques et le Home vivarois, institut de rééducation pour garçons débiles légers à Saint-Privat, a dû déposer son bilan. En 1975, l'Association avait enregistré un déficit de 530 000 francs et l'année suivante 640 000 francs.

Pour M. Henri de Rocher de Fabrèges, directeur des deux établissements fermés, cette situation s'explique par le fait qu'au cours de ces deux années, la Caisse régionale d'asusrance-maladie refusait d'appliquer le prix de journée fixé par la préfecture. En 1976, la Sécurité sociale accordait 128,76 francs par jour et par enfant, alors que le prix fixé par la préfecture était de 167,80 F. Une différence équivalente existait déjà en 1975. Or, dit M. de Rocher de Fabrèges, l'article L. 276 du code de la Sécurité sociale prévoit que le tarif de responsablité des caisses est égal au prix de journée fixé par le préfet.

Mais, à la Caisse régionale d'assurance-maladie, on considère que l'ASSOVIVAC n'entre pas dans le cadre de ce règlement. On juge la situation juridique peu claire : l'association a en effet *succédé, en 1975, à une société anonyme* qui était composée des mêmes membres que l'ASSOVIVAC et l'on doute quelque peu du caractère d'association à but non lucratif de celle-ci. D'autre part, on souligne que le prix de journée des établissement gérés par l'ASSOVIVAC était nettement supérieur à celui des établissements de même nature dans la région Rhône-Alpes, la différence étant due, en particulier, à l'effectif du personnel : le nombre de personnes employées à l'Accueil vivarois par exemple, était supérieur d'un tiers au moins à celui des établissements de même capacité dans la région.

Ce personnel est jugé nécessaire par l'ASSOVIVAC. Mais des compressions avaient été envisagées au début de l'année. Selon la Caisse régionale, elles auraient permis de faire entrer les établissements dans les prix-plafonds. Mais la mesure fut abandonnée, ainsi que d'autres économies envisagées à l'époque. De nombreuses démarches ont été entreprises sans succès par M. de Rocher de Fabrèges et les membres du conseil d'administration de l'ASSOVIVAC auprès des administrations concernées, afin d'aboutir à une conciliation avec la Sécurité sociale. La seule solution aurait-elle été de faire appel aux tribunaux compétents pour trancher le différend ? Le syndic nommé par le tribunal de commerce d'Aubenas entreprendra peut-être cette procédure.

● *Epreuves d'éducation physique reportées.* — La direction départementale de la jeunesse et des sports des Yvelines a décidé de reporter les épreuves d'éducation physique du B.E.P.C., du baccalauréat et des C.A.P., qui devaient commencer le lundi 25 avril. Le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP-FEN), la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (fédération Cornec) et le Syndicat national du personnel de direction des établissements secondaires (S.N.P.D.E.S.-FEN) avaient demandé à leurs adhérents de ne pas participer à ces examens, dont ils jugeaient les conditions matérielles d'organisation « inacceptables ».

UNESCO

● *Le conseil exécutif de l'UNESCO* a ouvert lundi 25 avril sa session de printemps, qui doit durer jusqu'au 13 mai. Il a élu quatre nouveaux membres, représentant respectivement le Japon, le Mexique, l'île Maurice et Cuba. Les délégués des trois premiers pays ont démissionné, le dernier, Juan Marinello, est décédé. Le conseil lui a rendu hommage, ainsi qu'à Jean de Broglie, qui était le délégué français au conseil exécutif. La France n'a pas encore présenté officiellement de candidat pour sa succession.

MÉDECINE

Le soixante-quinzième anniversaire du Comité national de l'enfance

De la génétique à la médecine et à la justice moléculaire

Pour célébrer son soixante-quinzième anniversaire, le Comité national de l'enfance (1) a choisi d'organiser deux séances d'études consacrées l'une à la génétique et l'autre aux grossesses à haut risque.

En présence de Mmes Valéry Giscard d'Estaing, Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, et Hélène Missoffe, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, son président, le docteur Diriart, a rappelé, le mercredi 27 avril, que les efforts inlassables de Paul Strauss, conseiller municipal de Paris, sénateur de la Seine, ministre de l'hygiène, en faveur de la famille et de l'enfance, avaient conduit, dès le début de ce siècle, à l'élaboration des premières mesures de protection de la mère (congé pré- et postnatal) et de l'enfant (la mortalité infantile atteignait entre un et deux enfants sur dix vers 1900). C'est en 1902 qu'il créa la Ligue contre la mortalité infantile qui devint, en 1922, le Comité national de l'enfance, dont il assura la présidence jusqu'en 1942.

« Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, a dit Mme Veil dans son allocution, *les initiatives d'œuvres privées ont su servir de bancs d'essais et de modèles aux pouvoirs publics. »*

Elle devait évoquer ensuite les actions conduites en ce moment même sous l'égide du Comité national : la campagne de prévention bucco-dentaire de l'Aisne, le jardin d'enfants pour débiles légers de la Haute-Garonne, la maison pour arriérés profonds en Savoie et l'action vigoureuse du Calvados en faveur des enfants de détenus.

A la recherche du père

Sous la présidence du professeur Jean Bernard, divers orateurs ont retracé ensuite les acquisitions et les applications les plus récentes de la génétique, cette science de l'hérédité, de la singularité, science de l'homme par excellence, et qui est en passe d'ouvrir la voie d'une véritable médecine moléculaire.

M. Louis Kornprobst, président de chambre honoraire à la cour d'appel d'Aix-en-Provence, a décrit l'utilisation que font aujourd'hui les juristes des techniques les plus raffinées de la génétique, de l'enzymatique et de l'anthropobiométrie pour l'établisement de preuves de non-paternité, basé sur le fait que jamais ne peut exister dans le *sang d'un enfant une propriété* héréditaire dominante qui n'existerait ni chez sa mère ni chez son père. La précision actuelle de ces différentes méthodes, dont certaines sont largement utilisées à l'étranger mais encore insuffisamment en *France*, dépasse 95 %, soit une quasi-certitude.

Ces « *gènes marqueurs* » auxquels la justice a recours ont une tout autre signification lorsque le caractère qu'ils indiquent est celui d'une *maladie* héréditaire évidente ou latente conditionnant non seulement l'existence du malade *mais* l'avenir de ses enfants éventuels.

Le professeur Jacques-Michel Robert, qui dirige à Lyon un Centre de conseil génétique où des milliers de femmes ont été ou sont encore guidées, a décrit le degré actuel de précision auquel a pu arriver ce conseil génétique, grâce à l'emploi des moyens les plus modernes de prélèvements durant la grossesse, de dosages enzymatiques et de cultures puis d'examens cellulaires.

Les clartés nouvelles qu'apportent les acquisitions de la génétique à la connaissance des *« maladies de terrain »* (certains diabètes graves, les maladies de Basedow de la thyroïde, certains traumatismes graves, etc.) ont été rappelés par le professeur Jean Dausset (*Paris*). *Il apporta à la découverte des groupes tissulaires* qui conditionnent ces prédispositions morbides une contribution décisive qui facilite grandement aujourd'hui les dépistages, la prévention et les thérapeutiques précoces de nombre d'affections (*le Monde* du 16 juin 1976).

Le docteur Martin (chargé de recherches à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale) a commenté un système de déterminismes très différent de celui des groupes tissulaires, et qui, lui aussi, conditionne l'apparition de certaines maladies graves hépatiques ou pulmonaires. Il s'agit du déficit en une enzyme, ou alpha-1-antitrypsine, qui exerce *dans l'organisme normal* un rôle de protection cellulaire (*le Monde* du 27 octobre 1976 a commenté ces travaux).

Les espoirs considérables que font naître cet ensemble de travaux et les orientations nouvelles qu'ils permettent, d'ores et déjà, de prévoir pour la pédiatrie et pour la médecine tout entière ont fait l'objet des conclusions du professeur Jean Bernard.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) 51, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris.

Pour obtenir la signature d'une convention « équitable »

Les dentistes de la Fédération de France fermeront leurs cabinets le 29 avril

Depuis l'expiration de la convention nationale, le 1ᵉʳ janvier dernier, l'absence de revalorisation tarifaire et la persistance de revendications déjà anciennes — notamment la révision de la nomenclature, — préoccupent beaucoup les chirurgiens-dentistes. La Fédération des chirurgiens-dentistes de France (F.C.D.F.), qui affirme représenter cinq mille des vingt-cinq mille dentistes et dont l'implantation est surtout forte dans la région parisienne, appelle ses adhérents à fermer leurs cabinets, le vendredi 29 avril, pour obtenir la signature d'une convention « équitable ». Des rassemblements sont prévus à Paris et à Marseille.

La Confédération nationale des syndicats dentaires (quinze mille membres environ) ne s'associe pas à cette journée d'action, réprouvant les méthodes d'action de la F.C.D.F., qu'il s'agisse des défilés dans les rues ou des occupations de caisses primaires de Sécurité sociale par certains dentistes.

En présentant récemment son plan de réforme pour la Sécurité sociale, Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, a annoncé qu'une révision de la nomenclature des actes des chirurgiens-dentistes devrait intervenir le 1ᵉʳ janvier 1978. Les modalités de cette révision ont déjà fait l'objet de négociations entre les représentants de la Confédération nationale des syndicats dentaires (C.N.S.D.) et de la Sécurité sociale, qui se sont mis d'accord pour procéder aux réajustements nécessaires par des étapes s'étalant sur trois ans. Mais les ministres de tutelle, M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, et Mme Simone Veil, doivent encore se prononcer sur ces propositions qui permettraient un remboursement effectif à 75 % des soins conservateurs et de prothèse mais supposent une dépense supplémentaire d'un milliard de francs.

Deux autres revendications

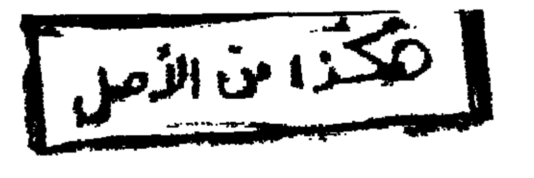
Si un accord semble se dessiner sur ce point, le docteur Jardiné, président de la C.N.S.D., estime que deux autres revendications constituent *« autant de préalables à la signature de la convention nationale »*. La première concerne la révision de la loi de juillet 1975, qui permet au gouvernement, en l'absence d'accord avec la profession, d'imposer une convention type. Cette disposition, qui n'existe pas pour les médecins, constitue, d'après les représentants des syndicats dentaires *« un moyen de pression intolérable »*. La seconde revendication de la profession réside en un certain nombre d'aménagements en matière sociale et fiscale.

Tant qu'un accord n'est pas intervenu et que la convention n'est pas signée, les représentants de la Sécurité sociale ne semblent pas disposés à signer un avenant tarifaire qui ne reposerait sur aucune base juridique. La C.N.S.D., pour sa part, a renoncé aux augmentations unilatérales de tarifs qu'elle avait décidées le 15 février dernier en raison des sanctions pénales qui pesaient sur ses adhérents. Ses revendications tarifaires actuelles veulent, d'après son président, *« s'inscrire dans le cadre du plan Barre »* : elles ne dépassent pas 6,5 % pour l'ensemble de l'année 1977. Les adhérents de la F.C.D.F. appliquent, quant à eux, depuis le 1ᵉʳ janvier dernier, un « tarif syndical » qui a fait passer la valeur de la lettre-clé D de 7,20 F à 10 F. Un certain nombre d'entre eux *ont été soumis au tarif d'autorité* par les caisses de Sécurité sociale, notamment dans l'Oise, dans les Bouches-du-Rhône et dans le Var, et sont menacés de façon imminente de diverses sanctions pénales.

NICOLAS BEAU.







SCIENCES

L'anthropologie française en crise

Les anthropologues de France sont en crise. Ils viennent d'exprimer ce sentiment au cours d'un colloque qui a récemment réuni plusieurs centaines d'entre eux, ainsi qu'une vingtaine de spécialistes étrangers et un nombre important de représentants d'autres sciences humaines. Ce colloque international sur la situation actuelle et l'avenir de l'anthropologie en France, qui a eu lieu au Centre national de la recherche scientifique, avait trois buts : définir l'anthropologie — ou ethnologie (1) — par rapport aux autres sciences humaines, examiner les conditions de son exercice, s'interroger sur son avenir. L'événement a son importance. Mais pourquoi crise, et crise de quoi ?

Une situation contradictoire est nettement apparue : d'une part l'anthropologie manifeste sa vitalité, son effervescence, sa faculté de s'insérer dans la réalité actuelle, son importance au carrefour de toutes les sciences humaines ; mais, d'autre part, pour l'opinion et les pouvoirs publics, elle est inexistante ou caricaturée, tandis qu'en elle-même elle étouffe du fait de structures pesantes, de clivages paralysants, de carences financières et matérielles, de bien d'autres vices encore. C'est cela la crise de l'anthropologie en France, crise de l'institution plutôt que de la discipline.

A un degré plus élevé peut-être que tout autre, l'anthropologie est une science « interdisciplinaire » dont le champ inclut maintenant des préoccupations d'un intérêt évident, même pour les non-spécialistes, si l'on songe par exemple à son rôle dans la connaissance des rapports entre groupes humains et leur milieu naturel, des littératures orales, des phénomènes de changement culturel, des patrimoines régionaux encore vivants, des relations avec les communautés de travailleurs immigrés, etc. Et l'on imagine le rôle plus grand encore qu'elle pourrait jouer si elle s'appliquait à l'étude de milieux spécifiques (on a proposé l'entreprise, la bourgeoisie, la pègre...) dont le fonctionnement interne et la place dans la société présentent bien des aspects encore mal connus. On est loin de l'image caricaturale et malheureusement répandue d'une ethnologie adonnée à la taxidermie de spécimens culturels périmés et à la nécrophagie de civilisations mortes.

Dans le cadre d'une discussion sur les « difficultés et crises actuelles de la pratique anthropologique », l'étude des rapports entre observateurs et observés a montré que, malgré le décloisonnement systématique de ses objets et méthodes d'étude, l'anthropologie reste un système de pensée européen et nord-américain, dont les concepts sont « ethnocentriques ». D'où la nécessité, reconnue par les participants, de développer une anthropologie africaine faite par les Africains, une anthropologie asiatique faite par les Asiatiques...

Les représentants de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique du Sud présents au colloque ont donné par leurs critiques une bonne leçon aux ethnologues français en leur montrant que l'on peut mettre en question la pratique anthropologique sans se noyer dans une culpabilité masochiste et abstraite qui caractérise souvent les débats sur l'histoire de cette science.

Toutefois, pour que l'anthropologie puisse se développer de manière conforme aux réalités et aux besoins de leurs pays, nos visiteurs ont reconnu qu'un effort considérable s'impose pour promouvoir « l'implantation » de l'anthropologie dans les institutions publiques et les consciences collectives de leurs compatriotes.

C'est aussi, pour les anthropologues du monde occidental, un facteur essentiel de renouvellement.

Alors que les pays francophones de l'Afrique viennent de se réunir à Dakar avec la France pour mieux comprendre leurs aspirations réciproques, peut-on espérer que l'anthropologie puisse trouver un rôle dans l'approfondissement et l'enrichissement des contacts entre peuples différents ?

La difficulté des recherches

Comme l'ont souligné les participants, il est vrai que l'accès de plus en plus difficile aux pays où les ethnologues trouvaient habituellement le lieu de leurs enquêtes et que la disparition, par ethnocide et génocide, de groupes et de cultures, sont la cause d'une difficulté et parfois d'une impossibilité tant matérielle que morale à poursuivre certaines recherches. Mais les facteurs de crise tiennent plus à des raisons propres à la *production* et à la *diffusion* de l'anthropologie en France.

Parmi les plus importantes : l'absence d'un enseignement d'anthropologie dans le primaire et le secondaire et dans une large mesure aussi dans le supérieur, la position quasiment « coloniale » de la province dans un système excessivement centralisé, enfin une situation très particulière qui fait que l'anthropologie en France est assumée par une majorité de chercheurs et de techniciens dits « hors statut », c'est-à-dire de chômeurs qui vivent d'emplois précaires dans des conditions lamentables mais qui continuent des travaux d'une importance vitale pour la recherche et la discipline dans son ensemble. Les discussions du colloque ont bien montré que là était le nœud du problème et que là se jouait l'avenir de l'anthropologie française.

Comment remédier à une telle situation ? L'unanimité s'est faite autour d'un projet d'association française d'anthropologie qui regrouperait les chercheurs, les enseignants et les utilisateurs de la discipline.

A l'issue de ce colloque et en dépit de son programme surchargé, la valeur de ce qu'ont osé faire ses organisateurs (Mme Simone Dreyfus-Gamelon et M. Georges Condominas) reste incontestable. Pendant cinq jours, l'anthropologie française a pu se rendre compte de ce qu'elle fait, de ce qu'elle est et de ce qu'elle pourrait être.

MARTIN BARBER
et CHARLES MACDONALD.

(1) En France, traditionnellement, le terme « *anthropologie* » désigne l'étude physique de l'homme. Les coutumes, les mœurs, les industries, l'art, sont regroupés sous le terme d'« *ethnologie* ». Dans les pays anglo-saxons, « anthropologie » englobe le tout ainsi que ce qui a trait à l'étude de l'homme. Les auteurs de l'article et les organisateurs du colloque ont pris le mot « anthropologie » dans son sens le plus large. *(N.D.L.R.)*

SOCIÉTÉ

POINT DE VUE

Répondre aux jeunes

par GÉRALD ANTOINE (*)

LA jeunesse a souvent, peut-être trop, fait parler d'elle, surtout *depuis mai 68. Les uns la* louent, d'autres la blâment, beaucoup la plaignent. L'avons-nous assez interrogée, ne fût-ce que pour savoir sur quoi elle brûle de nous questionner à son tour ? « *Quel est donc, aujourd'hui, l'aiguillon qui irrite la substance profonde de nos jeunes hommes et les excite à surmonter ce qu'ils sont ? Je ne sais...*, avouait Paul Valéry, il y a presque un demi-siècle. Le savons-nous davantage à présent, et comment nous y prendre pour essayer de le découvrir ?

L'entreprise est triplement périlleuse : elle implique au départ une *confiance mutuelle, alors que tout* conspire à nous mettre en défiance les uns à l'égard des autres. Elle suppose que l'on emploie le même langage : or, d'une rive à l'autre, du fossé qui s'élargit entre deux générations, la voix ne porte plus, *les mots ayant changé de valeur* quand ce n'est pas de sens. Et *qui nous assure que, si nous réussissons* à interpréter les appels, nous serons capables de fournir les réponses ?

La jeunesse se pose et nous pose, comme il se doit, des questions sur son devenir, dont elle est par définition plus proche que nous. Ses rêves, ses aspirations, ses inquiétudes aussi la projettent vers l'avant, tandis qu'un faisceau croissant de *liens nous tire vers l'arrière : notre* curiosité même se fait de plus en plus historienne et puise aux facilités de la mémoire plus qu'aux trésors de l'imagination.

Mais à cet obstacle de toujours vient maintenant s'en ajouter un autre, imputable au visage, ou plutôt au manque de visage opposé à la quête des jeunes. Prenons l'exemple de l'école. Autrefois c'était, pour ceux qui avaient le privilège de la fréquenter, une société de maîtres et de disciples, les premiers dispen*sant aux seconds non seulement un* savoir, mais aussi, en accord tacite ou explicite avec la famille, une part d'éducation, des conseils, des règles de conduite. Ainsi, l'adolescent était-il, par degrés, guidé, dirigé, orienté vers la vie. Aujourd'hui, l'école n'est *plus une société ; c'est un système.* Un de nos derniers plans de réforme *ne traduisait-il pas cette inquiétante* évolution dans son titre même : « *Projet de réforme du système éducatif.* »

Le mal remonte loin. Dans son discours à des lycéens, déjà cité, Valéry n'hésitait pas à prédire : « *L'Etat se fait ses hommes. Je ne crois pas que la culture y gagnera.* » *Non seulement la culture n'y a pas* gagné, mais l'école y a perdu peu à peu de son prestige et la foi que les jeunes — et les moins jeunes — mettaient en elle.

Par un effet de déplorable contagion, les organismes péri-scolaires comme tous ceux qui ont en charge ce qui déborde l'enseignement pro*prement dit et touche à l'existence* quotidienne — l'éducation du citoyen, *l'exercice des responsabilités socia*les, l'information et l'orientation professionnelles, l'usage des loisirs — souffrent à leur tour du discrédit qui s'attache à notre pédagogie. Hélas ! il est bien vrai qu'il arrive à ces rouages de se laisser entraîner par « l'esprit de système », par la tyrannie livresque et catégorielle, par le rituel administratif : on préfère ouvrir un dossier plutôt qu'un dialogue : diffuser des brochures en style froid plutôt que s'exposer aux flambantes surprises du réel ; renvoyer *les visiteurs à l'abstraction des réfé*rences. Or cette attitude est imputable non point tant aux artisans de tâches exigeantes qu'à un appareil dont ils sont, en général, les premières victimes et où l'uniforme raideur des structures contraint la souple et multiforme liberté des êtres.

C'est dans le dessein de contribuer, avec modestie, mais efficacité, à la solution de ce problème qu'a été créé, voilà bientôt dix ans, le Centre d'information et de documentation jeunesse — *alias* le C.I.D.J. Il fonctionne sous le patronage du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, mais il est une association, *non un service — et cela seul change* presque tout, sans que nul en son sein puisse s'en arroger le mérite. Chacun, en effet, reçoit en y entrant ce cadeau inestimable qu'est la faculté d'innover, d'expérimenter, de nouer des liens de coopération avec les organismes publics et privés ayant mission de répondre à un mo*ment ou à l'autre aux appels des* jeunes en mal de lumières dans tous les ordres d'idées et de faits qui les touchent, les intéressent ou les préoccupent.

Nul secret de méthode jalousement gardé, mais un effort permanent pour accueillir du mieux possible ceux qui viennent, les traiter comme des êtres individuels et non comme des spécimens extraits d'une série ; respecter leur personnalité et leur liberté ; serrer au plus près la réalité vécue de leurs angoisses : aider ainsi chacun (e) à devenir *l'agent principal* de son information, à trouver et à faire trouver son chemin dans la direction qu'il (elle) souhaite. C'est dire la place majeure que doivent *tenir la documentation* et aussi l'initiation à la recherche et au choix *des documents utiles, en prise avec* le vrai .

Mais, par voie de corollaire, l'afflux des questions assidûment cernées et clarifiées conduit le Centre à alerter de manière précise un réseau de plus en plus dense de correspon*dants choisis parmi l'ensemble* des organes d'information, de documentation et de diffusion existant dans tous les domaines et relevant des divers secteurs de l'activité nationale. Il n'en est au bout du compte aucun qui puisse se sentir étranger aux questions des jeunes, même si quelques-uns ont, à leur égard, une *priorité de pouvoirs et de devoirs :* ainsi l'éducation, la défense et la coopération, le travail, la culture et l'environnement. Mais pourquoi ne pas citer encore l'agriculture, la recherche, les affaires sociales, etc.

Quand j'aurai indiqué, pour finir, que ce sont près d'un million de jeunes gens qui, cette année, sont *entrés en contact avec le C.I.D.J., il* faudra bien reconnaître qu'il y a *là un phénomène à creuser, une piste* à explorer. Publier quelques idées un peu plus nettes sera mon souci lorsque j'y aurai fait moi-même, avec joie et ardeur, mes premiers pas.

(*) Président du Centre d'information et de documentation jeunesse (C.I.D.J.).

RELIGION

Boquen « hors des murs » : un nouveau départ

Après l'éclatement, en octobre 1974, de la communion de Boquen, qui a suivi le départ de son animateur principal, Bernard Besret, et l'expulsion, deux ans plus tard, de l'équipe de permanents de l'abbaye, on murmurait un peu partout : *« Boquen, c'est fini. »*

C'était compter sans la ténacité d'un moine de Lérins, hongrois d'origine, à la fois témoin *et acteur de l'expérience* conçue par dom Alexis Presse, puis développée par Bernard Besret : Guy Luzsenszky, grâce à qui l' « aventure » continue ou prend *plutôt* un nouveau départ.

Dernièrement, s'est réunie la première assemblée générale de Boquen « hors les murs ». Une centaine de personnes y ont assisté à Saint-Brieuc pour faire le point sur la communion, définir celle-ci à partir d'un texte intitulé « Pour un projet de Boquen », réalisé par Guy Luzsenszky et Pierre Toullier, et se prononcer sur la réinstallation de la communion dans un nouveau lieu.

Aujourd'hui, lit-on dans ce document, « *nous voulons que la communion soit excentrée, décléricalisée, sans permanents, une communion spirituelle, une communion d'Eglise* ». Une telle communion peut-elle trouver en elle-même le dynamisme de rassemblement du réseau de solidarités qu'elle veut être ? Tel est l'enjeu de Boquen « hors les murs ».

Le principe de la réinstallation a recueilli 132 voix sur 139 votants. Il s'agit de trouver une maison, si possible dans les environs de l'abbaye de Boquen, et de voir si la nouvelle expérience peut fonctionner sans permanents.

Cette insistance à fuir les structures, les dirigeants, les vedettes, s'explique sans doute par le rôle démesuré joué par Bernard Besret dans le passé, et la crise provoquée par son départ. Par bien des côtés, Guy Luzsenszky est différent de Bernard Besret : renfermé, taciturne, il fuit le vedettariat. Mais c'est un roc dont la solidité a été maintes fois éprouvée par *ses amis, et le lien indispensable* pour cimenter la nouvelle communion qui se cherche, qui commence « *sans feu ni lieu à se dessiner un chemin* », comme écrit Guy Luzsenszky, dans le livre passionnant qu'il vient de publier (1). « *un chemin qui s'ouvre, qui invite ; mais sans dire où il nous mène, un chemin d'Abraham, d'Israel, de Jésus* ».

A. W.

(1) *Boquen : chronique d'un espoir.* Edit. Stock, 265 p., 32 F.

Pâques à Taizé

Une colline de silence

POINT DE VUE

par ANDRÉ DUMAS (*)

Il y a sept ans, déjà, la communauté des frères de Taizé annonçait l'organisation d'un concile des jeunes. La jeunesse est par essence changeante et les conciles s'usent aussi. C'est pourquoi la première surprise — quand on revient à Taizé après quelques années de fréquentation seulement journalistique — est de constater que les jeunes ne *cessent d'y affluer. Ils étaient, m'a-t-on* dit, à moi, qui ne suis arrivé qu'après la fête, près de vingt mille à Pâques (1). Les gros bataillons sont sans doute espagnols et allemands, mais faut-il parler de gros bataillons quand chacun dans cette foule apparaît plus attiré qu'embrigadé ou plus écouté que conseillé ? Pâques était cette année-ci boue et froidure. La Bourgogne est finalement pauvre, une fois dépassé le seuil des vignes. Rien n'attire extérieurement sur cette *colline doucement austère. Et pourtant* ils sont là qui piétinent calmement dans la boue.

Me frappe surtout le silence de cette foule assise par terre qui occupe la totalité de l'église. Albert Béguin me racontait que sa plus forte impression de l'Inde avait été d'entendre Nehru parler sans micro à un million d'hommes. Taizé est fort bien pourvu en micros et nous n'en sommes qu'à quelques milliers de jeunes. Mais le plus étonnant est bien cette propagation du silence, qui a presque envahi la liturgie. A peine quelques répons qui s'élèvent comme une tulipe sonore dans l'ampleur de la nef octogonale, quelques psaumes *recto tono*, des lectures bibliques pas si faciles et même pas commentées (nous avons écouté, au long de la semaine, l'argumentation rhétorique et métaphorique de saint Paul dans Corinthiens, I, 15, sur la résurrection des morts) et toujours *de si longs silences, qui ne semblent* ni prostrés, ni forcés, mais simplement bus par des milliers de têtes et de corps posés côte à côte.

Lutte et contemplation

Quelle orientation se trouve cependant proposée pour que ce fameux concile des jeunes ne soit ni la danse du scalp, jouée contre les Eglises, les adultes et les systèmes, ni un beau feu de camp pour adolescents qui se serrent les coudes à défaut de se battre ? On sait qu'il y eut d'abord le doublet de deux mots : lutte et contemplation, l'un marquant l'engagement dans les situations de détresse, l'autre la rencontre de Dieu en sa face de fraîcheur et de lumière. Je pense que ces mots demeurent les deux piliers du style de Taizé et qu'ils expriment bien les expériences communes de ceux qui proviennent des deux portions apparemment les plus opposées du monde, je veux dire la fatalité de la misère et la solitude de l'abondance.

Typique dans la *Lettre de Taizé* de mai 1977 est ainsi le face-à-face de deux lettres. L'un vient d'un jeune Indonésien : « *Nous subissons une réalité qui rend notre vie très confuse. Dans nos villes, les animaux et les hommes sont en compétition pour trouver de quoi se nourrir dans les ordures. Les rats et les chiens paraissent plus gros et en meilleur état que les êtres humains parce qu'ils résistent mieux que les hommes aux nuits passées sous les ponts sales et malodorants.* » L'autre vient d'une jeune Allemande : « *Le mot qui caractérise peut-être le mieux notre situation actuelle en Allemagne est celui de l'isolement. Un isolement sur deux plans : isolement, d'une part, face à d'autres pays. Cela est dû à notre situation politique et économique particulière. Il s'agit d'une attitude de repliement sur nous-mêmes, dans une position de force et de pouvoir. Le sentiment de culpabilité et la mauvaise conscience sont compensés par la remarque :* « Nous avons tout créé » par nos propres forces », *ou par une attitude de donateurs ou, à l'extrême, par la philanthropie. Isolement, d'autre part, dans la vie de chaque personne. Accomplir des performances et être en concurrence ne sont pas seulement les principes de notre système économique. La réussite individuelle en dépend également. On peut dire que le carriérisme est devenu un but en soi qui remplace un sens de la vie que l'on ne trouve pas ailleurs. Et c'est parce que le sens de la vie se trouve seulement dans les biens matériels que les gens ont tellement peur de les perdre.* » Chacun a donc sa propre lutte, là où il est, et pour tous il y a une même contemplation, si Dieu, et non pas le vide, se trouve être la parole insérée au cœur du silence.

Le merveilleux partage

Mais peut-être ces deux mots, lutte et contemplation, représentent-ils encore trop une transcription modernisée des fameux tandems : politique et mystique, temporel et spirituel, dont on *sait combien ils ont servi aux chrétiens*, et aux hommes en général, à compartimenter stérilement leurs vies. Aussi voit-on apparaître dans les récentes *Lettre de Taizé* un seul mot nouveau : partage. Mot merveilleux, mais si peu réalisé. Or toute parole qui ne se réalise pas pourrit sur place comme la tige d'une plante sans fruits. C'est pourquoi Taizé, sans grande théorie explicative ou annonciatrice, cherche à provoquer au travers du monde des partages de situations.

Ayant décidé depuis ses débuts de refuser toute subvention, toute donation, toute fondation, tout héritage, pour vivre de son seul travail, Taizé n'est pas riche, hormis la foule des jeunes qu'il attire. Il ne peut donc partager que ce qu'il a, en fait trois choses : ses frères, qui vont désormais plus nombreux aller deux à deux partager des existences ailleurs (2) ; un temps d'accueil, qui paraît inépuisable, et peut-être surtout cette liturgie où le Dieu de l'alliance se montre en incessant partage avec l'homme. Il reste que l'œcuménisme entre les Eglises chrétiennes n'est pas encore réalisé et que l'œcuménisme entre les nations, quel que soit leur régime, a plutôt tendance à diminuer qu'à progresser en temps de crise. On pourrait alors ne partager que ses découragements ou ses illusions, ce qui revient vite au même. C'est pourtant du partage de la croix que chaque année, pour chaque nouvelle génération, renaissent la lumière de Pâques et le feu de Pentecôte.

Il m'a semblé que cette colline du silence continuait d'offrir la chance à mille partages.

(*) Pasteur, théologien protestant.

(1) Un « rassemblement œcuménique mondial de jeunes » sera organisé dans quelques années pour permettre aux multitudes de jeunes venus à Taizé durant sept ans de se réunir plusieurs jours sur la colline.

(2) Le prieur lui-même, frère Roger, a annoncé à Pâques qu'il irait cet automne quelque temps *« prier et partager la vie des plus pauvres aux portes de la Chine, dans le territoire de Hongkong, espérant entrer à l'intérieur des frontières chinoises afin d'y prier pour une réconciliation entre tous les hommes de bonne volonté »*.

COCASSERIES...

Bruno Lagrange et Marc Oraison, auteurs des *Dossiers cocasses*, ont mille fois raison de dire que les gens toujours sérieux ne sont pas... sérieux. Quelqu'un qui ne sait pas rire ou faire rire, qui ne comprend pas l'humour, manque généralement *de jugement. Passe encore* qu'il soit ennuyeux, mais pis, il est dangereux. Marc Oraison dirait peut-être : « *Il nous pompe l'air !* »

« *Un saint triste est un triste saint* » selon le dicton. Cela vaut pour les petits et les gros pécheurs, c'est-à-dire pour tout le monde. Il y a plus de santé dans Rabelais ou Fernandel que chez les « prophètes de malheur » stigmatisés par Jean XXIII. Ce bon pape qui disait précisément : « *Nous n'avons pas mal au foie, grâce à Dieu, ni aux nerfs.* »

Il se trouvera sûrement des grincheux pour trouver à redire aux histoires farfelues ou grivoises de ce livre. Qu'un prêtre renommé ait envie de nous divertir avec des gaudrioles scandalisera toujours certaines bonnes âmes qui imaginent mal qu'un *ecclésiastique, doublé d'un carabin*, ait, plus qu'un autre, le droit de se détendre.

Un tel livre ne se raconte pas, il se lit, très vite, et ne s'oublie pas si facilement.

H. F.

★ *Dossiers cocasses*, 185 pages, édit. Jacques Grancher, 32 F.

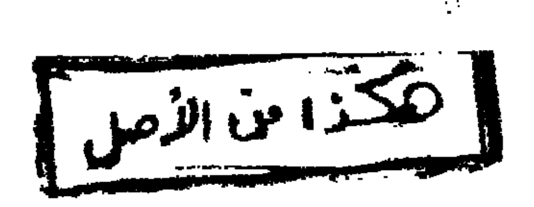
BIBLIOGRAPHIE

RIESI, TERRE D'ÉVANGILE

La célébrité du pasteur italien Tullio Vinay qui mène depuis 1961 un combat de rénovation sociale en Sicile est aujourd'hui internationale. Grâce à son action et malgré les menaces de la Mafia, la ville de Riesi a vu reculer la *pauvreté, la maladie, l'insécurité*, le chômage. Membre du Sénat, Tullio Vinay a réussi à persuader la population de prendre elle-même son destin en main. Mme Claude Richard-Molard préface un ouvrage qui a un double objectif : retracer l'histoire de cette entreprise, ses aléas et ses espoirs ; réfléchir sur les bases d'une sorte d'économie politique qui cherche à incarner les principes de l'Evangile. Cette deuxième partie a été écrite par le pasteur Georges Richard-Molard. Le siège des Amis français de Riesi se trouve 116, avenue de la Paix, 92320 Châtillon. Présidente, Mme Claude Richard-Molard.

★ *Riesi ou la force de l'Agapé*, par Tullio Vinay et Georges Richard-Molard, éditeur Buchet-Chastel, 18, rue de Condé, 75006 Paris, 34,85 F. Les droits d'auteur sont réservés pour Riesi.





هكذا من الأصل

POLICE

Après les sanctions contre un officier de C.R.S.

Onze organisations dénoncent les dangers de la réforme des structures

Onze organisations (1) ont réuni mercredi 27 avril à Paris une conférence de presse pour examiner la situation créée par la sanction qui frappe l'officier de paix principal de C.R.S. Daniel Rude, muté à compter du 1er mai prochain, *« dans l'intérêt du service »*, à la police de l'air et des frontières d'Annemasse (Haute-Savoie). Tout en se déclarant prêts à des ripostes pouvant aller jusqu'à une manifestation dans les rues, les orateurs durent pourtant constater que, face à l'arsenal juridique de l'administration, ils se trouvaient quelque peu démunis, la suspension pour la mutation de M. Rude ayant été décidée par le ministre de l'intérieur sans le moindre recours au conseil de discipline, donc sans consultation des représentants du personnel. Les espoirs se reportant aujourd'hui vers le tribunal administratif que M. Rude entend saisir.

La réunion fut aussi l'occasion pour les syndicats de policiers présents de rappeler les raisons de leur opposition à la réforme des structures de la police nationale, projets qui est à l'origine des ennuis de M. Rude. *« Sous couvert d'une meilleure efficacité et dans le cadre de la campagne gouvernementale sur la sécurité, ces mesures mettent en place, par le biais de dispositions réglementaires, des structures dangereuses pour les libertés individuelles et collectives »*, expliqua-t-on. L' *« élitisme »* de ces structures, que va créer un système de promotion basé largement sur le choix des hommes par l'autorité hiérarchique et non plus sur la *« reconnaissance de leur aptitude à exercer des responsabilités plus importante »*, va donner naissance à une police docile, *« aux ordres »*.

Mais plusieurs intervenants insistèrent surtout sur le risque de confusion des pouvoirs entre l'autorité civile et la force publique que va entraîner, en matière de maintien de l'ordre, la fusion des corps des commissaires de police et des officiers supérieurs de la police en tenue. Jusqu'ici la force publique — civile ou militaire — a toujours été soumise à l'autorité civile (préfet, maire, commissaire de police ou officier de police judiciaire) qui avait seule qualité pour en décider l'emploi.

Avec la réforme, le futur commissaire de police groupera dans ses seules mains les deux pouvoirs, et même davantage : *« Il disposera de l'emploi de la force, procédera aux sommations, commandera la charge, fera les enquêtes après la fin des opérations et, à l'occasion, se retrouvera ministère public au tribunal de police. Il aura vraiment tous les pouvoirs »*, affirma M. Jean Duraud, secrétaire général du syndicat national indépendant des officiers de C.R.S.

Enfin, plusieurs participants exprimèrent leur inquiétude de voir la réforme mise en œuvre par voie réglementaire, procédure qui exclurait tout débat devant le Parlement. Or, fut-il rappelé, l'article 34 de la Constitution prévoit que *« la loi fixe les règles concernant les droits civiques et les garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques »*. En conséquence, des interventions sont faites auprès des parlementaires afin qu'ils se saisissent d'un problème qui, affirme-t-on, les concerne tout à fait.

JAMES SARAZIN.

(1) Fédération générale des syndicats de la police nationale C.G.T., Syndicat de police C.F.D.T., Confédération C.G.T., Syndicat de la magistrature, Syndicat des avocats de France, Syndicat national indépendant des officiers de C.R.S., Syndicat des commandants et officiers de la police nationale, C.F.T.C. civils, Juristes démocrates, Ligue des droits de l'homme, Interco-C.F.D.T.

● *M. Maxime Kalinsky*, député du Val-de-Marne (P.C., protestant au nom du groupe communiste de l'Assemblée nationale, contre les sanctions prises envers M. Daniel Rude demande, dans une question orale avec débat, *« que soit inscrit à l'ordre du jour un large débat sur les projets de réforme de structures de la police. »*

LA PRISON NE VEUT PAS DE M. HALLIER

M. Jean-Edern Hallier s'est présenté mercredi 27 avril à la prison de la Santé à Paris pour y être incarcéré, après le jugement en date du 18 avril qui l'a condamné, par défaut, à quinze mois de prison ferme *pour émission de chèques sans* provision (le Monde du 19 avril). L'écrivain entendait par cette action qu'il qualifie d' « exemplaire » protester contre « l'incohérence du fonctionnement de la justice quotidienne ». « Ce n'est pas à moi, mais à tous les sans-emplois émigrant pour se faire embaucher, aux expulsés, aux saisies (doubles victimes de *la crise économique et injustice* quotidienne, que je pense », a-t-il précisé avant de se prêter aux volontés d'une foule de photographes devant la porte de la maison d'arrêt où se trouvait une trentaine de personnes attendant l'heure de la visite.

M. Hallier ainsi que son avocat, Me Pierre Novat, ont été reçus par le directeur de l'établissement, M. Hubert Bonaldi, qui a refusé d'incarcérer l'éditeur car il ne disposait d'aucun document exécutoire. « Je reste à la disposition de la justice », a-t-il indiqué à sa sortie en précisant qu'il fallait introduire l'habeas corpus dans le programme commun.

MOINS DE CAMBRIOLAGES EN 1976

Pour la première fois depuis dix ans, le nombre des cambriolages commis en France a diminué de 10,35 % entre 1975 et 1976, indique la direction générale de la police nationale. Leur nombre est passé entre ces deux dates de 204 564 à 183 395. Pour les résidences secondaires, la diminution atteint 32 %. *« Ce résultat est dû à la campagne d'information lancée au printemps 1976 avec le concours des mass media pour obliger le public à prendre un certain nombre de précautions élémentaires conjuguées à l'action préventive de la police »*, souligne-t-on. A noter cependant qu'à Paris — qui représente 20 % du nombre total des cambriolages — la diminution n'a été que de 2,9 %.

● *Mme Mandessi-Bell*, avocat au barreau de Paris, dont nous avons rapporté dans nos éditions du 26 avril qu'elle s'était vu allouer par le tribunal d'instance du 8e arrondissement des indemnités *« pour rupture abusive du contrat de travail »*, nous prie de préciser que son adversaire dans cette affaire était l'association d'avocats Brane, Bloch, Fabre, Gueugnot, Kachelmann, Roine et Touchard.

JUSTICE

LES SUITES D'UN ACCIDENT DU TRAVAIL

M. Baumgartner et plusieurs dirigeants de Rhône-Poulenc sont inculpés

Mulhouse. — M. Germain Sengelin, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Mulhouse, a inculpé, mercredi matin 27 avril, d'homicide et blessures involontaires M. *Wilfrid* Baumgartner, *ancien* ministre de l'économie et des finances, président d'honneur du groupe Rhône-Poulenc, ainsi que cinq autres dirigeants de cette entreprise, à savoir MM. Jean-Claude Achille, administrateur et directeur *général de Rhône-Poulenc S.A., Louis* Clouzeau, administrateur de Rhône-Poulenc jusqu'en avril 1975 et président de la S.U.C.R.P. (Société des usines chimiques de Rhône-Poulenc) ; Roger Delbes, P.-D.G. de la S.U.C.R.P. ; André Pacoud, directeur des usines et techniques de la S.U.C.R.P., responsable de la fonction recherche, ainsi que Gérard Vuillard, directeur de l'usine Rhône-Poulenc de Chalampé (Haut-Rhin). — (Nos dernières *éditions.*)

De notre correspondant

Ces inculpations sont intervenues dans le cadre de la procédure judiciaire ouverte après une explosion, le 26 mars 1974, à l'usine de *Chalampé, dans* l'unité de fabrication d'acide lactique. L'accident avait fait cinq blessés et un mort, M. Maurice Boudjema, quarante-cinq ans, domicilié à Mulhouse et père de trois enfants. M. Boudjema était électricien aux établissements Clemessy, une entreprise extérieure chargée de travaux à Rhône-Poulenc.

La section C.F.D.T. de Rhône-Poulenc Chalampé s'étant constituée partie civile, deux commissions d'experts furent nommées par le magistrat instructeur, en même temps qu'il ouvrait une information contre X... pour homicide et blessures involontaires. Les conclusions des rapports de ces deux commissions ont été rendues publiques mercredi après-midi par la C.F.D.T.

Il y est notamment dit que l'explosion du 26 mars *« procède d'une accélération de la réaction de l'acide nitrique sur l'acide lactique, réaction qui s'opère dans un milieu chimique extrêmement complexe dont l'évolution comportait une trop grande marge d'imprévisibilité. Cette imprévisibilité rendait elle-même aléatoires le contrôle et la maîtrise de la réaction chimique »*.

Les experts notent également, se référant à la catastrophe (six morts) intervenue en 1966 à Saint-Fons (Rhône) sur l'installation pilote du procédé, que *« les résultats obtenus à Chalampé diffèrent sensiblement de ceux qui avaient pu être constatés lors des expérimentations entreprises à Saint-Fons »*. Les experts observent que la complexité des réactions chimiques mises en œuvre et la multiplicité des facteurs interdépendants qui la *déterminent « ne permettaient pas à Rhône-Poulenc, en l'état actuel des connaissances et du savoir-faire en ce domaine, de corriger les anomalies constatées autrement que par des mises au point et des adaptations empiriques. Bien que la conception générale et la réalisation des appareillages et des installations sinistrés ne puissent prêter à critique, l'ensemble des précautions prises par Rhône-Poulenc, comme les différentes sécurités qui équipaient l'unité de production, ne pouvait cependant faire face au caractère imprévisible de l'évolution de la réaction chimique mise en service »*.

Les experts de conclure : *« Ces réactions n'avaient pas été totalement maîtrisées, le procédé de fabrication adopté était encore au stade expérimental, alors que par ailleurs son application industrielle avait été décidée et réalisée par Rhône-Poulenc. »*

Du second rapport, il faut retenir l'urgence, pour Rhône-Poulenc, qui s'est assuré avec ce procédé une position dominante sur le marché mondial en matière de fabrication des acides axaliques-lactiques, *« de passer au stade industriel »*. Bien que n'étant pas en mesure de *« garantir une complète maîtrise de la réaction chimique ni éviter son évolution vers un stade évolutif »*, la direction générale de la S.U.C.R.P. a pris sa décision *« en pleine connaissance de cause (...), avec l'accord de la direction générale de Rhône-Poulenc S.A. qui anime et coordonne l'ensemble des activités du groupe (...), la direction de l'usine de Chalampé n'ayant joué qu'un rôle d'exécutant »*.

BERNARD LEDERER.

LE RAPT DE M. REVELLI-BEAUMONT

Un démenti de la police judiciaire

Le directeur de la police judiciaire de Paris, M. Jean Ducret, a démenti une nouvelle fois mercredi matin 27 avril les informations, en provenance de Gênes, selon lesquelles un contact aurait été pris entre les ravisseurs de M. Luchino Revelli-Beaumont et son fils Paolo.

M. Ducret a affirmé que M. Paolo Revelli-Beaumont s'était rendu à plusieurs reprises en Italie pour des raisons familiales et pour entrer en relations avec la firme Fiat. Le directeur de la P.J. a confirmé d'autre part que des policiers français enquêtent actuellement sur cette affaire en Italie et qu'ils ont rendu visite à leurs collègues de Turin et de Rome.

JUSTICE

Faits et jugements

Pierre Cardin et Ted Lapidus poursuivis pour hausse illicite.

Le substitut du procureur de la République a requis mercredi 27 avril devant la onzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris une peine de 50 000 F d'amende contre MM. Pierre Cardin et Ted Lapidus, poursuivis pour haussse illicite et défaut d'inscription en vitrine des articles présentés. Malgré le plan Barre, les deux couturiers avaient majoré le prix de plusieurs articles notamment des chaussures et des ceintures. Les hausses variaient de 65 à 104 %. Seul M. Cardin s'est présenté à l'audience. Le jugement sera rendu le 18 mai.

● *La fusillade de Saint-Denis.* — Cinq malfaiteurs et non quatre comme on l'avait cru au début (*nos dernières éditions*) ont pris part au hold-up commis mercredi 27 avril contre la recette-perception de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). L'un des malfaiteurs a été tué ; ses trois complices ont été blessés par les policiers de la brigade anti-gang qui attendaient ces hommes à la sortie de la recette-perception où ils s'étaient emparés de plusieurs centaines de milliers de francs. Un cinquième homme faisait le guet à l'extérieur. Il a été arrêté comme ses complices. L'un de ces derniers avait bénéficié le 14 octobre 1976 d'une permission de sortir et n'avait pas rejoint l'établissement où il subissait une peine de trente mois d'emprisonnement. A propos de ces incidents, la fédération des finances C.F.D.T. condamne « *l'incroyable insécurité des locaux, les méthodes irresponsables employées par la hiérarchie policière de la brigade de recherche et d'intervention accroissant encore cette insécurité* ».

● *Un ancien C.R.S.* de Montélimar, M. Jean-Pierre Polge, âgé de quarante-deux ans, a été condamné par la cour d'assises de la Drôme à cinq ans d'emprisonnement dont deux avec sursis pour le meurtre de l'amant de son épouse, M. Roland Jourdan.

● *Le tribunal de grande instance de Chaumont* (Haute-Marne) a condamné, mardi 26 avril, M. Rebial Boubrima, âgé de vingt-huit ans, auteur d'une tentative de viol sur une mineure âgée de seize ans, le 17 décembre, à trois ans d'emprisonnement et à verser 2 000 F à titre de dommages et intérêts à la jeune fille. D'autre part, la cour d'assises de Saône-et-Loire a condamné à dix ans d'emprisonnement un chauffeur d'origine luxembourgeoise, M. Jean Wagner, auteur d'un viol.

Interpellations à Ajaccio après l'attentat contre le Club Méditerranée.

Onze personnes ont été interpellées, le 27 avril, à Ajaccio, pour être entendues sur les circonstances de l'attentat à l'explosif qui a été commis dans la nuit du 21 au 22 avril contre le village du Club Méditerranée, à Cargèse (*le Monde* des 24-25 et 26 avril). Ces personnes — qui, précise-t-on, ne sont entendues qu'à titre de témoins — sont connues pour leurs opinions autonomistes. Un certain nombre d'entre elles avaient rencontré, le 21 avril, peu avant l'attentat, M. Serge Trigano, directeur de l'exploitation du Club Méditerranée, afin d'envisager une *meilleure intégration des villages* de vacances de cette société dans la vie locale. Trois des personnes interpellées ont été gardées par les enquêteurs pour être entendues plus longuement, les autres ont été relâchées.

D'autre part, un agriculteur du village de Cuttoli-Corticchiato, près d'Ajaccio, M. Jean-François Pierlovisi, vingt-huit ans, interpellé par la gendarmerie après une *série de plasticages dans ce village*, s'est évadé, le 27 avril, des locaux de la brigade de Péri, où il était interrogé. On indique à Ajaccio que cette série d'« *attentats* » n'avaient pas de motifs « *politiques* ».

● *Affaire de Broglie.* — Mᵉ Jean-Marie Vidron, avocat à Paris, mis en cause par le docteur Nelly Azerad, a été entendu par M. Guy Floch, premier juge d'instruction, mercredi 27 avril. L'avocat a affirmé n'avoir jamais été mêlé, de près ou de loin, à l'affaire de Broglie. Il a simplement déclaré avoir rencontré Mme Azerad, en mai 1975 et en avril 1977 et que cette dernière avait soigné son épouse pour un infarctus. Soupçonné de détenir des documents du dossier, une perquisition a eu lieu, mercredi 27 avril, *dans son coffre bancaire*. Celle-ci semble n'avoir donné aucun résultat.

● *Le directeur du casino de Divonne-les-Bains*, M. Denis Baille et un membre du comité de direction de cet établissement, M. Porte, poursuivis pour « *avoir dissimulé une partie des recettes provenant des jeux de la roulette* » ont comparu, mercredi 27 avril, devant le tribunal correctionnel de Bourg-en-Bresse (Ain). Le jugement sera rendu le 18 mai.

Une enquête ouverte par la police des jeux avait abouti, le 24 janvier 1977, à l'inculpation des deux hommes, après les démêlés entre ceux-ci et un important client du casino. (*le Monde* du 8 mars 1977).

DÉFENSE

M. Barre est favorable à une commande supplémentaire de vingt-cinq avions Transall par l'armée de l'air française

Le ministre de la défense a notifié à la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) une décision de principe du premier ministre qui prévoit la commande, à compter de l'an prochain, d'au moins vingt-cinq avions Transall par l'armée de l'air française. C'est ce que révèle *M. André Etesse, directeur de la division* « avions » de la SNIAS, dans un entretien au mensuel *Aérospatiale*, qui dépend du service d'information de la société nationale.

Il s'agit de la commande éventuelle de vingt-cinq avions supplémentaires — l'armée de l'air française dispose, en permanence, d'une quarantaine de Transall en ligne dans ses escadres — et la décision de M. Barre est antérieure au pont aérien français au Zaïre.

La chaîne de fabrication du Transall s'est achevée à la fin de 1972 avec la sortie du cent quatre-vingtième appareil. Cet avion biturbopropulseur, capable de transporter seize tonnes sur 2 300 kilomètres ou 8 tonnes sur 4 600 kilomètres, a été acheté par la France, la République fédérale d'Allemagne, la République d'Afrique du Sud, la Turquie, le Gabon et il est en service — à raison de quatre exemplaires — pour le centre d'exploitation de l'aéropostale française.

Du travail dans quatre usines de la SNIAS

Aujourd'hui, l'armée de l'air française estime avoir besoin d'une trentaine de Transall supplémentaires, et M. Etesse précise que la SNIAS a conclu un protocole industriel détaillé avec ses partenaires européens.

« *Nous avons réussi à obtenir*, indique le directeur de la division « avions » de la SNIAS, *un partage sur la base 50-50, alors que la SNIAS n'avait qu'un tiers du programme dans la première opération Transall* [avec la société germano-néerlandaise V.F.W.-Fokker et la firme ouest-allemande Messerschmidt-Bolkow-Blohm]. *Dans ce partage, nous avons la chaîne de montage, indispensable si nous voulons essayer de conserver à l'usine de Toulouse sa vocation qui est l'assemblage général et la mise en vol des avions importants* ».

M. Etesse précise que la charge de travail représentée par la relance de la fabrication du Transall intéresse les usines de Toulouse, de Nantes, de Meaulte (Somme) et de Saint-Nazaire, tandis que les partenaires ouest-allemands de la SNIAS feront, en particulier, le fuselage.

Ancien inspecteur technique de l'armée de l'air, aujourd'hui en fonctions à la SNIAS, le général Delachenal a été plus spécialement chargé de promouvoir la vente à l'étranger du Transall — en particulier au Proche-Orient, en Asie et en Amérique latine — de manière à obtenir des commandes à l'exportation qui s'ajouteraient à celles de la France.

LES DANOIS DEMANDENT UN NOUVEAU REPORT DE LA SIGNATURE DU MARCHÉ DU SIÈCLE

De notre correspondante

Copenhague. — Le ministre danois de la défense, M. Orla Moeller, vient une nouvelle fois de demander à ses trois partenaires du « marché du siècle » (la Norvège, la Belgique et les Pays-Bas) de reporter d'un mois la signature officielle du contrat de principe conclu en juin 1975 par les quatre Etats membres de l'OTAN avec la firme General Dynamics pour l'achat d'avions F-16. Cette cérémonie, prévue pour le 1ᵉʳ avril, avait déjà été repoussée au 1ᵉʳ mai (*le Monde* des 11, 16 et 26 mars).

Le Danemark se trouve dans l'impossibilité de respecter les délais fixés, car le Parlement a exigé, à la rentrée de Pâques, qu'un débat — dont la date n'est pas encore fixée — soit ouvert dans l'hémicycle sur « *l'opération en cours* » avant qu'aucun pas définitif ne soit franchi.

Ce qui inquiète nombre de députés (en particulier ceux du groupe radical) n'est plus seulement, comme il y a quelques semaines, l'augmentation du prix des appareils commandés (cinquante-huit pour le Danemark) et les trop faibles compensations obtenues par Copenhague. Depuis est intervenu un facteur d'incertitude supplémentaire : il s'agit du rapport du G.A.O. (comité de contrôle du Congrès américain, l'équivalent de la Cour des comptes en France). Ce rapport jette le doute, aujourd'hui, sur la qualité et les performances des F-16, présentés jusqu'à présent comme la plus parfaite réalisation de la technologie moderne, et parle même de leur vulnérabilité au combat, en insistant sur la nécessité de leur faire subir d'autres tests.

CAMILLE OLSEN.

AÉRONAUTIQUE

« Air France ne doit pas être l'instrument d'une politique gouvernementale à courte vue »

estime l'administrateur-gérant d'Airbus-Industrie

« *Air France ne doit pas être l'instrument d'une politique aéronautique du gouvernement à courte vue* », a estimé, mercredi 27 avril à Paris, M. Bernard Lathière, administrateur-gérant du consortium européen Airbus-Industrie, en réponse à des questions sur le choix par la compagnie nationale de l'avion qui doit remplacer ses Caravelle. « *Air France est le premier client de l'Airbus, avec neuf commandes fermes et sept options*, a ajouté M. Lathière, *mais ce n'est pas forcément une bonne solution que d'affirmer qu'il faut remplacer chaque Caravelle par un biréacteur Airbus.* »

On sait que la compagnie Air France préconise la solution d'achat ou de location de moyen-courriers Boeing-737 pour succéder à ses Caravelle, tandis que, dans les milieux politiques, syndicaux ou industriels, en France, cette éventualité n'est pas généralement admise et certains lui préfèrent — comme le P.C.F., par exemple — un choix en faveur de l'Airbus.

M. Lathière, qui parlait devant le Cercle des relations publiques de l'aéronautique et de l'espace, a précisé qu'Air France devait tenir compte des droits de trafic existant avec les pays européens, qui fixent les accords de « pool » avec d'autres compagnies et les fréquences des liaisons aériennes. « *En remplaçant chaque Caravelle par un Airbus*, a expliqué l'administrateur-gérant du consortium européen, *on ne résout pas ces problèmes. En revanche, selon le nombre de passagers transportés par lignes et compte tenu de l'équilibre global de l'exploitation de la compagnie nationale, on peut espérer vendre quelques Airbus supplémentaires. Ce serait une mauvaise solution que d'imposer, à force de protectionnisme, un avion à Air France. Mais, pour autant, je ne vais pas aussi loin que Michel Rocard* », le responsable socialiste n'étant pas défavorable à l'achat de Boeing-737.

A ce jour, le moyen-courrier franco-allemand a été vendu à neuf compagnies aériennes, à raison de trente-sept exemplaires commandés ferme et vingt-trois options, et trente-deux exemplaires sont en service.

M. Lathière a estimé, d'autre part, que, malgré l'échec de la vente d'Airbus à la compagnie américaine Western Airlines, l'avion européen commençait « *d'être pris désormais au sérieux aux Etats-Unis* ». Il a indiqué, à cette occasion, que la compagnie américaine Eastern Airlines était en discussion avec Airbus-Industrie. « *L'avion a été présenté à la compagnie*, a dit M. Lathière, *et nous ne sommes pas sans espoir.* »

Eastern Airlines ne devrait pas, cependant, s'engager dès cette année. Il semble, en effet, que la compagnie américaine, qui a obtenu un moratoire pour ses dettes précédentes, pourrait choisir d'introduire, à titre expérimental, l'Airbus sur ses lignes durant son prochain programme d'hiver.

Pour la somme de 5 milliards de francs

L'IRAN SE PROPOSE D'ACHETER AUX ÉTATS-UNIS CINQ AVIONS-RADARS

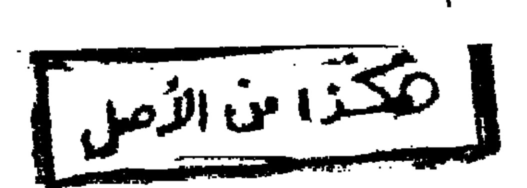
Washington (*Reuter*). — Les Etats-Unis ont vendu à l'Iran cinq radars volants AWACS (Airborne warning and control system) d'un coût de près d'un milliard de dollars (environ 5 milliards de francs), apprend-on de source autorisée.

Le coût de l'équipement au sol, celui de la formation des personnels et des services techniques nécessaires à l'utilisation des radars volants sont équivalents au prix d'achat des appareils — des Boeing-707 transformés — dont chacun coûte 112 millions de dollars (560 millions de francs), ajoute-t-on de même source.

M. Powell, porte-parole de la Maison Blanche, a déclaré qu'il était au courant des informations concernant la vente des appareils. Il s'est refusé à tout commentaire en rappelant que le Congrès américain disposait de vingt jours pour opposer son veto aux recommandations de ventes d'armes.

L'AWACS est un Boeing-707 dont le fuselage est doté d'un radar en forme de soucoupe, qui peut repérer les appareils volant à basse altitude jusqu'à plus de 350 kilomètres de distance.







Le Monde DES LIVRES

Borges au naturel

● *Le grand écrivain argentin vient de passer quatre jours à Paris.*

IL s'est rendu en Europe à l'invitation de l'éditeur italien Franco Ricci, qu'il connaît bien et pour qui il dirige une collection de littérature fantastique, « La bibliothèque de Babel » — sa bibliothèque idéale en quelque sorte. Cette collection, qui compte une vingtaine d'auteurs, verra le jour en français dès la fin de cette année grâce aux éditions Retz qui offrent à Ricci la possibilité d'une co-édition.

Borges à Paris donc, avant Genève qu'il veut retrouver (il y a étudié au début du siècle, et passé son baccalauréat), Milan, Venise, Parme (il y séjournera plus longuement chez Ricci), puis Florence et Rome.

Borges, un mythe, un monument, un des plus grands érudits qui soient, un des plus grands écrivains vivants. Le rencontrer, le rêve de tout critique littéraire. Voici quelques-unes des notes prises au vol durant son passage dans la capitale française, une conversation avec Borges au naturel.

Mercredi soir

Borges arrive de Buenos-Aires. Nous dînons ensemble à l'« *Hôtel* », rue des Beaux-Arts, où il est descendu, en face de la librairie parisienne de Ricci. Il est accompagné de Maria Kodama, une jeune fille qui a étudié le norrois et le vieux saxon avec lui et qui lui sert de secrétaire. Il a soixante-dix-huit ans. Très élégant, beaucoup plus jeune que sur les photographies que nous connaissons. Un teint de bonne sœur, des mains fines, un regard bleu, intérieur mais non vide.

Borges est aveugle avec autant d'aisance qu'il est possible. Jamais il ne se trompe, et, quand il s'adresse à vous, vous avez parfois le sentiment qu'il vous regarde dans les yeux. Grande courtoisie et une indéniable modestie : « *Je suis timide, beaucoup plus impressionné que vous. Vous savez, nous autres Argentins, nous sommes un peu les provinciaux de l'Europe. Nous sommes des miroirs ternis face à vous.* »

Le Monde, ça ne lui dit pas grand-chose. Il y a plus de vingt ans qu'il ne lit plus de journaux, ne regarde plus la télévision et vit dans *son* temps. Nous avons annoncé sa venue en Europe : « *Mais non ! Ecoutez, ça n'a aucune importance.* » D'emblée, je demande que nous nous entretenions d'autre chose que du temps, de l'identité dédoublée, de l'infini, des miroirs, du labyrinthe ou du tigre... (ces notions-force sont dans l'œuvre, il n'est que de la lire). « *Ouf !* dit-il en souriant, *tant mieux, assez de gloss !* »

Et c'est lui qui parle. Un feu d'artifice. A bâtons rompus, tout défile. A commencer par les étymologies, cette manie passionnante qui lui vient de son père, *qui* éclaire autrement toute chose, qui tisse des réseaux de correspondances historiques *et* culturelles invisibles jusqu'alors, comme un jeu très sérieux, « *plus qu'un jeu, non ? Et plein de poésie...* » Il lèvera sa coupe de champagne en disant « *Prosit !* », et en riant — car Borges est très gai — « *Tout le monde croit que c'est de l'allemand, mais c'est du latin.* » Un raccourci de « *pro tua salute sit* », introduit par les jeunes Allemands romantiques, dont le snobisme a toujours été de latiniser, ou peut-être, simplement, « *pro sit* » : « *que ce soit en ta faveur* » ?

Les étymologies, à l'infini, puisées au grec, au latin, au norrois, au vieux saxon, avec leurs évolutions en français, en espagnol — dans toutes ses nuances, — en portugais, en catalan, en italien, en anglais, en allemand. Saviez-vous que le mot « cauchemar » vient, comme le « nightmare » anglais, de « mara », qui veut dire « fantôme » en saxon ? En italien et en allemand, on retrouve la même image du démon nocturne qui vous piétine le ventre... Et Victor Hugo, fin angliciste comme Borges, avait raison d'évoquer « *le cheval noir de la nuit...* »

Borges aime Hugo : « *L'hydre » univers tordant son corps écaillé » d'astres.* » « *Quelle merveille cet « écaillé », non ?* » Lui qui déteste qu'on apprenne par cœur (« *Qu'est-ce que cela veut dire ? Il faut plutôt laisser les choses prendre place en nous* ») me récite pendant ce seul dîner : le Pater Noster en saxon, un morceau d'élégie dans la même langue, un poème de Kipling en anglais, *un tango de Carlos Gardel* en lonfardo, un poème de Verlaine *(les Sanglots longs...)*, du Bernard Shaw et du Wilde.

Il a apporté un nouveau texte à Ricci, pour la *Bibliothèque de Babel*, le dernier morceau, inédit, d'une anthologie de rêves littéraires qu'il a composée et préfacée. J'aimerais, c'est un peu indiscret, ou cruel, savoir si, quand il rêve, il visualise. « *Mais naturellement, je vois des paysages, des gens, je lis des livres entiers, je vois deux couleurs que j'ai cessé de percevoir depuis vingt ans, le rouge (écarlate, quel beau mot en français) et le noir. Quand je rêve, je ne suis pas aveugle.* »

Jeudi midi

Après une courte promenade, nous déjeunons à la Route mandarine, un restaurant chinois (« *L'Orient !* » « *Dans l'Orient dé- » sert, quel devint mon ennui !* » « *C'est drôle !* » *On ne dirait pas du Racine, non ?* »). Conversation littéraire.

James. « *Le Tour d'écrou* ». Quelle est son explication du drame final ? « *On ne sait pas. James lui-même ne devait pas le savoir. Les enfants sont peut-être des victimes, peut-être des complices. Les spectres, peut-être des démons, peut-être des démons qui se déguisent en spectres...* »

Shakespeare. Borg nous demande dans quelle langue nous l'avons lu. Ricci en italien, moi en partie en français, en partie en anglais, ce qui est parfois difficile : « *Oui, mais vous savez, c'est surtout difficile pour les Anglais. Shakespeare écrivait en Shakespeare et non pas en anglais !* »

Faust. « *C'est un livre bête, vous ne trouvez pas, cette volonté de faire à tout prix un chef-d'œuvre...* »

Le *Don Quichotte* : « *Le seul livre qu'aient fait les Espagnols. Pourquoi la littérature espagnole est-elle si pauvre ?* »

Et ses poètes préférés : Virgile, Dante, Robert Frost, Kipling. Et les fantastiques (« *Mais, au fond, toute littérature est fantastique. Saint Thomas aussi. Le réalisme, c'est une hérésie de notre temps.* »)

Il fait doux. Borges est heureux d'être à Paris. Maria ne connaît pas Paris. Ils ont envie de se promener. Nous leur conseillons d'aller au Palais-Royal, « où vivait Colette » : « *Ah ! Colette, un grand écrivain malgré ce nom. Colette. Oui, un grand écrivain* ». Une provinciale encore, comme les Français qu'il aime, Flaubert, Corneille, Montaigne.

Jeudi, 19 heures

Cocktail, rue des Beaux-Arts. L'intelligentsia parisienne est là. De nombreuses personnalités — Jean d'Ormesson, Jean Dutourd, Jean Lacouture — qu'on voit rarement dans ce genre de réceptions se sont déplacées pour saluer Borges. Il est un peu fatigué. Les flashes le gênent. Quand il apparaît, au bras de Maria, silence. Quelque chose de désagréable, d'un peu guindé autour de lui. D'émouvant aussi. Cet hommage au grand écrivain qu'on assied dans un *fauteuil*, et qui, de bonne grâce, se prête à la situation. Il y a les grands, mais aussi les flagorneurs, ceux qui se font photographier à ses côtés, qui aimeraient l'accaparer, qui l'appellent « Maître ». Il me dira par la suite qu'il trouve cela « *ridicule* », qu'il déteste l'académisme. Il préfère qu'on l'appelle Borges, simplement.

Vendredi, 19 heures

Claude *Gallimard, son éditeur* français, le reçoit chez lui. Borges retrouve son vieil ami Caillois. Une amitié qui remonte aux années 30. On se souvient du mot de Caillois : « *Borges vaut le voyage !* », Caillois qui le premier a compris. *Le traducteur*, l'introducteur, et l'interlocuteur par excellence de Borges. « *Nous sommes, vous et moi, dans un temps cyclique* » dit Caillois. « *C'est vrai*, répond Borges, *un temps cyclique qui peut s'inscrire dans l'espace, et c'est la simultanéité* ». Un vrai dialogue, ininterrompu, se poursuit entre eux...

Dimanche

Nous passons la journée à Versailles. Borges n'y était pas revenu depuis 1915. Il fait du vent. Borges est éblouissant d'esprit, de vitalité. Anecdotes à *feu roulant*.

L'Amérique. Lui, si grand admirateur des lettres américaines (Emerson, Poe, Melville, James, Twain), prit conscience de ce *qu'il appelle* « la barbarie » (la négation de l'individu) dans le Michigan. Il aime New-York, la Nouvelle-Angleterre (« *Old England, en fait, plus que New England)*, et le Sud. Mais pas le Michigan (« *Ce sont tous des Babbitts !* ») où un jour qu'il avait envie d'une assiette de frites, sans saucisse ou hamburger à côté, le serveur eut ce mot symbolique : « *Sorry. I cannot be disconnected* » (Désolé. Je ne peux pas me déconnecter).



★ *Dessin d'ORLIC.*

En Amérique encore, un Noir lui demande s'il aime les Noirs. « *Individuellement, oui et non, ça dépend des personnes, mais un fait est certain, si vous supprimez de l'histoire du monde la Grèce, Rome, Israël, et même peut-être l'Angleterre, vous la modifiez du tout au tout. Si vous supprimez l'Afrique, l'histoire du monde ne change pas.* »

Borges a le courage de ses opinions. Difficile de rencontrer un intellectuel aussi étranger à la peur, aussi libre. Il dit ce qu'il pense « absolument ».

« *L'air de la ville rend libre* », disait Marx. C'est dans la ville qu'est née la liberté. La civilisation (de *cives, citadin*) aussi.

« *Dans la Bible, il y a des images, des mythes, de la religion, mais il n'y a pas de pensée. Ce sont les Grecs qui les premiers se sont mis à penser. Les premiers aussi qui aient développé la civilisation urbaine.* »

Dans la Galerie des Glaces, il évoque la naissance de l'empire allemand. « *Vous ne croyez pas que c'était un peu une vantardise de Bismark, non ?* » Tant de classicisme le ravit. (« *Je ne suis pas un moderne, heureusement !* »), cependant pour lui : « *Tous les rois sont vulgaires, tous les vainqueurs sont vulgaires.* » Devant les peintures des appartements royaux, il déclare qu'au fond « *la peinture entière est un trompe-l'œil. Et, peut-être, tout ce qu'on voit aussi, nos visages, les villes, la lune* », et qu'« *il est difficile de définir l'essentiel, mais bien plus facile de définir l'accessoire...* ».

Je doute que ces bribes de conversation rendent assez compte de la profonde sagesse de cet homme de savoir, non plus que du rayonnement de ce vieux monsieur délicieux, qui vous dit en souriant : « *La vie, c'est bien, à condition de ne pas en abuser.* » Et qui vous quitte en vous remerciant gentiment de ce que « vous » lui avez appris.

FRANÇOISE WAGENER.

« LIVRET DE FAMILLE » de Patrick Modiano
« LE SOMMEIL AGITÉ » de Jean-Marc Roberts

CE satané « talent » auquel se ramène tôt ou tard tout jugement littéraire, y compris pour les scientistes de l'écriture impersonnelle; cette « voix » sur laquelle, d'un claquement de doigts ou de langue, se mettent d'accord les lecteurs les plus inconciliables; ce don du ciel dont toute *conversation artistique fait sa monnaie sans le gager d'aucune* définition; ce charme sur lequel on se retourne au bout de quelques lignes sans besoin de l'expliquer, comme sur la grâce des adolescents ; ce je-ne-sais-quoi, deux jeunes auteurs qui en sont pleins, donnent l'occasion cette semaine de se demander, à la fin des fins, ce qu'il cache.

On ne présente plus Patrick Modiano. En dix ans et quatre livres brefs — *la Place de l'Etoile, la Ronde de nuit, les Boulevards de ceinture, Villa triste,* — cet écrivain secret d'à peine trente ans a pris dans des dizaines de milliers de mémoires la place familière, familiale, à quoi se mesure la singularité d'un style. Il existe désormais un climat Modiano reconnaissable au premier coup d'œil, en partie par son obsession d'une Occupation qu'on dirait « vécue », alors que l'auteur *n'était pas né.*

Les fervents qu'intriguait cette nostalgie d'emprunt devraient être comblés : les nouvelles en forme de souvenirs de *Livret de famille* en donnent toutes les clefs biographiques et psychologiques. Mais c'est à la façon dont certains illusionnistes, en faisant mine de dévoiler leur truc, épaississent le mystère.

par Bertrand Poirot-Delpech

A mesure que le romancier révèle ses sources, passé, présent, êtres et choses s'enveloppent d'un soupçon général, d'une espèce *d'étourderie songeuse — d'où proviennent probablement* sa vocation littéraire et l'inimitable tremblé de sa plume. Même ce qui le concerne directement et récemment, comme la déclaration d'un nouveau-né à la mairie, prend les contours indécidables d'une réminiscence par ouï-dire ou d'un rêve. A peine vécus, la réalité se mange de rouille, l'instant tourne au jauni de photos retrouvées au fond d'un tiroir par un dimanche de pluie...

CES rapports étranges avec la mémoire viennent de ce que, juif comme Proust, Modiano rêve de retrouver le temps perdu *mais qu'il lui manque le minimum de lieux sûrs où* enraciner sa *recherche*. Né par hasard d'une actrice hollandaise en partance pour l'Amérique et d'un mystérieux trafiquant d'Alexandrie, cet enfant de *la balle* ne dispose, en guise de Combray, que de meublés incertains aux portes de Paris, et, comme Balbec, que d'hôtels désaffectés pour comédiens miteux. Le beau *monde se réduit pour lui à une grotesque chasse à* courre, et la terre à un moulin truqué. Son Charlus est un ancien boy de Mistinguett disparu en 1940, et le nom de Greffulhe ne lui rappelle qu'une... rue à gestapistes.

Car tout le ramène à la guerre : les agendas maternels avidement feuilletés, un appartement re-visité, une simple voix entendue vers 1960 à la radio suisse et aussitôt soupçonnée de cacher un ancien *bourreau*.

Cette obsession, Modiano l'a en partie héritée, comme tous les survivants du génocide nazi. Son mariage en Tunisie lui fait *regretter* que ses ancêtres aient préféré les risques de l'Europe persécutée aux sables d'Orient où se perd leur trace. Mais l'Occupation ne le fascinerait pas à ce point si ses parents ne s'y étaient connus. Le hasard qui présidait aux rencontres d'alors et le danger qui les menaçait mettent un comble, pour lui, aux aléas de toute naissance. Devoir la vie à un réveillon d'acteurs traqués, à une chanson de Lucienne *Boyer ou à un couvre-feu, tandis que roulent les convois de* la mort, comment ne pas s'en étonner à jamais ?

(Lire la suite page 20.)

★ **LIVRET DE FAMILLE, de Patrick Modiano, Gallimard, 180 pages, 29 F.**

Nouveautés

Jean-François Lyotard *démonte* « les Transformateurs Duchamp » (Galilée).

Gaston Bonheur relaie « *le Vase de Soissons* » *de sa trilogie sur l'école par* « *la Poule au pot du Vert-Galant* » : Henri VI (Editions Ramsay).

Dans la collection de Maurice Nadeau, *qui l'a découvert et publié ici, deux nouvelles et une pièce de théâtre de John Hawkes, écrivain américain, sous le titre* Charivari (Denoël).

Un nouveau recueil du poète tchèque Vladimir Holan *qui vit, depuis la guerre, confiné à Prague* (Gallimard).



Georges Conchon à la bourse du sucre

● *Quand Georges Conchon fait un roman sur le sucre, il dévoile les secrets de la spéculation sauvage et donne une belle leçon d'économie appliquée.*

UN sujet en or : le krach du marché à terme — lisez de la Bourse — des sucres blancs de Paris en décembre 1974. Soixante milliards (anciens) en fumée. L'argent qui enfle, qui éructe et qui défaille ; les petits riches qui pètent dans la soie et qui ne pètent plus; les requins de la finance qui claquent des mâchoires, qui s'entre-déchirent, qui s'enivrent de milliards perdus. Balzac nous en aurait fait un roman au marc de café. Et nous aurions eu droit à une description pierre à pierre de cette calamiteuse Bourse du *commerce* oubliée au bord du trou béant des Halles.

Georges Conchon, lui, écrit *le Sucre* à la manière de Frédéric Dard, alias San Antonio : gouailleur, grinçant, inventeur de vocabulaire et pourfendeur de grammaire. Les mots de la débine avec un « blanc-casse » de trop dans le nez.

L'inspecteur des impôts en retraite *Adrien Courtois*, qui a épousé sur le tard une pharmacienne blafarde de Carpentras, est vraiment dans les grands secrets. Pensez, la pharmacienne a hérité un magot. Pas trop gros, moyen : 210 millions. Supercompétent, Adrien place. *L'immobilier* un peu. La Bourse aussi. Et... le sucre. Pourquoi le sucre ? Il n'y en a plus. Tout le monde le dit, les betteraviers, les ménagères. Un conseil en placement, aussi, Raoul d'H..., vicomte, beau mec, grand gosier, rabatteur d'un commissionnaire à la Bourse. Grandeur, munificence, lessivage d'Adrien. C'est une affaire de six mois et la suite ubuesque : le ministre, les pontes, les énarques, les avocats qui pataugent.

Ah ! que Georges Conchon démonte bien ces rouages, inimaginables, inexorables, de la spéculation sauvage sur le marché à terme des marchandises (en dépit du krach, tout fonctionne à nouveau comme il le dit). Quelle féroce galerie de portraits ! Karbaoui, le commissionnaire rapatrié du Maroc en pantoufles, qui a très vite pris le plus gros des positions en sucre sur la place de Paris ; Flanqué, le président des commissionnaires, qui est animé d'une haine destructrice à l'encontre du précédent ; Bedhour, le ministre du commerce, qui ne sait rien, ne comprend rien, mais signe n'importe quoi ; Grézillo, le négociant turc, crâne luisant et pelisse astrakan-mohair, qui mène un jeu infernal entre Paris, Londres et New-York ; Vandelmont, haut fonctionnaire digne, grand ami du Turc, qui est chargé de recoller les morceaux ; Bérot, président de Caisse de liquidation, qui lutte, intègre, et qui est viré comme un malpropre. Sans oublier les petits rôles de second plan : avocats, remisiers, banquiers, gogos. Tous les doigts crochus, tous bernés.



Vous les avez reconnus ? Leurs noms sont à peine maquillés — les vrais, nous les avons donnés à l'époque dans ces colonnes — les titres et les fonctions sont les bons. Pas contents, ils doivent être, tous ces poissons, gros et petits, ferrés par Georges Conchon. Et sans pitié. L'auteur invective, agresse, venge. Du sel sur des plaies encore béantes.

ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 19.)

★ **LE SUCRE, de Georges Conchon. Albin Michel, 290 p., 29 F.**





la vie littéraire

Touchez pas au grisbi !

Les Presses de la Cité (département Plon) réclament 10 000 F. de dommages et intérêts aux Editions de l'Athanor, qu'elles accusent d'avoir contrefait la collection *SAS*, avec un roman d'espionnage. *S.A.B. 009 à Dakar*, de Robert Ajavon. Jean-Luc Maxence, qui dirige les éditions de l'Athanor, ne cache pas qu'il s'agit d'un pastiche. Il présente *même la publication de S.A.B. 009 comme* « un canular littéraire ». « L'édition, dit-il, ne sourit pas assez. » Loin de sourire les éditeurs de Gérard de Villiers ont engagé une action judiciaire, malgré la disproportion entre les tirages énormes de *SAS* et celui très modeste de S.A.B. (trois mille exemplaires). *Faut-il voir dans cette affaire une nouvelle* version de *Touchez pas au grisbi ?*

Eh bien ! l'abbé...

Une couverture joviale, un titre qui ne l'est *pas moins : Dossiers cocasses*. Mais, au-delà ? Soit, ces « dossiers » nous viennent de l'abbé Marc Oraison que, paraît-il, Bruno Lagrange a eu beaucoup de mal à... confesser. Pour confier ou révéler quoi ? Des histoires de salle de garde, des scènes de conseil de révision, des familiarités à la *limite du bon goût. L'abbé veut-il nous montrer* qu'il n'a pas froid aux yeux ? On le savait, comme on savait qu'il fut carabin et chirurgien avant l'état ecclésiastique. En sait-on un peu plus après lecture de ces « dossiers cocasses » ? Oui, l'abbé Oraison a connu des affres de conférencier un jour que le gratouillaient des morpions.

C'est fou ce qui s'édite !

Cagliostro à Nuremberg

François Ribadeau-Dumas vient de s'intéresser *aux procès des criminels de guerre* nazis. Ayant beaucoup lu, il a écrit. Son ouvrage, édité par Belfond, s'intitule : *les Damnés de Nuremberg*. Il est constitué d'un récit nourri mais qui, aux yeux de l'auteur, ne doit pas être tenu pour l'essentiel. L'essentiel, c'est de toute évidence l'épilogue avec cette phrase : *« Les pendus de Nuremberg furent-ils suppliciés pour avoir approché de trop près les mystères de la connaissance ? »* Ce n'est pas seulement une question. François Ribadeau-Dumas est convaincu d'avoir trouvé là le secret de tout. Il est vrai que lorsque l'occultisme s'en mêle...

Lire le livre marxiste

Les Editions sociales et le Centre de diffusion du livre et de la presse viennent de lancer une campagne intitulée « *Lire le livre marxiste* » qui se déroulera jusqu'à l'été dans toute la France.

M. Guy Hermier, membre du bureau politique du P.C., a indiqué que cette campagne remplacerait les « trois jours du livre *marxiste* », *organisés depuis plusieurs an*nées. Elle a pour objet, a-t-il précisé de « donner une impulsion nouvelle aux efforts pour faire connaître le livre marxiste », qui, a-t-il ajouté, « est un moyen de répondre aux questions qui se posent dans le monde contemporain ».

La campagne se déroulera dans plusieurs domaines : ventes-débats organisées dans toute la France, autour de livres comme *les Communistes et l'Etat*, qui développe les idées du vingt-deuxième congrès du P.C.F., « *Réussir à l'école* » (débat le 6 mai à la Mutualité), « *Lire le théâtre* » (le 5 mai au Festival de théâtre de Nancy), etc.

Entre chien et chat

Derek Tangye *nous offre*, chez Albin Michel, *un bien joli livre Il y a toujours quelque part un chat qui vous attend* raconte la métamorphose d'un homme, issu d'une « famille de chiens », en ami fervent des chats, conjointement à la métamorphose d'un couple londonien à la vie très active et mondaine, en un couple d'horticulteurs à *Minack, une maison* de Cornouailles, où il découvre un art de vivre.

Les héros de ce récit sont d'abord Monty, le chaton couleur de fougère d'automne qui a arraché l'auteur *« au monde résolument antichat »* où il avait vécu et a décidé ses maîtres à abandonner la ville, ensuite Lama, la chatte noire *« née dans les bruits de la mer »* qui avait rejoint Minack, petite boule sauvage, par une nuit de tempête, enfin Ambrose et Oliver, « magiques » doublures de Monty et de Lama.

L'amour des chats n'est en rien exclusif de celui d'autres bêtes, sauvages ou domestiques. La description des amitiés de Monty avec un rouge-gorge et un pinson, un chat-huant ou un goéland, celle de Lama avec un canard blanc ou Fred et Penny, les ânes de la maison, sont particulièrement attachantes.

Une quinzaine Albert Béguin

Du 2 au 14 mai, une exposition consacrée à Albert Béguin — « La vie et l'œuvre d'un *écrivain engagé* » — *sera ouverte au public* de 11 heures à 19 heures à la salle Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe, à Paris-9e. Cette manifestation, organisée par la Fondation Pro Helvetia en collaboration avec l'ambassade de Suisse en France, sera accompagnée durant la quinzaine de deux conférences et d'un débat qui auront lieu à la même adresse. La première conférence — 3 mai, à 18 heures — sera donnée par Georges Poulet, qui parlera d'Albert Béguin et de la critique contemporaine, et sera suivie d'une causerie de Mgr Pézeril : « Albert Béguin, mon ami. » Le débat — 5 mai, 18 heures — sera conduit par Jean-Marie Domenach sur le sujet : « Albert Béguin ou la responsabilité de l'écrivain », avec la participation, notamment, de Pierre Emmanuel et de Pierre Grotzer. La dernière conférence — 9 mai, 18 heures — sera consacrée à : « *La pensée critique face au rêve* et à l'inconscient », sujet traité par Jean Starobinski.

Ainsi sera honoré, pour le vingtième anniversaire de sa mort, survenue à Paris en 1957, le critique et l'universitaire, né en 1901 à La Chaux-de-Fonds, et qui restera surtout le fondateur, en 1942, des *Cahiers du Rhône*, *et, à partir de 1950, le successeur d'Emmanuel* Mounier à la direction d'*Esprit*, en même temps que l'exégète de Bernanos. On le retrouvera tel qu'il combattit et aussi précurseur soucieux, déjà, de « Justice et Société » comme du « Monde des prisons ».

L'usine au théâtre

Alors que les jeunes compagnies théâtrales rêvent de planter leurs tréteaux dans la cour des usines, Françoise Parturier a choisi le cheminement inverse. Elle fait des problèmes de l'usine — et de ceux qui la dirigent — le thème de sa première pièce : *la Folle Vie*, parue chez Albin Michel. Certes, l'action se déroule encore, pour l'essentiel, dans l'appartement et la maison de campagne du patron. L'usine reste en coulisses. Mais tout de même, par rapport au bon vieux théâtre de Boulevard, où les occupations des personnages et leurs préoccupations professionnelles étaient soigneusement bannies, *la Folle Vie* est un progrès. Il ne reste plus qu'à lui trouver des commanditaires pour la monter. Des industriels ?

vient de paraître

Romans français

JACQUELINE BRULLER : *Rocaïdour*. — Un roman historique qui se déroule dans le cadre d'un château du causse avec un héros romantique et fatal. Préface d'Armand Lanoux. (Julliard, 300 p.,

ROGER BORNICHE : *l'Indic*. — Les « truands » de l'après-guerre. Des chasses à l'homme, des personnages vrais et d'autres imaginés, de l'amour et du sang : la recette Borniche. (Grasset, 414 p., 42 F.)

Critique littéraire

GEORGES POULET : *Entre moi et moi*. — Essais critiques sur la conscience de soi. Par l'auteur des *Etudes sur le temps humain*. Ce recueil groupe des études consacrées au romantisme, à Amiel, à Valéry, à Du Bos, à Eluard, à Michaux, à Bosco, etc. (José Corti, 275 p., 75 F.)

Arts

La Peinture d'Ahmed Cherkaoui. — Le peintre marocain Cherkaoui présenté et commenté par Edmond Amran El Maleh, Abdelkebir Khatibi, Toni Maraini. Photos de M. Melehi. (Ed. Shoof, diffusion *Hachette international*.)

Chroniques

GEORGES HALDAS : *A la recherche du rameau d'or*. — Un recueil de chroniques vagabondes dont les sujets vont d'une rencontre avec *Bernanos* au *soliloque* d'un ivrogne, d'une visite à une vieille dame au souvenir de Jean Amrouche, etc. (Christian Bourgois, « L'âge d'homme », 220 p., 35 F.)

Philosophie

SYLVIANE AGACINSKI : *Aparté*. — Une très originale lecture de l'œuvre de Kierkegaard. (Aubier-Flammarion, col. « La philosophie en effet », 256 p., 55 F.)

Documents

CHENG YING-HSIANG et CLAUDE CADART : *les Deux Morts de Mao Tsé-toung*. — Un récit et son commentaire de la journée du 5 avril 1976 qui exprima l'opposition au Grand Timonier. (Seuil, 166 p., 29 F.)

Sciences humaines

D. BERNARD THIS : *Naître... et sourire*. — Les réflexions d'un psychanalyste sur la « naissance sans violence » et ses conséquences. (Aubier-Montaigne, 336 p., 55 F.)

Histoire

MICHEL DE SAINT-PIERRE : *Monsieur de Charette, chevalier du roi*. — Vus par un romancier qui n'entend pas être neutre, la guerre de Vendée et son chef. (La Table ronde, 427 p., 52 F.)

JEAN-CHRISTIAN PETITFILS : *l'Affaire des poisons*. — Une nouvelle enquête sur l'affaire qui « empoisonna » le règne de Louis XIV. Mystère, alcôves et alchimie. (Albin Michel, 251 p., 39 F.)

Tourisme

HENRI-PAUL EYDOUX : *Monuments méconnus, Paris et Ile-de-France*, tome II. — De l'Aisne à l'Eure-et-Loir, de l'Oise à l'Essonne, le guide Eydoux montre son savoir et invite les autres à profiter encore de ses connaissances. (Librairie académique Perrin, 580 p., 55 F.)

en poche

Un psychanalyste dans les camps de concentration

LORSQUE Bruno Bettelheim, en 1939, voulut publier aux Etats-Unis ses premiers souvenirs sur les camps de concentration, il commença par ne pas trouver d'éditeur, rappelle Madeleine Chapsal dans sa préface au *Cœur conscient*. Personne ne voulait croire alors à la thèse sur les camps de *la mort que soutenait un témoin direct et un survivant* « conscient » de Dachau et de Buchenwald, à savoir que les camps n'étaient pas un accident, mais la conséquence normale et inévitable de tout système totalitaire et de tout Etat de masse.

En outre, pour la première fois, Bruno Bettelheim décrivait et tentait d'expliquer les buts psychologiques poursuivis par la Gestapo dans les sévices, tortures et humiliations diverses qu'elle *infligeait aux détenus. Il ne s'agissait pas tant, selon lui, de manifestations de sadisme de la part des S.S.* que d'un vaste projet visant à détruire toute autonomie personnelle chez les prisonniers, à les réduire à un pur « produit de consommation », à une « marchandise ». La méthode la plus efficace consistait à imposer aux détenus un *comportement infantile par régression aux stades prégénitaux* ; il leur fallait non seulement renoncer à tout individualisme pour se fondre dans une masse amorphe, mais perdre littéralement toute identité. Les mécanismes psychologiques les plus habituels cessaient alors de fonctionner pour faire place à toutes sortes de délires, voire à des attitudes franchement suicidaires.

Cette expérience unique est à l'origine de la théorie environnementale qu'élabora par la suite Bruno Bettelheim à l'Ecole orthogénique de Chicago : un milieu strictement inverse à celui des camps, c'est-à-dire entièrement respectueux de la personne et des droits de l'individu, ne peut manquer d'avoir un effet structurant sur la personnalité

Le Cœur conscient amène à mieux comprendre les choix et les convictions de Bruno Bettelheim ; témoignage sur les camps de concentration, il témoigne aussi des forces dont l'homme dispose pour résister à la tyrannie. — R. J

★ **LE CŒUR CONSCIENT, de Bruno Bettelheim, traduit de l'américain par L. Casseau et G. Liébert-Carreras. Le Livre de poche, 383 p., 16 F.**

● *Parmi les autres rééditions : La Troisième Oreille*, de Marcel Belline. Les « dialogues » d'un père avec son fils disparu, et les témoignages de diverses personnalités sur le problème de la survie. (J'ai lu, 254 p., 6,50 F) : *César Birotteau*, de Balzac, avec une préface de Maurice Bardèche (Presses Pocket, 341 p., 8,50 F) : six romans de Simenon : *les Suicidés, l'Aîné des Ferchaux, les Demoiselles de Concarneau, le Testament Donadieu, le Voyageur de la Toussaint, le Bourgmestre de Furnes* (tous dasn la collection « *Folio* »).

en bref

● ***LE PREMIER PRIX DES SEPT***, **d'un montant de 70 000 F, fondé et doté par l'écrivain Boris Schreiber pour couronner une œuvre de prose, fiction ou non, de qualité littéraire a été attribué pour la première fois, a recueil de nouvelles d'Henri Thomas, « Les Tours de Notre-Dame » (Gallimard). « Dulle Griet », de Dominique Rodin (Denoël), « la Terrasse de Malagar », de Claude Mauriac (Grasset), ont aussi obtenu des voix.**

● **UN PRIX INTERNATIONAL DES SEPT EDITEURS vient d'être créé. Les éditeurs réunis sont : Feltrinelli (Milan), John Calder (Londres), Christian Bourgois (Paris), Klaus Wagenbach (Berlin), *Anagrama (Madrid)*, Van Gennep (Amsterdam), Don Quixote (Lisbonne). Ce prix, d'un montant de 3 500 $, sera décerné chaque année à la Foire de Francfort. L'ouvrage distingué (document, essai ou roman) sera choisi parmi les manuscrits inédits remis par chacun des éditeurs membres du jury, ceux-ci s'engageant à le publier simultanément dans leurs pays respectifs. En créant ce prix, ces éditeurs entendent soutenir et promouvoir des œuvres dont le non-conformisme littéraire et politique pourrait entraver la diffusion.**

● **LE GRAND PRIX DES TREIZE, décerné par l'Office chrétien du livre et les parents d'élèves de l'enseignement libre, a été attribué à Willi Fahrman *pour son livre « N'oublie pas* Christina ». Traduit de l'allemand par Michel Beauvallet. (Editions G. P., « Rouge et or ».)**

● **LE CENT CINQUANTENAIRE DE LA LIBRAIRIE HACHETTE avait été marqué, en janvier 1977, *par une exposition aux Archives* de France, à laquelle le grand public n'avait pas eu accès. Cette lacune va être réparée. Du 29 avril au 15 mai, l'essentiel des documents alors présentés seront exposés à la Bibliothèque nationale. Entrée gratuite tous les jours, de 10 heures à 18 heures.**

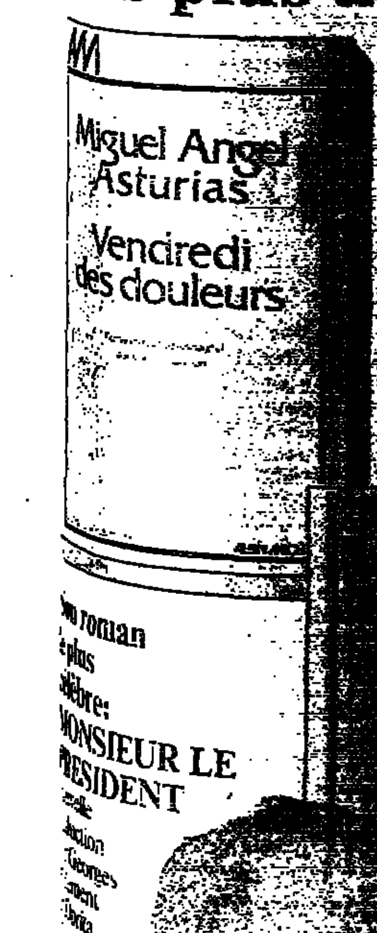
● **UNE SEMAINE DE LA POESIE FRANÇAISE CONTEMPORAINE se tient à Rome depuis le 26 avril sous l'égide du Centre culturel français. En même temps qu'une exposition de livres et de *manuscrits représentant environ* huit cents volumes ou plaquettes de poésie de toutes les tendances contemporaines ; plusieurs débats sont proposés au public, animés notamment par Alain Bosquet et Robert Sabatier.**

● **LA *REVUE POETIQUE* « ENTAILLES » publie un numéro spécial sur Jean Joubert. On y trouve, notamment, un long entretien avec cet auteur, en même temps poète et romancier, qui obtint en 1975 le prix Renaudot pour « l'Homme de sable ». (B.P. 2140, 34026 Montpellier Cedex) « ZONE », dans son numéro 7-8, fait paraître un poème d'Yves Martin, dont voici les vers :**
« Je n'ai fait qu'imaginer entre [deux violents apéritifs
Les collégiennes de Californie. » (Didier Arnaudet, 6, rue Mony, 33000 Bordeaux.)

● **LA REVUE « EMEUTE » donne la parole, dans son numéro 4/5, aux poètes polonais contestataires. On trouve, parmi ceux-ci, Stanislaw Baranczak, un des créateurs du comité de défense des ouvriers, qui a dénoncé la répression dont furent victimes les grévistes et manifestants de l'été 1976. (B.P. 5018, 31032 Toulouse Cedex). Sur les mêmes événements paraît un ouvrage d'Henri Simon, « Le 25 juin 1976 en Pologne ». (Echanges et mouvement, B.P. 241, 75866 Paris, Cedex 18.)**

romans

Une découverte de Jose...



romans

Une découverte de Joseph Kessel

● Mᵉ Joolas est un homme étrange. Parce qu'il fait toujours ce qu'il croit devoir faire.

LE destin de ce livre commence comme un miracle. Il redonnera espoir à tous ceux qu'a tentés, abusivement, le miroir fallacieux du compte d'auteur.

Georges Drouillat vendait des journaux dans un kiosque. Il avait comme client Joseph Kessel. Un jour, il lui glisse un mince volume en s'excusant : *« C'est un compte d'auteur. Mais si l'honorable maître et académicien voulait bien jeter un coup d'œil... »*

Joseph Kessel est embarrassé. Il songe déjà, avec ennui, qu'il va devoir changer de kiosque.

Malgré cela, il lit. et tout de suite il est conquis. Il y a là un ton, une atmosphère, une *maîtrise* qui ne sont pas le lot habituel. Ce sont des contes. Il faudrait que l'auteur écrive un roman.

Ce roman, le voilà ! Il s'intitule *le Gabin.* Rien à voir avec le célèbre acteur.

Un ton, un son neufs

Joseph Kessel avait vu juste. Il y a là en effet un ton ou plutôt une tonalité un son, neufs, une manière personnelle de percevoir et de dire. Rien qui s'apparente à l'épate ou à l'esbroufe. Simplement cet art de distinguer dans la réalité le trait à la fois *le plus juste et le plus rare, qui* révèle le romancier de race et lui confère sa marque.

Une manière de renvoyer du monde une image un peu étrange comme décalée par rapport à celle que nous connaissons. Elle nous trouble et cependant s'impose, fait qu'après elle nous ne voyons plus les choses comme avant.

L'histoire est pourtant des plus simples. Elle pourrait être celle d'une *famille* française et bourgeoise dans les années qui ont immédiatement précédé, puis accompagné l'occupation. Mᵉ Joolas vit seul, à la campagne, avec son chien, cependant que sa femme et ses enfants demeurent *dans la banlieue parisienne. On* ne saura rien des motifs de cette séparation. On ne pourra que les suspecter. Mᵉ Joolas est un homme étrange. Etrange peut-être parce qu'il fait toujours simplement ce qu'il croit devoir faire. Il a la carrure, la puissance d'un homme d'action mais la réserve, la distance d'un philo*sophe.*

Un homme juste dans un monde injuste

Tous les jeudis, il va à la ville retrouver Sidonie qui est une jolie jeune femme entretenue par plusieurs amants riches. Mais Sidonie *est juive* et *ne tardera* pas à devoir porter l'étoile jaune. Qu'à cela ne tienne ! Mᵉ Joolas *lui proposera très simplement* l'hospitalité du château. De la même manière, il hébergera un déserteur allemand, quand on le lui demandera. Il ne se dérobe pas devant la vie, mais il la domine. Il assume ses responsabilités, mais il les dépasse.

Mᵉ Joolas est un homme juste dans un monde injuste. Un homme en paix avec lui-même dans un monde en guerre contre lui-même. Un homme qui se tient dans un monde qui se défait. C'est en cela que réside son étrangeté, sa singularité.

Tout, autour de lui, se fait et se défait dans le vacarme des armes. Son fils — le Gabin, — qui est trop beau pour une virilité trop faible, part à la guerre et ne revient pas. Disparu comme une bulle de savon : dans un soleil trop ardent. Sa fille Rose s'évade et devient papillon. Sidonie est happée, comme un trop joli objet, par la machine à broyer nazie. Les domestiques meurent. Les résistants tondent des femmes. Seul, Mᵉ Joolas reste égal à lui-même, présent au monde et cependant comme absent à ses fureurs, comme retiré de lui.

On songe à la manière retenue de Flaubert, cette violence intérieure qui ne s'exprime qu'en sagesse trouée d'éclats. Et aussi à *la faculté de Faulkner d'arrê*ter le temps qui passe et de lui rendre le mouvement par la seule magie de l'écriture.

La manière de Georges Drouillat a la transparence fragile de la porcelaine et la fluidité du sable qui coule entre les doigts. Elle est difficile à saisir comme est difficile à retenir l'eau que l'on prend dans ses mains. Elle est limpide et elle est cependant trouble. Elle donne une impression à la fois d'une très grande simplicité et d'une très grande maîtrise.

Oui, un début plus que prometteur. Une découverte. Et avec le recul du temps, peut-être un coup de maître.

PAUL MORELLE.

★ *LE GABIN*, de Georges Drouillat. Gallimard, 192 p., 35 F.

Georges Conchon

(Suite de la page 17.)

Un tantinet de parti pris, avec ses coups de chapeau à Bérot, le président de la Caisse de liquidation et ses coups de poignard à Grézillo, le magnat du sucre. Un tantinet agaçant aussi, avec ses œillades racoleuses aux producteurs de cinéma.

Mais quelle belle leçon d'économie appliquée ! Toute personne alléchée par les offres de placement des remisiers et des commissionnaires qui circulent à nouveau actuellement doivent lire *le Sucre* avant de plonger. A titre préventif. Tous les « *pas-contents* » qui nous ont écrit ou téléphoné après notre « Avis aux spéculateurs » (1) *le devraient* aussi, pour y voir clair.

Un beau pied de nez pour finir ! Au diable le bourgeois épargnant-concupiscent, au diable la société aseptisée-pasteurisée ! Adrien Courtois, l'anti-héros ex-inspecteur des finances, choisit la vie et la marche à pied.

ALAIN GIRAUDO.

(1) *Dans « le Monde » du 19 avril,* sous le titre « Avis aux spéculateurs ! », nous avons mis en garde les épargnants contre les placements miracles à la Bourse de commerce proposés par des commissionnaires et des remisiers.

Un bonheur fou en Papouasie

● L'homme d'affaires et la « primitive » sous les cieux de Gauguin.

LUI, la cinquantaine soignée et quelque peu blasée, une fortune bien gérée. Elle, pas *même* dix-huit ans, la peau douce et fruitée, l'ignorance et la fraîcheur. Faut-il, dira-t-on, aller jusqu'en Nouvelle-Guinée pour trouver dans des épousailles cette disparité plutôt banale ? Or pour Saint-Paul, homme *d'affaires de Port-Moresby,* et pour Aema, jeune « primitive », leur rencontre, toute de hasard et d'évidence, au fin fond de la Papouasie, place d'emblée leur histoire sous le signe du bonheur fou.

Se guettant l'un l'autre, s'émerveillant de leur différence, ensemble ils réapprennent à vivre. Sous le regard neuf et cependant sagace qu'Aema pose sur les choses et les gens, un monde se découvre peu à peu : quelques missionnaires dans un coin perdu, puis la petite société coloniale de Port-Moresby, silhouettes croquées avec quelque dérision mais sans âpreté. Alors que ces personnages ne sont qu'entrevus, la réalité semble se concentrer, à fleur de sens, chez les amants, qui explorent et inventorient coquillages, arbres, poissons, insectes, tous les trésors d'une nature inépuisable.

Plongée en bathyscaphe, halte amoureuse dans le nid d'un oiseau-satin, les scènes pittoresques alternent avec les tableaux immobiles, qui sont autant de prétextes à célébrer Aema accroupie dans une gloriette, Aema dans la posture de l'Otahi de Gauguin. Pour Saint-Paul, Aema incarne le pays où il vit depuis toujours sans lui appartenir. Avec elle il oublie sa vie déserte, ses égoïsmes d'esthète sportif et soigneux. Lui qui s'asperge d'odeurs florales parce qu'il pense qu'un homme mûr sent le cadavre, accepte pour la première fois la mort et veut, d'un même mouvement, créer la vie en offrant à Aema aux petits seins sa « graine d'enfant ». C'est, au tournant de son âge, sa façon de réconcilier les deux parts de sa vie : renoncer à transplanter Aema en Touraine, faire souche ici et maintenant avec elle.

Si le roman, en fait, nous touche assez peu, c'est peut-être que l'exotisme, étrangement, dépayse plutôt moins que la forêt domaniale où Jacques Perry emmenait les lecteurs de son précédent roman, *le Ravenala.* Pourtant le charme passe, à voir ces fêtes de rien et de tout. On s'étonne même que, d'un point de départ qui pouvait laisser présager le pire, surgisse un récit plein de pudeur, laconique et tendre, cocasse et heureux.

MONIQUE PETILLON.

★ Les Fruits de la passion, de Jacques Perry. Albin Michel, 224 pages, 35 francs.

humour

EN CROISIÈRE AVEC MALKINE

● Pour se refaire une santé et un langage, une croisière de cent cinquante pages au pays de l'humour fou.

GEORGES MALKINE ? De tous ceux qui firent acte, en 1924, de « surréalisme absolu », l'un des plus scandaleusement oubliés, en tout cas l'un des moins bien connus. Au point que Marguerite Bonnet, pourtant *experte en la matière,* le classe tantôt parmi les poètes, entre Limbour et Queneau, et tantôt parmi les peintres.

A vrai dire, peu importe. Mieux que beaucoup d'autres qui n'ont pas fini de nous assourdir parce qu'un jour ils ont dit à Breton, Malkine a su jouer *indifféremment* de la plume et du pinceau. Pour les tableaux, on le savait un peu. Pour les textes, on le découvre enfin, grâce à la très opportune initiative des éditions de la Différence.

Oh, bien sûr, les gens de goût feront la fine bouche. Dans *A bord du « Violon-de-mer »,* qui date de 1949, aucune de ces partouzes flamboyantes et lugubres auxquelles se reconnaissent aujourd'hui, un peu de hasch par-*ci, quelques travestis par-là, les* « dandys de l'an 2000 ». Des calembours, à défaut, mais qui se recommandent aussi peu par cette science gracieuse qui convainc chez Lacan que par cette grâce savante qui séduit chez Hélène Cixous. Songez : on s'interroge pendant dix pages pour savoir si le mari de ma sœur est aussi le masseur de mon mari...

A ceux qui se font une certaine idée de l'humour *comme* d'autres une certaine idée de la France, prière de s'abstenir. Mais vous qui avez appris à aimer, chez Ducasse, chez Jarry, chez Roussel, chez Duchamp, le véritable humour, le noir, le fou qui fait éclater le sérieux de tout discours, alors n'hésitez plus : *allez* vite rejoindre, sous les ordres du Captain MacRaw, fils *putatif du Captain Cap,* M. Aulx, Mme Oscarina et leurs comparses. Vous ne regretterez pas le voyage.

Car il s'agit bien d'un voyage, et même d'un voyage « idiot » (c'est l'opinion du narrateur et rien n'interdit de la partager). Le *Violon - de - mer* quitte Marseille pour un lointain port brésilien, Ustabago, dont on s'apercevra, pour finir, qu'il n'a *jamais existé. Chemin faisant,* des incidents surviennent qui débouchent à chaque fois sur une petite saynète, le tout rapporté au présent et avec la plus grande sécheresse sous la forme d'un journal de bord.

Le principe des incidents rappelle à s'y méprendre le premier Ionesco, celui de la *Cantatrice chauve* : tout se déglingue, les choses et les mots. Les passagers du *Violon de mer*



éprouvent la même peine, très exactement la même, à navi*guer qu'*à communiquer. Mais au lieu de se désespérer, ils se débrouillent. De bouts de ficelle en néologismes, de rapetassages en solécismes, ils inventent, au prix des plus invraisemblables acrobaties, la solution qui leur permet simplement de continuer leur route, leur existence. Du bricolage comme art de vivre. Petits ou grands, les livres entièrement voués à l'humour se reconnaissent peut-être à ceci *qu'il y a, tout au fond ou plutôt* tout à la surface, une morale.

JACQUES BERSANI.

★ A BORD DU « VIOLON-DE-MER » de Georges Malkine, éditions de la Différence, 155 p., 26 F.

«Livret de famille», de Patrick Modiano — «Le Sommeil agité» de Jean-Marc Roberts

(Suite de la page 17.)

ON devine, à la rigueur, ce qui a animé sa mère : le même trésor de crédulité qui l'a jetée, depuis son premier film interrompu par la débâcle, dans les espoirs de carrière les plus chimériques.

On saisit moins bien le personnage du père. On ne le comprend même pas du tout. La seule fois qu'il apparaît pour de vrai, lors d'un week-end en Sologne, il trouve le moyen de faire faux bond à son fils sous prétexte d'affaires bizarres. Nous n'approcherons son mystère qu'à travers les *substituts paternels qui hantaient les romans et qui continuent* d'agiter ici leurs silhouettes fantoches d'oncles distraits, d'entremetteurs lunatiques, de producteurs velléitaires, de filous dupés : cravates criardes sur fond de grisaille, tendresse fuyante et muette sur fond d'oubli.

C'est dans ces moments que le talent de Modiano culmine et livre son secret à double détente. Dans un premier temps, des détails prodigieusement observés rendent personnages et ambiances authentiques, indubitables : errance d'un oncle vers Champerret, nuage de fumée d'un faux espion chinois, pastilles vertes, sirop de grenadine, surnoms où s'avoue une intimité, manies saugrenues où se résume toute une existence... Et à peine a-t-on savouré cet éclair d'évidence, choses et gens retournent au règne de l'inexpliqué, du révolu, de l'improbable.

Sous la plume de Modiano, la vie ressemble à ces momies qu'on découvre intactes, mais qu'on doute presque d'avoir vues tant l'air, *pfuitt*, les réduit vite en poudre.

DE neuf ans plus jeune, Jean-Marc Roberts n'a pas eu des débuts aussi remarqués que Modiano. Il n'a pas imposé d'emblée un univers et un ton aussi particuliers. Mais en cinq livres — *Samedi, dimanche et fêtes, le Petit Verlaine, la Partie belle, la Comédie légère, Baudelaire et les Voleurs*, — et à... vingt-trois ans, il a manifesté l'aisance, l'économie de moyens, le dédain des modes et la sûreté de propos qui annoncent généralement une vraie personnalité de romancier. *Le Sommeil agité* confirme ces promesses.

Il a pourtant joué la difficulté. En dépit des apparences,

par Bertrand Poirot-Delpech

rien n'est périlleux comme de s'introduire dans le délire d'un fou. Et celui-ci ne recule devant aucune grand-guignolade. Hanté par le film de Charles Laughton, *la Nuit du chasseur*, qu'il croit inspiré par ses propres souvenirs et dont il vole les copies, cet ancien marin échoué dans le commerce des jouets à Bordeaux ne craint pas d'étrangler un lanceur de couteaux, un contrôleur de train, de séquestrer des enfants et de les soumettre aux extravagances de sa mémoire malade.

Les frontières entre la réalité et les fantasmes se brouillent à l'excès et inutilement vers la fin, quand avant de se supprimer, le héros, dans le vieux Nice, revit l'enfance malheureuse qui l'a conduit à la folie sanguinaire.

Mais, jusque-là, on ne doute pas un instant du regard qu'il pose autour de lui. On croit au marchand de jouets qui se gave de biscuits en cachette de sa femme, aux lubies macabres des clients, aux maladroites envies de bonheur de l'employée. C'est le réel qui paraît déraisonner et se changer en conte.

LA juxtaposition de solitudes sans issue et l'avalanche de petits faits irréfutables rappellent *le Journal d'un fou*, de Gogol. Parmi les œuvres de la jeune génération, on pense à l'indifférence méticuleuse de *l'Angoisse du gardien de but au moment du pénalty*, de l'Autrichien Peter Handke. Comme chez ce dernier, l'émotion est d'autant plus vive que le narrateur ne sort pas d'une objectivité méthodique, glacée.

On rejoint enfin la définition du talent telle que la suggère la réussite de Modiano : à force de dépouillement voulu, sans un mot plus haut que l'autre, à l'opposé du débagoulis et du baroque à la mode, recréer posément, autour des destins entiers et des moments les plus fugaces, le halo de *mystère qui les rend à la fois criants de vérité et hors* d'atteinte, comme dans la vie.

★ LE SOMMEIL AGITE, de Jean-Marc Roberts, Le Seuil, 186 pages, 35 F.

documents

Les Indiens d'Europe

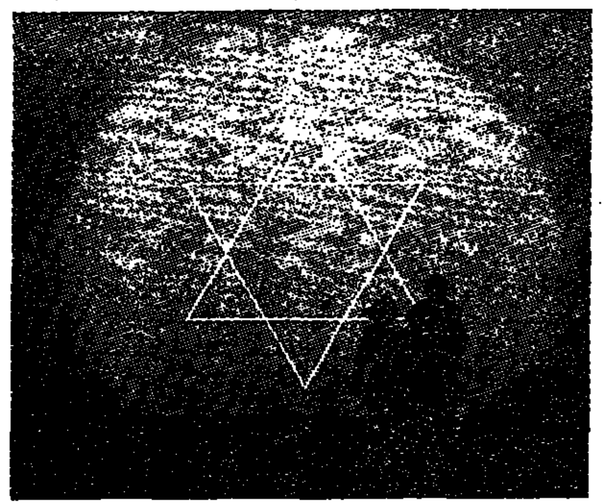
● ***A travers leurs propres témoignages, l'histoire des juifs en Union soviétique qui avaient cru à la révolution.***

IL y a un an, j'ai connu, au Broom-Bar du quartier artistique de New-York, un Indien nommé John. *« Je suis un des derniers Indiens d'Amérique »*, me lança-t-il comme un défi. *« Et moi, l'un des derniers Indiens d'Europe »*, lui répondis-je. *« Tu es un juif de Pologne ou de Russie ? »*

John avait aussitôt compris. Pourtant peu d'historiens ou de sociologues se sont intéressés à ces Indiens de l'Europe orientale, à leur mode de vie, à leurs structures sociales, à leurs mœurs et à leur culture. On a beaucoup parlé de leur mort. A Kiev, à Odessa, à Riga, à Moscou, quelques tribus juives ont survécu à la liquidation. Christian Jelen et Léopold Unger les ont longuement interrogés. Il en est sorti un livre bouleversant.

Comme Teri Mac Luhan avec les Indiens, Jelen et Unger laissent parler leurs interlocuteurs : ces juifs qui ont tenté de construire le Birobidjan (République juive en Sibérie), les juifs de l'entourage de Lénine, les juifs savants, les juifs ouvriers, les juifs kolkhoziens... A travers leurs témoignages, simples et émouvants, apparaît toute l'histoire des juifs de l'Union soviétique.

A Odessa : *« J'avais quatorze ans (en 1949), lorsque se déchaîna la campagne connue sous le nom de « combat contre les cosmopolites ». Je me souviens de l'atmosphère de crainte et de trouble qui régnait à la maison, et de l'attente angoissée dans laquelle nous vivions face à ce quelque chose de terrible et d'inévitable qui nous menaçait. A cette époque, je tenais un journal. Maintenant, tandis que je le parcours, avant de le détruire pour qu'il*



ne tombe pas entre les mains du K.G.B., je revis la souffrance, l'amertume, l'indignation et la colère que je ressentis à cette époque. Je ne comprends pas pourquoi il suffisait d'être juif pour être rejeté... »

Ainsi commence la lettre de Raïza Palatnik écrite en novembre 1970, quelques jours avant son arrestation. Elle est accusée de sionisme.

La majorité des juifs russes avaient cru que la révolution éliminerait l'antisémitisme. La culture juive fut déracinée. Les écoles yiddish — langue parlée par deux millions et demi de personnes — furent fermées, les écrivains, poètes, musiciens et artistes juifs furent liquidés. Des centaines de milliers de juifs prirent la route du Goulag. Bien après la mort de Staline, l'antisémitisme resta une arme efficace aux mains de l'Etat, pour galvaniser les foules, pour dévier les revendications populaires et comme moyen d'intimidation.

« Le 29 juillet 1968, racontent Christian Jelen et Léopold Unger, *une conférence réunit les dirigeants tchèques et soviétiques à Cierna ; parmi les délégués de Tchécoslovaquie, le Dr Kriegel, président du Front national. Kossyguine lui jette au visage : « Qu'est-ce que ce juif de Galicie » est venu faire ici ? » Kriegel essaie de répondre. Kossyguine lui coupe la parole : « Ferme ta » gueule ! » Le 3 septembre, quelques jours après l'invasion de Prague, les* Izvestia *publient une attaque étonnante contre Jiri Hajek, ministre des affaires étrangères de Tchécoslovaquie. Il est accusé d'être « un partisan » des forces obscures de la réac- » tion », un juif, ancien collaborateur des nazis, et d'avoir dissimulé ces deux faits en changeant de nom. Hajek n'est pas juif et n'a jamais changé de nom : quelle importance ? »*

L'échec de la société libérale qui a permis l'ascension du nazisme a poussé les masses juives à se tourner vers la révolution communiste. L'échec de la révolution communiste les a poussés vers Israël. Ils s'organisent, publient des *Samizdate*, parfois en hébreu. La mémoire collective est tenace ! La répression s'accentue. Les caricatures publiées par la *Pravda*, les *Izvestia* ou *Krokodil* ressemblent à celles de *Der Stürmer* de l'Allemagne hitlérienne. Les procès des juifs qui revendiquent le droit à une expression culturelle propre ou la possibilité de partir pour Israël se multiplient. *« Le souvenir est la source de la libération, le résultat de l'oubli est l'exil »*, dit Baal Chem Tov, le créateur du hassidisme.

« Est-ce que le passé existe d'une façon concrète dans l'espace ? Y a-t-il quelque part, ou ailleurs, un monde d'objets solides où le passé continue à se manifester ?

— Non.

— Où le passé existe-t-il, s'il existe ?

— Dans les documents, il est consigné.

— Dans les documents, et... ?

— Dans l'esprit. Dans la mémoire des hommes.

— Dans la mémoire. Très bien. Nous, le parti, nous avons donc le contrôle du passé...

— Mais comment pouvez-vous empêcher les gens de se souvenir ? C'est involontaire, c'est indépendant de chacun. Comment pouvez-vous contrôler la mémoire ? Vous n'avez pas contrôlé la mienne ! »

Ce dialogue est de George Orwell dans *« 1984 »*. Il ressemble étrangement à celui qu'a eue une délégation de juifs russes avec le colonel Verein, représentant de l'Etat soviétique et que rapportent Christian Jelen et Léopold Unger. Nous sommes en 1977 : la réalité est en avance sur les prévisions.

MAREK HALTER.

Peintre et écrivain, auteur de le Fou et les Rois.

★ *LE GRAND RETOUR*, de Christian Jelen et Léopold Unger, préfacé par Golda Meir (Albin Michel, 346 p., 49 F.).

Réformes pénitentiaires pour les Etats-Unis

● ***Des expériences audacieuses qui ne résolvent quand même pas tout.***

AU départ, le constat d'un échec : le délinquant qui va en prison a plus de 50 % de chances de récidiver dans les deux années qui suivent sa libération : s'il est jeune, la probabilité atteint 80 %. Quelle entreprise, demande Briggs pourrait tolérer un tel degré d'inefficacité ?

Depuis la seconde guerre, les réformes se multiplient en Californie, où la criminalité est la plus élevée, et au Massachusetts où la conscience libérale est la plus inquiète. Les nouvelles prisons sont aussi « confortables » que les hôpitaux.

Le système de probation se libéralise (les peines sont plus fréquemment suspendues avec une période de mise à l'épreuve) ainsi que le système de liberté conditionnelle : une partie des peines est purgée hors de prison, en milieu libre. Pourtant, la gestion libérale ne donne pas des résultats sensiblement meilleurs.

Pour Dennie Briggs — et un important courant du radicalisme américain, — la solution n'est ni dans le réformisme classique ni dans le changement total de société, impossible dans l'actuel rapport de forces, mais dans la mise en place immédiate de deux principes : 1) L'intégration du délinquant dans la communauté, par opposition à l'exclusion — la prison ; 2) Son intéressement actif à son propre sauvetage par opposition à son traitement par le spécialiste.

Un système exemplaire fonctionne à *New-York depuis 1967* — le « Manhattan Court Employment Project », géré par une fondation privée et financé par le ministère du travail. Non seulement le délinquant est-il laissé en milieu libre et invité à *se prendre* en charge dans un programme de réhabilitation où il a son mot à dire, mais encore il bénéficie d'une suspension de poursuite de trois mois, pendant lesquels il fait ses preuves. S'il réussit — c'est le cas le plus fréquent, — il n'a pas de casier judiciaire. Retenue pour des infractions ne dépassant pas un certain degré de gravité, cette formule montre qu'il existe des façons plus appropriées de traiter un accusé que de le poursuivre en justice.

Tout cela s'insère dans le vaste mouvement d'aide mutuelle (« mutual aid », « self-help ») qui se développe de façon spectaculaire dans l'Amérique d'aujourd'hui. D'anciens alcooliques soignent des alcooliques, des ex-drogués guérissent des drogués, etc. Il ne faut pourtant pas oublier les dangers de cette pratique : l'installation dans la carence gouvernementale et la substitution aux pouvoirs publics, la responsabilité attribuée à la victime et non à la société, l'oblitération de la cause première de l'inégalité, du chômage et de la criminalité. Les innovations proposées par Briggs sont importantes. Elles ne suffiront pas à « fermer les prisons ». Et, si l'on est pas attentif, elles risquent de détourner de l'essentiel. Qui va en prison ? (Aux Etats-Unis, plus de 40 % de la population carcérale est noire.) Qui n'y va pas ? (Telle firme de construction aéronautique responsable d'avoir laissé en service un appareil qu'elle sait défectueux et qui cause la mort de trois cent quarante-six passagers.) Qui commet les crimes les plus importants contre la propriété privée ? Les milliers de petits voleurs en « col bleu », dont les larcins s'élèvent à 608 millions de dollars, ou les quelques escrocs en « col blanc » dont les détournements atteignent 1,7 milliard de dollars au cours de la même année ?

PIERRE DOMMERGUES.

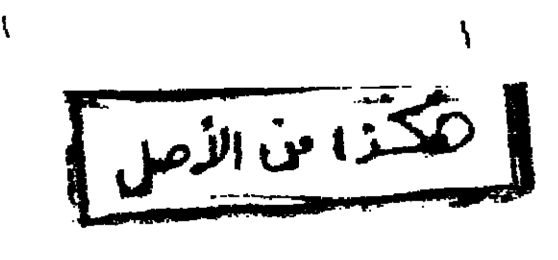
★ FERMER LES PRISONS, de Dennie Briggs, traduit de l'américain et adapté par Edouard Dellman, Seuil, 166 p., 30 F.

critique littéraire

André Stil

Les
de la

La joie
du



critique littéraire

André Stil et le plaisir d'écrire

● Elu le mois dernier à l'académie Goncourt et présenté comme écrivain militant, André Stil, membre du parti communiste, nous précise ici son esthétique qui relève moins du combat que du plaisir du texte.

APPELER « écrivain militant » quelqu'un dont les *livres* ne sont que romans et recueils de nouvelles ne devrait pas se faire à la légère.

Sans doute, cet écrivain a-t-il pu, hors de ses livres, mériter *l'appellation. Sans doute,* un ou deux de ses titres évoquent-ils un *effet* militant. Mais il serait bien étonnant que, dans leur ensemble, ses écrits romanesques puissent être reçus comme tels, même s'ils ont été commandés par une *intention* militante.

Le roman meurt facilement de telles intentions et de trop d'intentions en général. Il accepte mal de se faire *pour* dire quelque chose, *pour* convaincre ou influencer quelqu'un.

L'écriture des romans et des nouvelles, suit des cheminements plus complexes. Elle est instrument de recherche plus que d'expression, recherche de ce que l'auteur ne possédait pas avant elle, et n'aurait pas possédé sans elle.

Il n'y a pas que des recherches de forme, mais toute recherche est *de forme.* La construction d'un roman *ou* d'une nouvelle, le ou les styles mis en *œuvre, les figures et leurs* mouvements, les rythmes, etc., tout cela, même et surtout s'il se fait en marche et non sur une décision préalable, tient de la mise en place d'une expérience, autour ou aux abords d'une question non résolue. On y voit parfois cette ingéniosité, ce côté bricolage original des physiciens tendant un piège à protons ou neutrons, où *peut-être* va trébucher l'inconnu. Plus *précisément, il ne s'agit jamais* que d'un pressentiment de forme lié à un pressentiment de contenu, et lequel appelle le plus l'autre est bien malaisé à dire. La part inconsciente du travail est de loin la plus grande, sinon décisive. A chaque mot, le romancier se veut ou se voit charmeur de *points d'interrogation.* Il les *fait* lever sur ses pas comme autant *de serpents, inoffensifs* ou venimeux.

C'est même ce qui fait marcher l'écriture, au moins pour un certain type de romancier, dont je *suis. Chaque fois que j'ai* trop bien su, ou cru savoir, ce que je « voulais » dire, je me suis arrêté en route. Un des éléments essentiels du plaisir d'écrire est cette incertitude. Je ne me suis jamais résigné à une écriture *sans plaisir. Je n'ai jamais pu* croire à un plaisir de lire qui n'ait pas été précédé par un plaisir d'écrire, plus ou moins contagieux. Condition non suffisante, mais nécessaire. Comme quoi l'image qui se répand de *vous peut être loin du* vrai. L'écrivain qui ose encore se dire « *réaliste* », *on le dirait* facilement « besogneux », ignorant, comme écrivait bravement Robbe-Grillet en 1952, « du drame du langage ». En fait, comme romancier, rien n'a tiré de moi une seule ligne en trente ans que ce plaisir.

A ce point qu'à l'origine il fut presque simplement physique. Plaisir de recopier, de ma main, les plus beaux poèmes, les plus belles pages de prose. Quelques années plus tard, dans l'émer*veillement du surréalisme, c'est* ce plaisir-là d'abord que renouvelait l'écriture automatique, plaisir de voir la main courir et *sortir d'où ? De moi* comme d'un autre, sans plus d'effort que dans la copie d'un autre, des images dont *je serai, lecteur,* le *premier* surpris.

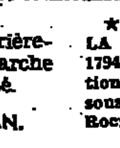
Brève, mais exaltante aussi, l'illusion « scientifique », qui me faisait consacrer mon diplôme d'*études supérieures* de philosophie à « La poésie (surréaliste) *comme moyen d'expérimentation* en psychologie. » Et on aurait tort de croire que l'écriture réaliste n'est pas capable d'assumer, comme un héritage d'enfance, ce plaisir-là, plaisir de contact, symbole et avant-goût de contacts *plus vastes. Avec le monde.* Avec l'immense structure des langages. Avec toute une humanité lectrice en puissance. C'est tout cela qui passe par la pointe de la plume, sans aucun autre chemin possible, dans une recher*che absolue* et *infinie de* communication.

Mais peut-être la représentation de ces sujets grossiers : des usines, des mines, des faubourgs, des personnages ouvriers, paraît-elle encore à quelques-uns incompatible avec des exigences d'écriture ?

Si *c'était* cela, on pourrait en parler aussi, et pas seulement du *point de* vue des « contenus » ou « *messages », mais du plaisir encore,* par exemple de coller par l'écrit à des langages, façons d'être, signes, non plus minoritaires, mais largement majoritaires dans la vie, alors qu'ils sont à peine entrés dans la littérature, et souvent par la mauvaise porte « *populiste* ». Car cela se verra *un jour comme* une des *curiosités* de ce temps : la littérature y demeure, aux yeux de certains, chasse gardée. Une littérature de parc naturels. Et, certes, les parcs naturels n'ont rien perdu de leur utilité et de leurs charmes. Mais comment *justifier ces* exclusives si obstinément maintenues jusqu'ici *contre* des nouveautés que toute plume attentive sait en attente autour de toute page blanche ? Et, « militants » ou non, personnages ou non des livres, parmi tant de héros distraits, jusqu'au sens pascalien du mot, *ou désespérés,* les ouvriers vont commencer à lire.

ANDRÉ STIL.

★ *Le Temps passé,* gravure extraite de l'*Histoire littéraire de la France.*



Les moniteurs de la liberté

● Une histoire littéraire qui rompt avec le confort des manuels de littérature.

L'EXPRESSION est de Pierre Abraham : « *Les moniteurs de la pensée et de l'action* », pour désigner ceux qui ont remis en marche l'histoire du monde vers la Révolution française. Et les deux volumes consacrés au *dix-huitième siècle,* par lesquels se poursuit la très belle entreprise de l'*Histoire littéraire de la France illustrée,* les montrent dans toute leur stature, non parce qu'ils brossent leur portrait avec des couleurs particulières, mais parce qu'*ils identifient ce portrait* à celui de leur siècle, de l'époque qui a nourri leur pensée, défini leur esthétique et leur langage, fixé les conditions de leur travail. Cette *solidarité* intime du milieu idéologique et culturel d'une part, de *l'activité créatrice* de grands écrivains, d'autre part, peu d'ouvrages la mettent en lumière avec autant d'évidence que ces deux volumes, produit du travail *collectif* d'une équipe où se retrouvent les meilleurs spé*cialistes du dix-huitième siècle,* et dont Michèle Duchet et J.-M. Goulemot ont assuré la direction.

La joie industrieuse du siècle

Cette *Histoire littéraire* rompt avec le confort des manuels de littérature. Elle n'est pas d'une orientation qu'on pourrait dire « marxiste » avec rigueur, et la désigner du terme de « progres*siste » réduirait un peu son* authentique qualité scientifique, mais elle donne des faits littéraires une vue historique et critique qui n'a pas d'équivalent. Elle met la littérature en relation avec les doctrines économiques qui, du *néo-mercantilisme* à la physiocratie, n'ont cessé de traverser le *siècle, avec les problèmes de la* censure, de la « librairie », de la diffusion ou de la clandestinité du livre. Elle nous ramène à la réalité de la langue au dix-huitième siècle. Elle dit la vérité des grands écrivains, mais sort lumineusement de l'ombre ceux que l'on avait l'habitude de cacher *pudiquement : non pas Sade,* qu'on exhibe, mais La Mettrie, Helvétius, d'Holbach.

La qualité matérielle des volumes sert de la manière la *plus efficace cette* présentation du siècle. Réalisation technique de premier ordre qui tire le meilleur parti de la typographie, de la mise en page, de l'iconographie surtout. Les illustrations, les nombreuses planches en couleurs, créent un dialogue permanent entre la littérature et ce qui la « visualise » dans le travail des hommes. Ici, la « salle de papeterie » d'une *planche de l'Encyclopédie* ou les métiers à tisser d'Hogarth parlent de la *joie industrieuse* du siècle ; là, le regard perdu d'une petite fille de Greuze ou le blottissement de *la Frileuse* de Houdon de son arrière-mélancolie. Et tout cela marche effectivement vers la liberté.

RAYMOND JEAN.

★ HISTOIRE LITTERAIRE DE LA FRANCE, tomes 5 et 6 (1715-1794), 500 pages chacun. Les Editions sociales, douze volumes en souscription chez CAL, 24, rue de Rocroy, 75010 Paris.

Alceste dans la nuit de Silésie

VOUS connaissez mieux Mme Bovary que votre voisine, et, bien que la croisant tous les jours, vous ne savez rien de *la boulangère, qui a de si beaux yeux verts, alors que* Mme de Rênal et Mathilde traversent familièrement vos rêves. Des personnages littéraires nous rendent visite, nous escortent, nous interpellent dans les moments les plus variés de l'existence. Mais lesquels nous suivraient en enfer ?

Charlotte Delbo répond à cette question dans un bref récit, très attachant, qui se présente comme une lettre à Louis Jouvet. *Elle eut avec* celui-ci de longues conversations, qui portaient en particulier sur les personnages de théâtre et de roman, durant l'été 1939, à Vallauris. Charlotte Delbo consignait leurs propos sur un cahier. Ce cahier, elle l'avait « presque oublié », jusqu'au jour où la police de Pétain le découvrit, chez elle, et l'emporta *comme pièce à conviction.* « Triste fortune pour Julien Sorel », qui, mentionné sur ce document, faisait figure de suspect.

Arrêtée, mise au secret, pour son activité dans la Résistance, Charlotte Delbo *ne* reçut pas, dans sa cellule, la visite de Julien, mais celle de Fabrice. « Désormais ma cellule était habitée. La *présence* de Fabrice était plus qu'une présence... Le personnage, en prison, s'anime d'une vivacité particulière... Il trouve chez son *interlocuteur une attention, un intérêt que rien ne lui dispute.* »

Charlotte Delbo marque, de manière subtile et passionnée, la place qu'a tenue pour elle, la littérature dans l'extrême dénuement. Malgré toute la misère qui s'avoue dans ce texte, on en garde, mêlé au désespoir, un sentiment lumineux d'amitié. Car c'était *de l'amitié qu'apporta Fabrice à la prisonnière. Et Alceste,* plus tard, lorsqu'il l'accompagna dans le train qui l'emmenait vers un des *camps de la mort : vers « le plus meurtrier des déserts ».*

Du caractère d'Alceste, l'auteur fait une analyse très fine. Lorsque s'ouvrirent les wagons, dans la « nuit glacée de Silésie », *et que retentirent* les cris des SS, « Alceste, écrit Charlotte Delbo, sauta en même temps que nous... Sur le fond de clarté, cette *clarté si pâle de la nuit qui* se *termine,* en *hiver,* sa *silhouette* se découpait, sombre, dans l'encadrement de la porte. Une silhouette très mince qui *m'était familière. J'allais* pousser un cri d'étonnement lorsqu'il disparut... Alceste disparut soudain, comme lorsqu'on tourne à un coin de rue. C'était Jouvet qui disparaissait au coin de la rue Caumartin... Alceste n'avait pu résister au paysage désolé qui se présentait à la descente du train. Certes, *il avait eu le dessein de poursuivre dans* le désert son idéal de solitude, mais, comme je l'avais craint d'ailleurs, il ne pouvait vivre *si réellement loin des hommes..., j'ai su alors que le destin* d'Alceste était de vouloir s'en aller et de ne le pouvoir. »

Dans la nuit inconcevable, dans l'atroce réalité, d'autres fantômes allaient remplacer Alceste : Electre, Don Juan, Antigone, Ondine... Etranges fantômes, si fragiles et si tenaces, venus contre*dire le désespoir.*

FRANÇOIS BOTT.

★ SPECTRES MES COMPAGNONS, de Charlotte Delbo. Ed. Maurice Bridel, rue de la Paix, Lausanne, 40 p., 30 F.



géographie

Les redécouvertes d'Armand Frémont

● Il y a région et région parce qu'il y a espace et espace.

LE renouvellement contemporain de la géographie s'est fait en marge de la géographie régionale : celle-ci apparaît souvent comme un secteur déprimé de la discipline, comme le disait avec une pointe d'exagération un collègue italien *il y a quelques années. Armand* Frémont montre aujourd'hui comment il convient de renouveler les thèmes pour redonner vie à ce domaine central.

L'effort essentiel de la nouvelle géographie a porté sur la mise en évidence des mécanismes sociaux et économiques grâce auxquels l'espace est structuré, divisé en aires d'influence, hiérarchisé, polarisé. Armand Frémont connaît le mouvement de la réflexion sur ces points et en présente un résumé clair et ordonné. Mais ces approches lui semblent insuffisantes pour remplir le programme de toute géographie, pour saisir la diversité du monde : il faut les compléter en tenant compte de tout ce que les sciences humaines nous apportent sur la perception de l'espace, le rôle de l'espace dans la vie sociale, l'importance de l'espace dans l'équilibre profond du moi. L'ambition de l'ouvrage est d'aider à cette redécouverte de la région en retenant ce qui est positif des travaux à tendance économique et en les fécondant par toute la réflexion sur le sens vécu de l'espace sans laquelle la géographie se trouve *réduite à une discipline unidimensionnelle de l'homme.*

Campement et territoire

L'homme vit dans des espaces emboîtés, ceux tout proches des lieux familiers, de la maison, du cadre étroit de la vie quotidienne, ceux des espaces sociaux de base, campement et territoire, village et finage, logement et quartier selon les cas. Au-delà s'esquissent les espaces régionaux, ceux sur lesquels l'attention des géographes s'est trop longtemps exclusivement arrêtée, et *qui portent la marque de la* diversité des situations sociales. Pour le nomade, la région est fluide, mouvante, alors que pour le paysan de la vieille Europe elle est vécue comme un cadre rigide dans lequel il se sent profondément enraciné. Dans le monde moderne, ces articulations simples cèdent la place aux divisions fonctionnelles auxquelles s'est précisément attachée la recherche économique spatiale. Les grands espaces, la nation par exemple, complètent vers le haut cette pyramide.

Dans les cadres ainsi révélés, tout n'est pas harmonie : l'espace est le lieu et l'occasion des conflits, des tensions. Il est intimement associé à toutes les expériences de la vie, porteur d'aliénation ici, instrument de création, base d'expérience révolutionnaire ailleurs. Une géographie régionale capable de saisir ces aspects devient un élément indispensable de toute réflexion sur la société . la géographie retrouve sa place de discipline fondamentale de la vie des groupes humains ; elle complète l'apport de la sociologie et de l'anthropologie en rappelant qu'il n'est pas de vie sociale sans base concrète, sans campagnes ou sans villes, sans terrains de jeu ou aires cérémonielles. L'être humain se meut dans des espaces différenciés à travers lesquels son expérience se modèle ; leur connaissance est toujours imparfaite : introduire l'expérience vécue de la région dans l'étude sociale, c'est rappeler qu'il n'y a pas de théorie sociale valable si elle ne prend en compte la finitude des horizons et l'opacité des milieux. C'est là la grande leçon de l'ouvrage d'Armand Frémont.

PAUL CLAVAL.

★ LA REGION, ESPACE VECU, d'Armand Frémont, Paris, PUF, 223 p., 42 F.

Un portrait de la Bretagne

LA géographie française est soucieuse de la diversité régionale de notre pays, mais les publications consacrées aux provinces sont rares. Il manquait une belle série de monographies destinées au public cultivé et faisant le point sur l'économie, les paysages, les sentiments d'appartenance et les fidélités territoriales. Flammarion et Famot ont comblé cette lacune.

La Bretagne d'André Meynier s'ouvre par une réflexion sur l'originalité et la diversité de cet espace : la proximité de la mer, le poids du bocage, qui est paysage, mais également organisation sociale, l'attachement aux traditions paysannes sont soulignés. On aurait aimé que le dynamisme contemporain fût mieux indiqué dès l'abord, mais la description régionale en fait prendre conscience. Dans le Finistère, en Bretagne *occidentale*, les *mutations* sont impressionnantes dans le *domaine* agricole, urbain et social. De Saint-Brieuc à Vannes, l'espace demeure plus rural, l'évolution est inégale et la déprise humaine souvent notable. La Bretagne orientale doit à Rennes et à Saint-Malo de s'arracher à une tradition rurale souvent étouffante.

A la différence d'autres régions françaises, la Bretagne n'offre pas de petits *pays* fortement tranchés : ceux-là mêmes, qui existent dans la conscience populaire, Léon, pays bigouden, Trégorrois, par exemple, partagent beaucoup de traits avec leurs voisins. C'est au niveau de l'ensemble breton que se posent les problèmes de transformation, comme le montre André Meynier à la fin de l'ouvrage. - P.C.

★ ATLAS ET GEOGRAPHIE DE LA BRETAGNE. André Meynier. Coll « Portrait de la France moderne ». Paris, Flammarion et Famot, 293 pages, 100 F jusqu'au 31 mai ; 120 F ensuite.

Quand on a la santé

● Comment se porte le Midi.

L'INTERET renaît pour la géographie médicale. Henri *Picheral sonde le problème* de l'espace et de la santé en analysant la situation du Midi français. S'agit-il d'une région malade ? Sa consommation médicale est exceptionnellement forte ! Qu'on se rassure : la densité des services est plus élevée qu'ailleurs ! L'état médical est meilleur que celui des autres régions françaises, quoique l'âge moyen plus élevé masque parfois le fait.

Il y a une génération, le poids du milieu se lisait à la présence en certains points du paludisme, en l'occurence rare, mais pas exceptionnelle, de certaines parasitoses. La culture du riz avait entraîné en Camargue l'apparition de la *fièvre* des *rizières*. L'élevage des chèvres maintenait des foyers de fièvre de Malte. La mauvaise qualité des eaux expliquait le danger général de typhoïde et causait de véritables épidémies de poliomyélite. Aujourd'hui, les cas signalés de toutes ces affections sont si rares que l'empreinte des complexes pathogènes traditionnels a cessé d'influer sur la santé du Midi.

Est-ce à dire qu'il n'y a plus de *problèmes régionaux de santé ?* Non, mais ils ont changé de nature La spécificité pathologique du Midi tient à l'histoire des groupes qui le peuplent et à leur insertion professionnelle dans la société. La tuberculose et l'alcoolisme, signes de misère et de malaise social, sont moins fréquents qu'ailleurs : il n'y a jamais eu de véritable prolétariat. Le diabète est plus répandu que dans le reste du pays, cependant que la mortalité par cancer demeure inférieure à la moyenne. Ces maladies dégénératives n'affectent d'ailleurs pas uniformément le Midi : elles sont moins graves au *centre*, de *part* et d'autre du *Rhône*, plus sérieuses en Provence orientale, en Languedoc ou en *Roussillon*. L'évolution des *activités*, l'*histoire* des populations, la structure socio-professionnelle créent de la sorte des complexes socio-pathogènes plus difficiles à cerner que ceux mis en évidence naguère, mais tout aussi intéressants à connaître pour qui veut améliorer les conditions générales de la santé d'un pays. — P. C.

★ ESPACE ET SANTE, GEOGRAPHIE MEDICALE DU MIDI DE LA FRANCE, d'Henri Picheral. Montpellier, Université Paul - Valéry, 125 p., 150 F.

Nouveau regard sur l'inégal développement

● Yves Lacoste réausculte la croissance et ses crises.

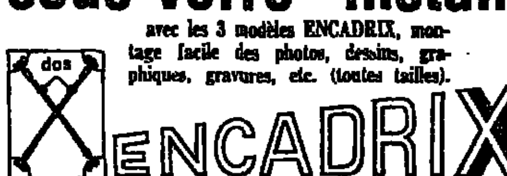
YVES LACOSTE avait dressé, il y a une quinzaine d'années, le tableau du sous-développement. Il en présente aujourd'hui une version si profondément modifiée qu'elle aboutit à une interprétation différente des raisons du blocage social et économique. Le sous-*développement était présenté* comme un phénomène unique, facile à cerner par un faisceau de facteurs convergents et dont l'explosion démographique constituait sans doute le trait le plus marquant. Les responsabilités en étaient cherchées du côté des puissances impérialistes.

Beaucoup de théories récentes insistent sur l'inégalité du centre et de la périphérie, sur les effets cumulatifs qui font le dy*namisme* du *premier* et *expliquent* la domination qu'il exerce. Yves *Lacoste* se méfie du caractère trop mécanique de ces explications. Il insiste en revanche sur la géopolitique de l'influence, sur la stratégie qui conduit certaines puissances à assurer ou à maintenir leur prééminence et d'autres à conquérir leur indépendance.

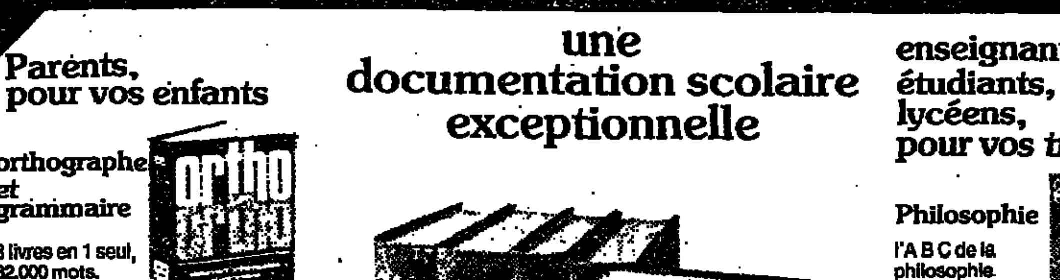
Yves Lacoste est devenu *plus* sensible à la diversité d'un tiers-monde qu'il connaît mieux. Il n'insistait guère sur les différences qui se creusent rapidement *entre* les pays *devenus socialistes* et ceux qui ne le sont pas Le contact avec la réalité cubaine et vietnamienne lui a montré que très vite, un seuil désicif est franchi : le chômage disparaît, le *suremploi* apparaît.

Yves *Lacoste* est plus sensible aussi aux causes internes des retards de croissance : si tous les freins au développement tenaient à l'action des vieilles nations industrielles, s'expliquerait-on la réussite du Japon ? Le sous-développement révèle, chez ceux qu'il frappe, l'existence de déséquilibres internes fondamentaux que les facteurs externes accusent au lieu de réduire. N'a-t-il pas manqué, aux pays où s'est *maintenu* le *mode de production* asiatique, les bourgeoisies qui ont permis le démarrage de l'Europe ? — P. C.

★ GEOGRAPHIE DU SOUS-DEVELOPPEMENT, d'Yves Lacoste. Paris, PUF, 292 p., 49 F.

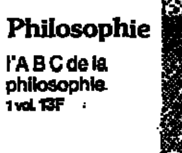




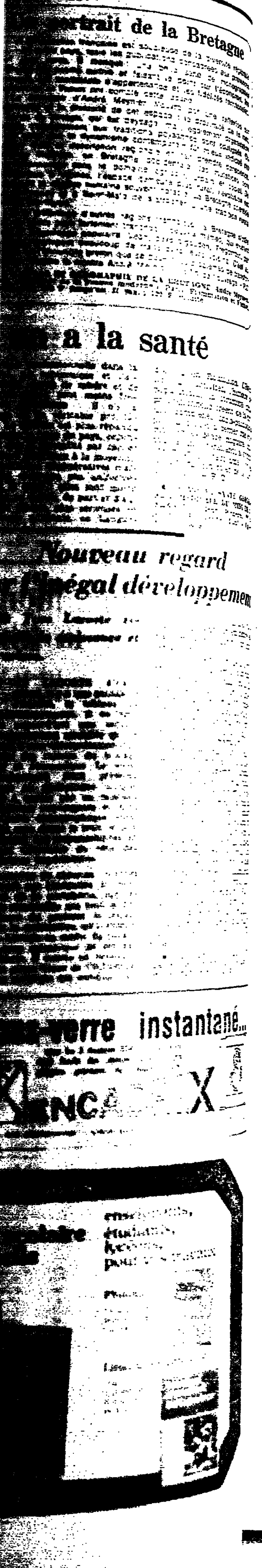












relecture

Marcel Aymé dans la tête des autres

● *Dix ans après sa mort, on ne s'accorde pas encore tout à fait sur Marcel Aymé. Mais, on le rejoue, on le relit, il a ses fanatiques et... quelques détracteurs. Toute son œuvre est en format de poche. Flammarion publie d'avril à octobre ses œuvres complètes (romans, contes, essais, sauf le théâtre) illustrées par Topor* (1). *Une occasion de faire le point sur un art et une pensée.*

(1) Six volumes en souscription jusqu'au 1er septembre 1977 : 1 200 F. Après cette date : 1 500 F.

Le premier tome vient de paraître. Il comprend : *Brûlebois, Aller-retour, la Table aux crevés, la Rue sans nom, le Vaurien*. Préface de Paul Guimard. 200 F.

L'humour, vertu théologale

● *Dépêchons-nous de rire avant d'être forcé de pleurer.*

« *IL y avait à Montmartre un bougnat vertueux qui s'appelait César et qui tenait boutique de vins et charbons à l'enseigne des « Enfants du Massif. » « Sur son cahier de brouillon, Petit Doré conjuguait à l'imparfait du subjonctif « Je manque de respect à mon maître et à mes camarades. » « Oui, je vais vous raconter les chiens, mais d'abord ôtez vos sabots. »*

***

Dès la première phrase, nous sommes fixés, il s'agit de Marcel Aymé. D'où nous vient cette certitude ? Quel fil invisible rattache un langage aussi simple à son auteur, comme la pomme à Cézanne ou la madeleine à Proust ? Comment pouvons-nous identifier une voix si proche de la nôtre ? Ecoutez les gens autour de vous, ils parlent le Marcel Aymé. Ils disent : « *Ce qu'il demande, le Français, c'est de gagner gentiment sa vie. Bien manger, bien boire et la distraction* », ou : « *Ce n'est pas pour dire du mal des femmes, mais celui qui se marie tard, il a des chances d'aller longtemps* », sans se douter qu'ils récitent *Travelingue* ou *le Moulin de la Sourdine*.

Regardez-les. Chacun reflète un aspect de Martin, le héros aux mille visages, mais ils ne le savent pas. Ils riront de bonheur en découvrant, couchés dans un livre, leur famille, leur voisin, leur employeur ou leur concierge, et l'indulgence qu'ils se portent leur permettra de passer au large d'eux-mêmes. Car Marcel Aymé accorde à ses personnages, hommes et bêtes, le privilège de ne jamais se voir tels qu'ils sont. « *Quel drôle d'animal ! Est-il possible d'être aussi laid ? Je n'en reviens pas* », s'émerveille le sanglier en contemplant le cochon, cependant que les radicaux socialistes se gaussent des socialistes radicaux.

Des monstres cocasses

Bien sûr, il n'y a pas de quoi rire. Nos semblables sont, de l'aveu de l'auteur « *lâches, avides, méchants, pleins de contradictions louches et de redoutables virtualités* » tels que Céline les a vus... ce qui ne les empêche pas d'avoir, en général, la digestion facile et la conscience en paix. Ils respirent à l'aise dans cette œuvre ; le climat leur convient, un air de désillusion sereine qui, selon Roger Nimier, transpose « *le pessimisme de La Rochefoucauld dans l'univers velu et rapiécé de Dubout* ». Qu'ils tuent, volent, écrasent leur prochain en y prenant parfois plaisir, Marcel Aymé leur accorde toujours cette suprême circonstance atténuante : la condition humaine. Et pour nous aider à l'accepter, pour nous consoler de nos propres faiblesses, il nous dote d'une vocation d'humoristes involontaires.

Nous sommes des monstres, soit, mais des monstres cocasses et donc vulnérables. Il nous sera beaucoup pardonné car nous aurons beaucoup fait rire.

Et d'abord en paroles. Par la grâce de Marcel Aymé, notre vocabulaire quotidien acquiert forme, couleurs, accent, un style, voire une éloquence que nous ne lui soupçonnions pas. C'est à peine si quelques mots neufs l'enrichissent : *barbiflore, malgrejoutu, enfroqué ;* trouvailles modestes, nées pour les besoins de la cause et non par virtuosité verbale comme chez Rabelais, ou malice savante comme chez Queneau. Est-ce de notre faute si certains hommes se conduisent comme des « *saligouins* » ou des « *cochonniers* », si certaines femmes « *ont des estamboums qui provoquent* » ? Allez donc dire autrement !

Il en va de même pour nos *comparaisons, nos métaphores*, nos lapsus ou nos à-peu-près, qui brillent par le naturel. Nous portons des « *cravates rose fesse* », ou, comme lady Burbury « *des tailleurs classiques, en sparadrap* », nous avons un « *père dénaturé par l'alcool* », et nous savons que « *qui viole un œuf, viole un bœuf* » (1).

Notre discours varie évidemment suivant notre âge, métier, origine géographique, etc., mais les plus inarticulés ne sont pas les moins bavards. Ils monologuent sous cape, entre leurs dents, mâchant et remâchant une détresse que seule peut capter une oreille ultra-sensible. Quant aux enfants, Delphine et Marinette en tête, ils s'expriment avec une autorité qui devrait servir de leçon à tous les faux petits garçons et petites filles d'aujourd'hui, bafouillant dans leur magnétophone.

La grâce comme une peau de banane

Notre conduite prend avec notre langage toutes les libertés qu'il lui sied, et le destin, à son tour, se plaît à contredire nos actes. Jouant sur trois niveaux, Marcel Aymé nous assure un minimum vital de surprises et de malentendus sans lequel, dès l'âge de raison, nous rendrions notre tablier. Mais, heureusement, nous ne devenons jamais tout à fait adultes. Gangster ou bureaucrate, adjudant ou « *dame coquetèle* », nous conservons tous quelque part un brin d'enfance qui ne demande qu'à fleurir. Jusqu'au loup qui prétend devenir bon, jusqu'à ce noceur de Clérambard qui s'exerce à la sainteté ! Certes, ces écarts ne durent qu'un temps et le naturel revient au galop, mais l'espoir subsiste de le voir à nouveau trébucher sur la grâce comme sur une peau de banane.

En moraliste authentique, Marcel Aymé s'abstient de faire la morale et se contente de nous mettre la vérité sous le nez. Elle charrie les sept péchés capitaux, dont certains ne sont pas si capitaux que ça. Ainsi la luxure, la gourmandise et la paresse sont d'excellents contre-poisons à l'avarice ou à la mélancolie. Il y a pire : le racisme, par exemple (*Rue de l'Evangile*), ou l'esprit de lucre (*le Chemin des écoliers*), et plus ridicule : le snobisme de gauche (*Travelingue*) ou l'hypocrisie de droite (*les Tiroirs de l'inconnu*). Quant aux vertus cardinales, elles jouissent d'une réputation usurpée, à commencer par la justice, trop encline à manier le couteau (*la Tête des autres*). Mieux vaut se fier à leurs sœurs théologales, foi, espérance et charité, auxquelles il convient d'ajouter l'humour, ne fût-ce que par souci de symétrie et parce qu'il stimule une foule de qualités discrètes : la tolérance, la tendresse, la pudeur, la pitié.

Reprocherons-nous à l'auteur d'ajouter un filet de cynisme pour corser la sauce ? S'il lui arrive d'avoir la main lourde et l'humeur noire, il rétablit aussitôt l'équilibre en glissant dans ses œuvres les plus sombres, ses messages les plus roses. Souvenez-vous du professeur d'*Uranus*, qui consolait une jeune fille scandalisée par la découverte du mal : « *Il lui affirma que la vie était un grand fleuve magnifique dont le courant nous emportait entre des rives peuplées de cocotiers, de lapins blancs, de flamants roses, de cannes à pêche et d'éléphants, qu'il fallait conduire sa barque de façon à ne pas gêner celle des autres, sans oublier jamais de s'enchanter aux mille et mille merveilles, sans non plus se demander si les eaux du grand fleuve ne roulераient pas par hasard des rats crevés, des ordures ou des vieilles rentières étranglées.* »

Cette voix qui sèche les larmes et mobilise les éléphants contre l'angoisse, cette sagesse attelée de lapins blancs, n'appartiennent qu'à Marcel Aymé. Contes, romans, théâtre, ses trente-six livres porteraient à croire que, ne lui en déplaise, la perfection est parfois de ce monde.

GABRIELLE ROLIN.

(1) Pour une analyse du langage, consultez *The comic World of Marcel Aymé*, de Dorothy R. Brodin, nouvelles éditions Debresse.

TOPOR : un imaginaire à illustrer

« JE ne pense pas qu'il soit bon de réduire le monde à une idée morale, si ingénieuse soit-elle. Voilà pourquoi j'aime Marcel Aymé. Pour lui les êtres comptent plus que les idées. Jamais il ne s'est servi d'un personnage pour illustrer une opinion, une conviction personnelle. Il s'efface devant eux, ravi de laisser le champ libre à leurs rêves, et il reste leur allié quoi qu'ils fassent. En retour il leur demande simplement de figurer dans son œuvre.

» J'y lis un respect rare envers les autres, un attachement poignant pour la vie, les êtres, les animaux, les paysages. Alors que Marcel Aymé soit noir ou rose, optimiste ou pessimiste, de gauche ou de droite, m'est bien égal. Je trouve son œuvre généreuse et je la revendique, car elle fait partie du patrimoine de l'imaginaire A illustrer. »

A la droite du chat perché

● *Il y a une politique de Marcel Aymé : l'anarchisme de droite.*

EN 1958, un essayiste de droite demanda à Marcel Aymé de dire en quelques pages ce qu'il pensait de cette dernière. Le préfacé en fut pour ses frais, le préfaceur renvoyant d'un même haussement d'épaule les deux camps dos à dos. Aymé continua pourtant à figurer parmi les rares enfants chéris de cette même droite, et c'est à lui, non à un autre, qu'on s'adressa ensuite pour préfacer les premières grandes rééditions de Brasillach ou de Céline.

Situation d'autant plus paradoxale en apparence que ce cruel marionnettiste de la bourgeoisie française n'avait guère ménagé puissances établies et corps constitués, curés, militaires ou magistrats. Mais ambiguïté des plus classiques, si l'on tient compte de cet attribut de la francité que, faute de mieux, on appelle parfois l'« anarchisme de droite ».

Anarchisme du mépris, en quelque sorte, qui promène sur *la condition humaine* un regard dénué d'aménité et qu'agrémente un masque sarcastique. Marcel Aymé parle même de « péché originel » — un péché sans Dieu qui gît au cœur de notre « lourde nature animale » et fonde une morale de la survie, élémentaire, pré-historique, où « *l'un des premiers devoirs d'un homme est de se défendre* », et où « *le pardon des injures n'a aucun sens* ».

L'obsession du milieu

Tout discours constructeur sonne dès lors comme un catéchisme, et la politique se met à ressembler à une « *matière fluctuante, bassement organique* ». « *Nous ne choisissons pas plus nos convictions que nous n'avons choisi notre sexe* » : la formule est frappante ; elle l'est encore plus quand on s'aperçoit que cette obsession du milieu, particulièrement familial, qui hante ses romans sert en l'occurrence à justifier l'antisémitisme du grand frère Céline.

Que tout soit déjà joué ou non, c'est le moment que saisit l'anar de droite pour sortir son « bon sens » en guise de revolver à culture. Le provocateur M. Lepage, chantre du *Confort intellectuel* (1949), devient, par la même occasion, le grand pourfendeur du snobisme établi, toujours assimilé, significativement, à un esthétisme de bourgeois de gauche décadents. La bête noire de ces anars est vraiment cette gauche intellectuelle, sans doute parce qu'ils croient y voir le comble de ce que les « réalistes » abominent : une domination dévirilisée.

A partir de là, tous les cas de figure sont possibles. Toutes les contradictions aussi, comme chez Aymé, qui dénonce « *ce complot de notre civilisation mercantile contre la vie* », et du même mouvement donne de cette vie une interprétation des plus noirâtres. Son ton impavide, sa fausse candeur, lui font une place de choix dans la longue galerie des portraits de famille si populaires, qui vont du ricanement rigolard d'Audiard à l'hypocondrie généralisée de Céline.

L'âge et le temps ne seront pas sans lui gâter le tempérament. Ces hommes qui se voudraient « ailleurs », étrangers à tous les camps, finissent toujours par se couper quand l'histoire les confronte non plus à des anecdotes vaudevillesques, mais à des enjeux politiques incontournables. Bon gré, mal gré, le Front populaire (*Travelingue*), l'occupation (*le Chemin des écoliers*), la libération (*Uranus*), prennent Marcel Aymé à partie, et l'entraînent à prendre parti. Et si c'est sans beaucoup de surprise qu'on découvre, par exemple dans le premier de ces *trois romans, sorti en 1941*, une variation, nullement burlesque quand on considère l'époque, sur le thème vichyssois du Front-populaire-fauteur-de-la-guerre, c'est avec plus de gêne qu'on assiste dans le second, paru au lendemain de la guerre, à cette scène où une juive stéréotypée comme sale, vulgaire et hystérique, se met à éructer de rage vengeresse tout en révélant à un Aryen incrédule l'ampleur du génocide.

Comme dans le chapitre consacré à l'affaire Dreyfus dans *Silhouette du scandale* (1938), le lecteur est ainsi conduit à mettre dans le même sac persécuteur et persécuté, si ce n'est à faire du second le responsable initial de ses propres malheurs. Air connu.

La récuperation par la droite sera définitive à partir de 1945, quand Marcel Aymé se mettra à disséminer à travers toute son œuvre, à dose généralement homéopathique mais continue, une dénonciation sardonique de l'épuration. Le hic est qu'on ne sache pas que le même Marcel Aymé ait protesté très haut quatre ans plus tôt, quand le balancier frappait dans l'autre sens. A défaut de sa conscience, on trouvait par contre sa signature dans les colonnes de la presse parisienne la plus notoirement pro-allemande (*la Gerbe, Je suis partout, la Chronique de Paris*).

Un individu blessé

Ne jouons pourtant pas avec la tête des autres. Retenons « pour la postérité » que c'est à la même époque que paraît *le Passe-muraille* ou *la Vouivre*. Qu'on nous permette, à nous aussi, de choisir notre camp. Pas celui de Valorin, le condamné à *mort* toujours en sursis, métaphore de tous les animaux à deux pattes. Mais le camp de Delphine et de Marinette (la plus blonde), du loup progressiste et du bœuf blanc intellectuel de gauche. Oublions que leur père à tous avait dit un jour qu'il ressentait à l'égard des organisations politiques « *la même aversion que pour les serpents et les rats* » — et cherchons seulement dans ces animaux anthropomorphes ou ces grands enfants attardés sur lesquels fonce soudain l'irréel, façon Dutilleul ou façon Clérambard, le refus viscéral d'un individu blessé à se faire une raison de la chiennerie du monde. Feignons enfin de croire que dans un paradis littéraire quelconque le chat perché intercède pour Marcel comme le chat Bébert le fait sans doute pour Louis-Ferdinand.

PASCAL ORY.

UN FANTASTIQUE, LES PIEDS SUR TERRE

● *On l'a pris pour un La Fontaine ou un Gabriel Chevallier amélioré. Le fantastique, qui règne sur son œuvre lui donne une autre dimension.*

« *IL y avait à Montmartre, au troisième étage du 75 bis de la rue d'Orchampt, un excellent homme nommé Dutilleul, qui possédait le don singulier de passer à travers les murs sans en être incommodé.* » Nul apprêt, nul mystère : les banalités durent deux lignes, le piège fantastique se referme sans préavis avant la fin de la première phrase. Le lecteur est prévenu qu'il va rire et oublie qu'il y a de quoi être inquiet. Marcel Aymé est un conteur d'une insurpassable rapidité.

S'il faut introduire une distinction, disons qu'il est plus insolite que fantastique. Poser un paradoxe d'emblée, puis le soutenir, par bravade, jusqu'au terme du récit, c'est un procédé classique de l'insolite, tant chez Kafka que chez Alphonse Allais. Même la science-fiction n'est pas loin, qui part de l'arbitraire pour y injecter, petit à petit, un maximum de vraisemblable ; d'ailleurs, certains textes de Marcel Aymé, comme *le Décret*, sont purement et simplement de la science-fiction.

Mais le propre de l'insolite est qu'il nous entraîne toujours plus loin. En bon Comtois — et en bon Montmartrois, — Aymé garde généralement les pieds sur terre, et sa fantaisie s'épanouit dans un décor parfaitement banal. Le plus curieux dans la phrase citée plus haut, c'est qu'elle dédramatise le don magique. Il y a dans une telle phrase — et dans beaucoup d'autres — un véritable pastiche de Perrault, d'ailleurs mis à contribution (*les Bottes de sept lieues*), comme les fabulistes (*les Contes du chat perché*), le folklore (*la Vouivre*) et surtout le merveilleux chrétien.

Insolite, merveilleux. Ce n'est pas *tout*. Dans *la Statue*, un de ses contes les plus étonnants, il est question d'un célèbre inventeur nommé Martin, que tout le monde croit mort et à qui on a élevé une statue. Mais Martin habite non loin de là et va souvent voir la statue. Ses inventions sont dérisoires et il sombre peu à peu dans la condition de clochard. Il a envie d'être la statue et finit par l'imiter. La police le chasse. Il se saoule avec d'autres clochards, et, dans la conversation qui s'ensuit, chacun s'imagine un passé mirifique. Ensuite, il ne reconnaît plus la statue. Apparemment, ce Martin-là n'était pas le véritable inventeur, *mais* l'auteur s'est bien gardé de nous le dire. Jusqu'à la fin, ou peu s'en faut, nous nous demandons où il nous emmène : cette perplexité est le propre de l'expérience fantastique.

Le double

Il y a chez lui une vocation pour les situations intenables : le plus souvent, il se tire d'une énormité par une autre plus énorme encore. Le malaise est constant, mal camouflé par le rire. Si l'auteur s'amuse à mélanger les genres — insolite, merveilleux, fantastique, science-fiction, — il ne parvient pas pour autant à masquer l'unité de son inspiration. La vraie source du fantastique, nous la trouvons dans quelques thèmes qui traversent *toute son* œuvre et l'acculent, quoi qu'il en ait, à adopter des formes littéraires irréalistes.

Le plus riche de ces thèmes — et de loin, — *c'est celui* du double. On n'en finirait pas d'énumérer les ombres, les miroirs, les voix, les masques, les portraits, les jumeaux, les ivrognes, *les carrefours qui truffent* ses textes. Marcel Aymé n'est sûr ni de son identité ni de son unité : ses personnages perdent leur visage (*la Belle Image*) ou leur âme (*l'Ame de Martin*) ; au besoin, ils n'hésitent pas à se forger une nouvelle personnalité (*le Passe-muraille, l'Huissier, la Grâce*), à moins qu'ils n'y soient contraints par les circonstances (*Légende poldève*) ; ils vont jusqu'à se multiplier (*les Sabines*). Finalement, tout le monde porte le même nom (*Dernière chez Martin*) et personne n'y comprend plus rien.

Cette confusion des rôles entraîne des perturbations de la durée. Dès *1938, le Temps mort* raconte l'histoire d'un homme qui ne vit qu'un jour sur deux. Mais c'est surtout sous l'occupation allemande que le temps *prend mauvaise* tournure. Dans *la Carte*, on le rationne ; dans *le Décret*, on l'avance de dix-sept ans, d'ailleurs sans succès ; *En attendant* évoque la guerre de 1939-1972. Tout montre le chômage, le rationnement, les queues, le marché noir, les brutalités policières. *Le temps*, l'existence, la vie, tout est illusion et frustration.

Un précurseur

Le grand coupable, c'est Dieu. Dans *Légende poldève*, il n'ouvre les portes du paradis qu'à des soudards ; dans *la Grâce*, il élève un pécheur à la sainteté ; dans *Dermuche* (la plus atroce peut-être de toutes les histoires de Marcel Aymé), il fait un miracle en faveur d'un coupable, mais ce miracle n'escamote que la culpabilité et reste sans effet sur la punition. La provocation est partout. Toute sa vie, Aymé a dialogué avec Dieu comme le fait au téléphone le héros de *la Belle Image*. Un dialogue qui ne manque pas de piquants.

Ces trois thèmes donnent la mesure d'un fantastique en prise sur notre temps. Dans les sociétés *archaïques, chacun* avait son double ; en perdant notre double, en devenant uniques, nous nous sommes perdus nous-mêmes. Notre durée, notre liberté, notre vie, sont manipulées de l'extérieur, par décret gouvernemental ou par décision divine : aux yeux de *Marcel* Aymé, c'est la même chose (*la Vouivre* identifie le radicalisme au catholicisme). Notre société entière devient schizophrène, et ce *constat, qui* est celui de *toute* la littérature actuelle, surtout aux Etats-Unis, Marcel Aymé a été le premier à le faire, en France, dans les années 30. On l'a pris pour un nouveau La Fontaine, ou pour un Gabriel Chevallier amélioré. Bref, il y a malentendu. *C'est le sort commun* des précurseurs.

JACQUES GOIMARD.

LA MARÉE NOIRE EN MER DU NORD

Une maladresse humaine et une défaillance technique sont à l'origine de l'accident d'Ekofisk

Stavanger. — *Curieuse ironie d'un nom.* La petite histoire des pétroliers — gens parfaitement pragmatiques — voudrait que Ekofisk, le grand champ pétrolier de la mer du Nord « norvégienne », ait été ainsi baptisé tout simplement parce que la première chose qu'avaient *détectée*, au sonar, les gens de la Phillips Petroleum Company prospectant les lieux, fut un banc de poissons. Histoire peut-être *apocryphe. Qu'importe.* Elle *est, dans* les *circonstances présentes, tellement d'actualité.* Depuis six jours maintenant, le puits 14 de la plate-forme Bravo a échappé au contrôle de ses maîtres-techniciens pour cracher à gros flots entre 2 000 et 4 000 tonnes de pétrole par jour, *chiffres variant selon les informations officielles* qui sont plutôt distillées au compte-gouttes. Histoire exemplaire de cette fable tragique, de ce « blow-out », de cette éruption pétrolière que l'on s'efforce de juguler. *Comment ?*

De notre envoyé spécial

Dans ce cas précis, pour comprendre ce qui se passe à 250 kilomètres au large de Stavanger, il faut savoir comment tout a commencé, le vendredi 22 avril. Ce jour-là, une équipe travaille sur le puit 14 de cette plate-forme Bravo, qui en compte dix-sept, dont quinze seulement en activité. Opération de routine ? Non, semble-t-il, car il a fallu, avant de l'engager, l'accord de la direction des pétroles au ministère de l'industrie norvégien.

Au départ, il y a eu un incident, ou plutôt un petit accident, un peu comme l'histoire d'un mécanicien automobile maladroit qui aurait laissé tomber un boulon dans un carter d'huile. A Ekofisk, il s'agit d'un instrument de mesure, indique sans plus de précision le ministre de l'industrie, M. Bjatmar Gjerde, qui s'est logé, de lui-même, au fond du tube de production, le « tubing », d'un diamètre intérieur d'un peu plus de 10 centimètres. Pour récupérer cet instrument, une première série de tentatives ont été effectuées à l'aide du filin auquel il était suspendu. En somme, l'on a essayé de pêcher l'instrument perdu. Vaines tentatives.

Il a donc fallu sortir l'ensemble du « tubing ». L'opération est plus délicate, évidemment beaucoup plus onéreuse, mais dans son principe, elle ne présente pas de difficultés techniques insurmontables. En schématisant à l'extrême, il s'agit de transformer ce puits en situation de production en un puits en situation de forage. Pour cela, il faut d'abord « tuer » *(provisoirement) le puits* 14 par injection de boues, dont la densité est calculée de telle façon qu'elle équilibre la pression du gaz et du pétrole au fond du puits. C'est ce qui a été fait, vendredi 22 *avril, dans la journée.*

Ensuite, est venue une période d'attente. Pendant cinq heures, les spécialistes ont gardé le puits en observation. Le niveau de la boue injectée ne s'étant pas élevé, ils purent passer à la seconde phase de l'opération : remplacer les vannes de sécurité équipant la tête de puits en production par des vannes de sécurité, similaires à celles utilisées pour un forage. Le vendredi soir, sur la plate-forme Bravo, la tête du puits 14 doit, en quelque sorte, changer de coiffure.

Débarrassée de ce que les pétroliers *appellent son « Christmas tree »*, l'arbre de Noël qui la surmonte, la tête du puits 14 va recevoir un obturateur, le *Blow Out Preventer* (BOP), constitué par un système de vannes de sécurité. *Cette manœuvre constitue la* phase critique de l'opération. Pendant le temps de démontage d'un système et l'installation de l'autre, la tête de puits va se trouver nue. Avec cependant ici, outre la boue injectée, une assurance complémentaire, puisque, comme tous les puits *off shore*, le puits 14 est doté d'un double système de sécurité : un ensemble automatique en tête de puits, l'autre au fond. La première sécurité étant retirée, les hommes qui travaillent sur la plate-forme peuvent estimer être « couverts » par la seconde. Au cas où...

A 21 h. 30 le vendredi soir, l'équipe procède à la mise en place du premier étage du BOP, une vanne de sécurité maintenue par une vingtaine de boulons. Mais alors que cette vanne n'est pas encore en place — à peine quelques boulons ont-ils pu être serrés — les détecteurs d'alarme *signalent une remontée de la* colonne de boue. C'est la catastrophe. Catastrophe parce que la vanne de sécurité au fond du puits, sollicitée automatiquement, n'a pas fonctionné pour une raison indéterminée. Catastrophe aussi parce que, entre le début de la remontée de la boue et le « *blow out* » proprement dit (éruption brutale et incontrôlée), il ne se passera pas plus de cinq *minutes. A. 21 h. 36, après quelques* tentatives désespérées, l'alarme générale est donnée, les quatorze autres puits de production sont arrêtés. L'ordre d'évacuation de la plate-forme Bravo viendra un peu plus tard pour les cent douze hommes qui s'y trouvent, et qui effectivement évacuent « en catastrophe » à bord des dinghies de sauvetage. Au-dessus de la plate-forme, un formidable geyser de pétrole s'élève à une soixantaine de mètres, accompagné d'une très forte odeur de gaz.

A B

Le « blow out preventer » (B.O.P.), ou obturateur (1), est fixé par boulonnage de sa bride (2) et vient coiffer le puits. En grisé, le « tubing », ou tube de production (3), entouré des différents tubages (vus ici en coupe) qui revêtent l'intérieur du puits depuis le forage. Une fois le B.O.P. fixé, on ferme ses vannes (4) et on pose dessus un autre système (5) muni, lui aussi, d'une vanne de sécurité. *Celle-ci est fermée à son tour, ce* qui permet de réouvrir les vannes du B.O.P. et d'injecter les boues.

Exposé un peu long sans doute, mais indispensable pour comprendre la nature des opérations de sauvetage engagées depuis cinq *jours par MM. Hansen et Hatteberg*, deux lieutenants du spécialiset américain Red Adair, appelés en renfort par la Phillips Petroleum. Pour eux et pour les quelques spécialistes qui les as*sistent*, les *données du problème* sont simples si la réalisation, elle, est malaisée : reprendre le travail là où il a été abandonné, c'est-à-dire finir d'installer le B.O.P. Par miracle, la première *vanne de sécurité, incomplètement* posée, n'a pas été arrachée par le geyser et la tête du puits n'a pas été endommagée.

Des risques considérables

L'opération consiste d'abord à fixer complètement cette première vanne. Selon les informations communuiquées mercredi soir 27 avril, cette première phase est actuellement achevée et la vanne, ouverte, est en place. Il faudra ensuite la coiffer dans une opération appelée le « caping ». Trois autres étages doivent être mis en place avec un système de réduction de pression. Puis, cette phase terminée, viendra l'instant critique. Il faudra simultanément fermer la vanne de sécurité et injecter par ses côtés de la boue sous pression pour refouler la colonne de pétrole et de gaz dans le « tubing ». Et, serait-on tenté de dire, à ce moment-là, il faudra que ça tienne ou que ça casse.

Voilà la théorie. Combien plus aléatoire est la réalisation Depuis deux jours, l'alternance des arrêts et des reprises du travail sur la plate-forme le montre bien. Mardi, les spécialistes y sont restés quelques heures à peine ; mercredi, ils ont abandonné en début d'après-midi. Pourquoi ? Simplement, parce que ces hommes vêtus de combinaisons d'amiante, chargés, tâche ingrate et dangereuse, de maîtriser le geyser noir, sont exposés à des risques considérables. La force du geyser est évaluée en terminologie pétrolière à la pression de 15 000 *psi* (pound per sqare inch, c'est-à-dire 1 054 kilos par centimètre carré. Cela rend évidemment périlleux le travail de pose des vannes, surtout sur une plate-forme patinoire où il pleut du pétrole et de l'eau et où l'on respire du gaz. Premier point.

Le deuxième tient justement à la forte densité de gaz présent dans l'atmosphère. Depuis cinq jours maintenant, on joue avec le feu à Ekofisk, avec un formidable feu d'artifice qu'une étincelle provoquée soit lors d'une opération de pose, soit par le frottement de particules de roche remontant du gisement, soit par les moyeurs des barges et des bateaux pourtant soigneusement isolés, peut déclencher.

Toutes les mesures de protection possibles ont été prises : un vide « sanitaire » d'un rayon de 10 kilomètres établi *autour de la plate-forme*, et pour le reste on croise les doigts devant cette poudrière, au *cœur d'une mer du Nord* amie-ennemie avec ses vents fous. Que le vent tombe et le gaz se concentre, et il faut immédiatement que les spécialistes quittent Ekofisk. Que le vent se lève et, dans cette *partie de la mer du Nord*, la moindre vaguelette atteint plusieurs mètres, rendant impossible l'approche de la plate-forme. Voilà pourquoi, lorsque les responsables annonçaient, mercredi 27 avril *dans la soirée, qu'en principe il* ne fallait plus aux sauveteurs que quelques heures, une douzaine au maximum, de travail effectif, ces heures-là pourraient, en réalité, durer des jours.

Une maigre consolation

Reste alors l'autre problème, la pollution et la lutte entreprise contre une immense pellicule de quelque 15 000 à 20 000 tonnes de pétrole répandues sur la mer. La Norvège, mais aussi d'autres pays riverains, le Danemark, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la Suède, la Belgique, ont comptabilisé, mobilisé, stocké tous les moyens recensés disponibles : bateaux-pompes, barrages et détergents par tonnes. Depuis cinq jours, l'immense tâche noirâtre de 700 kilomètres carrés est suivie par bateaux, surveillée comme le lait sur le feu. La chance veut que, pour l'instant, elle se déplace lentement et pas toujours dans le même sens, restant ainsi à bonne *distance des côtes. Mercredi soir*, elle voguait vers le sud, à 260 kilomètres des côtes norvégiennes, 240 kilomètres des côtes danoises et 330 kilomètres des côtes britanniques.

C'est là, dans leur malheur, une chance pour les Norvégiens, qui se refusent pour l'instant à « *attaquer* » la nappe aux détergents, hormis aux abords immédiats de la plate-forme. Ils essaient de lutter avec des moyens mécaniques et utilisent plusieurs bateaux-pompes. Ceux-ci, capables théoriquement d'avaler au total 1 800 tonnes de pétrole par jour, ont ratissé la mer mercredi pour un résultat pratique misérable : une centaine de tonnes à peine a été récupérée. L'inanité des efforts est tellement bien résumée par cette réflexion d'un responsable norvégien : « *Le* drame c'est que nous avons tous les moyens et que tous les moyens ne sont rien dès que les vagues dépassent 2 mètres. »

En définitive, c'est peut-être *cette mer du Nord*, victime de la pollution, qui reste le plus sûr atout de l'homme dans cette lutte contre le pétrole. Les spécialistes en effet annonçaient mercredi que 25 % de la nappe avait été dispersée, soit par coulage naturel, soit par évaporation. Ces chiffres valent sans doute ce que valent les chiffres en pareil cas. Mais de fait il semble bien que le pétrole échappé d'Ekofisk, pétrole très fluide, ait subi, en raison de la forte agitation des eaux, un « traitement » par émulsions successives.

Maigre consolation, consolation en tout cas très provisoire. Si *jamais* les hommes qui luttent et risquent leur vie, là-bas, au large, sur cette sauterelle métallique aux pattes gigantesques, échouaient, ce qui n'est guère aujourd'hui qu'une catastrophe prendrait vite demain l'allure d'un cataclysme.

PIERRE GEORGES.

● *M. Gassenbach*, membre du secrétariat national du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré mercredi 27 avril : « *Le monde s'habitue aux catastrophes provoquées par les hommes : le naufrage du* Torrey Canyon, *la pollution du Rhône par Péchiney-Ugine-Kuhlmann, l'accident de la plate-forme de Santa-Barbara en Californie, Seveso, aujourd'hui Ekofisk. Le M.R.G. entend, pour ce qui le concerne, poser le problème des responsabilités. Qui paiera les dégâts ? Les gouvernements concernés sauront-ils poursuivre les compagnies pétrolières ? Avec l'actualisation du programme commun, le M.R.G. entend également voir intégrer son programme écologique qui est de loin le plus novateur.* »

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Rhône-Alpes

LES ÉCOLOGISTES EN PROCÈS CONTRE E.D.F.

A Creys-Malville, les travaux ont commencé sans les autorisations officielles

De nos correspondants

Deux mouvements d'écologistes — l'Association pour la défense des sites du Bugey et de Malville et la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (F.R.A.P.N.A.) (1) — ont assigné l'E.D.F. en référé devant *le tribunal de grande instance* de Lyon. Elles demandent l'interruption des travaux sur le site du surgénérateur de Creys-Malville (Isère). Le tribunal rendra son ordonnance le 5 mai.

Les associations ont plaidé, le mardi 27 avril, l'illégalité des travaux entrepris par E.D.F. pour la *construction du surgénérateur de* Creys-Malville. En vingt-quatre mois, la mise en place de la plate-forme, son bétonnage, la construction de tuyauteries pour capter l'eau de refroidissement dans le *Rhône et la voirie ont très largement* avancé. Début mars, ces équipements étaient considérés comme « *quasiment achevés* », alors que ni le décret déclaratif d'utilité publique ni celui d'auto*risation de création* ne sont parus. L'illégalité dans laquelle se place E.D.F. est d'autant plus regrettable — a soutenu Mᵉ Giraud, l'avocat des associations — que le projet se rapporte à un ouvrage *public présentant des « dangers potentiels pour la population »* et portant atteinte à la qualité de la vie.

Ne pouvant engager un recours devant le tribunal administratif, puisque les décrets ne sont pas publiés, les associations n'ont pu mettre en avant que la notion de « voies de fait ». Pour E.D.F., défendue par Mᵉ Carron, les travaux sont légaux puisque le préfet de l'Isère a délivré un permis de construire et qu'ils ne portent atteinte à aucune liberté publique fondamentale. Quant à la qualité de la vie, comme elle n'est régie *ni par* des principes constitutionnels ni par des textes législatifs, elle représente, tout au plus, une « *aspiration naturelle* » qui ne relève pas du tribunal.

Même si le juge des référés de Lyon se déclarait incompétent, ce procès auquel ont assisté environ cent cinquante personnes, aura été instructif. L'audience a fait apparaître clairement les hésitations des pouvoirs publics devant l'« aventure » de la surgénération. En effet, la procédure d'enquête d'utilité publique a été ouverte en 1974 et sa dernière étape a été franchie le 24 novembre 1976 par la *notification* au ministre de l'industrie de l'avis du Conseil d'Etat. Avis favorable ou non ? On ne le sait toujours pas.

Quant au décret d'autorisation de création, il semble bloqué par le ministère de la santé, auquel il a été transmis pour avis le 27 octobre 1976. Dans une lettre « confidentielle » adressée, le 10 septembre 1976, à M. Boiteux, directeur d'E.D.F., la société construisant Super-Phénix (la NERSA) demandait que ce décret soit « *désenlisé* ». Elle constatait que la procédure « *est actuellement au point mort depuis sept mois, par suite de divergences de vues entre ministère de la santé et de l'industrie* ». Depuis, sept autres mois ont passé.

« La meilleure façon de contrecarrer la contestation se développant au plan local et national est d'engager l'opération au plus vite, de manière irréversible, et de rendre publique cette décision », écrivaient aussi à cette date les dirigeants de la NERSA.

Le conclusions du tribunal sont attendues avec d'autant plus d'intérêt qu'une nouvelle enquête d'utilité publique concernant cette fois la centrale de Saint-Maurice-l'Exil va s'ouvrir du 2 mai au 30 juin dans une vingtaine de communes de l'Isère, de la Loire et de l'Ardèche. L'E.D.F. projette en effet de construire quatre réacteurs géants de 1 300 mégawatts sur les bords du Rhône à 17 kilomètres en aval de Vienne. *Les travaux devraient débuter en* 1979. Rappelons que les assemblées régionales et départementales avaient approuvé ce projet en 1975.

Enfin un référendum sera organisé samedi 30 avril par la municipalité de Saint-Etienne-des-Sorts (Gard), près de Marcoule, où l'E.D.F. nourrit aussi le projet d'installer une centrale nucléaire. Ce référendum, qui concerne cinq cent trente-six habitants, est vivement contesté par les écologistes qui affirment que la centrale n'intéresse pas seulement la commune mais toute la région.

(1) Deux autres associations soutiennent cette action en justice, le Mouvement éconologique Rhône-Alpes (MERA) et l'Association suisse pour la protection des populations contre les surgénérateurs.

ROANNE « ÉTALE » SES VACANCES

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — En matière d'aménagement du temps, et plus spécialement d'étalement des congés, *la ville de Roanne (Loire)* montre l'exemple. Les entreprises, qui emploient 27 000 salariés, se sont organisées depuis plusieurs années pour éviter les départs massifs du mois d'août. Les principales branches d'activité, et en particulier les usines du textile, qui occupent pour 80 % la main-d'œuvre féminine (environ 9 000 employées), ont eu le bon esprit de se concerter pour établir un calendrier raisonnable des congés.

L'été dernier, 7 000 salariés de l'industrie de la maille sont partis du 19 juillet au 9 août, tandis que les ateliers de bonneterie, employant les 2 000 autres, ont choisi pour fermer leurs portes la période du 15 juillet au 4 août. Les uns et les autres ont pris leur quatrième semaine de congé par la suite. Pour le tissage (près de *5 000 salariés), la fermeture s'est* opérée du 26 juillet au 23 août.

Pour les blanchisseries et teintureries (700 salariés), du 19 juillet au 16 août, période également choisie par la moitié de la métallurgie (3 000 personnes), alors que l'autre moitié partait en congé du 26 juillet au 23 août et que les 3 000 salariés de la confection disposaient de trois semaines selon le même régime que pour la maille, du 19 juillet au 9 août.

Quant à l'arsenal de Roanne, employant quelque 3 100 civils à la fabrication de matériels blindés, la fermeture se situe traditionnellement dans la seconde quinzaine de juillet, les quinze autres jours étant pris dans le courant de l'année au gré du personnel et selon les disponibilités de chaque service.

PAUL CHAPPEL.

Bretagne

A la communauté urbaine de Brest

DIVERGENCE POLITIQUE POUR LA COMPOSITION DU BUREAU

De notre correspondant

Brest. — Les soixante-dix membres de la communauté urbaine de Brest se réuniront le samedi 14 mai pour désigner leur président et leur douze vice-présidents. Des divergences sont apparues entre le P.S. et le P.C. au sujet *de la répartition des sièges.* Les communistes proposent que la gauche se partage tous les postes. Les socialistes préconisent plutôt l'attribution d'un siège à chacune des huit communes composant la *communauté urbaine.* Ce mode de répartition aurait pour conséquence d'attribuer la présidence et quatre vice-présidences au P.S., trois vice-présidences au P.C. et une vice-présidence à chacune des cinq communes n'ayant pas voté pour le programme commun de la gauche. Le P.C. rejette catégoriquement cette proposition, car *« elle aboutirait à faire rentrer en force cinq vice-présidents de droite ».*

Les socialistes sont décidés pour leur part à rester fermes sur leur position. Ils considèrent que les *populations qui ne se sont pas* prononcées en faveur de la gauche ne doivent pas être pénalisées pour leur choix électoral. — J. R.

Ile-de-France

La grève des éboueurs parisiens

RUES PROPRES DANS CINQ A SIX JOURS ?

Près de cinq cents bennes ont été mises à la disposition des deux mille cinq cents jeunes militaires qui, depuis le mardi 26 avril, suppléaient aux éboueurs parisiens en grève.

Pour ce qui concerne la grève proprement dite, le personnel, pour 75 %, continue à observer un arrêt de travail. Les négociations se poursuivent.

Le mercredi 27 avril, à l'Assemblée nationale, M. Daniel Dalbera, député communiste de Paris, a demandé quelles mesures le gouvernement comptait prendre pour que soit donnée satisfaction aux éboueurs « *dont le maire de Paris rejette par des moyens autoritaires inadmissibles les justes revendications* ». « *Continuera-t-il à faire jouer aux jeunes du contingent un rôle de briseur de grève qui n'est nullement dans leur mission ?* », a demandé M. Dalbera.

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, lui a répliqué que cette question « *illustre la duplicité du parti communiste, qui encourage les grèves et voudrait en même temps se concilier les usagers* ». Le ministre a rappelé que les éboueurs sont des employés municipaux et que l'autorité de tutelle n'a pas à intervenir dans le conflit qui les oppose à la Ville de Paris.

— *A PROPOS DE...* —

UNE MISSION COMMERCIALE EN GRANDE-BRETAGNE

Des Picards franchissent la Manche

Les industriels picards s'intéressent à la Grande-Bretagne toute proche. La mission de prospection qu'ils viennent d'y organiser laisse bien augurer de l'avenir (1). Si les carnets de commandes ne sont pas remplis après ce premier contact — ce n'était pas le but de l'opération, — la cible visée est maintenant mieux dessinée.

Ainsi, la majorité des salles de bains britanniques datent d'avant la dernière guerre mondiale. Il faudra les rééquiper. Aussi l'usine Holleville et Duverger, à Tully (Somme), qui fabrique de la robinetterie sanitaire, envisage-t-elle de s'associer avec d'autres entreprises françaises pour proposer aux Anglais des installations sanitaires *complètes.*

Au Royaume-Uni, la boîte aux lettres sera très bientôt obligatoire dans les pavillons. Les établissements Decayeux, à Feuquières-en-Vimeu (Somme), produisent 70 % du marché *français des boîtes métalliques.* Leur représentant s'est soucié de connaître les dimensions exactes de la brique dite « royale » utilisée dans la construction, afin de pouvoir fabriquer — et vendre — des boîtes de même dimension.

Les Anglais vont ravaler leurs immeubles. Il existe à La Capelle (Aisne) un fabricant de brosserie qui sort quarante-deux mille pinceaux par jour. Il tient la première place en France et compte déjà quarante clients *étrangers. Il souhaite franchir la* Manche. Petit problème : le peintre français ne jure que par le pinceau rond, à l'inverse de ses collègues étrangers qui, en *général, ne voient rien de mieux* que le pinceau plat. France-Pinceaux se mettra aux pinceaux plats, moins coûteux d'ailleurs puisque fabriqués à la machine, alors que le pinceau rond est confectionné à la main.

Cette approche du marché britannique suppose une certaine confiance dans les capacités de redressement du Royaume-Uni. L'attaché commercial de l'ambassade de France, M. Marandet, a rappelé que, grâce au pétrole découvert en mer du Nord, la Grande-Bretagne couvrira en 1980 plus que ses besoins avec une production de 110 millions de tonnes au moins (40 millions de tonnes *environ dès cette année*). La balance des paiements britannique sera à cette date légèrement excédentaire. On assistera alors, espère-t-on, à une augmentation des salaires jusqu'à maintenant bloqués et à un « boom » sur l'achat des produits de consommation. « *Les exportateurs français doivent être prêts pour ce moment-là et même avant* », a conclu M. Marandet, en rappelant que d'autres sont déjà sur la place, notamment les Allemands et les Japonais.

MICHEL CURIE.

(1) Cette mission a été organisée par la chambre régionale de commerce et d'industrie de Picardie avec la collaboration de la chambre de commerce française à Londres et de l'ambassade de France à Londres.

هكذا من الأصل

ÉQUIPEMENT

CONSTRUCTION NAVALE

L'armement français reste beaucoup trop cher

estiment les courtiers maritimes

« L'armement français, même s'il a été moins affecté que d'autres par l'existence d'un tonnage excédentaire, n'a pas échappé, en 1976, au marasme général des affaires », écrivent les courtiers Barry Rogliano Salles dans leur dernier rapport.

La politique maritime gouvernementale apparaît *« pour le moins ambiguë sinon contradictoire »*. L'exécution du plan de croissance de la marine marchande, tel qu'il était prévu en 1974, aurait eu pour conséquence un accroissement de 4 milliards de francs de l'endettement actuel des compagnies, déjà difficilement supportable. *« Dès lors, les contraintes imposées aux armateurs au niveau du financement ont constitué la plus efficace des dissuasions. Dissuader les armateurs de commander des navires à l'étranger en leur imposant de financer ces commandes en devises étrangères, et donc de prendre un risque de change considérable, se justifierait peut-être s'il existait une alternative. Force est de constater qu'il n'en existe point. Comment ne pas être frappé par l'écart énorme existant, pour certaines catégories de navires, entre les prix français et ceux des constructions les plus compétitifs à égalité de fourniture? »*

Conséquences : trois navires seulement ont été commandés en 1976 par les armateurs français, contre quarante-quatre l'année précédente.

Quant à la crise de la construction navale française, on la mesure dans le fait que nos chantiers, face à la concurrence, n'ont pu enregistrer une seule commande étrangère alors que depuis plusieurs années la proportion de ces commandes tournait autour de 50-65 % du carnet total.

A cet égard, les courtiers Barry Rogliano Salles regrettent que *« les autorités de tutelle n'aient pas en 1976 accepté d'améliorer les soutiens apportés à la construction navale »*.

Quant à l'avenir, il dépend pour beaucoup des évolutions de l'économie pétrolière : *« Car il ne peut être perdu de vue que seule une reprise des commandes de navires pétroliers — qui représentaient en 1975 plus des deux tiers en tonnage et plus de la moitié en valeur de la production de la construction navale mondiale — est susceptible de rétablir rapidement un nouvel équilibre entre l'offre et la demande sur le marché mondial de la construction navale. »*

★ Barry Rogliano Salles, 37, rue Caumartin, 75423 Paris Cedex 09.

PÊCHE

● *Protection des harengs.* — Le conseil des ministres de la C.E.E. a prolongé jusqu'au 31 mai l'interdiction de la pêche au hareng en mer du Nord. La Commission avait demandé de prolonger cette interdiction, prise au début de l'année, jusqu'au 31 décembre de cette année, afin de permettre la reconstitution des stocks. *A.F.P.)*

TRANSPORTS

Concorde aux États-Unis

AIR FRANCE ET BRITISH AIRWAYS OUVRENT LE PROCÈS CONTRE LE PORT DE NEW-YORK

De notre correspondant)

New-York. — Le Port de New-York reste plus que jamais décidé à repousser les échéances quant à une décision sur le droit de Concorde à desservir Kennedy Airport. Il cherche à gagner du temps de mois en mois, jusqu'à l'expiration des seize mois prévus par le gouvernement fédéral pour la période d'essais de Concorde. La prochaine réunion du Port de New-York est prévue pour le 16 mai. Mais celui-ci a fixé audience, le 20 mai, au public pour qu'il exprime son point de vue sur l'avion supersonique. C'est-à-dire qu'il ne pourra prendre sa décision qu'en juin.

En réalité, le Port de New-York aurait l'intention d'utiliser le même stratagème de mois en mois jusqu'à la fin de l'année ou jusqu'à ce qu'une décision judiciaire vienne le *dépanner*.

Il reste fermement opposé à Concorde parce qu'il sait que le gouverneur de New-York utiliserait son droit de veto pour annuler une décision qui lui serait favorable. D'autre part, il préfère ne pas prendre la responsabilité d'une décision concernant le Concorde contraire à celle qu'a prise le gouvernement fédéral.

Pour débloquer la situation, il n'y a donc qu'un moyen : c'est qu'effectivement Air France et British Airways portent l'affaire devant la cour du Southern District of New-York, le jeudi 28 avril, comme elles affirment avoir l'intention de le faire. Il est clair à présent que, même si Concorde n'émettait que 10 décibels au lieu des 112 autorisés, le Port de New-York continuerait à s'esquiver.

LOUIS WIZNITZER.

Après trois semaines de grève

LES EMPLOYÉS DE BRITISH AIRWAYS REPRENNENT LE TRAVAIL

Les quatre mille employés des services d'entretien de British Airways en poste sur l'aéroport londonien d'Heathrow ont décidé le mercredi 27 avril de reprendre le travail, qu'ils avaient interrompu le 3 avril dernier.

Les grévistes ont pris cette décision après qu'un accord fut intervenu avec les autres syndicats représentés à l'aéroport d'Heathrow sur l'élaboration d'une plate-forme revendicative commune. Ils sont convenus d'entamer dès que possible avec la direction de la compagnie britannique des négociations sur l'augmentation des primes et des indemnités pour le travail de nuit et les heures supplémentaires.

Cette grève de trois semaines a lourdement pénalisé l'activité de British Airways, et notamment gravement perturbé ses vols moyen-courriers. Les pertes de la compagnie britannique sont provisoirement estimées à environ 15 millions de livres (128 millions de francs). — *(A.F.P.)*

● *Une Internationale de bâteleurs-lamaneurs.* — Les bateleurs-lamaneurs français, belges, allemands, néerlandais, italiens et britanniques ont décidé de constituer une association européenne afin de *« coordonner leur expérience sur le plan professionnel, économique et social »*. Ce métier, dont les origines remontent au treizième siècle en Italie, consiste, grâce à des vedettes porte-amarres, à prendre les filins des bateaux et à les amener à terre pour les frapper sur les bites d'amarrage et maintenir le navire à quai. Cette profession est exercée en France par six cents personnes, anciens marins pour la plupart, regroupées pour 80 % d'entre eux en coopératives ouvrières de production dont la première date du Front populaire.

CORRESPONDANCE

L'avenir de la fabrique corse de cigares

Après la parution dans le Monde *du 9 avril d'un article sur l'avenir de la fabrique corse de cigares Tabacap, nous avons reçu deux lettres que nous publions ci-dessous :*

Aux termes de la loi du 24 mai 1976, le SEITA n'exerce plus le monopole de la distribution aux débitants des tabacs communautaires depuis le 1er janvier 1977. S'il continue à distribuer nombre de ces produits, c'est dans le cadre de contrats de droit privé passés avec les fabricants corses ou communautaires.

Le SEITA n'a reçu aucune plainte émanant d'un de ces fabricants et concernant la qualité de sa distribution. En ce qui concerne le cigare fabriqué par Tabacap, s'il a pu se produire accidentellement une courte rupture de stock début 1976, cet incident minime a été promptement réparé et le SEITA a actuellement en stock cinq mois de vente de ce produit, dont il a intérêt à faciliter, et non à « saboter », l'écoulement, car il les a achetés « ferme ».

Le SEITA, conformément au contrat qui le lie à Tabacap, assure l'approvisionnement des débitants qui lui passent commande du cigare fabriqué par cette entreprise. Il ne peut ni obliger les buralistes à le lui commander ni les amateurs de cigares à le fumer. Le SEITA n'alloue enfin aucune subvention à Tabacap.

M. P. MILLET,
directeur général du SEITA.

***

Il semble que le SEITA soit toujours réticent et ne tienne pas à faire le moindre effort pour la diffusion de notre produit. Si la Tabacap est obligée de fermer ses portes, c'est un des avantages des arrêtés « Miot » qui disparaîtra de fait, car qui, après la Tabacap, voudra bien investir dans cette branche d'activité ?

Je rappelle que le SEITA a vendu l'année dernière en France continentale 1 600 000 000 de cigares, dont 24 000 de notre production Lucciana ! alors que la Corse en a absorbé 1 300 000.

V. P. MEDORI,
directeur général de Tabacap.

SPORTS

OMNISPORTS

Jouer avec dix ballons

Mettant en pratique une réforme du football hardie, un *jeune professeur d'éducation* physique du lycée Janson-de-Sailly, de Paris, a fait jouer ses élèves de sixième avec plusieurs ballons, une heure par semaine, pendant toute la dernière année scolaire.

A la recherche de la victoire à tout prix, aux brutalités sournoisement commises et tacitement tolérées, à tous les maux *qui minent le football de compé*tion, s'ajoutaient, pour ce qui le préoccupait, les tares propres à la pratique scolaire. Les bons *joueurs confisquaient le ballon.* Les moins bons, cantonnés dans des rôles subalternes, s'en désintéressaient. En témoignaient les *nombreux entretiens que ce pro*fesseur, M. Guy Missoum, diplômé de l'Institut de psychologie de Paris, eut avec ses élèves. *Tel se plaignait* d'être victime d'une ségrégation systématique : « *On va le mettre à l'arrière, car il ne sait pas jouer et il n'aura jamais la balle.* » Tel autre déplorait les tics autoritaires de ceux qui « *se prenaient pour des chefs* ». Un troisième reconnaissait qu'il jouait « *pour dépenser son agressivité* ».

Pourquoi, d'autre part, mettre *en présence des équipes de* onze joueurs, alors que les effectifs des classes ne correspondent jamais à ce nombre *canonique ? Pourquoi respecter* strictement un règlement inadapté à l'effervescence de la jeunesse ? Une dizaine de ballons *furent donc disposés sur* la ligne médiane d'un terrain régulièrement envahi par deux classes de sixième au grand complet. Ne subsistèrent que les touches et les corners. Et chacun s'en donna à cœur joie. Quand tous les ballons étaient entrés dans les buts, une autre période de jeu commençait, après que tout le monde se fut rassemblé autour du maître pour commenter certaines actions mauvaises ou simplement confuses. Car, de sanctions *subies mais rarement acceptées,* il n'était plus question.

Filles et garçons

Les enseignements de cette expérience originale, M. Missoum *vient de les tirer dans la* revue *Education physique et sport* (1). Il a pu constater que les actes de brutalité disparurent *progressivement. Que le plaisir* esthétique de bien jouer devint plus important que l'obsession de gagner. D'autre part, ceux *qui s'affolaient en voyant arriver* le ballon ou un adversaire perdirent toute appréhension : minimisant les échecs, la multiplicité *des situations ne les plaçait plus,* en effet, devant leurs manques. Enfin, les laissés-pour-compte de l'arrière, quittant leur attitude *résignée s'enhardirent à monter* à l'attaque. Au début, les joueuses se replièrent à l'arrière ou sur les côtés du terrain : *leurs camarades jouaient à côté* d'elles, mais pas avec elles. Quand d'aventure elles héritaient d'un ballon, bien vite, elles le *leur donnaient. Puis,* les garçons commencèrent à leur adresser des passes, et elles prirent l'initiative d'engager ou de tirer au but. Finalement, le dernier privilège masculin tomba : une fille devint gardien de but.

Insolite, dira-t-on, mais sans grand intérêt ! En fait, comme devait le reconnaître une élève, « *le climat de la classe en fut tout transformé* ». Quant aux effets produits sur les personnalités, peut-on mieux les traduire qu'avec ce soupir de soulagement lâché à la fin de l'année par un de ses camarades : « *Ouf ! je me suis débloqué.* »

RAYMOND POINTU.

(1) *Éducation physique et sport*, n° 144, 11, av. du Tremblay, 75012 Paris.

Basket-Ball

L'ÉQUIPE DE FRANCE SE PRÉPARE POUR LES CHAMPIONNATS D'EUROPE

L'équipe de France de basket-ball s'est finalement classée deuxième du tournoi de Sofia, à égalité de points avec le premier, *Cuba. Pour son dernier match,* elle a battu l'U.R.S.S. B par 78 à 74.

Cet excellent comportement redonne quelque intérêt aux rencontres internationales que vont disputer les Français dans les prochains mois, à commencer par le tournoi de qualification aux championnats d'Europe, au mois de mai, à Helsinki.

Auparavant l'équipe entraînée par Pierre Dao disputera, à partir du vendredi 29 avril, le tournoi de Liège.

D'un sport à l'autre...

HOCKEY SUR GLACE. — *Au cours de la sixième journée des championnats du monde, qui se disputent à Vienne, le Canada a battu la Finlande 5 à 2, et l'Allemagne fédérale a battu la Roumanie par 6 à 3. Le match s'est malheureusement terminé par des scènes de pugilat.*
La veille, le Canada et la Tchécoslovaquie faisaient match nul 3 à 3. Le public autrichien attendait quant à lui le « choc » traditionnel entre l'U.R.S.S. et la Tchécoslovaquie, annoncé pour ce jeudi 28 avril.

FOOTBALL. — *C'est un arbitre français, M. Robert Wurtz, qui a été désigné pour la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, qui opposera, le 25 mai, à Rome, l'équipe de Liverpool à celle de Moenchengladbach.*

VENTES

Détours littéraires

La première partie de la vente de la « Bibliothèque d'un amateur », en décembre dernier, avait rapporté 2 800 000 francs pour 104 lots de livres anciens. Il était difficile d'égaler pareil succès, mais les 127 lots de livres modernes dispersés vendredi 22 avril à Drouot-Rive gauche (étude Couturier et Nicolay, experts MM. Pierre et Jean Chrétien) ont tout de même atteint le million de francs.

Ce résultat couvre des prix d'adjudication très inégaux ; le public très exigeant qui composait la salle (grands bibliophiles et marchands) se disputa les exemplaires les plus rares, uniques et donc sans prix, mais parut quelquefois dédaigner des livres moins exceptionnels, qui, dans une vente plus commune, auraient fait figure de vedettes.

*Etrange et significatif rassemblement : sur la première page de l'originale de l'*Éducation sentimentale *(27 000 francs), l'envoi autographe de Flaubert à sa « bonne vieille maman » sonnait comme un adieu affectueux et nostalgique dont bientôt la littérature serait orpheline. Qui, après Flaubert, saurait ou oserait écrire* Un cœur simple *? Le temps approchait où des Esseintes, vivrait* « dans le monde sacrifié des songes que nous aimons », *ainsi que l'appelait Mallarmé dans une lettre à Huysmans jointe à l'exemplaire personnel sur hollande de l'auteur d'*A rebours *(39 000 F). Chacun à sa manière s'efforcerait alors de trouver son chemin dans dans ce « monde sacrifié ». Ainsi, l'originale de* Sac au dos, *sur chine, avec les corrections manuscrites en vue de la publication dans les* Soirées de Médan, *rappelait la participation de Huysmans au groupe réuni autour de Zola (22 300 francs, à rapprocher du prix d'un autre « exemplaire de l'auteur », sur chine, adjugé récemment 15 100 francs).*

Mais le meilleur témoignage de la tentation réaliste à la fin du dix-neuvième siècle était l'exemplaire même des Soirées de Médan, *sur chine, dédicacé par Zola, Maupassant et les autres coauteurs (17 800 francs). A côté de des Esseintes, un autre jeune homme, Rimbaud, regardait le monde avec plus d'âpreté, mais, lui aussi, au témoignage de Verlaine, avec « mysticisme et sensualité ». C'est ce témoignage, sous la forme des épreuves de l'article paru dans* Hommes d'aujourd'hui, *augmentées de corrections manuscrites, qui fut adjugé 15 500 francs.*

La voie suivie par Mallarmé, qui le conduisit à construire un monde à côté du monde et, plutôt qu'à traduire le réel, à créer sa propre réalité, était admirablement illustrée par l'exemplaire des poésies, photolithographies des manuscrits, parus dans la Revue indépendante *en 1887. Comme Mallarmé l'explique dans une lettre autographe jointe au volume vendu, la reproduction en fac-similé est une « idée admirable », car « le texte ainsi joue à la fois le manuscrit et l'imprimé ». Enfin, le dessin original de Rops destiné à l'illustration de la couverture ajoutait encore à l'intérêt d'un livre où graphisme, texte, manuscrits, illustration et reliure (Marius Michel) concourent ensemble à créer la réalité sensible de l'art (63 000 francs).*

*Il fallait qu'un jour soit retrouvée, après ces longs détours, méconnaissable et toujours la même, la « bonne vieille maman ». C'est l'œuvre de Proust. De lui, à côté de la suite complète d'*A la Recherche du temps perdu *dans l'édition originale in-quarto de la N.R.F. sur Lafuma (24 000 francs),* Du côté de chez Swann *dans l'originale parue à compte d'auteur chez Grasset, avec un long envoi autographe « au censeur et à l'ami », à celui qui est à l'origine de la publication du livre, le frère de Léon Blum, René, exemplaire exceptionnel sur hollande, fut adjugé au prix lui aussi exceptionnel de 176 000 francs. C'est encore le mouvement et la continuité de la littérature qu'évoquait l'exemplaire d'*A l'ombre des jeunes filles en fleurs *dédicacé à « Monsieur Anatole France, Nabi toujours aimé », dont Proust s'est inspiré pour créer dans la* Recherche *un modèle idéal d'écrivain, Bergotte (19 500 francs).*

Auprès de tels témoignages, les 21 500 francs accordés au Petit Ami, *de Léautaud, à cause de la seule rareté (il n'existe que six exemplaires dédicacés et celui-ci porte un envoi) peuvent paraître beaucoup, surtout quand on les compare aux prix plus modestes d'autres* livres *de la vente ; 4 800 francs pour la série complète sur Japon des originales de l'*Histoire contemporaine, *d'Anatole France, dans une reliure de Marius Michel. 7 200 F pour l'originale d'*A. O Barnabooth, *de Valery Larbaud, réimposée sur vergé d'Arches avec envoi autographe et passages dactylographiés inédits ; 750 francs seulement pour la plaquette hors commerce d'*Henriette Renan, *avec envoi autographe de Renan ; 2 800 F pour l'originale d'*Amour, *de Verlaine, avec sonnet et lettre autographe.*

JEAN-MARIE GUILLAUME.

A L'HOTEL DROUOT

VENTES

Vendredi

S. 1. — Livres romant. et modernes.
S. 4. — Affiches cinéma, bijoux.
S. 6. — Bijoux, objets vitr., orfèvr. ancienne et moderne.
S. 8., 9, 10. — Miniat., art. Qadjar et arménien.
S. 13. — Cartes postales.
S. 14. — Porcel. 18e et 19e. Faïences anciennes françaises et étrangères.

JEUNESSE

LES ÉTUDIANTS COMMUNISTES VONT TRANSFORMER LEUR MENSUEL

Rassemblés, samedi 23 et dimanche 24 avril, à Champigny (Val-de-Marne), pour leur réunion nationale, trois cents délégués de l'Union des étudiants communistes (U.E.C.) ont fixé les objectifs de leur mouvement pour les dix prochains mois. L'U.E.C. envisage d'abord de participer aux mouvements revendicatifs en cours, ont annoncé, lundi 25 avril, les responsables des étudiants communistes. *Ils souhaitent également* que les étudiants prennent une part active à l'actualisation du programme commun, et ils s'associeront à la journée nationale d'explication que le Mouvement de la jeunesse communiste (M.J.C.) doit entreprendre avec les Chapiteaux de la jeunesse.

L'U.E.C., qui estime le nombre de ses adhérents à treize mille, espère également « *réaliser trois mille nouvelles adhésions* » et se fixe pour objectif de créer cent nouveaux « cercles » étudiants avant la fin de l'année.

AUTOMOBILE

LA VOITURE ET SON AVENIR

L'ombre de l'Amérique

Pas de révolution, mais des *évolutions* : l'automobile de demain ne sera pas vraiment différente de celle que nous connaissons. Les deux journées organisées par la Société des ingénieurs de l'automobile (SIA) sur le thème « l'automobile et son avenir », ont permis de définir quelques tendances, tant en ce qui concerne les structures *industrielles que la nature* des produits. Mais l'ombre des Etats-Unis planait sur les débats.

L'automobile peut-elle avoir un avenir lorsque l'horizon politique est incertain ? Si, pour M. Nicola Tufarelli, chef de la division automobile de Fiat Turin, *« il n'y a pas de marketing de la gauche »*, la position de M. François Gautier, président du *directoire Peugeot*-Citroën, est moins nuancée : *« une victoire du collectivisme serait un frein »* pour son développement. Le « droit à la mobilité » né de l'automobile et de son essor dans toutes les couches de notre société connaît peut-être son dernier printemps !

L'électronique et ses dangers

Les contraintes réglementaires concernant la lutte anti-pollution sont actuellement plus sévères aux Etats-Unis et au Japon qu'en Europe. Dans quelques mois elles s'attaqueront à la consommation. Or l'électronique permet d'y satisfaire. Mais l'Europe — et la France notamment — a pris un retard considérable dans ce domaine en l'absence d'incitations : l'industrie américaine des composants est une « retombée » de la conquête de l'espace et le décalage des réglementations a permis à nos concurrents d'accentuer leur avance technologique.

Les équipements électroniques sont entrés l'an passé pour 363 millions de dollars dans l'automobile *américaine. On en prévoit* pour 847 millions en 1980, et, à cette date, certains experts pensent que l'électronique représentera 10 % du prix total d'une voiture. Cette évolution, aux Etats-Unis comme au Japon, touchera bientôt une Europe mal préparée et donc dépendante.

Les Japonais poursuivent leur implantation dans le monde entier sans grands soucis (le rapport actuel entre les importations et les exportations automobiles est de 1 à 62), et leur réseau européen pourra soutenir l'offensive à prévoir des filiales américaines : General Motors, Ford et Chrysler sont déjà en mesure *de généraliser* l'allumage électronique, les systèmes de chauffage et de climatisation automatiques, les stabilisateurs de vitesse, l'allumage automatique des feux de croisement lors d'une baisse de luminosité, etc. D'autres progrès sont à prévoir tels que les dispositifs anti-blocage des roues ou les « radars » d'alerte en cas de brouillard...

Si l'Europe s'affirme encore dans les domaines de *la sécurité* (active et passive) et du « génie » mécanique, elle devra nécessairement adopter l'électronique. Sur ce point, elle peut encore se distinguer par la qualité des équipements, à l'amont comme à l'aval (capteurs et applicateurs), mais il lui manque les composants (microprocesseurs), véritables « cerveaux » des organes. D'où l'appel lancé par M. Hugues de l'Estoile, directeur général de l'industrie, aux constructeurs et aux fabricants d'équipements et de composants électroniques pour qu'ils jettent *« ensemble les bases d'une industrie français de l'électronique automobile, sans attendre d'y être contraints par l'évolution de la réglementation »*.

La banalisation des organes

L'électronique ne concerne pas seulement le véhicule. Les techniques de production évoluent également rapidement. L'automatisation est une condition nécessaire à la réduction des coûts et à l'amélioration des produits. Les robots sont devenus plus souples, et la technologie peut s'adapter très vite à une situation nouvelle. Un exemple, toujours admÉricain : General Motors vient de doubler la capacité de production de sa Chevette (le plus économique de ses modèles) afin d'être en mesure de répondre immédiatement au programme énergétique du président Carter s'il est accepté par le Parlement.

Cette souplesse de la production sera une caractéristique de l'industrie automobile dans les prochaines décennies. Les Américains, toujours eux, ont montré la voie : la fabrication d'un modèle doit s'effectuer sur une échelle continentale et non plus nationale, la Ford-Fiesta en est une démonstration. Une boîte ici, une transmission là, ailleurs un moteur et parfois l'assemblage du véhicule pour répondre aux besoins locaux — ou aux aléas de la production dans un autre pays.

Ainsi les automobiles de l'Europe seront dans l'avenir plus « européennes » (comme le sont actuellement quelques modèles de filiales européennes) que nationales. L'évolution a déjà commencé, le six cylindres Peugeot-Renault-Volvo en est un exemple. A la fin de l'année, le moteur Diesel produit en commun par Renault, Fiat et Alfa Roméo sortira des chaînes italiennes. D'autres organes communs suivront : des boîtes de vitesses ou des éléments de suspension. Mais la banalisation n'atteindra pas les modèles, l'assemblage des divers organes et le « savoir-faire » des firmes faisant la différence, de même que le style de la carrosserie dont la standardisation est rejetée par tous.

Si MM. Tufarelli et Vernier-Palliez, président-directeur général de la régie Renault, s'accordent sur les « coopératives d'organes », ils s'opposent, en revanche, sur la commercialisation des gammes. Pour le second, les réseaux développés depuis longtemps par les grands constructeurs européens sont un capi*tal qu'il ne faut pas dilapider au* profit d'une marque concurrente. Le dirigeant italien propose, pour sa part, la création de concessionnaires « polymarques » poussant ainsi la rationalisation jusqu'à la distribution et à l'après-vente, puisque les principaux organes seront communs.

Les écologistes seront déçus : en 1985, selon M. Michel Fève, directeur des routes et de la circulation automobile, le trafic aura augmenté de 45 % par rapport à 1975. D'ailleurs l'automobile, par le retour à la nature qu'elle a permis aux citadins, a apporté sa contribution au mouvement écologique, et *« on peut se demander*, dira M. Gautier, *si, sans la voiture, on aurait eu des écologistes »*...

Progrès en tous genres

Cette expansion apparemment inexorable peut s'expliquer par de nombreux facteurs, parmi lesquels l'inadaptation des transports en commun aux zones péri-urbaines toujours plus étendues, la motorisation de nouvelles couches sociales, dont les retraités, et le phénomène de la seconde voiture pour l'épouse qui travaille.

L'évolution de la circulation amènera bien entendu quelques changements d'importance : ex*tension des autoroutes, bien sûr*, mais surtout généralisation des voies rapides urbaines et des rocades — les « nouveaux remparts » — *qui peuvent sauver* parfois le centre des villes. Pour M. Fève, *« un souci excessif de l'environnement peut tuer l'environnement »*. On devrait assister également à une multiplication des réseaux routiers proches des frontières ainsi que des zones de *loisirs souvent saturées en été*.

Enfin l'automobile, plus sûre (notamment en ce qui concerne les sécurités secondaires — protection des occupants — et tertiaires — aides à la conduite, telles que les boîtes automatiques ou les stabilisateurs automatiques de vitesse), plus fiable, moins polluante et plus économique (grâce à l'apport de l'électronique, à la réduction du poids et à la recherche de meilleurs coefficients aérodynamiques), pourrait également s'adapter aux voies qu'elle a créées : M. Pierre Cibié, président-directeur général de Cibié, a préconisé l'emploi de feux d'autoroute (faisceau concentré sur la partie gauche, le long des glissières de sécurité). Et la recherche d'une meilleure fluidité du trafic (le réseau autoroutier allemand, le plus développé d'Europe, est souvent à la limite de la congestion) amènera tout naturellement aux dispositifs individuels de radio-guidage.

L'automobile sera encore longtemps le *« véhicule de la liberté »*. Mais une liberté toujours plus surveillée.

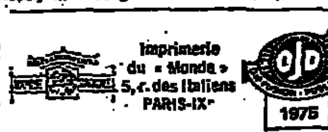
MICHEL BERNARD.

★ S.I.A., 2, avenue du Président-Wilson, 75116 Paris. Le texte des exposés et des débats des deux journées du cinquantenaire feront l'objet d'une publication.

● *Contrôle gratuit des véhicules à Paris.* — Une soixantaine de centres mobiles de sécurité des automobiles-clubs, rassemblés les 28 et 29 avril sur l'esplanade des Invalides, effectuent des contrôles de sécurité et antipollution gratuits sur les véhicules de tourisme de tous les automobilistes, le jeudi, de 9 h à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30, et le vendredi, de 9 h. à 12 h.

Cette manifestation, qui a été inaugurée officiellement par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, est organisée avec le concours des services de M. Michel Fève, directeur des routes et de la circulation routière.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants : Jacques Fauvet, directeur de la publication. Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1975

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

Déjà mise en pratique en Belgique et en Suisse

TOYOTA LANCE EN FRANCE UNE ASSISTANCE MULTIGARANTIE

M. François de Vriès, président du directoire de la SIDAT (Société d'importation et de distribution des automobiles Toyota) a annoncé, mercredi 27 avril, à l'occasion de l'inauguration du centre de pièces détachées Toyota de Cherbourg, la création d'une assistance multigarantie offerte à partir du 1er mai à tout acheteur d'un véhicule de la marque importé en France par la SIDAT et régulièrement entretenu par un garage de la firme.

Cette assistance place le véhicule neuf sous garantie technique, selon les normes du constructeur, pendant douze mois sans limite de kilométrage et sans supplément de prix. En cas de panne, elle couvre jusqu'à concurrence de 400 F les frais de remorquage du véhicule jusqu'au garage Toyota le plus proche ou, à défaut, jusqu'au réparateur le plus proche, les frais de garage et de parking étant également pris en charge jusqu'à concurrence de 400 F. Lorsque le véhicule ne peut être réparé sur place dans un délai de sept jours, elle couvre les frais de rapatriement au garage Toyota le plus proche du domicile du propriétaire.

Dans le cas où la voiture ne *peut être réparée sur place ou* doit être laissée à l'étranger, elle couvre les frais de rapatriement des passagers du véhicule jusqu'à *leur domicile* (maximum 1 000 F par personne), ainsi que les frais de séjour à l'hôtel en pension complète pendant sept jours (à concurrence de 1 000 F par personne). Elle couvre également les droits de douane si le véhicule n'est pas rapatrié, ainsi que les *frais d'expédition éventuelle* de pièces de rechange qui ne seraient pas disponibles sur place. Enfin, si le véhicule ne peut être réparé, elle couvre les frais de location d'une voiture de même type pour la poursuite du voyage interrompu (maximum 2 000 F).

Cette garantie est valable dans toute l'Europe et se transmet en cas de changement de propriétaire. Une assistance multigarantie analogue, mais valable pour trois ans, est appliquée depuis plusieurs mois en Belgique et en Suisse. Cette « super-garantie » a été mise sur pied par la SIDAT, en collaboration avec le service inter-tour de la société suisse d'assurances Winterthur.

AUJOURD'HUI

loterie nationale

Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER F.
1	1	tous signes	70
	11	tous signes	220
	151	tous signes	370
	7 281	bélier	7 070
		autres signes	770
	9 141	verseau	7 070
		autres signes	770
	2 431	gémeaux	15 070
		autres signes	1 270
	12 741	verseau	20 070
		autres signes	1 070
	07 371	capricorne	150 070
		autres signes	10 070
	12 311	balance	150 220
		autres signes	10 220
	17 691	lion	150 070
		autres signes	10 070
2	322	tous signes	300
	692	tous signes	300
	3 642	cancer	15 000
		autres signes	1 200
	6 072	capricorne	15 000
		autres signes	1 200
	12 742	verseau	20 000
		autres signes	1 000
	03 432	sagittaire	150 000
		autres signes	10 000
3	5 353	sagittaire	15 000
		autres signes	1 200
	12 743	verseau	20 000
		autres signes	1 000
4	4 434	scorpion	7 000
		autres signes	700
	5 084	capricorne	7 000
		autres signes	700
	3 384	scorpion	15 000
		autres signes	1 200
	7 704	taureau	15 000
		autres signes	1 200
	8 254	vierge	15 000
		autres signes	1 200
	12 744	verseau	20 000
		autres signes	1 000
	25 074	scorpion	150 000
		autres signes	10 000
	38 774	verseau	150 000
		autres signes	10 000
5	015	tous signes	300
	895	tous signes	300
	1 185	balance	7 000
		autres signes	700
	3 685	lion	7 000
		autres signes	700
	4 705	poissons	7 000
		autres signes	700
	4 265	verseau	15 000
		autres signes	1 200
	4 745	bélier	15 000
		autres signes	1 200
	12 745	verseau	20 000
		autres signes	1 000

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER F.
5	04 795	taureau	150 000
		autres signes	10 000
	10 455	bélier	150 000
		autres signes	10 000
6	6 868	lion	15 000
		autres signes	1 200
	12 746	verseau	20 000
		autres signes	1 000
7	37	tous signes	150
	47	tous signes	150
	637	tous signes	450
	5 987	sagittaire	7 000
		autres signes	700
	7 887	cancer	7 000
		autres signes	700
	12 747	verseau	20 150
		autres signes	1 150
	29 007	cancer	150 000
		autres signes	10 000
8	78	tous signes	150
	0 828	taureau	7 000
		autres signes	700
	12 748	verseau	20 000
		autres signes	1 000
9	519	tous signes	300
	8 559	gémeaux	7 000
		autres signes	700
	8 439	vierge	7 000
		autres signes	700
	4 079	poissons	15 000
		autres signes	1 200
	38 379	vierge	150 000
		autres signes	10 000
	38 569	gémeaux	150 000
		autres signes	10 000
	12 749	verseau	2 000 000
		autres signes	60 000
0	0	tous signes	70
	380	tous signes	370
	4 130	balance	15 070
		autres signes	1 270
	12 740	verseau	20 070
		autres signes	1 070
	34 260	poissons	150 070
		autres signes	10 070

Signes du Zodiaque
TIRAGE DU 27 AVRIL 1977
77 — PROCHAIN TIRAGE LE 4 MAI 1977 A NIORT (Deux-Sèvres) — 20è

LOTO — TIRAGE No 17

6 28 29 30 44 46

NUMERO COMPLEMENTAIRE 11

PROCHAIN TIRAGE LE 4 MAI 1977 VALIDATION JUSQU'AU 3 MAI 1977 APRES-MIDI

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 28 avril 1977 :

UNE LOI

● Portant dérogations, en ce qui concerne certains marins des départements d'outre-mer et du territoire d'outre-mer de la Polynésie française, à diverses dispositions du code des pensions de retraite des marins et du décret-loi du 17 juin 1938;

UN DECRET

● Portant création du service de l'inspection nationale de la sécurité.

Le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* en date du 28 avril, publie des décrets portant attribution de la médaille de l'aéronautique, portant promotion et nomination dans l'ordre des palmes académiques ; des arrêtés portant attribution de la médaille d'honneur de la police française ; accordant une récompense pour actes de courage et de dévouement ; conférant la médaille de la gendarmerie nationale ; portant nomination dans l'ordre des arts et lettres; des citations à l'ordre de l'armée ; des décisions portant attribution de la *médaille d'honneur du service* de santé des armées ; portant attribution de la médaille d'honneur des marins du commerce et de la pêche.

Vie quotidienne

LES FERMETURES DU 1er MAI

S.N.C.F. : service réduit des dimanches.

R.A.T.P. : service réduit des dimanches.

BANQUES : fermées du vendredi soir 29 avril au lundi matin 2 mai aux heures habituelles.

SECURITE SOCIALE : les caisses de Sécurité sociale seront fermées du vendredi 29 avril à 14 heures au lundi matin 2 mai.

ALLOCATIONS FAMILIALES : la Caisse d'allocations familiales de la région parisienne annonce que ses guichets et services d'accueil situés : 10-12-18, rue Viala, Paris-15e; 8, rue de Liège, Paris-9e; 64-68, rue du Dessous-des-Berges, Paris-13e ; 78, rue du Général-de-Gaulle, Maisons-Alfort; tour Ouest-Centre Paris Pleyel (Saint-Denis); 36, avenue F.-Joliot-Curie, Garges-les-Gonesses; 119-121, avenue Jules-Quentin, Nanterre, seront fermés du vendredi 29 avril à 12 heures au lundi 2 mai au matin. Les centres de diagnostic et de soins ainsi que les cliniques dentaires resteront ouverts le 29 avril après-midi.

GRANDS MAGASINS : seront fermés du samedi soir 30 avril au lundi matin aux heures habituelles.

MUSEES : tous les musées nationaux, le Palais de la découverte, la Bibliothèque nationale, le Musée des arts décoratifs et le Musée de l'armée seront fermés le dimanche 1er mai, à l'exception du musée Marmottan, qui sera ouvert de 10 heures à 18 heures le dimanche.

P.T.T. : les guichets des bureaux de poste seront fermés le 1er mai, à l'exception de ceux qui sont habituellement ouverts le dimanche, et, de 8 heures à 11 heures, des bureaux situés au chef-lieu de canton. Ils assureront les services téléphoniques et télégraphiques, la vente des timbres-poste au détail, ainsi que la distribution au guichet des objets de correspondance en instance, soit aux abonnés des boîtes postales. Il n'y aura pas de distribution à domicile. Ouverts de 8 heures à 12 heures : Paris-16 (40, rue Singer, 16e), Paris-18 (19, rue Duc, 18e), Paris-20 (248, rue des Pyrénées, 20e); ouverts de 0 heure à 24 heures : Paris-recette principale (52, rue du Louvre, 1er), Orly-aérogare-sud et Le Bourget-aéroport ; ouvert de 6 heures à 23 heures : Orly-aérogare-ouest ; ouvert de 7 heures à 21 heures : aérogare des Invalides (3, rue de Constantine, 7e) ; ouvert de 10 heures à 12 heures : Paris-08 annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées, 8e).

● *Les associations dans la vie locale.* — Tel est le sujet abordé dans le dernier numéro de *Recherche sociale*, la revue de la Fondation pour la recherche sociale et qui a été étudié, au cours d'un colloque organisé en juin 1976. Qu'est-ce qu'une association ; quels sont les rapports des associations entre elles, avec la population locale, avec les pouvoirs publics ? Il est toujours aussi actuel de poser ces questions et d'y répondre (14, rue Saint-Benoît, 75006 Paris, tél. : 260-34-17).

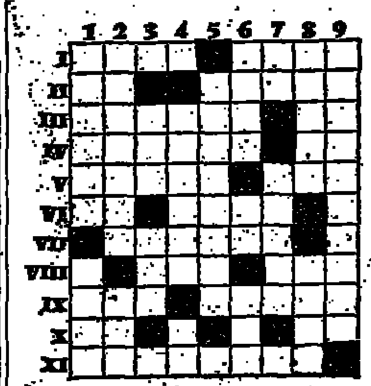
C'est le même thème qu'aborde d'ailleurs sous le titre « La commune et la vie associative », la dernière livraison de *Correspondance municipale, revue mensuelle* de l'Association pour la démocratie, l'éducation locale et sociale (94, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris, tél. : 326-93-49).

Chasse

● *Soixante-dix pour cent des candidats* ont été reçus à l'examen du permis de chasse qui s'est déroulé le 23 avril dans toute la France. Plus de 80 000 personnes s'y étaient inscrites. D'après les résultats, portant sur quatre-vingt-dix départements, 64 236 seulement se sont présentées à l'épreuve ; 42 727 ont été reçues, précise le ministère de l'environnement. Malgré le nombre élevé de « recalés », les futurs chasseurs titulaires du permis sont plus nombreux qu'en 1976 ; 34 000 candidats avaient en effet été reçus l'année dernière, soit plus de 98 % des inscrits.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 749



HORIZONTALEMENT

I. Il fut un jour surpris... et n'en revint pas ; Délivré le jour de l'acquittement. — II. En haut ; Donnent naissance à plus d'un canard. — III. Prix d'une réparation ; Les deux cinquièmes d'un quart. — IV. On attachait du prix à ses mémoires ; Dans une défense. — V. Obéit aux caprices de la main ; Rejeton des pays chauds. — VI. En éveil ; Remue bras et jambes. — VII. Situations d'attente. — VIII. Hurlé par un instructeur militaire ; Il y a des vers dans ses fleurs. — IX. A des ailes ; Partie d'une pièce. — X. Personnage plus ou moins bien défini ; D'un auxiliaire. — XI. Maladie incurable.

VERTICALEMENT

1. Allume ses feux toujours au même endroit ; Faisait un effet bœuf ! — 2. Intéresse le chasseur alpin ; Poète. — 3. Démonstratif ; Couche géologique. — 4. Ile étrangère ; Franchi par le Transsibérien. — 5. Expéditions en série. — 6. Ce qu'il y a de plus ordinaire parmi les hommes ; Divinité ; Met parfois la conscience à l'épreuve. — 7. Pronom ; Enfant de Bohême. — 8. Bien entouré ; Voyage au ralenti. — 9. Sont toujours bons à quelque chose.

Solution du problème n° 1 748

Horizontalement

I. Cadeaux. — II. Idem ; Do. — III. Génitif. — IV. Alises ; Al. — V. Le ; St ; Lé. — VI. Pierres. — VII. Enormes. — VIII. Amena ; Ees. — IX. Ussel. — X. Ras ; Slip. — XI. Eu ; Potelé.

Verticalement

1. Cigale ; Aure. — 2. Adèle ; EM ; Au. — 3. Déni ; Pneus. — 4. Emissions. — 5. Téteras. — 6. Unis ; Rm ; Est. — 7. Réelle. — 8. Alèse ; Il. — 9. Boules ; Sape.

GUY BROUTY.

ARTS ET SPECTACLES

En bref

Cinéma

● **L'HÉRITAGE. — Saint-Germain-Studio, Gaumont - Champs - Elysées (v.o.), Impérial - Pathé, Montparnasse-Pathé, Gaumont-Convention (v.f.).**

Une fois de plus, le goût de Mauro Bolognini pour le dix-neuvième siècle finissant et ses mutations sociales. Ici, c'est Rome dans les années 1880, au moment de l'arrivée au pouvoir, dans la nouvelle capitale de l'Italie unifiée, des cadres bourgeois de la *monarchie piémontaise, qui sert de* décor à une histoire de famille, tirée d'un roman naturaliste de Gaetano Carlo Chelli.

Une fois de plus, Bolognini réalise un « à la manière de » Visconti. Reconstitution minutieuse des manières de vivre d'une classe, d'une époque, à travers un style qui évoque les gravures, les peintures du temps. Le travail d'Ennio Guarnieri, directeur *de la photographie, est d'une grande* beauté (appartements calfeutrés, rues mouillées de pluie, carnaval romain) dans les flous et les clairs-obscurs.

Une fois de plus, le raffinement de la mise en scène, le maniérisme de l'image qui sont un ravissement pour les yeux altèrent un sujet fort, le détournent en partie de son sens (l'argent, le sexe, le pouvoir). Mais il y a Dominique Sanda (grand prix *d'interprétation au Festival de* Cannes), ange pervers qui tente de capter l'héritage par le mariage, l'adultère, l'intrigue.

JACQUES SICLIER.

Théâtre

● **LE CASSE-GUEULE AUTHENTIQUE. — Théâtre oblique, *20 h. 30.***

Guénolé Azerthiope est un adepte du calembour bête, de la provocation dérisoire, des costumes crasseux, de tout ce que le spectacle et la rue peuvent offrir de plus minable. Une manière d'affirmer sa *marginalité, de se défendre contre* les séductions de l'esthétisme récupérateur et de l'idéologie bourgeoise. Il cite « textuellement » les images des vieux *Hara-Kiri*, il va chercher son inspiration dans la frime et la seconde zone, chez les « vedettes » *révélées par les crochets*, les concours de sosies, de strip-tease amateur. Il est comme le négatif du Magic Circus. Jérôme Savary montre l'émerveillement, la poésie de la pacotille et du flonflon. Azerthiope en ricane, un ricanement sans joie et qui ne fait pas rire. Il tourne tout au sordide, avec des *soupirs blasés qui frisent le mépris.*

Le mépris pour les comédiens et leurs modèles, parce que les critiques ont des places numérotées au fond de la salle pour ne pas être aspergés d'eau et d'hémoglobine. Difficile, quand on met un pied dans le système, de ne pas être récupéré. Dans l'*Ubu* qu'il avait mis en scène, on distribuait des parapluies aux spectateurs des premiers rangs. *C'était plus malin.*

Azerthiope veut « casser » le théâtre, il joue la dérision de la dérision... Il doit être satisfait, son « spectacle » est aussi nul qu'il peut le souhaiter, et se termine sur une image affreusement amère : un petit porc se gave de quignons de pain sur la scène silencieuse, désertée, dévastée.

COLETTE GODARD.

● **HENRI TISOT. — Théâtre Daunou, 21 h.**

Henri Tisot *n'en finit pas de revivre ses succès passés.* Il y eut « Le temps des copains », feuilleton télévisé, qui le fit connaître. Il y eut surtout les imitations du général de Gaulle, la gloire soudaine, la promesse d'une carrière éclatante. Dans son récital, il dit, parlant de lui-*même : « Au début, on a cru qu'il allait tout casser ; puis, d'un coup d'un seul, plus rien. »*

Seul sur scène pendant une heure et demie, il raconte ses espoirs déçus, ses rêves inassouvis, ses élans d'enthousiasme et ses crises de découragement, son amour du théâtre en dépit de tout. Cela s'appelle *Rires... aux larmes.* Il dit : « *On ne fait pleurer qu'avec le souvenir de ses propres larmes. On ne fait rire qu'avec le souvenir de son propre rire.* » Il ne fait pas beaucoup rire, et ferait presque pleurer, tant est poignant son regard sur lui-même.

Il décrit aussi les autres, ceux qui *viennent le voir* après la représentation. C'est un moment drôle du spectacle. Les « consolants » disent : « *Vous savez, par rapport à tout ce qu'on voit à la télévision...* » Et les « supervaches » : « *Alors, qu'est-ce que tu fais en ce moment ? Ah ! c'est vrai, tu joues.* »

Au fait, que devient Henri Tisot ? Ah ! c'est vrai...

THOMAS FERENCZI.

Cinéma

« BEN ET BENEDICT », de Paula Delsol

Ben qui pleure et Benedict qui rit. Ben, la petite bourgeoise amoureuse de son Jules, un « mâle triomphant » qui passe son temps à lire *Paris-Turf et à échafauder des combines* désastreuses (Daniel Duval). Benedict, la jeune fille de bonne famille mariée à un « libéral de gauche » riche, beau et infidèle juste ce qu'il faut (André Dussolier). Entre les deux le cœur de Ben-Benedict (Françoise Lebrun) balance : le grand amour c'est chouette, ça ne se raisonne pas, ça fait très mal. L'amour bourgeois c'est confortable, doré sur tranche, sans problèmes.

Paula Delsol, romancière, journaliste, auteur d'un livre d'horoscopes *chinois, qui a fait le tour du monde*, a déjà pris la caméra il y a douze ans : *la Dérive* contait l'histoire d'une fille libre, folle de son corps, hors la *morale*. *Ben et Benedict* est encore moins moral tout en ayant l'air de respecter les conventions. Une jeune femme, car il s'agit d'un seul *personnage dédoublé*, Benedict projetée dans l'imaginaire de Ben, mais Ben et Benedict tout aussi imaginaires, nées *de la seule fantaisie* de Paula Delsol — fi du réalisme — une jeune femme donc, encore une fois, mène sa vie à sa guise, hors des sentiers tracés.

.*.

Elle court de sa banlieue vers ses wagons bleus effilés, ses passerelles de *la dernière chance, vers l'hôpital* Cochin, où elle *prépare* sa médecine. Elle devient enceinte du brun fatal, le méchant jojo parieur. Elle refuse d'avorter, il l'épousera entre deux fugues, après un mariage de charité. Une fille naît, il faut l'élever. Ben interrompt ses études pour gagner sa vie comme infirmière. Elle met son enfant en nourrice. Le Jules réapparaît toujours au *moment le plus imprévu pour* la torturer. Ben est enceinte une seconde fois, elle ne veut plus.

En contrepoint, Benedict mène la vie idiote de grande dame, bat des paupières, connaît de menus déboires pour de menues émotions. Et, au bord de la mort, Ben tue Benedict pour de bon, l'enterre au cours d'une cérémonie cocasse à la Jean Vigo. Ben, finalement, quitte son loubard, épouse un étudiant en médecine, devenu médecin, qui l'aimait depuis la première heure. « *Elle aura un autre enfant, quelques amants et sera heureuse* », dit à peu près le carton final : avec, à l'arrière-plan, le visage radieux de Françoise Lebrun, cheveux au vent.

.*.

Il y a dans *Ben et Benedict* — qualités rarissimes — l'émotion, les élans du cœur, la passion et aussi *l'ironie, le refus de se prendre* au sérieux au moment même où l'on est le plus désespérément sérieux. Paula Delsol igonre les voies et détours du cinéma féministe, qui a sa nécessité (voir l'entretien avec Jacques Siclier, *le Monde* du 21 avril), elle tourne au *féminin*, comme on respire. Elle appartient à cette catégorie d'artistes, *masculins ou féminins*, qui observent les comportements avec une extrême attention.

Le double rôle de Ben et Benedict fut écrit pour Françoise Lebrun. Françoise Lebrun le joue du plus profond d'elle-même, en respectant strictement le clivage Ben-Benedict : Ben au premier degré, la sincérité qui tue, la détresse qui prend à la gorge, Benedict, au contraire, la mijorée, la caricature, l'imbécile heureuse. *Loin de la pensée* et de Paula Delsol et de Françoise Lebrun de prétendre juger, même si on peut leur reprocher de souligner la faiblesse de Ben, l'idiotie de Benedict.

.*.

Avec *Ben et Benedict* on retrouve le plaisir des sens, et le plaisir tout court, que nous livrèrent en d'autres temps la comédie américaine à son zénith *(Cette sacrée vérité, Vacances)* et le premier Godard, le plus beau *Godard, celui d'Une femme est une femme*. Cette fois, c'est une femme qui parle d'une femme et notre plaisir, notre émotion n'en sont que plus forts.

LOUIS MARCORELLES.

★ U.G.C.-Biarritz, U.G.C.-Opéra, Bonaparte, 14-Juillet-Parnasse, 14-Juillet-Bastille, Cluny-Ecoles, Ulis-Orsay.

Musique

LE ROI DAVID, d'Honegger

Le Roi David *a eu son heure de gloire dans les années 20. Cet oratorio biblique à l'ancienne, sur un texte du poète vaudois René Morax, a établi d'un seul coup la renommée du compositeur, considéré dès lors comme le chef de file au sein du Groupe des six, dont la gravité ne semblait pas la préoccupation dominante : face aux* Mariés de la tour Eiffel, *une pochade collective, le sérieux du* Roi David *faisait bonne mesure. Car c'est bien d'une œuvre sérieuse qu'il s'agit, sérieuse au point de faire douter que l'humour soit une invention suisse.*

Mais c'est d'Israël qu'il est question « en ce temps où Jéhovah parlait à son peuple par la voix de ses prophètes » *et ne plaisantait pas lorsque le roi convoitait* « la beauté sans défaut de Bethsabée, femme d'Urie ».

Le succès immédiat du Roi David *s'explique peut-être d'abord par les circonstances historiques : dans l'incertitude de l'après-guerre sur ce qui allait succéder aux raffinements impressionnistes d'une belle époque dont on ne voulait plus entendre parler, on comprend le retentissement d'une partition claire et vigoureuse, affirmant la pérennité des valeurs d'autrefois ; mais il tient également de la flèche) ni à la force fresque qui ne renonce ni aux illustrations au premier degré (l'éclair, l'oiseau qui fuit, le sifflement de la flèche), ni à la force directe des quasi-citations de Haendel et de Bach.*

Cependant, cette volonté de toucher directement un auditoire non initié — celui du Théâtre populaire du Jorat, où a lieu la première représentation avec une orchestration moins fournie, — pour respectable qu'il soit, est peut-être ce qui a le plus mal vieilli, car, à côté de pages qui recherchent la faveur de l'imagerie populaire sans éviter les pièges du convenu, on en trouve d'autres — le prélude, le chœur des prophètes, le chant de la servante, la plainte de l'enfant et le mélodrame final par exemple — qui témoignent d'une invention plus personnelle.

Toujours est-il que cette œuvre a permis une nouvelle fois au chœur de l'Orchestre de Paris de faire preuve d'excellence, et à Jean Fournet de démontrer ce qu'une direction ferme et sans affectation ni contorsions spectaculaires a d'inhabituel à présent ; mais c'est affaire de style plus que de génération.

GÉRARD CONDÉ.

Rencontres d'été

Les organisateurs de quatre festivals de l'ouest de la France ont tenu une conférence de presse commune le mardi 26 avril à l'hôtel de Sully. La coordination s'arrête là, car trois d'entre eux ont choisi les mêmes dates à l'orée des vacances : les Fêtes musicales de Touraine (24 juin-4 juillet), le Festival d'Anjou (24 juin-10 juillet), les Rencontres d'art contemporain de La Rochelle (28 juin-8 juillet), *ce qui risque d'écarteler* un peu la clientèle nationale, malgré la diversité des programmes.

A la Grange de Meslay, concerts consacrés à Schubert autour de Richter, avec Pollini, Fischer-Dieskau, Schreier. En Anjou, festival pluridisciplinaire à travers toute la province, notamment à l'abbaye de Fontrevaud, concerts Beethoven, Bartok, Gesualdo, musique ancienne, etc. ; Shakespeare, Musset au théâtre ; danses de Ball, cirque, café-théâtre, un village d'ateliers divers et des concerts dans la rue.

A La Rochelle, des programmes de musique contemporaine particulièrement brillants autour de Berio et de Rostropovitch qui présidera le concours de violoncelle portant son nom ; du théâtre et du cinéma, et même du « cinémarge ».

A Saintes, *le sixième Festival* de musique ancienne, toujours original, s'étend à toute la région entre le 1er et le 28 juillet ; deux cents concerts et animations seront consacrés à la musique anglaise.

Tours a également annoncé ses Rencontres internationales de chant choral qui se dérouleront du 27 au 30 mai avec des concours d'exécution et de composition.

J. L.

Ici et là...

BOULEZ ET CHÉREAU DANS « LULU »

Pierre Boulez, pour la direction musicale, et Patrice Chéreau, pour *la mise en scène, co-signeront* en février 1979 la production à l'Opéra de Paris du *Lulu* d'Alban Berg, créé à cette occasion dans sa version intégrale. Cet opéra, dont Alban Berg n'avait pas achevé le troisième acte (complété par Friedrich Cehra), *marquera la rentrée* de Pierre Boulez au Palais Garnier, quatorze ans après qu'il y eut dirigé *Wozzeck*, du même compositeur.

Boulez et Chéreau collaborent également à Bayreuth dans le *Ring*.

LE DEUXIÈME FESTIVAL DE JAZZ D'ANGOULÊME

Pour la deuxième fois la ville d'Angoulême *organise son Festival de jazz.* Il comprendra, hors les concerts, des ateliers musicaux ouverts à tous, à prix très bas, consacrés à *la guitare (Christian* Escoudé), la percussion (Christian Lété), la contrebasse (Didier Levallet) et le saxophone (Jean *Querlier*). Des concerts animations seront donnés pendant toute la semaine, du 2 au 6 mai, dans des lycées, des écoles et des C.E.S. Programme : Christian Escoudé ; Quintette de Ch. Couteau (le 3). Guy Laffitte et le Trio Arvanitas ; Sam Woodyard (le 4). Martial Solal solo ; D. Humair ; F. Jeanneau ; H. Texier (le 5). Le Trio Ph. Petit ; A. Mangelsdorff ; J. Surman ; B. Phillips ; S. Martin (le 6). X' Tet ; Cohelmec ; B. Guérin ; L. Francioli ; B. Phillips ; Brotherhood of breath ; A. Mangelsdorff solo (le 7). Audition des ateliers (le 8). Renseignements : *Comité d'animation culturelle* d'Angoulême et de la Charente, Théâtre municipal, rue Edmond-Rostand, BP 287 16007 Angoulême. Cédex. Tél. (45) 92-18-48, 95-38-40, 95-76-22.

■ *Le Studio des Ursulines*, qui avait retiré de l'affiche, vendredi 22 avril, le film « Vermisat » (« le Monde » du 23 avril), a été autorisé par la commission de contrôle a en reprendre la projection.

■ Xavier Darasse, l'organiste toulousain, auquel a été greffé un bras après un accident de la route, ne jouera plus. Il l'a annoncé jeudi 21 avril au cours d'une conférence de presse, précisant : « J'ai bien récupéré l'usage de mon bras, mais *il ne serait pas raisonnable de penser* que je puisse reprendre mes activités de concertiste. Je vais désormais me consacrer exclusivement à la composition ».

Le bras droit en écharpe, Xavier Darasse a présenté le Festival de l'Ecole d'orgue française, organisé à Toulouse sous l'égide du syndicat d'initiative du 9 au 17 juin, avec la participation d'organistes célèbres, dont Pierre Cochereau, Francis Chapelet, Jean Boyer, Marie-Claire Alain et l'orchestre du Capitole de Toulouse sous la direction de Michel Plasson. A cette occasion seront inaugurées les grandes orgues de la cathédrale Saint-Etienne de Toulouse, à la restauration desquelles Xavier Darasse s'est attaché depuis plusieurs années. — (Corresp.)

■ L'IRCAM (Institut de recherche et de coordination acoustique-musique du Centre Georges-Pompidou) organise à Paris deux week-ends d'information sur l'évolution de la musique, les 7 et 8 mai et les 18 et 19 juin. Ces manifestations sont destinées à initier les amateurs à l'informatique en musique, au jeu instrumental et à l'analyse de la perception du phénomène sonore. Les demandes d'inscriptions doivent être adressées à l'IRCAM, 31, rue Saint-Merri, 75004 Paris.

■ Une révision encyclopédique et commentée des neuf symphonies de Beethoven, réalisée sous la direction d'une équipe de musicologues formée par le chef d'orchestre Igor Markevitch, vient de paraître aux Editions Peters. La diffusion de ce matériel est assurée par la succursale de Francfort.

Petites nouvelles

■ Le vingt-troisième Concours international de chant de la ville de Toulouse aura lieu du 2 au 8 octobre, au Théâtre du Capitole. Il est ouvert aux chanteurs et chanteuses de dix-huit à trente-trois ans. Date limite d'inscription : le 15 septembre. (Secrétariat du concours, Théâtre du Capitole, 31000 Toulouse. Tél. : 21-20-78).

■ Le joueur de trombone américain T.-P. Tomita a reçu le premier prix du concours Gaudeamus International, compétition destinée aux interprètes de musique contemporaine, qui a eu lieu cette année à Rotterdam. La pianiste allemande Pi Hsien Chen a reçu, au cours de la même compétition, le prix de piano « Arnold Schoenberg ».

■ *La commission de contrôle vient* de recommander l'interdiction aux mineurs du film « la Question », que Laurent Heynemann a tiré du récit d'Henri Alleg, et dont la sortie est prévue pour le 4 mai à Paris.

■ Pour commémorer l'année Rubens, l'UNESCO vient d'éditer une médaille dont la vente doit contribuer à financer la formation de jeunes artistes originaires de pays en voie de développement. (Service philatélique de l'UNESCO, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris.)

■ L'Académie des beaux-arts vient de *décerner* ses trois prix de dessin (Fondation Pierre-David-Weill) réservés à des artistes de moins de trente ans. Le premier, d'une valeur de 20 000 francs, est allé à Yves Le Bas ; le deuxième, d'une valeur de 15 000 francs, à Renée Mayot ; le troisième, d'une valeur de 10 000 francs, à Patricia Benhaim.

Trente-quatre dessins ont été retenus et seront exposés jusqu'au 30 avril à l'Institut de France, salle Comtesse-de-Caen, 27, quai Conti.

■ Suite de l'opération « Nous sommes tous des poètes » organisée par Radio-France avec la participation de *FR 3 : du 7 au 15 mai, la* Maison de la radio présentera un choix de fresques — une par département — réalisées par les enfants *de sept à douze ans, les 15 et* 16 avril derniers, sur la piazza du Centre Georges-Pompidou.

■ *La Fédération des jeunes* chambres économiques de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur organise le premier Festival régional d'art pour les enfants. Une vingtaine de villes et de communes participent à ces manifestations qui s'achèveront le 22 mai à Grasse par la présentation des œuvres sélectionnées et la remise d'un palmarès.

■ L'Association du Grenier des arts et des loisirs de Lourdes organise cinq concours « Prométhée » (poésie, roman, composition musicale, arts plastiques). Réception des œuvres avant le 15 mai à : concours Prométhée 77, B.P. 94, 65100 Lourdes.

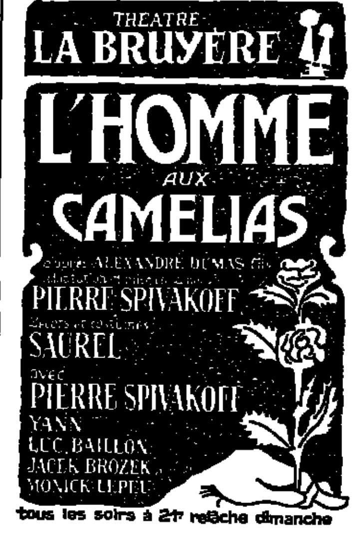
■ Cinquante toiles, des gravures *et dessins de Erro, Adami, Monory*, Gäfgen, Gibert, Lionnet et Wolfender sont réunis, sous le titre « Une réalisation contemporaine », au centre culturel de Chelles. L'exposition est réalisée en collaboration avec le Musée d'art moderne et les galeries Maeght et Flinker. (Place des Martyrs-de-Châteaubriant, 957-98-98, jusqu'au 15 mai.)

■ Gilles Ehrmann expose ses photos depuis un mois, et jusqu'à fin mai, au centre d'action culturelle de Sceaux. Une soirée exceptionnelle, « La poésie pratique », aura lieu le samedi 7 mai à 21 heures. Ghérasim Luca dira quelques poèmes sur le thème « Apostroph' Apocalypse ». Puis le photographe projettera des diapositives dont le défilé est rythmé sur des poèmes dits par Luca. Les sujets des projections sont « La maison d'Yeux », « La question » et « Crimes sans initiales ».

★ Centre d'action culturelle, 49, avenue Clemenceau, 92330 Sceaux.







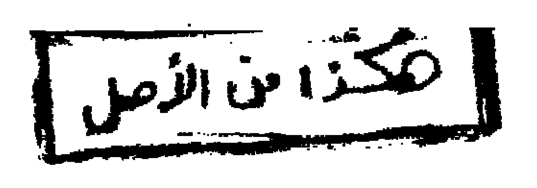


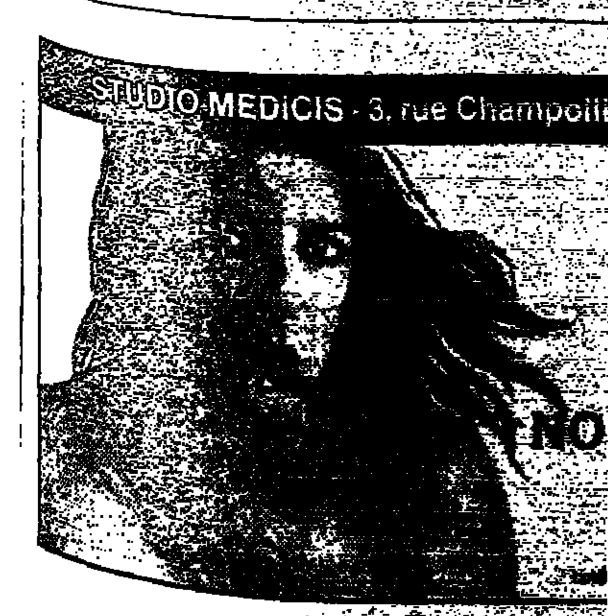












هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Danse

LAR LUBOVITCH à Saint-Denis

Bien des compagnies de danse européennes ont choisi de monter les œuvres de ce jeune chorégraphe américain : le Ballet-Théâtre contemporain, le Théâtre du Silence, et récemment Maurice Béjart. En 1973, on l'a découvert aux Champs-Elysées, avec des pièces charmantes inspirées par son pays, comme « Clear Lake », symphonie pastorale sur les montagnes du Vermont (qu'on aurait pu sous-titrer « La vie au campus »), « Ives Trio », une évocation allégorique de la naissance du Sud.

On a retrouvé au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis l'exaltation joyeuse, l'effort musculaire qu'évoquent dans le public les danseurs américains par le mélange de force technique et d'apparente décontraction, prodigué avec le sourire. Chez Lar Lubovitch existe avant tout le bonheur de danser, sans trop avoir l'air de se préoccuper des techniques et des écoles dont il procède — le vieux fonds classique, Martha Graham et quelques autres — que l'on annexe, mélange et dépasse, pour peu que l'on ait quelque chose à exprimer.

Sensible, secret, Lar Lubovitch est capable de se renouveler et d'imprimer un style différent à chacune de ses créations. La musique, pour lui, est importante ; elle lui sert à attaquer le thème ou la couleur de chaque ballet, mais jamais il ne se laisse aller à l'illustration ou à la paraphrase. Il prend même à l'égard des partitions une attitude distante qui pourrait passer pour de l'insolence. Sur « Exaltate Jubilate », de Mozart, le danseur brode de petits gestes tout simples — une fille grimace et déplie sa jambe. C'est cela, Lubovitch, le clin d'œil au milieu d'un adage, des ruades inattendues de chien fou qui vient rompre le temps, une manière de ne pas prendre les choses au sérieux, de ne pas se prendre au sérieux. Dans « The Time before, the Time after », suggérant les rapports intimes d'un couple, le pas de deux lyrique, l'affrontement passionnel, se diluent soudain en prise de judo, jeu brutal d'adolescents. La vision de « Noces » reste fidèle à l'esprit du ballet initial de Romola Nijinska, mais Lubovitch en accentue la naïveté et l'aspect d'imagerie et de fête populaire implicitement contenu chez Stravinski. De même sa transposition de « Marimba », d'après la musique de S. Reich, suit plus la pulsation profonde du rythme que les variations structurelles. Dans les martèlements les plus obstinés du mouvement, les modifications les plus subtiles du geste, le corps ne perd jamais son identité. Sous de violents éclairages orangés, avec ses évolutions tournoyantes ou saccadées, « Marimba » fait plus penser à une fête païenne sous le soleil qu'aux séries répétitives de la nouvelle musique américaine. C'est une danse charnelle, pulpeuse.

Chez Lar Lubovitch, l'inspiration est illimitée puisqu'elle vient aussi bien du quotidien que de l'imaginaire ou du rituel. Tout lui est bon : les enchaînements de pas d'une beauté tranquille, les grandes cavalcades de chevaux fous, les mouvements ralentis de faunes sous-marins s'imbriquent et se recoupent exactement, comme des épures d'architectes. Lorsqu'au plaisir que procure le spectacle actuel viendra s'ajouter quelque chose qui n'est pas encore prêt à jaillir — l'émotion — on pourra considérer Lar Lubovitch comme un des plus grands chorégraphes du moment.

MARCELLE MICHEL.

★ Du 26 avril au 13 mai, à 21 h.

Expositions

Un Salon sur la dalle

A l'heure du déjeuner, ceux qui travaillent dans les « buildings » de la Défense descendent sur la grande dalle. Là se tient le Salon de mai, où deux cents sculptures se regardent sur les façades-miroirs. L'architecture des grandes tours ne laisse de place qu'à ceux qui atteignent le monumental. A côté de leur arrogance hautaine, tout paraît dérisoire, bien que tout présente de l'intérêt. Il faut un monument de la taille du Calder de la Défense, aujourd'hui bousculé par la tente d'un marchand d'électro-ménager, pour que s'amorce le dialogue entre l'œuvre d'art et les bâtiments.

Les temps sont durs pour les sculpteurs : peu de morceaux de bravoure, mis à part l'exceptionnel massif de bronze d'Otéro. Partout, des œuvres de dimensions modestes. Formes asymétriques et imbriquées chez Gutierrez ; organiques chez Caroline Lee, Delfino, Philolaos ; abstraites chez Poncet, Terabella, Marta Pan ; ou bien réalistes chez Maria Papa avec sa Lucrèce *violentée, douloureusement taillée dans le marbre de Carrare, Semser, Berset...*

A la galerie, en bas, les peintures sont plus nombreuses encore : deux cent cinquante environ, sous un plafond bas, serrées sur les cimaises pour faire de la place au maximum de candidats. Hommage est rendu à cinq membres du Salon disparus l'an dernier : Calder ; Gilioli, dont on peut voir le très romain et impressionnant portrait sculpté de Babet ; Man Ray, avec deux peintures ; Geer Van de Velde et Serpan, « disparu » en 1976, dans une randonnée du côté des Pyrénées. De cet artiste, qui fut un peintre abstrait tendu, on peut voir une sculpture dont les formes tourmentées sont tempérées, masquées, par une lumineuse peinture jaune.

Le Salon de mai permet aux artistes de se manifester hors des expositions personnelles. Cette fois, on y rencontre pas mal de participants étrangers qui retrouvent le chemin de Paris. Carl-Henning Pedersen et Blomstedt, de Finlande ; Svanberg, de Suède, Breyten Breytenbach, le peintre-poète martyr du racisme en Afrique du Sud, avec un très beau Portrait de l'autre *; l'excellent Somville, de Bruxelles, dont la peinture, pleine de vitalité surréaliste, est à rapprocher des grands* « nus » *blancs d'Edouard Pignon.*

La facture surréaliste est d'ailleurs largement présente ici, avec le gentil Chasse-Pot, Alfred Courmes l'anarchiste, J.-C. Silbermann, Denis Rivière, Hugh Weiss, Lam, Maryan. Parmi les abstraits, Gérard Schneider (voir son exposition d'œuvres récentes galerie Beaubourg), Doucet (qui expose également galerie Ariel), Sonia Delaunay, Singier... Du côté des cinétiques, Cruz-Diez, Tomasello, Yvarral... Et puis, voici les grands « choux » *verts d'Augusto Pavanel, les personnages grimés de Christoforou, les fleurs atomisées de Kudo, le graphisme brûlant de Prassinos... Il faut aussi citer Corneille, auteur de l'affiche du Salon, dont la toile est devenue un champ échevelé de peinture dramatique. Dommage que beaucoup d'artistes aient déserté ce Salon, qui a accompagné l'histoire de l'art contemporain en France depuis l'après-guerre.*

JACQUES MICHEL.

★ Salon de mai, sur le parvis de La Défense.

ARTS ET SPECTACLES

théâtres

En raison de la grève du secteur public, des perturbations auront lieu dans les représentations des établissements subventionnés et municipaux de Paris et de province ce jeudi 28 avril.

L'Opéra donne l'Enlèvement au sérail, *sans décors, à 21 heures au lieu de 19 h. 30 ; à la salle Favart,* Platée *est représenté dans des conditions normales, à 21 heures au lieu de 19 h. 30 ; la Comédie-Française, Chaillot, l'Odéon, le Petit-Odéon et le TEP sont fermés. Sous réserve des coupures d'électricité, le Centre Georges-Pompidou, le Châtelet et le Théâtre de la Ville assurent leur spectacle.*

Jeudi 28 avril

Les théâtres de Paris

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : la Sorcière ; 22 h. : D'Oscar à Sébastien.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre Opéra, 21 h. : la Jeune Ville Violaine.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : P. et M. Joliyet.
Cartoucherie de Vincennes. Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Ivanov.
Centre culturel du XVIIe, 21 h. : Grivoisons, ou comment l'esprit vient aux filles.
Centre Mandapa, 21 h. : Mime avec et sans masque, G. Bréjac.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
Conciergerie, 21 h. : « I », théâtre-laboratoire vicinal.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal.
Daunou, 21 h. : Henri Tisot.
Edouard VII, 21 h. : Le café-théâtre de F. Lemaire.
Fondation Deutsch-de-La-Meurthe, 20 h. 30 : la Religieuse.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Ismène ; 22 h. 30 : le Grand Rêveur.
Gymnase-Marie Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : l'Homme aux camélias.
La Lisière, 20 h. 45 : la Double Inconstance.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 30 : les Mains sales.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, madame !
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, madame.
Mouffetard, 22 h. 15 : le Mont chauve.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Œuvre, 21 h. : le Cours Peyol.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Parc floral de Paris, 20 h. 30 : les Chiens de Dieu.
Plaisance, 20 h. 45 : le Boa sous la cloche.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Lady Strass.
Récamier, 20 h. 30 : les Fraises musclées.
Studio Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre, 21 h. : L'avant-centre est mort à l'aube.
Théâtre Campagne-Première, salle I, 19 h. : la Chouchoute du cap Horn. — Salle II, 19 h. : Solo pour Vanina.
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre, 21 h. : Bérénice. — La Galerie, 21 h. : Lux in tenebris.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Loretta Strong.
Théâtre en rond, 21 h. : Ouragan sur le Caine.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Transe Kamikaze Express ; salle II, 21 h. : Feydeau Farréloik.
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : le Casse-gueule authentique.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : Madame de Sade.
Théâtre Paris-Nord, 21 h. : l'Histoire de Tobie et de Sara.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Pavés de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Théâtre de la rue d'Ulm, 20 h. 30 : le Chemin de Damas.
Théâtre Tristan-Bernard, 21 h. : l'Oiseau du bonheur.
Théâtre 28 rue Dunois, 20 h. 30 : Rutabaga's Blues. Topinambour Polka.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Fédé de Broadway.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 15 : Deux nanas dans le folklo ; 21 h. 30 : la Collection ; 22 h. 45 : la Pluie en sens inverse.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Boby Lapointe ; 22 h. 30 : J.-M. Thibault ; II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Silences nocturnes aux îles des Fées ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Cour des miracles, 20 h. 30 : Gros-Câlin ; 22 h. : les Jeannes.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Etrange pâleur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou.
Le Fanal-aux-Halles, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 15 : le Président.
Le Connétable, 20 h. 30 : la Voix humaine ; 22 h. : Lewis et Alice.
Le Plateau, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon ; 23 h. : Faune.
La Mamma du Marais, 21 h. : Il était la Belgique... une fois ; 22 h. : Les jumelles reviennent de loin.
Le Palace, 19 h. : P. Castillo ; 22 h. 30 : la Démarieuse.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : Caml.
Le Sélénite, 20 h. 45 : Je fus Nambule ; 22 h. : Rosine Favey.
Théâtre du Marais, 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, salle des fêtes, 18 h. 15 : les Amours de Jacques le Fataliste.
Chelles, centre culturel, 18 h. 30 : les Mots en fête.
Courbevoie, M.J.C., 21 h. : les Chants de Maldoror.
Jouy-en-Josas, école HEC, 21 h. : Parole de femme.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : les Farceurs.
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : François Béranger.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 20 h. 30 : le Nid (dernière).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R.P.R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de singe.

Les concerts

Salle Cortot, 20 h. : Chant et piano, C. Mallinger, M.-P. Siruguet (Ibert, Sauguet, Ravel, Schubert).
Eglise des Billettes, 20 h. 45 : Œuvres vocales et instrumentales, L. Boulay, clavecin ; J.-L. Charbonnier, viole ; M. Etcheverry, soprano (Bernier, Purcell, Schutz, Haendel).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : V. Ashkenazy, piano (Rachmaninov, Scriabine).
Théâtre le Palace, 20 h. 30 : Ensemble 2 E 2 M, dir. M. Panni (Stravinski, Essyad, Panni, Bussoti).
Hôtel Hérouet, 20 h. 30 : E. Polonska, harpe (Galilei, Landino, Haendel, airs celtiques).
Basilique Sainte-Clotilde, 21 h. : Récital d'orgue A. Garderet (hommage à Jean Langlais).
Salle Rossini, 20 h. 45 : H. Metcalfe, piano (Chopin, Debussy, Fauré, Daveluy).
Salle Gaveau, 20 h. 45 : Orchestre du Conservatoire de Paris, direct. G. Sinopoli, E. Wittlich, piano (Bach, Webern, Koering, Lange, Beethoven).
Eglise de la Madeleine, 21 h. : New Chamber Orchestra (Gloria, de Vivaldi).
Salle Pleyel, 21 h. : Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. S. Baudo (Chabrier, Fauré, Ravel).
Faculté de droit, 21 h. : W. Maggiar, piano (Beethoven, Brahms, Liszt, Chopin).

La danse

Théâtre Montparnasse, 21 h. : Ballet gitan Mario Maya.
Espace Cardin, 21 h. : Pilobolus Dance Theatre.
Gaîté-Montparnasse, 18 h. 30 : Nom ou prénom (Compagnie du Four solaire).
Théâtre Gérard-Philipe, 21 h. : Lar Lubovitch Dance Company.
Théâtre de la Cité internationale, Grand Théâtre, 21 h. : le Cercle.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Rêve, ou Un petit bout d'ailleurs (Ballet-Théâtre Serge Keuten).

Jazz, rock, folk et pop

Théâtre Campagne-Première, salle I, 20 h. 30 : P. Vasiliu ; salle II, 20 h. 30 : Kolinda ; 22 h. 30 : H. Hopper, E. Dean (ex-Soft Machine).
American Center, 21 h. : Cross Music.
Vieille-Grille, 20 h. 30 : David et Dominique ; 22 h. : Claire, L. Sclavis, M. Saulnier ; 23 h. : H. Texier.
Palais des Arts, 20 h. 45 : Glenmor.
Théâtre de la Renaissance, 21 h. : J.-R. Caussimon.
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 20 h. 30 : Hiromu Handa, récital de koto.
Palais des Glaces, 19 h. : The Damned, punk rock.



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Intolérance, de D. W. Griffith ; 18 h. 30, cinéma des pays arabes : Gare Centrale, de Y. Chahine ; 20 h. 30 : Ici et ailleurs, de J.-L. Godard ; 22 h. 30, *cinéma des pays arabes : la Vie quotidienne dans un village syrien*, d'O. Amiralaye.

Les exclusivités

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
ARMAGUEDON (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Pagode, 7e (705-12-15), à partir de 18 h ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Colisée, 2e (359-29-46) ; Calypso, 17e (754-10-68). V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) sauf mardi soir.
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Balzac, 8e (359-52-70).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Grand Pavois, 15e (551-44-58).
CARRIE (A., v.o.) (**) : *Saint-Germain Huchette* (633-87-59) ; Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Ambassade, 8e (359-19-08). V.F. : Berlitz (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; *Hautefeuille*, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-93-82). V.F. : Gaumont-Madeleine, 8e 073-56-03 ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
CINE FOLLIES (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE COUPLE TEMOIN (Fr.-Suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
DANGER PLANETAIRE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Secrétan, 19 (206-71-33).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.). Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Maxéville, 9e (770-72-86), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (551-44-58), Calypso, 17e (754-10-68).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
LE DIABLE DANS LA BOITE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Hautefeuille, 6e (633-79-38), France-Elysées, 8e (723-71-11), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Maxéville, 9e (770-72-86), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DIS BONJOUR A LA DAME (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sf sam. à 17 h. et mar. s.).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA *GRIFFE ET LA DENT* (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Gaumont-*Madeleine*, 8e (073-56-03), Liberté, 12e (343-01-59), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HERITAGE (It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HISTOIRE D'AIMER (Ital., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75).
L'INSPECTEUR NE RENONCE JAMAIS (A., **, v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Napoléon, 17e (380-41-46), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)
IRENE, IRENE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : *Le Seine*, 5e (325-95-99), à 17 h. 30 et 20 h.
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : *Marbeuf*, 8e (225-47-19)
JULIE POT DE COLLE (Fr.). Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), George-V, 8e (225-41-46), Caméo, 9e (770-20-89), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Images, 18e (522-47-94).
LACHE-MOI LES BASKETS (Fr.) : Français, 9e (770-33-88), Montréal-Club, 18e (607-16-21).
LIP 73-74 (Fr.) : *Le Marais*, 4e (278-47-86).
LE LOUP-GAROU DE WASHINGTON (A., *, v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Palais des Arts 3e (272-62-98), Quintette, 5e (033-35-40), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)
NETWORK (A., v.o.) Studio Alpha, 5e (033-39-47), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Liberté, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
NOUA (Alg.), v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
OH ! SERAFINA (It.) (*), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f : Omnia, 2e (233-39-36), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
PAIN ET CHOCOLAT (It.), v.o. : St-Michel, 5e (326-79-17), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23) ; *v.f. : Haussmann, 9e* (770-47-55), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
LES PASSAGERS (Fr.) (*), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE PAYS BLEU (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
PICNIC AT HANGING ROCK (Aust.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Jusqu'à jeudi.
PROVIDENCE (Fr.), v. angl. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Les Templiers, 4e (272-94-56), Ternes-Cinéma, 17e (380-10-41).
QUAND J'AURAI VINGT ANS, JE SERAI HEUREUX (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A.), v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Les Templiers, 3e (272-94-56)
LE REGARD (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99)
REGG'S AND BACON (A.), v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ROCKY (A.), v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Colisée, 8e, (359-29-46) ; *v.f : Français, 9e* (770-33-88), Athéna, 12e (343-07-48), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LA ROULETTE CHINOISE (All.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40).
SALO (It.) (**), v.o. : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) : Lord Byron, 8e (225-03-31).
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A.), v.o. : Vendôme, 2e (073-97-52), Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)
LA TETE DE NORMANDE SAINT-ONGE (Can.) (**) : Studio Médicis, 5e, (633-25-97), Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
TOUCHE PAS A MON GAZON (A.), v.o. : *Mercury*, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), *Studio Jean-Cocteau*, 5e (033-47-62), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TRANSAMERICA EXPRESS (A.), v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Mistral, 14e (539-52-43).
UN TUEUR DANS LA FOULE (A.) (**), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), jusqu'à J., Clichy-Pathé, 18e, (522-37-41)
VERMISAT (It.), v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19)
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) : *Cluny-Palace, 5e (033-07-76)*, Bosquet, 7e (551-44-11), Concorde, 8e (359-92-84), Maxéville, 9e (770-72-86) *Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)*, Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

Les festivals

COMEDIES MUSICALES (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Sweet Charity. — Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Roi et moi.
PRESTIGE DU CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Studio Marigny, 8e (225-20-74) : Ivan le Terrible.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : la Déchéance de Franz Blum.
F. TRUFFAUT, Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Baisers volés ; 14 h. 30 : Domicile conjugal ; 16 h. 15 : l'Enfant sauvage ; 17 h. 45 : les Mistons ; les Quatre Cents Coups ; 19 h. 30 : l'Amour à vingt ans ; 20 h. : Jules et Jim ; 22 h. : la Nuit américaine ; 23 h. 45 : la Peau douce.
ANDRE TECHINE, *Boîte à Films*, 17e (754-51-50), 16 h. 30 : Barocco ; 18 h. 30 : Souvenirs d'en France
CINEMA DIFFERENT, Boîte à films, 17e, 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 30 : Butch Cassidy et le Kid ; 15 h. 30 : le *Prête-nom* ; 17 h. : Mort à Venise ; 19 h. 15 : Panique à Needle Park ; 20 h. : Taxi driver ; 21 h. 15 : Délivrance ; vend. et sam., à 23 h. 30 : Chiens de paille ; vend. et sam., à 23 h. 45 : Chewing-gum Rallye.

LES FILMS NOUVEAUX

LES AMBASSADEURS, film franco-tunisien de Naceur Ktari ; *v.o. : Palais des Arts*, 3e (272-62-98) (mar., à 20 h 30 : débat en présence du réalisateur) ; *Studio de la Harpe*, 5e (033-34-83) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
LA RECOLTE DE 3 000 ANS, film éthiopien de Hailé Gérima ; v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42)
L'OMBRE DES CHATEAUX, film français de Daniel Duval. Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'ADIEU NU, film français de Jean-Henri Meunier Olympic, *14e (542-67-42) H. sp.*
LA COMMUNION SOLENNELLE, film français de René Feret. *U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)* ; Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00)
BEN ET BENEDICT, film français de Paula Delsol U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES, film français de François Truffaut. Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; *Normandie, 8e (359-41-18)* ; Helder, 9e (770-11-24) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)
UNE FEMME FATALE, film français de Jacques Doniol-Valcroze. U G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; U G.C Gobelins, 13e (331-06-19)
ADOPTION, film de M Meszaros. Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
FERDINAND LE RADICAL, film allemand d'Alexander Kluge. V.o. La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) . Olympic, 14e (542-67-42).
PRIVATE ROAD, film américain de Barney Platt-Mills. V.o : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f Haussmann, 9e (770-47-55)
LES 21 HEURES DE MUNICH, film américain de W.-A. Graham V.o. Quintette, 5e (033-51-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v f . A.B C., 2e (236-55-54) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) . Cambronne, 15e (734-42-96) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
TENTACULES, film américain d'Ollivier Hellman (X) V.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) , v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) . Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) . Paramount-Montmartre, *18e (60 34-25)* ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) . Passy, 16e (288-62-34)





RADIO-TÉLÉVISION

MODIFICATION DU STATUT DE PRODUCTEURS DE RADIO A FR 3

Un « abus de confiance » ?

Lyon. — « *Nous réalisons des émissions dérangeantes. Voilà peut-être pourquoi on veut nous mettre au pas.* » Cette accusation d'un des producteurs de radio de FR 3-Lyon, dont le statut, comme celui d'une vingtaine de producteurs ou assistants de production de Lyon et de Grenoble (et bientôt d'autres stations) vient d'être brutalement modifié, est-elle fondée ?

L'inquiétude qui agite en tous les cas les personnels d'un certain nombre de stations régionales a pour origine une démarche dont la direction de FR 3 tient à signaler *le caractère purement administratif.* « L'affaire » a commencé à Lyon. Début mars, sans qu'ils soient préalablement avertis des buts de l'opération, les personnels relevant de la direction des programmes artistiques ont été invités à signer un document dont ils affirment aujourd'hui avoir ignoré qu'il s'agissait d'un « contrat d'engagement à durée déterminée ». « *On nous a présenté ce document à la sauvette, quelquefois même pendant le temps d'antenne, comme le plus vicieux des démarcheurs de contrat d'assurance n'aurait pas osé le faire* », se plaignent ceux et celles qui ont ou non signé ce premier contrat, sans même se rendre compte qu'il avait un effet rétroactif, puisqu'il porte sur la période du 1er au 28 février.

Dans une lettre adressée le 18 mars à l'administrateur de *FR 3-Lyon*, onze des intéressés ont dénoncé ce procédé, considérant même que « *l'on a manifestement abusé* » de leur confiance, et ont fait savoir qu'ils estimaient que ce contrat « *ne peut être valablement invoqué* ». La section syndicale C.G.T. a également pris leur *défense dans cette* affaire.

De notre correspondant régional

Si la démarche de l'administration est autant *contestée*, c'est que, loin de représenter une amélioration de leur situation, elle constitue, disent les producteurs et les assistants, « *une tentative d'annuler des droits acquis* ». *Collaborant*, pour *la* plupart, depuis un an d'une façon régulière aux émissions radio quotidiennes de *FR 3* — trois heures trente d'antenne tous les matins sur la modulation de fréquence, — touchant des rémunérations forfaitaires s'apparentant davantage à des salaires (certaines mêmes sont fixes) qu'aux cachets versés habituellement en pareille circonstance, les producteurs et les assistants étaient — selon eux — en passe de bénéficier des garanties générales du droit du travail. Le contrat d'engagement à durée déterminée, s'il peut offrir des avantages, notamment pour certains comédiens — on se souvient de la longue grève que ceux-ci ont menée, — présente en effet des inconvénients pour ceux dont le travail et la rémunération sont quasiment réguliers. L'article 12 du contrat est à cet égard significatif, puisqu'il précise que ce contrat « *n'est en aucun cas renouvelable par tacite reconduction et cesse de plein droit au terme fixé pour son expiration, sans préavis ou indemnité* ».

Mais il y a plus grave encore, puisque ce type de contrat prévoit que « *les réalisateurs et les producteurs délégués doivent envoyer avant chaque émission (...) le texte ou le synopsis nécessaire et le plan de travail comportant, notamment, la distribution. Ils doivent se conformer au plan type de l'émission* ». Ce texte précise aussi que « *la société conserve l'entière liberté de modifier la composition de ses programmes (...) et qu'elle pourra également effectuer, conformément à l'usage, les coupures et montages nécessaires à l'organisation de son plan de programme* ». Viserait-on ainsi, par l'application de ces contrats, à réduire progressivement le salaire des producteurs et à obtenir le départ de ceux que l'on juge indésirables ? Depuis un an, certains des producteurs en question avaient multiplié les initiatives *pour faire une « radio vivante »*, abordant parfois, il est vrai, des sujets délicats. A Lyon et à *Grenoble*, on s'interroge. A Grenoble, les syndicats (C.G.T., C.F.D.T., S.N.J., F.O.) ont demandé des éclaircissements. A Nantes, une douzaine de « cachetiers » ont signé le 26 avril une motion dans laquelle ils refusent par avance la lettre « *que la direction de FR 3 s'apprête à faire signer dans l'ensemble des stations régionales* ». — B. E.

● *De son côté, l'intersyndicale de FR 3-Alsace* a fait savoir qu'elle considérait que M. Patrick Duval, journaliste pigiste dont le contrat n'avait pas été renouvelé en raison de ses opinions politiques et qui avait été, ensuite, réengagé (*le Monde* du 25 janvier), fait toujours l'objet d'une « interdiction d'antenne » déguisée.

Depuis le 12 février, date de sa réintégration au sein de la rédaction, M. Patrick Duval n'a, en effet, été invité à collaborer qu'à deux bulletins d'information, ce qui équivaut à un cachet de 146 francs.

JEUDI 28 AVRIL

En raison du préavis de grève déposé par l'ensemble des syndicats de la radio et de la télévision, un programme minimum est diffusé sur les trois chaines de télévision. Sur les trois chaines de Radio-France, programme musical ininterrompu et diffusion de bulletins d'information.

CHAINE I : TF 1

20 h., Journal.

20 h. 30, Série : La ligne de démarcation (quatrième partie : Erré Toranéa — Ernest, réal J Ertaud (rediffusion) 21 h 25 Magazine d'actualité : *L'événement* : *Israël*, le prix d'une terre, de J Ertaud et E. Davidson.

CHAINE II : A 2

20 h., Journal

20 h. 30 (R.) NOTRE HOMME FLINT, de D. Mann (1966) avec *J. Coburn*, G. Golan, L. J. Cobb, Sh. Grant.

Un agent secret réputé invincible doit mettre en échec une organisation internationale qui menace la paix du monde en contrôlant les éléments météorologiques.

Un film tourné dans la lancée des « James Bond », dont il est, à la fois, une parodie et une réplique.



CHAINE III : FR 3

20 h 30, FILM (Les grands noms de l'histoire du cinéma) : NAPLES AU BAISER DE FEU, d'A. Genina (1937), avec Tino Rossi, M. Balin, M. Simon, V Romance M Dalio (rediffusion).

Le chanteur d'une trattoria de Naples trompe son meilleur ami et abandonne sa fiancée le jour de son mariage, à cause d'une aventurière qui se joue de lui

Un drame sentimental avec un rôle sur mesure pour Tino Rossi (chansons de Vincent Scotto) et où Viviane Romance est sensationnelle en « femme fatale »

21 h. 55 : Journal

VENDREDI 29 AVRIL

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. : Programme ininterrompu, avec, à 19 h. 5, Feuilleton : Bonsoir, chef.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Mary, Mary, de Jean Kerr, mise en scène J.-H Duval Avec D. Ceccaldi, P Pradier, Ph Nicaud.

22 h. 40, **Allons au cinéma.**

23 h. 10 : Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h. : Programme ininterrompu, avec, à 18 h. : Fenêtre sur... Bande à part.

20 h 30, Série : Un juge, un flic ; 21 h 35, Littéraire : Apostrophes, de B Pivot (Parlez-nous d'amour) : avec Mmes Françoise Sagan (Le lit défait), Anne Golon (Angélique et le complot *des ombres*) et M. Roland Barthes (Fragments du discours amoureux).

22 h. 40 : Journal.

22 h 55, FILM (Ciné-Club) : LE MANUSCRIT TROUVE A SARAGOSSE, de W Has (1964), avec Z. Cybulski, I. Cembrzynska, J Jedryka, K Opalinski (v.o sous titrée N.).

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Magazine vendredi : Faits de société : jugé fou. (Le rôle des experts psychiatres auprès des tribunaux), réal. *J.M. Perthuis.*

Voir Tribunes et débats.

21 h. 30, Documentaire : Scénario pour une ville (La Rochelle Rochefort), d'E. Cloue et G Claisse

FRANCE-CULTURE

20 h., *Hopkins*, par Jean Mambrino ; 21 h. 30, Musique de chambre : « Rives », par A. Dumond, guitare ; « Quatre Chansons de jeunesse » (Debussy), avec A.-M. Rodde, soprano, C. Brilli, piano ; « Sixième Concert en septuor » (Rameau) et « Sonate à quatre » (Rossini) par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir., D Chabrun ; 22 h. 30, Entretiens avec *Robert Mallet* ; 23 h., L'Afrique du Sahel au *Festival des arts* et des cultures à Royan : 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, *Le coin du collectionneur* : 21 h. 20, concert par *le Nouvel Orchestre philharmonique* de Radio-France, dir. A. Jouve : « *Jephté* » (Carissimi) ; « Troisième Leçon des ténèbres » (Couperin) ; « Reniement de saint Pierre » (*Charpentier*), avec J. Chamonin, A.-M Rodd, S. Nigoghossian, H Soyer, M. Piquemal ; 23 h. 15, France-Musique la nuit : les dossiers du jazz ; 0 h. 5, Le chant de la terre mère ; 1 h., Trêve, par E. Dietlin.

TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 28 AVRIL

— *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., fait le point de la journée de grève sur Europe I, à 19 h. 15.

VENDREDI 29 AVRIL

— *M. Jean-Charles Edeline*, président de la Société française de production, est l'invité de Jacques Chancel sur France-Inter, à 17 heures.

— *Le racisme* est le thème de la « Tribune libre » de *FR3 à 19 h. 40* avec la collaboration de Jean Lacouture, journaliste et écrivain et du Mouvement contre le racisme et l'antisémitisme et pour la paix

— *M. René Lenoir*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la Sécurité sociale, expose les modalités concrètes des nouvelles aides à l'emploi des jeunes, à « L'essentiel sur l'essentiel » sur Radio Monte-Carlo, à 13 h. 15.

SUSPENSION DE LA GRÈVE DES MUSICIENS

● Les musiciens « intermittents » ont décidé de reprendre le travail après la grève qu'ils avaient entreprise à l'appel du syndicat C.G.T (*le Monde* du 20 avril). Le syndicat a fait savoir qu'il avait obtenu de la direction des chaines des garanties suffisantes sur le volume de l'emploi et une augmentation substantielle des cachets, mais précise que des assurances ne lui ont pas été fournies en ce qui concerne *le droit syndical et « l'accroissement de la création télévisuelle ».*

RADIO-MONTE-CARLO DANS LES CASERNES

● Radio-Monte-Carlo organise dans les casernes une coupe interarmées *opposant* les chanteurs ou orchestres de variétés de huit unités. Première rencontre, transmise en direct ce vendredi 28 avril, de 21 h. 30 à minuit, entre la base aéronavale de Nîmes-Garons et le 57e régiment d'infanterie de Souge (Gironde).

M. JIMMY CARTER SUR TF 1

● Un entretien entre le président des Etats-Unis, M. Jimmy Carter et trois journalistes européens, dont Emmanuel de La Taille, pour TF 1, est diffusé le lundi 2 mai, à 22 h. 25, au cours d'une émission « Spécial événement » sur la première chaîne.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

Vous êtes un professionnel de la vente de l'assurance - vie.

L'assurance - vie vient d'amorcer une véritable révolution, qui, à très brève échéance, va transformer complètement son visage.

Ne soyez pas les derniers à vendre les nouveaux produits qui vont se substituer à tout ce que vous avez pu connaître.

Ces produits nous les avons et il nous reste

QUATRE POSTES DE DÉLÉGUÉ COMMERCIAL.

à pourvoir pour la région parisienne dans notre force de vente.

Si vous pensez avoir la qualification requise, contactez-nous sans plus attendre :
Téléphone : 553-36-70, poste 243.

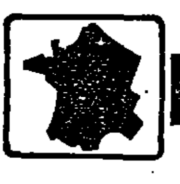
GROUPE BANCAIRE SPÉCIALISÉ

RECHERCHE

AUDIT INTERNE

— ayant minimum 3 à 5 ans d'expérience dans la fonction, soit dans une entreprise, soit dans un cabinet.
— Formation supérieure et expérience bancaire souhaitables.

Ecrire avec curric. vitae, photo et prétentions à : ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 (ss réf. OV 311), qui transmettra.



emplois régionaux

La filiale française d'un groupe industriel multinational, l'un des tout premiers dans sa branche, souhaite engager son

DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

Un homme de prospective....

Ses responsabilités s'exerceront dans un double domaine :

● **maintenance** par un rôle de maintien en bon état de fonctionnement de l'outil de production, du type biens de grande consommation, bâtiments et machines (à l'exception de la fonction réglage).

● **prospective industrielle** par un rôle permanent d'amélioration des techniques industrielles et des méthodes d'organisation, la recherche et la mise au point d'équipements nouveaux, ainsi qu'une participation à l'élaboration du plan de développement industriel de la société.

Nous souhaitons rencontrer un Centralien, A. et M. ou équivalent d'environ 35 ans, parlant couramment l'Anglais et ayant une excellente expérience technique des fonctions ci-dessus. Le candidat devra en outre avoir un potentiel et une personnalité tels qu'on puisse envisager ultérieurement son développement dans d'autres secteurs du groupe.

Ce poste est à pourvoir dans une grande ville universitaire du Centre. Sa dimension et ses perspectives d'évolution justifient une rémunération de haut niveau.

Envoyer votre dossier de candidature avec C.V. et photo à No 10274 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

Société de Transformation *Papier-Carton* leader dans sa spécialité avec quatre usines en France accueillerait auprès direction commerciale 100 km Sud Paris

JNE COLLABORATEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Allemand indispensable. Formation technique I.U.T. ou similaire, mais ayant qualité vendeur confirmé par expér. cciale. Déplacements prévus auprès clientèle industrielle. Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et prétent. à nº T 073640 M Régie-Presse, 85 bis, rue *Réaumur, 75002 Paris-2e.*

Laboratoire C.N.R.S. cherche d'urgence un

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

pour remplacement longue durée, programmation temps réel, expérience spatiale. Développements sur *mini* (T 1600), Numériques, analogiques, graphiques, télétraitements.

Ecrire avec C.V. au Secrétariat P.C.E. Centre de Recherche en *Physique de l'environnement,* avenue de la Recherche Scientifique 45045 ORLEANS LA SOURCE

Centre social et socio-culturel recrute responsable animation et coordination d'une importante équipe de travailleurs sociaux et d'animateurs, dans le cadre des orientations définies par un *ensemble de partenaires : Association* - Ville - Caisse d'Allocations Familiales - Bureau d'Aide sociale.
Expérience solide indispensable. Envoyer curriculum vitae et motivations de la candidature pour le 20 mai 1977, au Bureau d'Aide Sociale, 14, rue Hébert, 38027 GRENOBLE CEDEX.

---

offres d'emploi

Dans le cadre du recrutement sur titres organisé par l'Administration des P.T.T.

le centre national d'études des télécommunications

recherche

DIPLÔMÉS D'ÉCOLES D'INGÉNIEURS

ou titulaires d'une maîtrise d'informatique ou de télécommunications.

Nationalité française exigée.
Rémunération mensuelle moyenne nette de début proposée *3 800 F à 4 200 F selon diplôme*

Postes à pourvoir

C. N. E. T. région parisienne :

Commutation
Logiciel en commutation électronique. Électronisation des commutateurs électromécaniques. Gestion informatique de logiciels de commutation. Logiciel pour banc de test de circuits électroniques. Étude de systèmes *logiques programmés. Étude de matériel pour le futur* plan de numérotage. Étude d'observation de trafic. Logiciel pour la planification des grands réseaux. Gestion technique des matériels. Infrastructure des systèmes de commutation électronique. Conception d'outils d'évaluation en commutation électronique.

Transmission et distribution
Évaluation de prototypes. Étude des matériels de raccordement d'abonnés. Étude d'Équipements adaptés aux nouveaux réseaux et aux nouveaux services.

Transmission de données et d'images
Applications informatiques en commutation de messages. Responsable d'un réseau expérimental de visiophonie. Études de dispositifs pour réseaux de distributions en transmission de données.

Recherche en composants
Conception et évaluation de composants. Recherches physiques pour composants.

C. N. E. T. Lannion :

Transmission Numérique
Mise en œuvre de mesures sur câbles coaxiaux. Études de systèmes numériques à haut débit.

Acoustique et Services Spéciaux
Ergonomie des terminaux pour l'automatisation de renseignement téléphonique. Études de perceptions auditives.

Physique et Mesures
Chimie des plastiques et des polymères pour câbles de transmission. Automatisation de la mesure.

Recherches en Commutation Intégrée
Évaluation de la qualité de service des réseaux de connexion. Intégration de la commutation et de la transmission numériques.

Informatique
Études d'interfaces sur mini-calculateurs.

Adressez C.V. et photo en **indiquant** le poste souhaité à
C N E T - Département du Personnel
38/40, av. du Gl.-Leclerc - 92131 ISSY-les-MOULINEAUX
téléphone : 645.42.08

OFJ ORGANISATION ET PUBLICITÉ

UNE des Premières sociétés Parisiennes de Rénovation Immobilière ayant exclusivement une clientèle d'investisseurs recrute pour son siège à Paris : Deux Négociateurs Confirmés. Rémunération importante plus avantages sociaux. - Adresser C.V. manuscrit avec photo, si possible. Discrétion et réponse assurées. O.S.P. Service « A », 29, boulevard des Italiens, 75002 Paris, qui transmettra.

URGENT
Importante Association Médico - Sociale recherche pour CENTRE CHIRURGICAL XIXe, infirmiers (res) D.E.
1 week-end sur 2, 40 h. hebdo., avantages sociaux, reprise passé professionnel. - Se présenter : 9 à 21, sente des Dorées, Paris - Mº Porte de Pantin.

COLLABORATEURS grand standing pour contact haut niveau. Rémunération pouvant être importante. Téléphone : 233-46-74.

Institut International d'Administration Publique recrute deux assistants, mi-temps, de formation administrative et économique, connaissant, l'un l'espagnol, l'autre l'anglais et l'arabe. — Adresser C.V. à l'I. I. A. P., 2, avenue de l'Observatoire, *75006 PARIS.*

Diplômé d'une Ecole Supérieure de commerce ou docteur en droit est actuellement recherché par un établissement public pour assurer les fonctions de chef de service.
Le candidat doit avoir environ 35 ans. Il devra être libre très rapidement. Rémunération sera fonction de l'expérience de l'intéressé.

Adresser C.V. manuscrit, prétentions et photo, s/nº 636.700 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transm.

FOYER ADOLESCENTES caractérielles, 14-20 ans, rech. EDUCATRICE (EUR) *scolaire,* 28 a. min., si poss. mariée, dipl. CAEI ou au moins 2 licences, forte motivat., poss. logement à DOURDAN. Tél. 492-76-15, horaires, lund., mard., jdi, vendr., 14-22 h., mercr. 9-12 h., 14-17 h.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour son département **INFORMATIQUE**

JEUNE TITULAIRE
Maîtrise Informatique de Gestion.
Ecrire avec C.V. et prét. à nº 6.615 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

SOCIETE SIDERURGIQUE recherche

EMPLOYÉ QUALIFIÉ
Administration, ventes, exportation. Trois ans expérience aciers minimum. - ANGLAIS parlé et écrit.
Envoyer C.V. et prétentions salaire annuel sous nº 8.221, L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui transmettra.

Nationale Suisse (France) Compag. d'Assurances I.A.R.D. recherche

LICENCIÉ EN DROIT
DE PREFERENCE
Comme ÉLÈVE INSPECTEUR
Adressez C.V. manuscrit
81, rue de Clichy, PARIS-9e.

INSPECTRONIC
Asnières - pr. gare - rech.
ATP AT3 ELECTRONICIENS
CONFIRMES en LOGIQUE
Connaissant VIDEO T.V.
Age minimum 30 ans
Tél. : 790-61-45

MERLIN GERIN

offre
dans le cadre de sa Direction Réalisations d'Ensembles
à GRENOBLE et LEVALLOIS
plusieurs postes de

RESPONSABLES DE GRANDES AFFAIRES EXPORT

Ces postes conviennent à des

Ingénieurs électriciens

diplômés grande école,
- bons négociateurs,
- ayant une grande expérience dans le domaine des installations électriques industrielles ou THT,
- connaissant la langue anglaise et/ou espagnole,
- possédant une forte personnalité.

Leur évolution est assurée dans le Groupe, en France et à l'étranger.

Ecrire MERLIN GERIN (D.F.C. - réf. GDL 90) 83 X - 38041 GRENOBLE CEDEX.

LE CONSEIL DE L'EUROPE (Strasbourg) organise un concours en vue du recrutement dans les prochains mois de deux (éventuellement trois)

JEUNES ADMINISTRATEURS
DE NATIONALITÉ FRANÇAISE

Ce concours s'adresse à des candidats ayant une formation universitaire complète sanctionnée par un diplôme du niveau de la licence au minimum et pouvant, de *préférence,* se prévaloir d'une certaine *expérience professionnelle* en rapport avec leur niveau d'études.

Les candidats doivent être capables de rédiger d'une manière claire et précise en français, une très bonne connaissance de l'anglais est en outre requise.

Age souhaité : entre 25 et 33 ans.

Les candidats répondant le mieux aux qualifications requises seront invités à participer à des épreuves écrites qui auront lieu à Paris et à Strasbourg vers le 10 juin. Ceux d'entre eux ayant obtenu les meilleurs résultats seront convoqués ultérieurement à Strasbourg pour l'épreuve orale à l'issue de laquelle une liste d'aptitude sera établie. La priorité de recrutement sera fonction de la spécificité des postes qui seront *à pourvoir.*

Rémunération de début (selon âge et expérience) à partir de FF 6.546 bruts par mois, exonérés d'impôt. S'y ajoutent, le cas échéant, des indemnités de résidence et à caractère familial. Retenue d'environ 11 % au titre des cotisations à la sécurité sociale française, à une assurance complémentaire et au régime de pensions.

Les candidatures doivent être obligatoirement accompagnées d'un curriculum vitae détaillé. Elles seront adressées, pour le 15 mai au plus tard, à l'adresse suivante :

CHEF DE LA DIVISION DU PERSONNEL
CONSEIL DE L'EUROPE
67006 STRASBOURG CEDEX
FRANCE

Oil Economics
Gulf-based Oil Company

A rapidly expanding Gulf oil company seeks highly qualified individuals for supervisory and senior staff positions in its Economics Department. Preferred candidates will be recognised professionals in their respective fields, have a knowledge of the Arabic language, and have had a minimum of five years' relevant experience.

Supervisor – Research and Analysis
(Ref. RA/LM)
Reporting to the Economics Manager, he will be responsible for developing and maintaining intelligence on world-wide energy and petroleum markets and for interpreting trends and conditions for the development of marketing strategy. He and his staff will also conduct special market studies and research for new business venture evaluation and will assist in the appraisal of market opportunities.

Supervisor – Statistical Services
(Ref. SS/LM)
In support of the Research and Analysis unit and other company divisions, he will provide statistical evaluations of key market information for use in both special market studies and on-going monitoring of world markets. He and his staff will provide a critical source of support in interpretation of market research data and the analysis of market indicators.

Experienced economics staff are also required in each of the above areas. These positions offer challenge and an opportunity for advancement to supervisory levels.

These appointments carry attractive basic salaries and a generous benefits package including fully furnished family accommodation, car allowance, annual home leave transportation and free medical care. There are no personal local taxes.

Written applications quoting the appropriate reference should be sent with resumé to J. Wood, Austin Knight Limited, London W1A 1DS, England.

Applications are forwarded to the client concerned therefore companies in which you are not interested should be listed in a covering letter to the Position Number Supervisor.

AK ADVERTISING

L'une des 25 Filiales d'un groupe *commercial français de niveau international*

C.A. 1 milliard 1/2

recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

35 ans minimum
Formation Ingénieur ou grande école commerciale
avec expérience dans le domaine technique

Ce collaborateur est convié à participer au plus haut niveau à l'expansion d'une création récente consistant dans la vente groupée de biens d'équipement correspondant à des besoins collectifs en France et dans les pays en voie de développement.

La précision des propositions, la qualité du service et la bonne marche des négociations nécessitent un ensemble d'aptitudes déjà éprouvé.

Sens du travail en équipe

Bon anglais courant (et technique si possible). Rémunération importante.

Poste à PARIS.
Déplacements fréquents.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à nº 10.332.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

ENTREPRISE DE PRESSE NATIONALE
recherche
UN COMPTABLE
CONFIRME
possédant une grande pratique des travaux de comptabilité générale (gestion informatique).
— Sachant dactylographier —
Ecr. sous le numéro 6.481 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE
recrute pour sa raffinerie
de Normandie

CHEF DE SÉCURITÉ

chargé de la protection incendie, de la prévention des accidents et du gardiennage.
Le candidat doit être avant tout un homme de terrain dynamique et disponible.
Il devra aussi assurer la liaison avec les nombreux organismes administratifs et professionnels et suivre de près l'évolution de la réglementation tant légale qu'interne à l'entreprise afin d'en faire l'application.

Il ne peut être qu'un ingénieur expérimenté

Anglais apprécié - Logement assuré.

Envoyer C.V. et photo sous nº 10.249, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MARSEILLAISE
recherche son
TRÉSORIER

Il sera chargé :
— *de proposer des moyens de financements ;*
— de faire des prévisions de trésorerie ;
— de suivre journellement les positions en banque ;
— de vérifier l'application des conditions bancaires.

Son statut sera assimilé cadre, sa rémunération annuelle : 47.000 francs.

Envoyer curriculum vitae et photo à HAVAS, nº 47.646, MARSEILLE, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES
sélectionne pour période d'été
200 AGENTS DE SURVEILLANCE
Travail JOUR ou NUIT
Paris et toutes banlieues.
Proposons contrats temporaires de 7 jours à 4 mois.
Nombreux avantages sociaux.
ENVOYER
C.V. et date disponibilité à HARRISSON FRANCE,
11, rue de *Moscou,* PARIS-8e.

INTEREY recrute
PROJETEURS électricité auto
Paris, 21, bd Bonne-Nouvelle-2e.
Paris, 148, rue La Fayette-10e.
Paris, 75 bis, av. de Clichy-17e.
St-Denis, 14, rue Gabriel-Péri.

CADRE Technico-Ccial
— Excellent vendeur ;
— Expérience minimum 5 ans ;
— Contacts haut niveau ;
— Intéressé par aspect techniq. ;
— Sér. connaissances base ;
— Niveau ingénieur, généraliste *ou chimiste ;*
— Anglais parlé et écrit ;
— Libre immédiatement.
C.V., lettre manuscrite, photo.
ADRISS B.P. 83 - 92230 Gennevilliers - Cedex
Téléph. 793-55-69.





هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Ingénieur Commercial
Signalisation Routière

Une société, leader national sur ses marchés (équipement industriel) crée, dans le cadre de son développement, de nouveaux produits intéressant la signalisation routière. Elle recherche un ingénieur commercial pour lui en confier le lancement.
Dans un premier temps il fera référencer la gamme auprès des organismes officiels, établira le contact avec les interlocuteurs aux plans national et départemental, négociera avec des entreprises de pose.
Dans un deuxième *temps en tant que Chef de département* il aura à mettre en place et à animer une équipe de ventes et sera impliqué avec la Direction Générale dans la diversification.
Le poste demande un homme jeune, de bonne formation générale (techniques ou commerciales) possédant déjà une solide expérience des contacts commerciaux. Son passé professionnel lui a permis de bien connaître le milieu des Administrations (P & C...). Le devenir du poste réclame l'aptitude à la conception, l'initiative et l'animation.
La rémunération de départ sera de l'ordre de 90 000 F/an.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser d'urgence leur dossier sous référence IS 497/M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP 7 rue Lincoln 75008 PARIS

sperar

Une importante société française PARIS (2e) cherche pour son département

Méthodes et organisation
UN JEUNE COLLABORATEUR

(23 ans ou moins)

Il assure dans les domaines administratif et technique :
- l'étude, la mise en place et le contrôle de procédures ;
- l'examen critique de dossiers et le suivi de leur exécution ;
- la rédaction de correspondance et de rapports techniques.

IL POSSEDE :
— Une bonne formation générale, B.T.S. ou D.U.T. + certificats du C.N.A.M.
— Si possible une première expérience dans le domaine.

POSITION CADRE

Nombreux avantages sociaux.

Adresser lettre de candidature, C.V. manuscrit dét., photo. et prétentions, sous le numéro 10.202. Contesse P., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ ENGRAIS PHYTOS
RECHERCHE

POUR LA NORMANDIE
1 INGÉNIEUR
TECHNICO-COMMERCIAL

- diplomé d'une École Supérieure d'agriculture,
- quelques années d'expérience dans la vente.

Poste devant conduire à moyen terme vers la responsabilité de notre agence locale.

Adresser candidature sous référence N.00494 à :

bleu 17, rue du Docteur Lebel, 94300 VINCENNES *qui transmettra.*

POUR IMPORTANTE SOCIETE LIMITE CLICHY-LEVALLOIS-ASNIERES

PROGRAMMEUR

EXPERIMENTE

IBM 370 DOS - COBOL - ANS.

Avantages sociaux. Restaurant *d'entreprise. Envoyer C.V. et* prétentions, nº 99.762 B BLEU, 17, rue Lebel, 94-VINCENNES.

BANQUE PRIVÉE (PARIS)
(100 personnes)
recherche

JEUNE CADRE - FONCTION PERSONNEL

— Connaissance de la fonction indispensable ;
— Expérience bancaire souhaitée ;
— Compréhension de la langue espagnole.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à : Chambre Officielle de Commerce d'Espagne 32, avenue de l'Opéra, 75002 PARIS. Référence : Fonction personnel.

secrétaires

Importante société DISQUES recrute

SECRÉTAIRE BILINGUE

(franç.-angl.) expérimentée. Se présenter vendredi 9 à 17 h. MUSIC UNION, 42, rue Brunel, 75017 Paris. 380-45-00, 766-30-15.

Bureau de représentation MACHINES-OUTILS *LIDKOPING* filiale S K F recherche

SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS

EXPERIMENTEE
Lieu de travail proche Rond-Point PETIT-CLAMART.

Tél. pour R.-Vs. : 631-04-63.

représent. offre

Importante société de vêtements *de sport, bateaux de plaisance,* tentes de camping et articles pour caravaning.
recherche :
Cinq Représentants Exclusifs, salaire fixe plus commissions, frais payés.
Possibilité voiture fournie.
Vous avez 25 ans minimum.
Vous avez 5 ans d'expérience de la vente de produits de grande consommation exclusivement.
Vous acceptez de vous déplacer souvent.
Vous aimez les contacts à haut niveau.
Vous parlez couramment une langue étrangère.
Vous habitez : Lyon, Nancy, Lille, Paris, Nantes ou Rennes.
Nous attendons votre candidature, curriculum vitae plus photographie (retournée à chaque candidat).

Ecrire à HAVAS - BORDEAUX, sous le nº 952.

Importante Société Distribution Matériel de jardin recherche

REPRÉSENTANT

CONFIRME
pr visiter magasins gde surface *60 - 78 - 93 - 95.*
— Résidant dans le secteur.
— Voiture indispensable.
— Fixe + frais + Commissions.

Tél. pr RV 485-07-71, M. Peyrot.

Importante Société DISQUES recrute

REPRÉSENTANTS

pr PARIS et région parisienne. *Envoyez C.V. avec photo à :* MUSIC UNION, 42, rue Bunel, 75017 PARIS, pour rendez-vous.

enseignem.

Apprendre l'américain à l'American Center, 261, bd Raspail-14e. Tél. : 633-67-28. *Cours du soir*. Conversation. Inscriptions immédiates.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

CENTRE D'INFORMATION SUR *L'EMPLOI* (association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- *Les 3 types de C.V. :* rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 *méthodes pour trouver* l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, *sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.*

traductions

Demande

ANGL., ITAL., ESP., ALLEM. Téléph. (89) 42-99-13, poste 415.

cours et leçons

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71.

capitaux ou proposit. com.

MARCHAND DE BIENS demande CAPITAUX sur garant. *Immobilières bon rapport.* Ecrire E.V., 5, r. d'Artois, 8e.

Pour vendre votre affaire dans de bonnes conditions, L'I. I. P. 522-22-00 — 834-09-24.

Fabricant franç. d'appareils de dératisation électroniq. nouveau, efficacité garantie, rech. concessionnaires exclusifs, ttes rég., appui publicitaire, bon rapport. Urgent. Ecrire *Sud-Marketing,* nº 11.852, 248, avenue Salengro, 13015 *MARSEILLE.*

STES IMMOBILIERES recherchent à concurr. de 1 *MILLION* sur avances, prêts ou cessions partielles de parts sociales. Affaire rare de 1er *ordre*. Situat. *exceptionnelle assurant dès sa* réalisation certitude grosse plus-value. Ecrire COJAC, B.P. 23, 93350 SAINT-BRICE-S.-FORET.

demandes d'emploi

Chef de groupe compt. industr., prix de rev., ten. stocks, conn. gestion informatiq., Paris, banl. Ec. nº 862, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

DIRECTEUR COMPTABLE

Grande expérience comptable financière, administrative, juridique, Fiscale, Informatique, rech. emploi à temps partiel pr assistance Direction Générale *P.M.E. Paris et Région Parisienne.* Ecrire à nº 08.102, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris 1er.

CADRE HOMME - 32 ANS
sérieuses références, expérience gestion P.M.E. Comptabilité générale, contrôle budgétaire, analyse financière, *recherche poste à responsabilités :* Afrique francophone.
Ecrire JD/395 HAVAS (Boite Postale 907),

76002 ROUEN - CEDEX.

Ménage retr., 60 a., cherche *gardiennage propr. rég. Tours,* Blois, Châteauroux, Vierzon, pr le 1er sept. Téléph. : 775-96-99, après 18 h. 30.

JOURNALISTE
43 a., cultivé, trilingue, 10 a. d'expér., ayant pratiqué quotidien, secrét. de rédaction, ch. poste, préfér. Paris ou région parisienne, 3.500 F minimum. Tél., apr. 19 h., 905-65-85, ou écr. nº 821, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

DIRECTEUR GENERAL
- Spécialisé en gestion et reprises d'affaires en difficulté ou dans le lancement de nou*velles affaires;*
- Grande expérience dans relations av. partenaires sociaux;
- Bonnes connaissances avec des pays étrangers;
- Diplômé E.S.S.E.C.;
- Recherche poste à haute responsabilité dans lequel des difficultés seront à surmonter.

Ecr. nº 8.884, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 27 a., dipl. Eco. Financ., *angl., étud. toutes propositions.* Ecrire G. KARRER, 127, avenue Simon-Bolivar. - 75019 PARIS.

Peintre, maîtrise philo., biling. *français, anglais, tous travaux* décoratifs (dessin), *étud.* toutes propositions.
Téléphone : 677-67-69.

L'immobilier

COURSEULLES, LE PORT DE PLAISANCE A 16 KM DE CAEN. (AUTOROUTE).

LA COURSEULLAISE

Pied à terre sur le vieux port.

Pied à terre ou résidence principale.
Du studio 27 m² au grand 3 pièces 72 m².
Cuisine indépendante, vraie salle de bain.
De 115.000 à 320.000 F.
Livraison 1er trimestre 78 -
Bureau de vente quai Est.

Veuillez m'adresser sans engagement de ma part, votre documentation sur "La Courseullaise".
Nom ______
Adresse ______
______
Tél. ______
Retournez à Jacques Ribourel S.A. LMC

Jacques Ribourel S.A.
120 Champs-Elysées 75008 Paris - Tél. 256.00.90

locations non meublées Offre

Paris

DAUMESNIL Récent étage élevé, balcon, studio tt cft, parking. 1.000 + ch. Vendredi *14 à 15 h.* Elisa Lemonnier nº 3.

Part. à part. loue studio Paris-13e arrdt, immeubl. neuf, cuis. équip. tt cft. Loyer 860 F. *Tél. : M. Deshayes 260-28-26,* de 9 h. à 12 h.

Importante Société loue SANS COMMISSION *dans immeuble neuf* PARIS 18e 88-90 boulevard Ney Appartements bon standing avec loggias
4 Pces 83 m2, loy. 1.403 F, charges 394 F, parking 120 F. Renseignements sur place. Tél. : 255-16-67.

PARIS-11e SANS COMMISSION Immeuble tout confort, 5 Pces 100 m2, loyer 2.200 F, charges 409 F, parking 120 F. 51 bis à 61, av. Parmentier. Tél. : 355-52-46.

AV. VILLIERS. Imm. P.D.T. STAND. TRIPLE RECEPT. EN ROTONDE. + S.A. MANGER, 4 CH., Bains + eau, cuis., chb de Serv. TEL. PROFESS. LIB. *754-16-19 - 380-13-93.*

Région parisienne

HOUILLES quart. résid. PAV. *meulière 7 P., cuis. bns. jard.* gar. + petit pav. gardien 2 P. 2.500 F/ms. BAES. - 968-68-25.

locations non meublées Demande

Paris

Urgent, part. à part. cherche studio ou 2 pièces sur Paris. Confort. Tél. Ecr. *M.* ROUX, 6, rue Hippolyte-Lebas.

Région parisienne

PART. CHERCHE EN LOCAT. **ST-GERMAIN**-EN-LAYE *ou* LIMITROPHE **PAVILLON** près R.E.R., 4-5 P., cft, jardin. 233-64-19.

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F maxi. 283-57-82.

Directeur de Société étrangère *rech. grand appart ou hôtel* particulier de préférence Neuilly-Saint-James. Minim. 4 chambr., 2 salles de bains, jard. privatif ou terrasse. Long bail.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR *EIFFEL*

MACSON

43, rue Saint-Charles, 75015 Paris *loue* à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, Studio et apparts. Tél. : 577-54-04.

fonds de commerce

Boulevard SAINT-GERMAIN
Entre Bac et Saints-Pères

Particulier cède Bail

GALERIE D'ART - ANTIQUITÉS DÉCORATION

Surface : Boutique 63 m2
1er étage 63 m2
s/sol aménagé.. 25 m2

Prix : 800 000 F - Tél. : 548-46-31.
Mardi à vendredi.

CEDE PROX. LIMOURS (91) *maison 18e et fonds de commerce* ANTIQUAIRE REPUTE, clientèle assurée, rentabilité import. TEL. : 051-09-89.

Raison famille liquidons plus offrant affaire carrelage *bien placée, poss. faire autre* chose. Hall bureau 80 m², hangar 110 m², 1.500 m². 06200 NICE. Tél. (93) 83-35-18.

Cause désaccord associés, vends *emplacement unique, gare* banl. nord Paris, loc. 150 m² + 40 m² s.-sol, tout pour l'enfant : poss. autres commerc. (banque, alim., pièces auto, cycl., surgelés, solderie). Facilité des vendeurs. Téléphone : 986-23-57.

06800 CAGNES-SUR-MER Pour raison santé, cède boutique « Prêt-à-porter dames ». Ecr. AGENCE HAVAS 06011 NICE, Cedex. Réf. 0339.

Limite EURE-CALVADOS, vend murs et fonds. Magnif. hostellerie 3 NN. Matériel impecc. Piscine, tennis. etc. 2.500.000 F. Avec 1.000.000 cpt. 705-88-25.

bureaux

1 à 20 BURX. Ts quartiers Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT. 293-45-55.

224-08-80
domic. courrier secrét. permanence, téléph., télex.

REPUBLIQUE Bel immeuble 3e sans asc. 120 m2 en 5 pces, cuis., s. bns, w.-c. Prix 500.000 F. — 380-70-41.

8e Proximité Saint-Augustin Dans immeuble gd standing
A LOUER BUREAUX
293-62-52

---

4 BUREAUX REZ-DE-JARDIN
BOULOGNE
SOUS-LOUE (BAIL PRECAIRE) 4 bureaux + récept. dans jdin privé. - 4.000 F mensuel LIBRE 1er MAI
JED PRODUCTION, 64, rue du Château, 92100 BOULOGNE Tél. : 605-73-91

A louer ds appt gd standing
BD HAUSSMANN (8e)
1 bur. + 1 salle d'attente pouv. servir de cab. médical ou toute autre profession libérale. Ligne tél. assurée. Px mens. : 3.800 F.
LIBRE IMMEDIATEMENT
Ecr. nº T 99.977 M Régie-Monde, *85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris*

PLAISIR, 2 minutes de la gare.
A LOUER 1er JUIN 77
— 926 m entrepôts ;
— 600 m2 bureaux.
Possib. division
Immob. Leroy 055-77-85.

Boutiques

RUE CAMBON
Cède bail haute couture, 4 P., 105 m², petit loyer. 366-45-29.

locaux commerciaux

PARIS-13e à louer sans pas-de-porte, locx professionnels pouvant convenir à architecte, bureau d'études, etc. *Tél. : 887-96-90, poste 673.*

PARIS (14e) Bail à céder PAVILL. 130 m2 5/2 étages + ATELIER 150 m2. Tél. : 539-39-86

PARTICULIER VEND
BOULOGNE-BILLANCOURT
LOCAL 450 m2
près périphérique
pour dépôt ou atelier
(travail bruyant autorisé)
2 lignes tél., monte-charges, force 220 et 380 triph. 60 A.
Accès petits camions.
Sur place ce jour de 10 h. à 18 h.
10, rue Maître-Jacques, BOULOGNE-BILLANCOURT.
Tél. 603-91-38 et 969-68-67.

locaux indust.

18e 680 m2 bien aménagés Atelier labo, 7 burx, *3 lig.* tél. 50 kVA. 874-89-81.

viagers

Les meilleures conditions 37 ans d'expérience

FONCIAL VIAGER

Etude gratuite, rente indexée. 19, bd Malesherbes. - 266-32-35.

VIAGER OCCUPE. MARAIS. Grand 5 p., 3e étage, asc., soleil, vue bel immeuble pier. de taille. Petit comptant. — 325 - 10 - 62.

LIBRE, 18e, 2 PCES. TT CFT. 2e étage. ASCENS, Chff. central. 64.000 + 990 F. Libre. 77 ans.
CRUZ 8, *rue La Boétie* 226-19-00.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

automobiles automobiles automobiles

S.C.B. POZZI
Ferrari
PORSCHE
Alfa Romeo
102 AVENUE FOCH
94 100 SAINT MAUR
885 45 55

Part. vd VEHICULE ts terrains *4 x 4, mot. V 8, 1973, 30.000 km* Intern. Harvester Scout II. Tél. : *602-90-09, après 19 h.*

Centre Occasion Confiance
604 504 304 204 104
crédit leasing, garantie totale 55-57, avenue Galliéni (RN4) 94 JOINVILLE 886-30-30.

LANCIA AUTOBIANCHI
GARANTIE 2 ans sur Contrat
11 rue Mirbel PARIS 5e
336. 38. 35 +

2002 TOURING, T.O., 74, état exceptionnel, crédit possible - 575-27-82.

ROVER 3500 automatique, *72, 1re main,* crédit possible - 575-28-36.

JAGUAR XJ6 4L2 *30.000 km.* 76, comme neuve - 575-58-76

ROLLS SHADOW 74
44.000 km - 575-28-60.

MUSTANG II MACH I *8.000 km, 74,* toutes options - 206-18-05.

MERCEDES 350 SL 72 *cabriolet H.T. bleu métal.* Crédit possible - 575-20-29.

Beau CABRIOLET, 304 S 1974 *61 000 km. Px Argus* just. Créd. total poss. Tél. 063-21-12

Cède contrat B.M.W. 320 *neuve disponible immédiatem.* Tél. soir au 225-36-79

Part. vd R 5 TS, 1974, Bleu *métallisé, vitres fumées,* toit ouvrant, parfait état. 16.000 F. Tél. : 734-43-78.

---

404 Break, 1967. 1.500 F. Tél. : 933-54-47.

Du 25 avril au 25 mai
LE DEPARTEMENT OCCASION DES USINES CITROËN

vous propose un grand choix de voitures qui viennent d'être révisées dans ses ateliers.

Il s'agit exclusivement de
– 100 DS ou ID toutes années de 12.000 à 25.000 F
– 100 GS toutes années de 9.000 à 22.000 F

Livraison immédiate. Crédit. Garantie. Reprise.

DÉPARTEMENT OCCASION DES USINES CITROËN
- *10, place Étienne Pernet 75015 Paris. Tél. 532.70.00.*
- *50, boulevard Jourdan 75014 Paris. Tél. 589.49.89.*
- *59 bis, avenue Jean Jaurès 75019 Paris. Tél. 208.86.60.*

CITROËN

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP

Exposition voitures SÉLECTIONNÉES
80, rue de Longchamp 75016 Paris - *tél. : 553.57.35 - 553.44.35*

La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules, vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre.

ALFA ROMEO

Exposition. Essais, ventes. Crédit-leasing. Pièces détachées. Mécanique, carrosserie. Modèles disponibles immédiatement.

SFAM-France
23, bd de Courcelles. 75008 Paris. Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren. 75015 Paris. Tél. 734 09 35

CONCESSIONNAIRES B M W OUEST - PARISIEN

EUROPAUTO
133, Av. G. Clémenceau
92. NANTERRE
204-24-69

Garage COLBERT
10, Rue de la Celle
78. Le CHESNAY
954-58-22

Garage Jean JAURES
63, Bd. Jean Jaures
92. CLICHY
270-09-39

SOCIETE DU Garage VALLEJO
119, 121, Av. J. Jaures
95. ARGENTEUIL
982-57-62

VOITURES NEUVES DISPONIBLES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

RASPAIL-MONTPARNASSE DUPLEX SEJ. + ch. 48m2 ASC. ORIGINAL SOLEIL. ODE. 42-70. TERRASSE PANORAMIQUE.

27, avenue FELIX-FAURE 4 PIECES, cuisine, bains, Tél., chauff. central. Px 395 000 F. Créd. poss. jeudi-ven. 15-19 h.

5 200 F LE M2 pplaire vend beau studio 36 m2 r.-de-ch. s/rue 4, R. RACINE. Vis. s/place ce jour 14-18 h.

PROXIM. ODEON. ODE. 95-10. LUXE - DUPLEX 220 m². CARACTERE. ET. ELEVE. Asc.

SENAT POUR GENS DE GOUT 2e étage, escalier monumental, élégant appt avec boiseries, 250 m² S/RUE et Gde COUR, parking. Px 1 M. 9. RIC. 02-44.

SPECIAL PLACEMENT Occupé par pers. 72 ans, atel. artiste + dépend. - 766-59-59.

BAC. 205, bd Saint-Germain, 6-7 p., 210 m², très belle réception + 4 chb., 4e étg., plein soleil. Vendredi 14 h. 30-18 h., samedi 11 h.-13 h. et 14 h.-18 h.

PLACE BRETEUIL (près) Ravissant 3 P., bains, cuisine, 4e étg., asc. SOLEIL, CHARME, 65 m² - EICHER, BAL. 42-87.

VOLONTAIRE. P. vd 2 p., 45m², rez-de-chaussée dans jardin, très clair, grand calme, 310.000 F. Box 35.000 F. - Tél. 783-96-33.

ECOLE-MILITAIRE Bel appt 420 m², SOLEIL, avec JARDIN S/CHAMP-DE-MARS. Conviendrait ambassade ou prof. libérale. Divisible. 622-41-92.

LUXEMBOURG. Beau studio, tt conft, asc. Part. à P. 222-84-55.

25, rue Saint-ANDRE-DES-ARTS Dble livg, caractère, plein ciel. S/place sam. 14-18 h. 633-96-95.

SEVRES-LECOURBE - Impeccable 2 p., cuisine équipée, s. d'eau, chauff. centr. 180.000 F. Jeudi, vend., 17-19 h : 15, rue FRANÇOIS-BONVIN.

ST-GERMAIN-DES-PRES IMMEUBLE XVIIe CLASSE 138 m² Magnifique salon, loggia + 2 chbres, SOLEIL - EICHER : BAL. 42-87.

5 P. 170 m2, living double, 50 m2, 3 chambres, 2 chambres service. 820.000 F. Vend. 14 h 30-18 h, samedi 11 h-13 h et 14-18 h, 203, bd St-Germain

33, RUE CENSIER (5e)
ENCORE (MAIS SEULEMENT) 4 APPARTEMENTS
4 pièces = 90 m2 + balcon
4 pièces = 108 m2 + balcon
5 pièces = 110 m2 + balcon
LIVRAISON EN COURS
SEFRI - CIME 538-52-52 ou sur place, lundi, vendredi, sam., dimanche.

CLUNY Voie piétonnière
Petit imm. début XVIe siècle Restauré avec architecte
3/4 P. DUPLEX
LOGGIA, soleil, petit jardin. Sur place vendredi, samedi, de 14 h 30 à 17 h 30 : 26, rue de la PARCHEMINERIE ou tél. au 633-85-31

6e SAINT-GERMAIN
Rue Hautefeuille
HOTEL XVIe SIECLE ENTIEREMENT RESTAURE
APPARTEMENTS DE 2 A 5 PIECES
DE 85 M2 A 170 M2
POSSIBILITE PARKINGS
Documentation et visites : SOREDIM 227-91-45 755-98-57

PROCHE ÉCOLE MILITAIRE
STUDIO 45 m² entièrement équipé dans immeuble neuf.
5.600 F le m² + parking. Tél. : 567-25-90, 14 h. à 19 h.

HOTEL PARTICULIER 300 m² + JARDIN. Ref. neuf.
MOINS DE 4.000 F/m2
4, rue Auguste-Vitu. 15 à 20 h.

SAINT-SULPICE STUDIO tt cft. 266-40-40.

AV. SEGUR près UNESCO
Immeuble récent
DUPLEX 8e et 9e ét. 6 P.
195 m2, 2 salles de bains, chambre, service, park.
TERRASSE 160 m2
JOHN ARTHUR & TIFFEN
174, boul. Haussmann
766-04-66 - 924-28-44

MAINE-MONTPARNASSE 45 m2, petit 3 P., travx à prévoir. 180.000 F - 322-22-47.

Me DUROC - JOLIE VUE Agréable studio, cuis., s. d'eau. CALME. 120.000 F - 322-22-47.

ODEON 285.800 F - Séjour 1 chbre, bains, calme et clair. - 325-10-56.

Paris Rive droite

Me BLANCHE. P. vd ravissant appt, 3 p., parf. ét., tt cft, soleil calme, décor. raffinée. 874-34-67.

5e REPUBLIQUE. Me Couronnes, Part. vd vrai 4 p., 86m², gd cft, imm. 72, 310.000 F + 28.000 F Crédit Foncier - Tél. : 797-37-56.

Pour investisseurs « Rénové locatif à haut rendement ». Dans beaux immeubles à PARIS tt cft, vide-ordures, ascenseur, interphone, jardin. Studio, 2 pièces, duplex, faible charge de copropriété. Possibilité d'investir avec plan ou compte d'épargne. Logement. Prix direct propriétaire. RENS. GROUPE VRIDAUD, 15, rue de la Paix, 75002. Tél. 261-52-25, 9 h.-19 h., même samedi. Vis. possible le week-end sur rendez-vous.

PORTE DES TERNES, dans bel imm. P. de T., 3 p., 62 m² à rénover, 4e sans ascenseur. 255.000 F. Tél. 531-29-99.

Part. à Part. Appt original, 3-4 pièces, soleil, calme. Rue Michel-Ange. - Tél. 288-22-65.

AVENUE JUNOT. Très agréable 2 pièces, cuis., douche, wc, tél., 34 m², Px 180.000 F. T. 491-91-46.

16e - 2, rue de SIAM, dans bel imm. standing P. de T., 3 p. à rénover, 1 séj., 2 chbr., cuis., s. de bains, 3e étg. sud, 430.000 F. Sur place, vendredi 29-4, 14 h.-17 h. - Tél. 553-38-22, 9 h.-13 h. - 14 h.-18 heures.

16e - POMPE Superbe appart. 230 m², 4 chb., 3 récept., 2 bains, parfait état, 3 chbr. service, 2 caves, parkg. Tél. : 555-24-91.

PORTE DAUPHINE Bel imm. P. de T., asc., 134 m², 5 P. CONFORT + chbres de service. Prix 850.000. 858-34-30.

Près PARC MONCEAU, appart. 6 pces, 2 bs, cuis. office, 210 m² + 3 chbres de service, possibil. profession libérale. Voir les 28 et 29 après-midi, 21, r. de TEHERAN, Paris-8e.

NOTRE-DAME. Gd livg+2 chb., entrée, cuis., wc, bains, avec 96.000. Px 466.000 F. 278-58-75.

LAURISTON. Immeub. pierre de taille, tr. beau 5 p., 145 m² + serv. Balcon, 2 bains, caractère. 790.000 F - 567-72-11.

Sq. VINTIMILLE. - Exceptionnel s/square, 3 p., c., wc, cab. toil., dche. Martin, Dr droit. 742-99-09.

PTE DAUPHINE. 31, bd Lannes Beau living + 3 chbres, vue sur Bois, tt cft. Vendredi, 14 h. à 17 h. Mme MARTIN, 2e étage gauche, ou 742-99-09.

Entièrement s/jardin. PALAIS ROYAL. Duplex 120 m2 ds imm. classé, charpente XVIIIe à l'étg. supér., chauff. centr., tt conft. 1.300.000 F. T. mat. 742-43-00.

RUE DE LA POMPE Imm. neuf, très gd standing. 2 et 3 pièces. Tél. 387-12-53.

MONCEAU. P. vd 5 p., 4e étg., chb. bonne, gd cft, parfait état, poss. gar. 924-64-52, matin.

MARAIS Part. à Part. Imm. ancien. 3 pces, cft, 78 m2, balcon, chem., 4e ét. 310.000 F. Rend.-vous : WEBER - 272-78-89.

PASSY MAGNIFIQUE 115 M2 Séj. dble, 3 chbres, cuis., bains. Imm. pierre de t. 5e ét., asc., balcons, chbre service. 567-22-88.

13, PLACE DES VOSGES
Restauration de l'HOTEL DE ROHAN-CHABOT
APPTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE
DE 145 M² A 250 M²
Dans un cadre prestigieux avec JARDIN INTERIEUR A LA FRANÇAISE
Documentation et visites : SOREDIM 227-91-45 755-98-57

16e 31, R. CHANEZ. Living + chbre, tt cft, TEL., dans bel imm. ancien ravalé, cachet. S/place jeudi-vendredi, 11-16 h. 575-80-43 - 080-36-32

PARIS 6e Part. vend studio tt cft, plein sud, vue dégagée, beau living 22 m2, cuisine séparée, bains, poutres, caractère, tél., cave. 250.000 F. S/place : 152, bd Saint-Germain, samedi de 11 à 18 h.

MARAIS Propriétaire vend grand duplex avec terrasse, entièrement restauré. 490.000 F. - 770-40-30.

9e Bel imm., asc., vide-ordures, interphone, au dernier étage 2 P. cuis., s. de SEDUISANT bains. Sur allée plantée + très grand grenier à aménager au-dessus. Prix 450.000 F - 033-38-72.

11e Immeuble excell. standing. Double living + 4 chbres, 125 m2, très belle cuis. équipée. 550.000 F - GIERI - 373-85-81.

TROCADÉRO
48, rue de Longchamp (16e)
Immeuble luxueux NEUF sur jardin intérieur
STUDIOS, 2, 3 ET 5 PIECES avec terrasses.
Habitables immédiatement.
Prix fermes et définitifs.
Sur place, de 14 h. à 18 h. 30, SECOGI, téléph. 723-64-95, le matin.

AV. DE WAGRAM neuf, 1er ét., 147 m2, 5 p., dble liv., 3 ch., 2 bns, Vis. sur r.-vs. Mme GORGES. Tél. : 280-34-40.

16e - SUD
80 % APPTS VENDUS EN 3 SEMAINES RESTE : DANS TRES BEL IMM. BOURGEOIS 2 A. TT CFT CONSTR. 1930, 2 MAGNIFIQUES APPTS 4 ET 5 P. ET. ELEVE .V. S/SEINE INONDE DE SOLEIL. PRIX RARE A SAISIR DIRECT. PAR PPTAIRE 265-33-10 LE MATIN OU 44, AV. VERSAILLES 12-17 H. TOUS LES JOURS.

MARAIS
2 PCES CONFT - S/COUR
Calme, 55 m². 215.000 F. JOUBERT ET ANDRE. 766-04-17, poste 260.

AV. R.-POINCARÉ
AFFAIRE INTERESSANTE 315 m², 3 serv., 2 parkings. Prof. lib. Exclusivité. FRANK ARTHUR. 766-01-69.

BD BERTHIER
Près pl. Péreire, dans bel imm., luxueux 7 pièces, gd cft, cuis. équipée très moderne. Professions libérales acceptées. Propriétaire : 754-73-56.

RÉPUBLIQUE
dans luxueux imm. pierre de t. bel appt, 200m², récept. + 4 ch. 3 sanitaires, 2 chbres de serv. Sur pl. jeudi, vendredi 14/17 h. 21, RUE BERANGER ou SEGONDI S.A. 874-08-45.

11e - PHILIPPE-AUGUSTE
5-7, impasse Lamier, petit imm. pierre de taille, tout électrique : studio, 2 et 3 P. livrables printemps 77, à partir de 4.200 F/m. Prix ferme et définitif. Visite de l'appartement témoin le vend., sam., dim., lundi de 14 à 19 h. S.C.I. LAMIER : 346-71-08.

Région parisienne

VERSAILLES. Part. vend appt réc., standing, près gares, lycées, 6 p., 146 m2 + 98 m2 de terrasse, dernier étage, calme, parc, tennis, vue. T. : 950-81-17.

LE VESINET verdure, 5' RER, bel appt 80 m2 tt cft, 430 000 F. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch à CHATOU. T. 976-30-02.

CHATOU. Magnifique appart. de 113 m2, décorat. raffinée, belle récept., bureau, lingerie, 3 chb., s. de bains, s. d'eau, gde cuis., loggia, cave, parking sous-sol. Affaire RARE : EXCLUSIVITE S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch à CHATOU. T. : 976-30-02.

VERSAILLES appart. splendide dernier étage, vue panoramique prox. gares, liaison La Défense et Montparnasse, 146 m2 habitables + 8m2 terrasse, séjour, 4 chbres, 2 bains, cuis, box en sous-sol, parking. Px 900 000 F. J.M.B. 970-79-79.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

NEUILLY-VICTOR-HUGO Moderne 5 p., bains, 120 m2 sur grand jardin, chambre de serv. MICHEL ET REYL : 265-90-05.

MEUDON VAL FLEURI, 2, rue des Peupliers, reste à vendre 5 p. 109 m2. Vue exceptionnelle. TEL. : 976-18-19.

NOISY-LE-ROI « Gaillarderie » 106 m2 4/5 p. parf. ét., chem. S. E. Urgent, 364 000, 460-31-22.

BOULOGNE (près du métro) récent living + 1 chambre tout confort, calme, verdure. MARTIN Dr droit : 742-99-09.

BOIS DE VINCENNES 7 min. Me Château-de-Vincennes P. vd à p. ds résid. f. bois bel appt gd stdg 100m2 1er ét tt cft cuis. entièr. équipée, 770 000 F. Crédit poss. T. 873-09-44, le soir.

10' VERSAILLES ST-GERMAIN part. vd beau 130 m2 séj. 32 m2 4 ch., 2 bns, loggia 15 m2, box, résid. stdg, jardin, tennis. Prix 430 000. T. 460-95-67 ap. 17 h. 30.

FACE BOIS VINCENNES superbe app réc., 2e ét., entrée, cuis. équipée, bel. salle de séj., 2 chbres, w.-c., bns, gd balcon circulaire. Exposition sud, 2 garages, prix 750 000 F. TEL. : 873-36-86.

FONTENAY-SS-BOIS Sur BOIS DE VINCENNES Avenue de la Dame-Blanche, imm. récent, 4 pièces, 2 bains, dressing, cuisine, chbre service, box - TERRASSE SUR BOIS 940.000 F - 265-77-09.

NEUILLY Beau séjour + 3 chb., 90 m², 7e étage, balc., soleil, VUE. Visite jeudi/vendredi 14-18 h., 21, AVEN. DE BRETTEVILLE.

NEUILLY-SUR-SEINE Propriétaire vend directement studios, 2 p. Prix intéressant. Tél. 298-66-66, le matin pr r.-vs. S/pl. les 27, 28, 29, 30 avril, de 15 h. à 18 h., 4, R. BOUTARD.

A BOULOGNE (92) Bord de Seine. Près du Bois, dans un parc privé de 5.000 m²
LES JARDINS DU BOIS DE BOULOGNE
Résidence de grand luxe PRESTATIONS EXCEPTIONN.
Visitez l'appartement modèle décoré. Tous les jours, sauf dimanche, 14 h. 30-18 h. 30, et les samedis de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 18 h. 30.
Réalisation SECIM. 225-07-80. 212, rue La Boétie, PARIS (8e).

SAINT-CLOUD Pr. Gare, domaine privé dans ppté bourgeoise av. 3.000 m2 parc, 2 appts ensemble ou séparés. Conv. pr prof. libér. 1) R.-de-jard. 80 m2 env. : liv., 1 chbre, s. bains, cuis., gar. 2) Attenant et sur 2 niveaux 200 m2, séj. dble, bur., 3 ch., s. bains, 3 cab. toilette.
JOHN ARTHUR ET TIFFEN 174, bd Haussmann 766-04-66 Tél. apr. 19 h. au 460-35-60.

BOULOGNE Récent P. à p. vd Dble living, 2 ch., s. bains, w.-c. Cuis., séchoir, cave, tél. 80 m2. 390.000 F. - 604-68-89 apr. 19 h.

PLAISIR Dans vieux village 3/4 pces. Etat neuf. Jardin privatif. - 250.000 F tous frais compris. - Tél. : 460-14-53.

NEUILLY SUR BOIS Part. vd bel appt. Liv. 2 ch. 2 bains, serv., box. - 754-12-28.

SAINT-CLOUD Près Gare, appt de 120 m², récemment refait entièrement, sur gd balcon, séj., 3 chbres, 1 s. de bains, cabinet toilette, cuisine, cave, parkings.
JOHN ARTHUR ET TIFFEN 174, bd Haussmann 766-04-66 Tél. après 19 h. au 460-35-60.

Province

VACANCES ETE-HIVER à CHATEL Haute-Savoie. Site protégé, 39 km lac Léman. Dans chalet savoyard, studio 4 pers., 130 000, av. 26 000 cpt 2-3 p., gestion. Rentabilité garantie par contrat. ERIGE 123, av. Versailles, PARIS-16e TEL. : 524-66-87.

CANNES : Piscine, tennis, calme, prix très intéressant, 2 à 4 pièces. AZUR EDEN. Brochure gratuite. 26, bd Gambetta, 06 Le Cannet.

CANNES-CROISETTE splendide appt de 100 m2 3e étage mer, salon, séjour, 2 chambres, 2 salles de bns, tél., cave, gar., état impeccable. Prix : 1 135 000 F. Exclusivité Cabinet Dugommier 12, bd Albert-Ier. Tél. : 34-62-80 ANTIBES FNAIM.

constructions neuves

SAINT-MANDÉ (94) 20-22, rue Jeanne-d'Arc. Petit imm. de classe de 21 appts du STUDIO au 5 PIECES Balcons - terrasses. PRIX FERME ET DEFINITIF Sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. (sauf mardi) GECOM : 747-59-50. 171, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

pavillons

NEUILLY-PLAISANCE. Propr. vd sur 1.000 m2 un gd pavillon 7 pces princ, 2 salles de bns + 1 petit pavillon avec grande pièce, Salle de bains, chbre. Px total : 550.000 F. Poss. part. Tél. : 484-80-50.

Part. ch. pavillon 5 pces avec jardin proche banlieue bien desservie près gare. POIRIER, 1, r. Lucien-Guitry, 75020 Paris.

SURVILLIERS, 25 mn PARIS NORD, Mais. concept. très moderne, Sal., Sél. avec mezz., 3 ch., cuis., Cuis., S. de B., Gar., Pelouse. Prix 230.000 F. Prêt P.I.C. 130.000 F. T. (4) 457-30-98

Prox. Montfort-l'Amaury, très jolie maison de plain-pied, 4 chbres, liv., 2 bns., cuis. aménag., tout confort, jard. arborisé par paysagiste, gar., 2 petites voit. 450.000 F. Tél. : 489-04-47.

Partic. vend CHARTRES BANLIEUE luxueux PAVILL. F 5-6 jam. habité, entièr. amén., décoré, gd terrain paysagé. Tél. (37) 21-46-06, entre 9 h. et 11 h.

Proche JUVISY-SUR-ORGE VILLA entr., cuis., s. à m., salon av. cheminée, 3 chbres tt cft., sous-sol, gar., jdin clos 350 m². Prix : 460.000 F. Traite av. 90.000 F cpt. Crédit possib. sur 20 ans. Voir heures bureau. C.I.S. Tél. 904-46-54.

châteaux

SOLOGNE 20 KM ORLEANS. Raviss. PETIT CHATEAU 15e, état impecc, dans magnifique parc de 25 ha traversé par une rivière sur 600 m., étang 1 ha, 1/2 arbres séculaires, chapelle, vastes communs, 2 200 000 F. Tél. : (38) 05-00-58, le matin de 9 heures à 11 heures.

hôtels-partic.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

Exceptionnel et au calme VERSAILLES Résidentiel Ds environnement agréable, très bel HOTEL PART., DEMEURE ELEGANTE et PLEINE DE CHARME, gd jd. arbres de haute futaie, dépend. Surf. au sol 1.200 m2. Pasteyer l'Antiquaire en immeubles, 7, r. d'Aguesseau, Paris-8e. 266-35-84.

fermettes

210 km S.-Ouest Paris, part. vd 2 liv., 30m², poutres, chem., 5 ch. 2 bs., 2 wc., cuis., grange 160m² sur 14.000 m². (39) 78-77-41, h. b.

FERMETTE AU BORD DU LOIR 2 h. de Paris vers Sud-Ouest. Bâtiment 33 m. long, 7 pièces princip., grenier, atelier, garage, four à pain, cheminées, poutres apparentes, eau, électr. Arbres fruitiers sur terr. 1.600 m² bordé par la rivière. Baignade, pêche, bateau. Vendue par particulier. Agence s'abstenir. 270.000 F. Téléph. propriétaire : 283-61-95.

S/8.500 m2 - VUE IMPRENABLE BEAU CORPS DE FERME tout pierre ss/cave voût. pl.-pied 130 m2 + grange 120 m2. Eau. El. Px 225.000 F av. facil. C.I.N. - 428-26-63 FACE EGLISE à 77-NEMOURS.

Région touristique de SAULGES (53) - Limite Sarthe Belle fermette, 4 pces, dépend. S/900 m2. Eau ss press. Elect. Prix 95.000 F av. 9.500 F cpt. C.I.O. 8, rue Gambetta, LE MANS (72) Tél. : (15) 43-28-79-16

propriétés

TORCY (77) propriété ds parc boisé, 5 p. tt cft 6 500 m2. Prix 600 000 F. DONAT T 005-30-26.

Splendide chaumière normande + terrain, tt cft, entièrement restaurée. Téléphone : 278-89-40.

78 ELANCOURT part. vd mais. indiv., terrain 700 m2, 150 m2 habit., séj. + sal. à m. 60 m2, 3 ch., 1 s. de bains, 1 s. d'eau, cuisine équipée, Tél., garage. Cpt 260 000 F + 260 000 P.I.C. (8,50 %). Téléph. : FREMONT, 602-50-50, p. 3799.

RAMBOUILLET s/5 000 m2 très belle chaumière, entrée, séjour 50 m2 avec poutres et cheminée, bureau, 4 chbres, 2 s. de bains, 2 w.-c., cuis. équipée, sous-sol, terrasse 60 m2, piscine d'été. Px : 1 160 000 F. T. : 850-45-81.

LE VESINET « IBIS » 1 700 m2 jdin belle ppté, gde réception, 4 chbres, 3 bains, sous-sol complet aménagé, Prix : 1 500 000F. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch à CHATOU. T. : 976-30-02.

MORIN Près, 75 km Paris, mais. briarde 6 vastes p., cuis. rustique, pout., cheminée, tt conft, vaste gren. amén., cave voûtée, cellier, sur terr. clos, pce d'eau. 267.000 F. ACM 14, pl. du Marché, Meaux. 434-01-66/887-43-40

RÉGION SENLIS 45 km. Paris, bourg vieilles pierres, ppté anc. restaurée, parc paysagé, piscine chauffée, entr., salon, s. à m., bur., 5 ch., cuis., off., 3 bs, 3 w.-c., cave voûtée, gar. 3 v., gros cachet. 940.000. ACB 771 rue de Paris, Chapelle-Serval. - (15-4) 454-60-42.

YONNE Dans village touristique DEMEURE XVIIIe Exc. état - 6 gdes p., cuis., s. de bains, dépend. Jardin 1.500 m2. PX : 318.000 F. - Cab. BOUVRET 27, avenue Gambetta, JOIGNY. Tél. : 86-62-19-44

PERIGORD Dominant vallée de la Dordogne : PROPRIETE cachet, 6 p., dépend., conft, 4 ha 5 de terr. Vue dégagée. DAMON, 41, rue du Colisée, 75008 Paris. — Tél. : 256-20-23.

A VENDRE BELLE PROPRIETE A CLOYES-SUR-LE-LOIR (28) 1 hre 30 de PARIS SUR SS-SOL - R.-DE-CH. (Salon, s. à m., cuis., w.-c.). - ETAGE (3 chbres, s. de bns, cab. toil.). Grenier av. chbre. Jardin et parc de 5.000 m2 sur le Loir. Prix : 600.000 F. - S'adresser à Me LE BOURDONNEC, notaire 28220 CLOYES-SUR-LE-LOIR. Tél : (37) 98-53-90

68 km NOTRE-DAME - Bord RIVIERE, ANCIEN MOULIN parfait état, salon, séj., bur. 5 ch., bains, chff. mazout, dépend. Joli terrain, nombreux arbres. 4.000 m2, chute d'eau. Px 650.000 F, Cab. BLONDEAU-LEBLANC, 2, faubourg Cappeville, à GISORS. - Téléphone : 16-32-30-91-11, demander 620.

maisons de campagne

Vend ensemble ou séparé :
EURE 5 km les Andelys - 1 km Harquency - 95 km Paris - Belles vues - Bord de route :
- FORET, 48 ha. Event. cession parts soc. Prix : 500.000 F.
- MAISON très moderne en verre avec terrain, bois, 2 ha. Living, 3 chambres, s. de b., w.c., cuisine installé. Parfait état : meublé moderne. Prix : 290.000 F.
- 2 TERRAINS à construire - bois - 1 ha, bord de route. Prix : 95.000 F chacun.

RACO - propriétaire : 225-71-18. - Après-midi.

Part. vd jol. Mais. camp. Montargis, Loiret, 110 km Paris. 3 P., cuis., s. d'eau, chauf. cent., cav., gar., jard. 650 m2. Libre. Prix 160.000 F. M. Siméon, 635, r. de la Roche, 45200 Amilly.

ROUSSILLON particulier vend maison dans village, 3 chamb., séj., cuis., s. de bns, tt confi, jardinet, cave. Tél. le soir à M. HERREMAN. - 912-18-47.

VEXIN NORMAND 85 km Paris - Ds site boisé FERMETTE NORMANDE Très BON ETAT Sal. commune, 2 ch. + gdes possibilit., TR. BEAU TERRAIN planté 4.400 m2 clos. Px 210.000 av 42.000. AGCE NORMANDE 27150 ETREPAGNY Tél. : 335 par 16- (32) 02-91-11.

REGION AUMALE ROUTE DU TREPORT 128 km Paris - Ancienne FERME. Gd séj. - 3 p., grenier am., nombreuses dépend. Eau. Electricité. TERRAIN 3.000 m2. Prix : 128.000 F, crédit 80 %. SOMBIM TROISSEREUX 700-46-21

domaines

SOLOGNE. Très belle propriété de chasse sur 220 ha, 30 ha d'étangs, beau corps de ferme en U. Tél. : 050-45-81.

forêts

VAR, 97 ha forêt pins, chênes. Prix à débattre. L.C., 51, r. H.-Barbusse, Paris-5e. 329-33-33.

villas

VIROFLAY résidentiel, 160 m² habit., réception, bureau, 5 ch., 2 bains. 685.000 F. — 027-57-40.

78-PLAISIR. Sur 800 m², entrée, cuisine équipée, séj. 50 m² avec cheminée, 5 ch., 3 sal. de bns, 3 w.-c., cellier, garage 2 voitur., tél., surface habitable 228 m². Prix 585.000 F. — 050-45-81.

Près CHANTILLY, PRECY-S.-OISE. Belle maison Mansart, pierre de taille, sur 2.800 m² clos murs, 280 m² habitables. Prix 760.000 F. TEL. 973-25-83.

95 - PONTOISE, quartier résidentiel. Vue imprenable. Proche écoles et commerces. PARTIC. VEND VILLA récente 75, sols en marbre 230 m², séjour 55 m², 7 chambres, cuisine équipée, 2 salles de bains, 2 w.-c., 1 douche, terrasses. Terrain 600 m². Chauffage central, confort. Téléph. après 19 h. : 464-32-62.

CROISSY-SUR-SEINE 500 m. commerces et écoles. CONSTR. 4 VILLAS « ILE-DE-FRANCE » INDIVIDUELLES. Récept. 52 m², 4 ch., bns, dche, tt cft, gar., jardins de 870 m² à 978 m². Px 640.000 à 668.000 F T. T. C. LIVRAISON FIN 1977. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET, 976-05-90.

BELLE-ILE-EN-MER (Morbihan). Maison belliloise Constructions vue sur mer Maison témoin sur place Documentation : SERAC 50, r. Blomet, Paris (15e), ou 567-72-11.

appartements occupés

12e Prox. Bois de Vincennes APPTS 2 PIECES OCCUPES par personnes âgées. Prix moyen 1.800 F le m2. P. MOULIERE - 325-28-28

appartem. achat

URGENT PAIE COMPT, 5-6 P. quartiers résidentiels Paris. Tél. : 723-91-51, heures bureaux

manoirs

TOURS, 15 km, Manoir L. XIII, tout conft, 20 pces, 3 hectares. 1.400.000 F. - Tél. : (47) 05-49-06.

villégiatures

PERIGORD VERT, JOLIE MAISONNETTE 2-3 personnes, dans propriété 5 ha. Juin 1.500, juillet 2.500, août 2.500, possibilité location 8 ou 15 jours hors saison. Ecrire Mme PAUCHET, LA PIVIERE, SAINT-ANTOINE-CUMOND, 24410 SAINT-AULAYE.

terrains terrains

TERRAIN TRÈS FERTILE AU CANADA

Petits et grands lots (65 à 4.450 ha) d'une terre qui produit le meilleur blé de l'Amérique du Nord, situés principalement dans le Saskatchewan... Dans l'Ouest du Canada, nous avons des champs irrigués pour la culture de la pomme de terre, des légumes, de la betterave à sucre et du maïs... Nombreux et excellents emplacements commerciaux et résidentiels.

DANS TROIS SEMAINES, NOUS SERONS DANS VOTRE PAYS POUR VOUS RENCONTRER.
Dès maintenant contactez :
TURANICH REALTY LTD
Box 58, Davidson,
Saskatchewan
CANADA SOG-IAO.
Tél. : (306) 567-3231.

Pyrénées Ariégoises Engomer vends terrain 1 500 m2 av. C.U. Vue magnifique. T. 61-667093.

LYS-CHANTILLY. Vends terrain à bâtir 4.500 m², 200.000 F. Téléphoner (4) 456-90-57.

Région Montargis 110 km Paris autoroute Sud Sortie charmant village BEAU TERRAIN 8.400 m2 GRDS PINS - ARB. FRUIT. eau, élect., permis de constr Très rare. Prix : 95.000 F. ROCHET, 5, rue du Longcard, Montargis. 15 (38) 85-15-57.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Me Opér. Seuls frais 300 F. 742-78-92.

immeubles

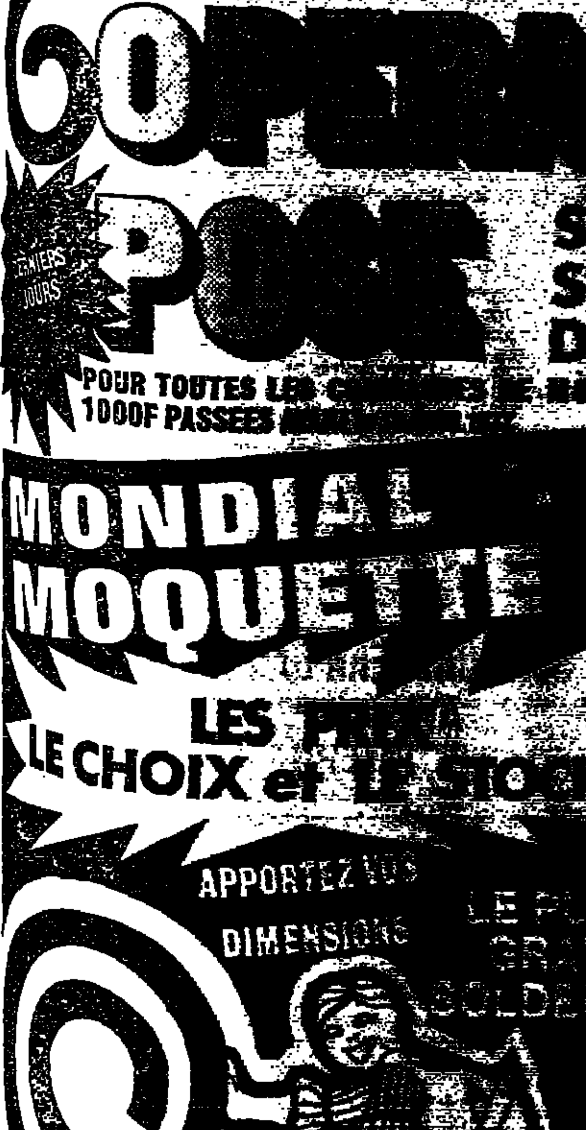
VOLTAIRE IMM. DE RAPPORT entièrement rénové, STUDIOS, 2 PCES, DUPLEX, tt cft. Libres EXCLUSIVITE - 522-62-14

LA VIE ÉCONO

Énergie et ind

ut savoir sur SC.PO
paration-Études

alfa rome
CONCESSIONNAIRE
GAP PANTIN





LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

POINT DE VUE

Énergie et indépendance nationale

par ROBERT LATTES (*)

LES réactions au plan Carter sur l'énergie ne sont pas près de s'éteindre. Les conséquences *et les retombées seront considérables* : acquis fondamental, la nouvelle politique énergétique américaine — extrêmement courageuse, *celle* d'une économie de guerre que nous réclamions dès 1974 dans ces colonnes — va obliger, en effet, les autres pays à de sérieuses révisions de leurs politiques, ne serait-ce que pour tenir compte de cette politique américaine.

Le président Carter mobilise ses concitoyens en évoquant une possible catastrophe nationale, et tel est bien l'enjeu. *Comment* dès lors baptiser le *risque* — par définition plus important qu'une catastrophe — pour les pays qui ne disposent pas *des richesses énergétiques que* recèle le sous-sol américain ? Au-delà d'un simple exercice de vocabulaire, il y a une méditation poli*tique urgente pour la France*, la quasi-totalité des nations européennes et le Japon. Mais la lecture attentive de l'ensemble *des* décisions américaines *ne procure* peut-être pas, contrairement aux premiers commentaires, que des raisons de se réjouir.

Si l'on se place, en effet, au point de vue de la France, le plan Carter *comporte à la fois des aspects positifs et* des aspects négatifs. Toutes les mesures qui tendent véritablement à des économies d'énergie *peuvent être bénéfiques : d'abord* parce qu'elles réduiront les besoins mondiaux ; ensuite parce qu'on s'en inspirera utilement en prenant simul*tanément* conscience des efforts et des sacrifices qu'elles impliquent. Il conviendra néanmoins d'être vigilant sur les dispositions et réglementations qu'on ne manquera pas d'en déduire — par exemple en matière de normes automobiles — pour tenter de rendre plus difficiles les exportations vers les Etats-Unis.

Seront également *féconds* tous les *efforts* de recherche et de développement consacrés aux énergies nouvelles ou aux formes nouvelles d'utilisation de sources énergétiques *traditionnelles* : on *saura déjà mieux* à quoi s'en tenir, dans divers domaines, quant aux possibilités et conditions réelles d'application ; à *cet égard, la seule connaissance d'un* échec est déjà un utile enseignement à peu de frais.

Mais quand il y aura des succès, n'oublions *pas* le prix, pas uniquement économique, des transferts de technologie : les embargos américains *sur certaines livraisons* d'équipements informatiques ou de combustibles nucléaires ont été ou sont des réalités. On ne peut d'ailleurs que déplorer — une fois encore, — en raison de l'ampleur des efforts humains et financiers à consentir, *excessifs pour un seul des pays* du continent, l'impuissance de l'Europe à construire au moins une politique globale et cohérente de recherche énergétique *qui pourrait en outre* permettre des positions de négociation, et pas seulement avec les Etats-Unis.

***

D'autres aspects du plan Carter *pourraient en revanche, toujours du* point de vue de la France (mais pas seulement du sien), se révéler bien négatifs.

En particulier pour la politique nucléaire : développement substantiel des réacteurs à uranium enrichi et coup d'arrêt aux surrégénérateurs.

Cela se traduira d'abord par des tensions croissantes sur les approvisionnements et *les* prix de l'uranium naturel, dont est particulièrement riche le *sous-sol* américain. Certes le plan Carter vise, pour faire *face* à des besoins énergétiques croissants, à une production charbonnière très intensive : *mais* recourir à du charbon ou même à de l'uranium américains, ou encore, comme on l'a vu, à des technologies américaines, au lieu de recourir à du *pétrole arabe, ne changerait rigoureusement* rien *pour* la France aux difficultés (économiques, financières, monétaires, de dépendance, etc.) *nées d'importations excessives.*

Cela signifierait ensuite à terme et par contrecoup, vu les perspectives de besoins, en dépit *des* économies projetées — si l'on suivait les Américains en matière de surrégénérateurs, — une tension croissante (déjà accrue du seul fait de la position américaine) sur *les* approvisionnements et les prix de toutes les *autres sources énergétiques traditionnelles : une étude*, récente et approfondie, de l'O.C.D.E. suffit pour s'en convaincre, qui met notamment l'accent sur *les risques considérables* de *décalage* entre productions et besoins de pétrole et d'uranium avant 1985.

Admettons que les considérations ayant conduit les Américains — *actuellement* — à donner un coup d'arrêt aux surrégénérateurs soient dépourvues de toute arrière-pensée, indépendante, par exemple, du fait que d'autres pays, comme la France, ont une avance, aujourd'hui technique, demain commerciale, en ce domaine. Si les experts du président Carter se trompent, lorsqu'ils s'apercevront qu'ils ont eu tort et que les surrégénérateurs sont vitaux pour *traverser la période-clé qui va au* moins de 1985-1990 à 2005-2010, ils disposeront — pour assurer la soudure avant de pouvoir y recourir — des énormes ressources énergétiques (charbon, gaz, pétrole, uranium, etc.) du sous-sol américain. Mais existe-t-il beaucoup de pays dont les richesses leur permettent de se tromper ? L'U.R.S.S. à coup sûr et qui, pourtant, développe une technologie de surrégénérateurs. Il pourrait être extrêmement grave que la position américaine suscite d'insupportables contraintes pour ceux qui ne peuvent peut-être pas se passer de cette voie.

Il n'est pas inutile à ce point de se souvenir que le nouveau gouvernement suédois avait fait d'une limitation du nucléaire un thème électoral que, confronté aux dures réalités, il paraît abandonner de façon aussi progressive que furtive.

N'oublions pas *non* plus qu'une *opinion publique mal informée peut* aussi se tromper. Il pourrait être dramatique que les démocraties industrielles aient un jour à payer *lourdement les décalages qui auraient* pu naître par rapport aux pays dont les gouvernements décident et vont de l'avant sans aucun souci de leurs opinions publiques.

***

Nombre des raisons invoquées par le président Carter ont des accents gaulliens : ne pas mettre en danger la liberté d'agir, en tant que nation souveraine, *dans les* affaires internationales ; réduire la vulnérabilité à des embargos en puissance dévastateurs ; recourir au maximum aux ressources nationales ; éviter d'intolérables déséquilibres du fait d'un volume trop élevé d'importations.

Il serait difficilement imaginable que le président américain refuse à un autre pays le droit de reprendre à son compte de tels objectifs, au demeurant raisonnables. Se pose alors une question essentielle : quelle politique énergétique induisent-ils pour un pays comme la France ? Avant même d'y répondre on comprend déjà que les solutions appropriées, parce qu'elles devront tenir *compte des réalités françaises et* que la France ce n'est pas les Etats-Unis, passeront forcément par des voies *fort* différentes et pas seulement en matière nucléaire.

(*) Agrégé de l'Université.

LA VIE ÉCONOMIQUE

INDUSTRIE NUCLÉAIRE

L'énergie atomique et la lutte contre la prolifération

Le développement de l'énergie nucléaire et son corollaire, la lutte contre la prolifération des armes atomiques, sont à l'ordre du jour.

Trois semaines après avoir annoncé sa décision de différer *sine die* le retraitement, sur le sol américain, des combustibles nucléaires irradiés et de renoncer, pour le moment, à la construction d'un nouveau surrégénérateur de façon à éviter la dissémination du plutonium, M. Carter semble adopter une position assez souple sur le problème des exportations de technologie nucléaire. Tout en réaffirmant sa volonté de lutter contre la prolifération — les décisions du 7 avril ne sont pas remises en cause — et tout en rappelant que son désir était de voir le maximum de pays adopter une position semblable à la position américaine, il entend apparemment se garder les mains libres : dans un message au Congrès, il propose de nouvelles règles pour l'exportation de technologie nucléaire, laissant une assez bonne marge de manœuvre à l'exécutif.

Sans doute le président a-t-il pris conscience du fait qu'une position trop dure risquait de « braquer » un certain nombre de gouvernements. Sans doute aussi, la pression des industriels *nucléaires américains, qui supportent mal les freins mis par l'administration* au développement de leurs exportations, n'a-t-elle pas manqué de se faire sentir.

Les nouvelles propositions américaines ne manqueront pas d'être abordées, ce jeudi 28 et vendredi 29 avril, lors des réunions secrètes du Club des pays exportateurs de technologie nucléaire à Londres. Elles devaient aussi, pour ce qui concerne les garanties à fixer autour des activités du cycle du combustible offertes aux *pays étrangers (retraitement, notamment)*, faire l'objet de la troisième réunion, prévue pour jeudi, du Conseil français de politique nucléaire extérieure. En raison de la poursuite du débat parlementaire sur le plan d'action gouvernemental, cette réunion a été reportée à la semaine prochaine.

La lutte contre la prolifération et les récentes décisions américaines seront également à l'ordre du jour lors de la conférence internationale sur le cycle du combustible, qui, organisée par l'Agence internationale de l'énergie atomique, s'ouvre le 2 mai à Salzbourg et doit réunir plusieurs milliers de personnes, notamment les responsables de l'énergie nucléaire de la plupart des pays du monde.

Les Américains auront du mal à faire adopter leurs positions par le plus grand nombre : la R.F.A., notamment, n'entend pas renoncer à exporter au Brésil l'usine d'enrichissement et l'usine de retraitement prévues dans le contrat signé avec Brasilia en juin 1975. Qui plus est, Bonn, en lançant un nouveau, et considérable, pro*gramme de recherche nucléaire (4,5 milliards de deutschemarks)*, réaffirme avec force sa volonté de développer, sur le sol allemand, les techniques avancées de réacteurs (surrégénérateurs et réacteurs à haute température) ainsi que le retraitement des combustibles.

X. W.

Le président Carter définit une politique assez souple pour l'exportation de matériel nucléaire

De notre correspondant

Washington. — Fidèle à ses engagements de la campagne électorale, M. Carter a soumis mercredi 27 avril au Congrès une nouvelle législation visant à arrêter, en tout cas à restreindre la prolifération nucléaire. Certes, l'objectif ultime du président, ainsi qu'il le précise dans son message, est d'obtenir des pays fournisseurs et acheteurs de combustibles, matériels et techniques nucléaires qu'ils adhèrent au traité de non-prolifération. En attendant d'atteindre ce but qui est « *notre première préférence* », le président propose un certain nombre de mesures intérimaires *répondant au souci de contrôler* le développement de la production d'explosifs nucléaires sans « *priver aucune nation des moyens de satisfaire à ses besoins énergétiques* »...

Apparemment, les premières discussions engagées avec les pays fournisseurs et « *clients* » ont convaincu le président qu'il était préférable de définir une politique souple et équilibrée visant à encourager les pays acheteurs à renégocier leurs accords de coopération avec les Etats-Unis, plutôt que d'imposer unilatéralement de nouvelles conditions.

« *Une politique unilatérale de non-prolifération ne peut être efficace... Nous devons obtenir l'appui d'autres nations fournisseurs et acheteurs pour atteindre notre objectif commun de limiter la dissémination des armes nucléaires...* », dit-on à la Maison Blanche, en soulignant que les diverses propositions actuellement discutées au Congrès aboutiraient à imposer un moratoire immédiat aux exportations nucléaires américaines « *au détriment de certains de nos alliés dont la coopération est nécessaire* ». M. Carter, dans son message, insiste sur la nécessité d'une action rapide, car à défaut d'une nouvelle législation, les pays hésiteront à renégocier, de crainte que leurs accords de coopération avec les Etats-Unis ne soient plus tard modifiés unilatéralement... Les Etats-Unis se doivent donc, dans l'optique officielle, de prendre l'initiative en établissant un « *exemple positif* » pour les autres pays fournisseurs.

Un des points essentiels de la législation proposée est d'éviter de lier les mains à l'exécutif, et de lui assurer une certaine souplesse dans l'application d'un programme rigoureux. « *Plutôt que de demander aux pays acheteurs d'abandonner à tout jamais les techniques d'enrichissement et de retraitement, le projet permettra d'élaborer de nouveaux accords comportant des encouragements propres à dissuader ces pays d'acquérir ces techniques...* » En outre, la législation nouvelle laisse au président le droit de faire des exceptions et des dérogations à la loi en faveur de certains pays si ces derniers se conforment à l'objectif poursuivi. D'autre part, le président Carter estime également important d'assurer les pays partageant le même souci de non-prolifération que les Etats-Unis leur fourniront « *régulièrement* » le combustible et l'équipement nucléaires, et cela notamment pour les dissuader de développer leur programme de surrégénérateur par crainte de manquer d'uranium enrichi.

La nouvelle législation est rigoureuse ; elle pose de nouvelles conditions à l'attribution de licences d'exportation, conditions qui devront figurer dans les futurs accords de coopération, ainsi que dans ceux existant actuellement, et qui devront être renégociés. Elle exige notamment des pays non nucléaires qu'ils observent les mesures de sauvegarde définies par l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) concernant le combustible et l'équipement nucléaires, même s'ils sont fournis par d'autres pays que les Etats-Unis. Aucune exportation nucléaire ne pourra être décidée sans l'autorisation expresse de l'exécutif qui aura à apprécier si l'« *octroi d'une licence n'est pas contraire à la défense commune et à la sécurité* ». L'approbation présidentielle sera également nécessaire pour toute fourniture d'uranium très enrichi dépassant 15 kilogrammes, et, d'une manière générale, les Etats-Unis éviteront de passer des contrats de livraison d'uranium très enrichi, sauf si l'utilisation d'un combustible moins riche n'est pas techniquement possible (1).

Le projet de loi établit des sanctions en excluant toute exportation nucléaire à des pays ne faisant pas partie du « Club des puissances nucléaires », qui procéderaient à une explosion et mettraient un terme aux sauvegardes de l'A.I.E.A., ou qui, *selon le jugement du président*, violeraient des accords de coopération avec les Etats-Unis. Néanmoins, le président pourra décider de ne pas appliquer les sanctions s'il estimait qu'elles vont à l'encontre de l'objectif de non-prolifération ou mettraient en danger la défense commune. D'autre part, le projet de loi dispose qu'un pays acheteur ne pourra transférer ses exportations américaines à un pays tiers sans l'approbation préalable du gouvernement américain.

Enfin, en cas d'un programme international visant à développer d'autres cycles de combustibles nucléaires, et pour assurer des livraisons adéquates de combustible pour encourager les pays sur la voie de la non-prolifération, la nouvelle législation envisage diverses mesures destinées à développer la capacité de production américaine de l'uranium enrichi, à faire en sorte que les exportations nucléaires s'établissent sur une base régulière, à encourager les initiatives américaines en vue de promouvoir, au cours de consultations internationales, le développement de moyens multilatéraux pour satisfaire la demande mondiale de combustible nucléaire.

HENRI PIERRE.

(1) Certains secteurs de recherche nucléaire utilisent de l'uranium très enrichi en uranium 235 (plus de 90 %), éventuellement utilisable pour la fabrication de bombes atomiques.

BONN POURSUIVRA LES RECHERCHES SUR LE SURRÉGÉNÉRATEUR

(De notre correspondant.)

Bonn. — Le gouvernement fédéral *a adopté le mercredi 27 avril* un programme de recherche énergétique de quatre ans d'un montant global de 6,53 milliards de deutschemarks. L'énergie nucléaire continue de se tailler « la part du lion » avec 4,5 milliards, bien que les priorités se soient légèrement déplacées par rapport au programme précédent.

En 1973 les sommes consacrées à la recherche nucléaire étaient quarante-cinq fois plus élevées que celles consacrées à la recherche d'énergies nouvelles. En 1976 la proportion n'était plus que de 4,3 pour 1 ; en 1980 elle sera de 2,7 pour 1.

Plus de la moitié du budget de la recherche nucléaire va au développement des réacteurs à haute température et des surrégénérateurs que les dirigeants allemands entendent poursuivre malgré les réserves américaines. *Parallèlement, Bonn entend* poursuivre les recherches en vue de la construction d'une usine de retraitement des combustibles irradiés, qui aurait une capacité de 1 500 tonnes par an.

Trois cent soixante-dix-neuf millions de deutschemarks sont prévus pour la construction du réacteur communautaire de recherche sur la fusion thermonucléaire (projet JET), que le gouvernement fédéral espère toujours voir situé à Garsching, en Bavière.

M. Matthöfer, ministre fédéral de la recherche, a indiqué que les nouvelles priorités concernent les économies d'énergie auxquelles seront consacrées 490 millions au cours des quatre prochaines années, l'utilisation de la chaleur « perdue » des centrales thermiques et le développement de la sécurité des réacteurs.

Le programme prévoit également 570 millions pour la recherche sur les énergies nouvelles, dont 127 millions pour l'énergie solaire, qui pourrait être utilisée à la production d'eau chaude. — D. V.

AGRICULTURE

Les Neuf donnent un coup d'arrêt au développement du sucre de maïs

La fin de la négociation sur les prix agricoles européens dans la nuit de lundi 24 avril a fait passer au second plan trois décisions importantes qui ont été prises par les ministres de l'agriculture des Neuf à l'initiative de Paris et qui concernent le sucre. Deux visent directement les planteurs de betterave et de canne de la C.E.E. :

— Les quotas de production de sucre blanc ne sont pas modifiés. C'est dire que les surfaces cultivées à prix garantis par les betteraviers ne seront pas diminuées comme cela avait été proposé ;

— Une prime de qualité (3,5 F par quintal) sera accordée au sucre de canne des départements français d'outre-mer.

La troisième est de portée plus générale : « *une taxe de cinq unités de compte par quintal (28,9 F) sera appliquée à la production d'isoglucose.* » En décidant cette mesure, les ministres de l'agriculture ont pris position dans une affaire qui a mis les milieux sucriers en émoi depuis plus d'un an. De quoi s'agit-il ?

Les Américains ont mis au *point des techniques permettant* d'obtenir à partir du maïs des sirops de glucose isomérisés (isoglucose) à haute teneur en fructose, utilisables par les biscuiteries ou les fabriques de boissons. Avantage de ces isoglucoses : ils sont, à qualité égale, 10 à 15 % moins chers que les sucres traditionnels de betterave et de canne.

Leur production a été estimée à 850 000 tonnes aux Etats-Unis en 1976. Elle devrait doubler en 1977. Le Japon s'est également intéressé à ce type de sucre. En Europe, la fabrication a commencé à partir de 1975. L'an passé, elle a atteint quelque 80 000 tonnes. Elle devrait dépasser 300 000 tonnes cette année et représenter 1 350 000 tonnes en 1980. Des usines fonctionnent désormais aux Pays-Bas (20 000 tonnes), en Belgique (120 000 tonnes), en Allemagne fédérale (60 000 tonnes), en Grande-Bretagne (60 000 tonnes), en France (10 000 tonnes), en Italie (5 000 tonnes). Une unité de production de 100 000 tonnes est en cours de réalisation en Grande-Bretagne. D'autres projets sont à l'étude en Angleterre, en Irlande, *en Allemagne, en France, en Italie* et aux Pays-Bas, pour un total d'au moins 900 000 tonnes. Les firmes promotrices du procédé sont essentiellement des multinationales : Cargill, Standard Brand, Amylum, Pfeiffer, K.S.H. (Koog Aan de Zaan), Tilbury, Albion Sugar.

Pourquoi des projets de telle ampleur ? L'utilisation de l'isoglucose est amenée à se développer du fait des limitations à l'emploi de la saccharine — réputée cancérigène — dans la plupart des pays industrialisés. Ensuite la *sophistication de* sirops de fabrication devrait permettre la production de boissons dont la teneur en fructose serait de 90 % au lieu de 55 % actuellement. Enfin l'isoglucose resterait sensiblement moins cher — de 22 deutchemarks par quintal, selon une étude allemande citée par Agra-Alimentation le 19 janvier dernier, — que le sucre traditionnel en Europe en raison du niveau des prix de soutien.

A l'évidence, les planteurs de betteraves n'ont pas trouvé leur compte dans cette affaire. Parce qu'ils ont des intérêts industriels : 15 % du sucre blanc est fabriqué en France par des coopératives. Parce qu'ils devraient diminuer leurs emblavements : les surfaces bettaravières régresseraient de 30 000 hectares cette année pour faire de la place au sucre de maïs. Parce qu'ils perdraient de l'argent : le remplacement des betteraves par du maïs leur assurerait un rendement en sucre inférieur de moitié. Parce qu'enfin la production betteravière supporte les charges spécifiques : quotas de production et taxe de résorption ne frappent pas, jusqu'à présent, l'isoglucose. Bref, les planteurs européens, et spécialement français, ont crié au scandale, à la concurrence déloyale, à la menace de chômage.

« *La fabrication prochaine de 320 000 tonnes d'iso-glucoce provoquera la fermeture d'une dizaine de sucreries et la perte de 2 500 emplois industriels, compensés seulement par 250 emplois supplémentaires dans l'industrie du sucre de maïs* », a déclaré récemment M. Henri Cayre, le bouillant directeur général de la C.G.B. (Confédération générale des betteraviers). Il a remarqué également que « *les Etats-Unis se trouvent être importateurs de sucre (3,3 millions de tonnes) pour à peu près la moitié de leurs besoins, tandis qu'ils sont le plus important exportateur mondial de maïs (35 millions de tonnes). Les Etats-Unis sont donc dans une situation diamétralement opposée à celle de l'Europe, qui est exportatrice de sucre (3 millions de tonnes) et importatrice de céréales, et notamment de maïs (5 millions de tonnes)* ». En clair, il serait aberrant, pour les planteurs de betteraves, de se priver des recettes d'exportation du sucre et d'importer du maïs dont seul le faible cours mondial assurerait la compétitivité à l'isoglucose. Et de demander des limitations de la production de ces sirops.

Rétablir la concurrence

Naturellement, les producteurs de maïs ont pris une position inverse. « *Si la C.E.E. désavantage l'industrie des isoglucoses*, a indiqué l'A.G.P.M. dans son bulletin mensuel, *elle aura laissé les pays étrangers fabriquer de la valeur ajoutée à partir de céréales sans aucun profit pour les agriculteurs.* » Les arguments des betteraviers paraissent néanmoins l'avoir emporté.

Dans un premier temps, les instances européennes ont décidé de ne plus accorder de subvention à la construction d'usines d'isoglucose. Apparemment, cela n'a pas découragé les industriels. A peine le conseil des ministres des Neuf avait-il il pris cette mesure que le groupe américain Cargill a obtenu, en janvier dernier, du gouvernement néerlandais, une prime représentant 60 % du montant de la création d'une amidonnerie classique de maïs à Bergen-Op-Zoom, usine facilement transformable ultérieurement... en fabrique de sucre de maïs. Cette première mesure n'a donc pas été suffisante pour décourager les investissements, car même avec une subvention ne portant que sur une partie des installations, le sucre de maïs restait compétitif par rapport au *sucre de betterave européen, dont* le prix sorti usine est fixé à quelque 250 francs par quintal. Les Neuf viennent donc de faire un nouveau pas important pour « *rétablir la concurrence* » en instituanét une taxe de 28,9 francs par quintal d'isoglucose produit. Est-ce que cela sera suffisant pour protéger le sucre blanc ?

Dans cet écheveau, où s'entremêlent les considérations agricoles, industrielles et politiques, il est certain que la réglementation communautaire est susceptible d'infléchir pour quelque temps l'équilibre entre les deux produits. Mais la France, qui est à l'origine de ces mesures et qui a les plus gros intérêts betteraviers, pourra-t-elle convaincre dans les années à venir ses partenaires de persévérer si les négociations internationales en cours assurent au maïs — ou même au manioc — un avantage relatif par rapport à la canne ou à la batterave ?

ALAIN GIRAUDO.

● *Le R.P.R.*, tout en « *prenant acte* » de l'accord intervenu à Luxembourg au sujet de la fixation des prix agricoles, « *regrette que les mesures adoptées se traduisent par l'octroi d'une subvention importante aux consommateurs de beurre britanniques, subvention qui sera supportée par les contribuables européens et qui bénéficiera à des importations en provenance de pays extérieurs au Marché commun* ».

A L'ÉTRANGER

DÉFICIT COMMERCIAL RÉCORD DES ÉTATS-UNIS

Le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis a battu, en mars, tous ses records, atteignant 2,4 milliards de dollars, contre 1,9 milliard en février (+ 26 %). Cette détérioration a été provoquée par une *nouvelle* et *forte progression* des importations, qui ont atteint 12,5 milliards de dollars, au lieu de 11,7 milliards de dollars en février (+ 6,8 %). Comme le mois précédent, cette augmentation s'explique par la facture du pétrole, qui s'est élevée à 4 milliards de dollars en février (+21 % en un mois). Le département du commerce a attribué cet accroissement à la sévérité de l'hiver, les entreprises reconstituant les stocks qu'elles avaient entamés pendant la vague de froid.

Le département du commerce a précisé que durant le premier trimestre les importations s'étaient *effectuées à un rythme annuel* de 141,6 milliards de dollars, en augmentation de 17 % par rapport à 1976, tandis que le rythme des exportations avait été de 117,9 milliards de dollars, en hausse de 3 % seulement. Sur cette base, le déficit de la balance commerciale pourrait atteindre, en 1977, 23,7 milliards de dollars, chiffre quatre fois plus élevé qu'en 1976 et plus de trois fois supérieur au record de 1972 (7 milliards de dollars). L'administration américaine estimait, au début de l'année, que le déficit augmenterait modérément par rapport aux 5,9 milliards de 1976. Il est d'ores et déjà certain que l'augmentation sera considérable, même si les importations de pétrole se ralentissent.

● *Le Royaume-Uni* comptait, le 14 avril, 1 322 600 chômeurs, 1 500 de plus qu'un mois auparavant, ce qui représentait 5,6 % de la population active. En chiffres bruts, il y avait 1 302 250 chômeurs, en augmentation de 8 788. — *(Agefi.)*

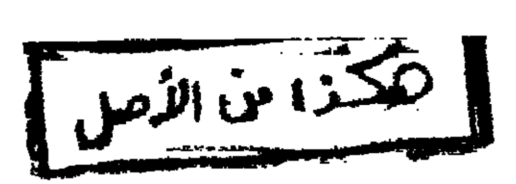
PLUS D'OBSTACLE A L'UNITÉ DE L'OPEP déclare le président vénézuélien

Le président du Venezuela, M. Carlos Andrés Perez, a eu avec le prince héritier Fahd d'Arabie Saoudite des entretiens « très positifs ». *La sauvegarde de l'unité et de la force de l'OPEP a été étudiée en détail, a précisé un ministre saoudien qui assistait à l'entrevue.* « Je suis sûr qu'il n'y aura plus le moindre obstacle à l'unité de l'OPEP », *a affirmé le président vénézuélien le 27 avril avant de quitter Ryad pour Téhéran, où il a été accueilli par le chah d'Iran.*

A Ryad, les milieux informés estiment que l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis pourraient décider d'augmenter leurs prix de 5 % le 12 juillet prochain à Stockholm, où doit se tenir la réunion des ministres du pétrole de l'OPEP, tandis que les onze autres pays renonceraient à aller au-delà de l'augmentation de 10 % effective depuis le 1er janvier

Avant même d'accueillir le président vénézuélien à Téhéran au côté du chah d'Iran, M. Amouzegar, ministre iranien du pétrole, a indiqué qu'un tel accord serait acceptable pour son pays.

M. Carlos Andrés Perez, qui a déjà visité le Qatar et le Koweït, doit encore se rendre à Abou-Dhabi et en Irak, dont le ministre du pétrole, M. Abdel Karim, vient encore d'affirmer qu'une hausse de 25 % des prix du pétrole en 1977 serait « entièrement justifiée ».



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

MONNAIES

Les « 24 » préconisent des emprunts groupés des pays les plus pauvres garantis par la Banque mondiale

Les ministres des finances composant le « comité intérimaire » du Fonds monétaire international (F.M.I.) devaient ce jeudi 28 avril tenir à Washington leur *session de travail prévue* pour deux jours (*le Monde* du 27 avril). Le Comité de développement, organisme commun au F.M.I. et à la Banque mondiale, dont les membres sont souvent les mêmes que ceux du comité intérimaire, s'est réuni mercredi.

Son président, le ministre des finances des Philippines, M. Cesar Virata, a annoncé qu'on s'était mis d'accord sur certains moyens d'améliorer l'accès de pays pauvres au marché international des capitaux.

M. Virata a précisé que le Comité de développement avait examiné en particulier la possibilité, pour une dizaine de pays pauvres qui n'ont jamais emprunté sur le marché international, de pouvoir émettre des obligations en obtenant une garantie partielle de la Banque mondiale.

Le groupe des « Vingt-Quatre » (représentant les pays en voie de développement) et le groupe des « Dix » (pays industrialisés) se sont réunis chacun de son côté pour préparer la session du comité intérimaire. C'est une augmentation de *100 %* des quotes-parts du F.M.I. que réclame le groupe des Vingt-Quatre, et non pas de 75 % comme on le disait la veille à Washington. Dans la conférence de presse qu'il a donnée, le président du groupe, M. Robert Gardiner (Ghana), a précisé que les Vingt-Quatre n'avaient pas discuté de la question d'un éventuel « moratoire » des dettes.

Le groupe des Dix, pour sa part, a consacré une partie de ses discussions au « fonds Kissinger », qui devait être créé dans le cadre de l'O.C.D.E. Inutile de reprendre ce projet, ont estimé les ministres présents, sauf au cas où la « facilité Witteveen » ne verrait pas le jour. Les Dix ont des vues divergentes sur le pourcentage d'augmentation des quotes-parts du F.M.I. ; certains pensent que 25 % seraient insuffisants, d'autres ont parlé de 50 %. En revanche, les Dix sont opposés à l'émission de droits de tirage spéciaux réclamée dans le communiqué publié par les Vingt-Quatre.

NOUVEL EMPRUNT DU PORTUGAL AUPRÈS DU F.M.I.

Washington (A.F.P.). — Le Fonds monétaire international a annoncé l'ouverture d'une ligne de crédit de 42,4 millions de droits de tirage spéciaux (49,2 millions de dollars) au Portugal.

Ce crédit, annoncé peu après la visite à Washington, à la fin de la semaine dernière, du premier ministre portugais, a pour but de réduire le déficit de la balance des paiements en contenant la consommation intérieure et les importations, et en stimulant les investissements et les exportations, déclare le F.M.I. dans son communiqué. Il ajoute que la dévaluation de l'escudo, en février 1977, a constitué l'un des éléments essentiels de ce programme. Les emprunts du Portugal sur le F.M.I. totalisent actuellement 262,5 millions de D.T.S.

De son côté, le rapport annuel de la Bundesbank révèle que le total des prêts consentis au Portugal depuis le début de 1976 par la Banque de règlements internationaux et des banques centrales étrangères atteint 850 millions de dollars.

LA BUNDESBANK : les salaires ont progressé trop vite en Allemagne fédérale.

La Bundesbank dresse un bilan critique de la situation économique en R.F.A. dans son rapport annuel de 1976 publié mercredi 7 avril à Francfort. L'évolution des salaires depuis 1970 a conduit à une diminution considérable de la marge bénéficiaire des entreprises en R.F.A. et, indirectement, à une dégradation du marché du travail. La progression annuelle des revenus du travail a atteint en moyenne pour chaque salarié 10,5 % entre 1970 et 1976, tandis que, dans le même temps, la productivité des entreprises n'augmentait que de 3,5 %, souligne la Bundesbank. Les charges sociales ont, de leur côté, suivi une croissance régulière de 8,5 % par an depuis 1970. D'importants efforts de rationalisation doivent être faits dans l'industrie afin de pallier la détérioration des bénéfices des sociétés, poursuit la Bundesbank.

Elle note aussi que les tensions monétaires à l'intérieur du « serpent » ont gêné sa politique monétaire l'année dernière, ses interventions en faveur des devises de ses partenaires ayant atteint 11,5 milliards de deutchemarks en 1976. Cependant, la Banque fédérale estime que le « serpent » est un avantage pour tous les pays qui participent, dans la mesure où il assure une base monétaire ferme au développement des relations économiques. Cela, ajouta-t-elle, est notamment vrai pour la R.F.A., qui réalise environ un quart de son commerce extérieur avec les pays du « serpent ». Le fonctionnement de celui-ci s'améliore, comme l'a montré la dernière dévaluation à froid des monnaies scandinaves. Mais la Bundesbank pense que, dans les circonstances actuelles, un retour à des parités fixes pour l'ensemble des monnaies serait « illusoire».

FORTE BAISSE A LA BOURSE DE PARIS

La Bourse de Paris a réagi par une forte baisse à l'annonce du plan Barre, une chute moyenne de 3,5 % étant enregistrée, avec des reculs *parfois supérieurs à 7 %. Les* opérateurs ont manifesté ainsi leur déception devant les mesures annoncées, qu'ils estiment trop timides, et ils ont exprimé leur inquiétude devant les réticences manifestées par la majorité présidentielle à l'égard de ces mesures.

L'émission prochaine d'un grand *emprunt avec garantie de change* a également pesé sur les cours dans la mesure où un placement aussi protégé présente des attraits certains pour nombre d'épargnants.

Cette baisse s'est accompagnée d'une forte augmentation des transactions qui, *à terme*, ont atteint plus de 69 millions de francs contre 32 millions la veille. Une fois de plus, l'intervention massive de la Caisse des dépôts et consignations a permis d'éviter que ce recul ne se transforme en déroute.

BAISSE DU DOLLAR ET DU FRANC

Le dollar a *fléchi sur* tous les marchés des changes à la suite de l'annonce d'un déficit commercial record en mars. A Francfort, son cours est revenu de 2,37 DM à 2,3570 DM. Le franc a accompagné le dollar dans sa baisse, de sorte que le cours du DM est monté à nouveau au-dessus de 2,10 F sur la place de Paris. La forte hausse de l'indice des prix français en mars a été *mal accueillie par les cambistes.*

● *Un prêt* de 140 millions de *dollars* a *été* consenti au Chili par des banques allemandes, argentines et brésiliennes, apprend-on à Santiago. Ce crédit financera des importations de biens d'équipement en provenance des trois pays. — *(A.F.P.)*

PRIX

La forte hausse de mars (0,9 %) correspond à la libération des tarifs industriels

Si la forte hausse des prix de détail enregistrée en mars par l'indice de l'INSEE (+ 0,90 %) n'est pas une surprise, elle n'en est pas moins une mauvaise nouvelle. Très mauvaise même si l'on songe au profond malaise qui empoisonne les rapports au sein de la majorité et qui tient notamment aux jugements différents portés sur la meilleure façon de conduire la politique économique à dix mois des élections législatives. Il est facile d'imaginer les commentaires qui seront faits à l'Assemblée nationale non seulement par l'opposition, mais aussi par les amis de MM. Chirac et Labbé. La question qui va être posée sera bel et bien celle de l'efficacité du plan Barre.

A plusieurs reprises, le premier ministre avait prévenu que les indices de mars, avril et mai seraient mauvais. Au cours de cette période *de trois mois*, avait expliqué M. Barre, seront appliquées des *hausses inévitables, parce que d'elles* dépendent la remise en ordre et *l'assainissement de l'économie* française : tarifs publics, libération partielle *d'un grand nombre de produits* manufacturés, produits pétroliers. Ce n'est *qu'à partir de l'été* que le rythme de l'inflation se modérera de *façon durable Tel est le schéma.* Il aboutissait à une hausse comprise entre *7,5 et 8 % en 1977 : un peu* plus de 4 % au premier semestre, *un peu moins de 3,5 % au second.*

Ces prévisions — restées plus ou moins secrètes — *faisaient déjà* apparaître un décalage sensible avec *la « norme » de 6,5 % fixée par* M. Barre. Elles apparaissent maintenant non pas hors d'atteinte *mais* très difficiles à respecter.

● *La hausse des prix des produits alimentaires* a été de 1,2 % en *mars. C'est une augmentation* très forte, faisant suite à la flambée des cours survenue en *janvier. Cette « retombée » est due au mode de calcul* de l'INSEE, *qui étale sur* douze mois chaque résultat mensuel. Cette cause de *hausse subsistera* donc encore longtemps. Cela d'autant *plus qu'au moindre écart* de température, les cours s'emballent sur les marchés de *gros* pour *des* causes dont la spéculation n'est *évidemment pas absente.*

On l'a vu, lorsque, aux gelées récentes *qui* ont endommagé *les* cerisiers, a correspondu une montée des cours des carottes... *importées.* Ce fait, parmi bien d'autres, montre à quel point n'importe *quel aléa peut* se traduire par des hausses de prix. Toute *prévision est donc fortement* entachée d'erreur. C'est un facteur *important dont il faut tenir compte*, surtout dans une période de *ralentissement des hausses de revenus* : chaque catégorie sociale essaie, par *les moyens qui lui sont propres*, d'améliorer son pouvoir d'achat.

Il faut noter qu'en mars, un tiers de l'augmentation des prix alimentaires s'explique par les hausses du café, du chocolat, de l'huile et du riz, vis-à-vis desquelles le gouvernement est en grande partie désarmé (ce sont des produits importés), sauf à réduire dans de fortes proportions les marges bénéficiaires des commerçants concernés. Mais ne risquerait-on pas alors de créer des pénuries, les commerçants ne vendant guère, l'expérience le prouve, les produits sur lesquels ils gagnent peu d'argent.

Les prix des services augmentent de 0,7 % en mars, ce qui correspond *à un rythme* annuel de 8,7 % nettement supérieur à la « norme » Barre de 6,5 %.

● *Les prix des produits manufacturés augmentent* de 0,8 %. C'est une hausse nettement plus forte que *celles des mois précédents : +* 0,4 % en février, + 0,3 % en décembre *(ne parlons pas de* la baisse de 0,2 % de janvier qui s'expliquait par *l'opération T.V.A.). Cette accélération* s'explique par la fin du blocage *des prix, qui n'a pris effet qu'à partir* du moment où les industriels ont signé *avec l'administration des engagements* de modération (en février *avec début d'application en mars).*

La marge est étroite pour le directeur des prix *du ministère de l'économie* et des finances, *qui* négocie *avec les chefs d'entreprise* les hausses autorisées. D'un côté, il est *indispensable d'éviter des augmentations* trop fortes, pour des raisons *évidentes de lutte* contre l'inflation ; mais, d'un autre côté, il est nécessaire de donner *aux* industriels *la* possibilité de reconstituer des marges bénéficiaires *laminées par la* récession de 1974-1975. Les investissements des mois *à venir en dépendent.*

La question qu'on peut se poser à l'annonce d'une hausse de 0,8 % des prix des *produits manufacturés* en mars est de savoir si M. Barre n'a pas un *peu* trop *privilégié* la nécessité d'une reconstitution des marges *bénéficiaires. Il* est vrai que dans le 0,8 % de mars figure 0,2 % au *titre* des *augmentations de prix* des produits pétroliers intervenues le 11 février. Tout compte fait, *la* sortie du blocage ne s'opère pas trop *mal...*

Si l'on fait la somme des éléments *extérieurs sur lesquels le gouvernement* n'a guère de prise (produits pétroliers, *matières premières*), *on* s'aperçoit qu'elle représente une hausse de *0,2 %. Ce* qui reviendrait à dire que la « composante inflationniste » propre *à l'économie française* demeure d'environ 0,7 % par mois, ce qui correspond *à un rythme* annuel d'un peu plus de 8,5 %.

Ces raisonnements *compliqués* seront-ils perçus par les travailleurs et *les consommateurs, auxquels le* gouvernement demande d'accepter une pause de *la hausse de leurs* revenus ? Seront-ils *également* admis par *le R.P.R., qui, déjà en désaccord* sur la politique à mener, ne voit guère poindre *les effets positifs* du plan Barre ?

ALAIN VERNHOLES.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 1/2	5 1/2	3 7/8	4 7/8	3	3 3/4	9 1/4	9 3/8
1 mois ..	4 5/8	5 1/8	4	4 1/2	2 5/8	3 1/8	9 1/4	9 1/2
3 mois ..	5	5 1/2	4 1/4	4 3/4	2 3/4	3 1/4	9 5/8	9 7/8
6 mois ..	5 1/4	5 3/4	4 1/8	4 5/8	3 1/4	3 3/4	9 3/4	10

SÉCURITÉ SOCIALE

Un premier pas vers la retraite à soixante ans ?

La vieille revendication des syndicats et des partis de gauche de la retraite — ou du droit à la retraite — à soixante ans vient-elle, par le biais d'une recommandation gouvernementale, d'être acceptée par les pouvoirs publics et le C.N.P.F., alors que, depuis des années, le patronat et la majorité multipliaient les arguments économiques, financiers et humains pour s'y opposer ? Il s'agit pour l'instant d'une simple amorce d'un mécanisme qui pourrait aboutir, par un *chemin détourné*, aux mêmes résultats que ceux proposés par les confédérations ouvrières. Selon les indications *données par* M. Barre le contenu de l'accord proposé reste cependant imprécis et limité : il ne concernerait qu'une partie des personnes encore en activité au-delà de soixante ans. Des exceptions plus favorables pourraient cependant être prévues pour des secteurs en difficultés, comme la sidérurgie.

Apparemment, la *chose* est entendue : si l'accord de 1972 — qui institue une pré-retraite pour les salariés âgés de plus de soixante ans et mis au chômage pour cause économique — est étendu à tous ceux qui, volontairement, sans menace de licenciement, réclameront une pré-retraite, il s'agit de la reconnaissance *de fait* d'un droit à la retraite dès soixante ans.

En effet, le montant de cette pré-retraite, appelée officiellement *garantie de ressources*, représente 70 % du salaire antérieur, soit un peu plus que le montant de la pension cumulée (régime général et complémentaire) qui est accordé à soixante-cinq ans.

Pourtant rien n'est encore décidé ; même si le patronat se déclare prêt aujourd'hui à ouvrir généreusement les vannes financières. Plusieurs obstacles d'inégale ampleur se dressent sur la voie d'une véritable reconnaissance *d'un droit à la retraite* à soixante ans.

D'abord, le cadre limité *dans* le temps de la mesure. Officiellement, il s'agit de conclure un accord temporaire et conjoncturel visant à réduire la poussée prévisible du chômage, en obtenant exceptionnellement le départ de quelques dizaines de *milliers* de volontaires âgés qui laisseraient en partie la place à des jeunes. L'histoire des relations sociales montre que des mesures de ce type sont rarement temporaires et que, par leur force persuasive, les syndicats préservent et conservent ce qu'ils appellent des avantages acquis.

Chacun sait aussi que le terme *« temporaire » a été plus ou moins* employé pour laisser une plus grande liberté aux négociateurs. Sans se faire trop d'illusions, l'entourage de Matignon estime que ce pari vaut la peine d'être lancé... *« même s'il y a des risques »*.

En 1978, il y aura d'ailleurs, peut-être, une autre majorité *politique pour statuer. Le* R.P.R. pourrait d'ailleurs se rappeler que la retraite à soixante ans (au taux envisagé de 40 %, il est vrai, et non pas de 50 % comme le demandent les syndicats) était une promesse annoncée à Provins par M. Messmer pour 1978.

Deuxième difficulté, elle aussi *assez facilement surmontable* : l'âge à partir duquel la pré-retraite pourra être accordée aux non-chômeurs. M. Barre a parlé de *« moins de soixante-cinq ans »*. Au C.N.P.F., on affirme que rien n'est encore arrêté et que la barre des soixante-trois ou soixante-deux ans pourrait être retenue. Mais on ajoute aussi, officieusement, que l'âge symbolique et psychologiquement populaire de soixante ans n'est pas à écarter.

On admet même que le seuil pourrait être dans certains cas plus faible. Il est vrai que, dans la sidérurgie, il est déjà question de *cinquante-sept ou cinquante-huit* ans tant y est grave la crise de l'emploi. Il est vrai aussi que par le jeu des règles de fonctionnement de l'assurance-chômage complémentaire (UNEDIC), la garantie de ressources est accordée en fait dès cinquante-sept ou cinquante-huit ans à un taux *supérieur (90 %) quand* le licenciement a été prononcé pour cause économique. Au coup de pouce supplémentaire et temporaire pour les personnes âgées de moins de soixante ans dans les branches industrielles en difficulté, pourrait alors s'ajouter un droit à la préretraite à soixante ans. Bousculée par la crise, une partie du patronat se déclare ainsi prête, sans le crier sur les toits, à admettre finalement un droit de fait — limité — à la retraite dès cinquante-huit ans.

Troisième obstacle, le plus *considérable*, à l'ouverture d'un véritable droit à la préretraite à soixante ans pour tous : la limitation du champ couvert par le projet de négociation. La recommandation gouvernementale ne porte que sur le secteur privé. S'il est vrai que, selon les statistiques les plus récentes (enquête sur l'emploi de mars 1976), 547 000 personnes âgées de plus de soixante ans sont encore des salariés actifs, on a tendance à oublier trop facilement qu'il y a un peu plus de travailleurs indépendants (551 000) qui poursuivent leur activité au-delà de cet âge, et, même pour la moitié d'entre eux, bien au-delà de soixante-cinq ans. *Alors* que les gouvernements successifs ont promis, outre l'ali*gnement des régimes* des travailleurs indépendants sur le régime général, la généralisation et l'harmonisation de la Sécurité sociale à tous les Français en 1978, la recommandation de M. Barre, mardi, constitue une entorse sévère *à la politique* présidentielle de lutte contre les inégalités.

La voie de la négociation : huit fois moins chère

Les préoccupations économiques *et financière ont pesé lourd* dans le choix du gouvernement. La méthode qui a été adoptée de préconiser la voie de la négociation plutôt que celle de la législation permet de limiter aux seuls salariés le bénéfice de l'amélioration *envisagée ; elle permet aussi* d'éluder le délicat problème du *cumul* de la retraite avec un salaire. Selon les textes législatifs qui régissent la Sécurité sociale, le cumul est possible, alors que l'accord de 1972 l'interdit. D'après certaines estimations, on pense que 20 à 25 % des retraités pour*raient opter pour le cumul* si *on* leur offrait la retraite à soixante ans au taux plein ; ce qui enlèverait autant de postes aux jeunes chômeurs.

Enfin et surtout, la reconnaissance pour tous les Français (*salariés ou non*) du droit à la retraite dès soixante ans, si le *recours à la législation avait été* retenu, coûterait environ 16 milliards de francs à en croire les statistiques officielles. Selon les premiers calculs du C.N.P.F., l'extension aux seuls salariés de la préretraite ne coûterait, elle, que 1,6 milliard au secteur privé et environ 400 millions de francs à l'État : huit fois moins !

Cette différence s'explique d'abord par le poids que représente la masse des non-salariés âgés et par le faible niveau de leur retraite éventuelle. L'extension à ces catégories d'une re*traite anticipée* nécessiterait une intervention financière de l'État par le versement d'allocations minimales. Elle résulte aussi de ce que le patronat et les pouvoirs publics admettent que la reconnaissance d'un droit et l'adoption d'un système de volontariat ne conduiraient pas tous les salariés âgés de plus de soixante ans à renoncer à leur emploi pour bénéficier de la retraite.

Si tous — cinq cent quarante-sept mille personnes officiellement, quatre cent mille environ, estime-t-on au C.N.P.F. — utili*saient ce droit*, le coût serait très élevé, pouvant dépasser 10 milliards. Mais l'expérience à la fois de la garantie de ressources pour les chômeurs et des contrats d'entreprise de préretraite montre que les personnes âgées ne se précipitent pas avec enthousiasme vers la vie inactive. Le souhait *que* manifestent de nombreux Français pour un départ anticipé de la vie professionnelle existe surtout chez ceux qui exercent des métiers pénibles ou chez les jeunes ; pour les autres, il s'émousse lorsque approche la date fatidique. Selon des estimations, certes approximatives, on pense qu'un bénéficiaire sur trois, et même peut-être un sur cinq seulement, saisirait l'occasion de casser toute activité. D'où l'estimation d'un départ éventuel de *quatre-vingts* à cent mille salariés seulement, soit un coût de 2 milliards de francs environ.

L'ouverture prochaine des discussions sur la portée exacte de la pré-retraite constitue un événement considérable. Après des années de revendications et de manifestations, les syndicats voient enfin s'entrebâiller la porte, qu'ils s'efforceront d'ouvrir le plus largement possible. Les explications données à cette occasion permettent aussi de démontrer que la reconnaissance pour tous les Français d'une retraite dès soixante ans pourrait coûter beaucoup moins de 16 milliards s'il est vrai que deux, voire quatre personnes âgées sur cinq, attendraient soixante-trois ou soixante-cinq ans pour quitter la vie active, et si, mieux encore, *un système de retraite à la carte* ou une formule mixte retraite-travail partiel était en même temps mis en vigueur.

Nécessitant certes un effort financier non négligeable, ces dernières solutions auraient au moins le mérite de tenir compte à la fois *des impératifs économiques et des impératifs humains.*

JEAN-PIERRE DUMONT.

● *Honoraires médicaux : la C.S.M.F. réclame une « table ronde » gouvernement, médecins, Sécurité sociale* pour négocier la fixation des honoraires à appliquer à compter du 1er mai et l'amélioration des conditions d'exercice. La C.S.M.F., qui a également vivement critiqué le rapport du CERC sur l'évaluation des frais et des revenus du corps médical, ne participe pas aux négociations tarifaires entre les caisses et l'autre syndicat (F.M.F.) dans la mesure où elle n'a pas signé l'avenant tarifaire de 1976.

IMMIGRATION

M. Stoléru s'attachera à combattre « toute forme de racisme et de discrimination sociale »

« Il ne faut pas que les travailleurs immigrés fassent les frais de la nervosité politique actuelle », a notamment déclaré, au cours d'une conférence de presse réunie mercredi 27 avril à Paris, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État auprès du ministre du travail. Désormais chargé, par décret du 26 avril, des travailleurs immigrés — en plus des travailleurs manuels, — M. Stoléru a indiqué que son action porterait essentiellement sur la consolidation des réformes et des avantages décidés en faveur des salariés étrangers et la gestion *« responsable et rigoureuse »* des organismes créés, à laquelle seront directement associés les travailleurs immigrés.

« Je consacrerai mes efforts personnels, a ajouté M. Stoléru, *à une vigilance de tout instant pour écarter des travailleurs immigrés toute forme de racisme et de discrimination sociale.* » Le secrétaire d'État auprès du ministre du travail a critiqué, à cette occasion, le fait que la police et la justice usent parfois d'un *« langage différent »* selon qu'il s'agit de ressortissants français ou étrangers. *« C'est totalement inadmissible »*, a-t-il affirmé.

Enfin, M. Stoléru a *souligné* que les actions de formation, dans le cadre notamment de la « politique de retour » des salariés dans leur pays, seraient développées. *« Les travailleurs immigrés des pays en développement doivent pouvoir venir se former dans les pays développés pour contribuer ensuite à la construction de leur économie nationale.* »

SALAIRES

Objet d'un long conflit

LA PRIME DE BILAN EST INTÉGRALEMENT VERSÉE AUX EMPLOYÉS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE DE PARIS

La prime du bilan 1976 sera intégralement versée aux employés de la Caisse d'épargne de Paris (C.E.P.) : *c'est ce qu'a indiqué*, dans un communiqué publié mercredi 27 avril, la direction de cet organisme.

On se souvient que l'annonce du non-versement intégral de cette prime avait été à l'origine d'un long conflit, déclenché le 6 octobre 1976 et qui s'était achevé le 6 janvier dernier sans que les employés obtinssent satisfaction.

La direction de la C.E.P. indique que le paiement total de la prime a été rendu possible par l'« effort de gestion ». Mais elle ne conteste pas que ce versement intégral est aussi dû au non-paiement des jour*nées de grève. Dans quelle proportion ?* Il semble qu'une polémique soit en train de s'instaurer à ce sujet entre la direction et les syndicats.

● *Une trentaine de journalistes et de cadres de l'information* ont fait irruption, le mardi 26 avril, dans les locaux de la direction départementale du travail, rue Montmartre à Paris, pour protester contre le retard qui affecte le *paiement de leurs salaires.*

Ces personnes suivent depuis janvier un stage de « conversion » — c'est-à-dire pouvant éventuellement leur assurer un changement de profession — à l'université Paris-V-René-Descartes (*le Monde* daté 10-11 avril). Ils sont salariés par la direction départementale du travail, mais selon un calcul qui ne convient pas aux intéressés, certains d'entre eux ne touchant que 90 % du *SMIC, soit* 1 395 F, et avec des retards considérables. Ils attendent actuellement le paiement de leur deuxième mois de salaire.

MM. Daniel Gentot, président du Syndicat national des journa*listes, et Noël Monier*, secrétaire général du Syndicat des journalistes C.F.D.T., ont participé à cette manifestation.

● *Les salaires des mineurs* ont été augmentés de 1,5 % au 1er avril 1977, sur décision de la direction, « dans l'attente d'un accord de salaires », conformément aux directives gouvernementales dans le secteur public et nationalisé. Les rémunérations n'avaient pas été majorées depuis le relèvement de 2 % en date du 1er octobre dernier. Les syndicats protestent contre l'insuffisance de cette mesure.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CODÉTEL

Protocole 1977 : 450 millions dont 275 millions financés *par fonds propres*

Dans le cadre de la convention renouvelée en 1976 pour une durée de cinq ans, CODÉTEL vient de conclure avec l'administration des P.T.T. un nouveau protocole portant sur 450 millions d'équipements téléphoniques.

Le financement de ces équipements sera assuré pour 175 millions par des fonds d'emprunts et pour 275 millions par autofinancement à l'aide des fonds dégagés au titre de l'amortissement des équipements en service financés avec le capital de la société.

Ce premier remploi de fonds propres au profit des P.T.T. correspond aux possibilités d'autofinancement de la société jusqu'en 1979.

GROUPE PALUEL MARMONT SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION (S.I.C.A.V.)

L'assemblée générale ordinaire, réunie le vendredi 22 avril 1977 sous la présidence de M. Roger Paluel-Marmont, a approuvé les comptes de l'exercice 1976 (sous la forme de Société d'Investissement fermée) et fixé le montant global du dividende à 7,70 F par titre dont : coupons 6,53 F et impôts déjà payés au Trésor (avoirs fiscaux) 1,17 F.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du mardi 10 mai 1977.

Au cours de cette assemblée générale, la cooptation de M. Raymond H. Bonham Carter comme administrateur, faite par le conseil d'administration, a été ratifiée, et M. Patrice de Corgnol a été réélu administrateur pour trois ans.

COFIMEG

Le conseil d'administration, réuni le 21 avril 1977, a examiné et approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1976, qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 23 juin 1977, à 10 h. 30, au Royal Monceau, 39, avenue Hoche, à Paris (8e).

Les recettes ont atteint la somme de 92,68 millions de francs, progressant de 8,1 % par rapport à celles de l'exercice antérieur : après dotation aux amortissements et provisions, le bénéfice s'établit à 60 millions de francs, supérieur de 10 % à celui de 1975 qui avait été de 54,5 millions.

Le conseil proposera à l'assemblée générale de fixer le dividende (qui avait été l'an dernier de 8,70 F par action) à 9,25 F, dont 2,29 F non déclarables à l'impôt sur le revenu

SIMCO

Le conseil d'administration de SIMCO, qui s'est réuni le 21 avril 1977 sous la présidence de M. Maurice Gontier, a pris connaissance de l'activité de la société et a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1976.

Les comptes de l'exercice font apparaître, après amortissements et une dotation de 1 300 000 F aux comptes de provisions et compte tenu des plus-values réalisées sur la vente d'appartements, un bénéfice net de 64 781 488,30 F contre 58 millions 309 627,47 F en 1975. Après affectation aux réserves le bénéfice par action ressort à 10,68 F. Il sera proposé à l'assemblée générale, prévue le 15 juin 1977, de distribuer un dividende de 10,10 F par action, en augmentation de 6,50 % sur celui de l'exercice précédent, et d'affecter 0,58 F par action au report à nouveau. Sur le dividende de 10,10 F par action, la part exonérée d'impôt sur le revenu s'élève à 2,30 F.

La société a décidé de réaliser une nouvelle opération — rue de Bagnolet à Paris (20e) — qui comprendra soixante-deux appartements livrables à la fin de l'année 1978.

Les travaux en cours se poursuivent normalement, ils concernent les chantiers :

— de l'immeuble d'habitation de la rue de l'Est à Paris-20e (60 appartements environ livrables à la fin de 1978) ;

— de l'immeuble de bureaux de Saint-Quentin-en-Yvelines, livrable à la fin de 1977.

L'ensemble immobilier de la rue d'Hautpoul à Paris (19e) est achevé, l'immeuble de bureaux est d'ores et déjà loué à 80 % de ses surfaces et les treize appartements compris dans le petit immeuble d'habitation sont presque tous sous contrats.

Les Sociétés immobilières d'investissement ayant désormais accès — sous certaines conditions — aux prêts spéciaux ainsi qu'aux prêts accordés au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction (1 % patronal), le conseil a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire — qui devrait se tenir à l'issue de l'assemblée générale ordinaire — en vue de supprimer de l'article 2 des statuts le dernier alinéa qui exclut explicitement ces modes de financement.

UNION GÉNÉRALE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS UGIMO

Le conseil d'administration s'est réuni le 22 avril 1977 afin d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1976.

Les recettes locatives ont progressé de 34 040 668 F à 36 366 116 F, ce dernier montant intégrant l'indemnité compensatrice de 256 000 F due par l'Etat au titre du blocage des loyers d'habitation pendant le dernier trimestre de 1976.

Le bénéfice net de l'exercice s'établit à 23 983 352 F contre 23 495 827 F pour 1975.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 10 juin 1977, la distribution d'un dividende de 9,20 F par action (dont 2,03 F en exonération d'impôt sur le revenu) contre 9 F au titre du précédent exercice.

BANQUE NATIONALE DE PARIS

La Banque nationale de Paris annonce l'ouverture prochaine d'un bureau de représentation à Houston (Texas - U.S.A.).

Ce bureau vient compléter le réseau que possède déjà la B.N.P. aux Etats-Unis et dont les principaux éléments sont, rappelons-le :

— la French American Banking Corporation à New-York (filiale à 100 %) ;

— le bureau de représentation de New-York ;

— la succursale de Chicago ;

et, sur la côte Ouest :

— l'Agency de San-Francisco ;

— la French Bank of California à San-Francisco et à Los Angeles (filiale à 100 %).

SOCIÉTÉ ANONYME DES GALERIES LAFAYETTE

RÉSULTATS PROVISOIRES DE L'EXERCICE 1976

Le chiffre d'affaires de la Société (magasin du boulevard Haussmann) s'est élevé à 1 171 065 000 F, toutes taxes comprises, escomptes déduits. En 1975, il était de 1.072.861.000 F. La progression est de 9 %.

Après 18.100.000 F d'amortissements, le bénéfice d'exploitation est de 8.467.000 F contre 10.765.000 F en 1975.

Les résultats des deux nouveaux magasins de Montpellier et de Lyon sont fortement déficitaires. Le compte de pertes et profits enregistre de leur chef des provisions pour dépréciation de titres et de créances s'élevant à 32.869.000 F.

Compte tenu de diverses autres pertes ou provisions et, d'autre part, de profits ou reprises de provisions antérieurement constituées ainsi que d'une plus-value de 20.519.000 F, l'exercice se solde par une perte de 13.994.000 F.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale d'amortir cette perte par un prélèvement de même somme sur les réserves.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE Obligations 9,50 % (ex-6,50 %) mai 1968

Les intérêts courus du 15 mai 1976 au 14 mai 1977 sur les obligations Electricité de France 9,50 % (ex-6,50 %) mai 1968 seront payables, à partir du 15 mai 1977, à raison de 42,75 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 9 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,75 F (montant global : 47,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 7,12 F, soit un net de 35,63 F.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE Obligations 1950 à intérêt progressif

Les intérêts courus du 20 mai 1976 au 19 mai 1977 sur les obligations Electricité de France 1950 à intérêt progressif seront payables, à partir du 20 mai 1977, à raison de 6,50 F par titre de 100 F nominal, contre détachement du coupon n° 27 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 0,78 F (montant global : 7,28 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 1,04 F, soit un net de 5,46 F.

A compter de la même date, 78 257 obligations, comprises dans les séries de numéros sorties au tirage du 21 mars 1977, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 125 F, coupon n° 28 au 20 mai 1978 attaché.

La liste numérique de ces séries et de celles qui, sorties aux tirages antérieurs, comprennent des titres non encore présentés au remboursement a été publiée au « Journal officiel » du 15 avril 1977. Elle sera adressée à tout porteur qui en fera la demande à la Caisse nationale de l'énergie, département des titres, 68, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptino), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial et Banques affiliées, Société Générale Alsacienne de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Banque de l'Union Européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse Centrale des Banques Populaires et toutes les Banques Populaires de France, Société Centrale de Banque.

ESSILOR

Le conseil d'administration a arrêté, dans sa séance du 21 avril 1977, les comptes relatifs à l'exercice 1976, qui seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires du samedi 11 juin prochain.

Il est rappelé que, aux termes d'un précédent communiqué, la société a annoncé que :

Le résultat d'exploitation était passé de 40 118 à 40 982 ; le bénéfice net comptable était passé de 18 859 à 19 800 ; le résultat consolidé était passé de 32 903 à 37 171 (chiffres en milliers de francs).

Le dividende proposé est de 12,78 F net par action, soit un revenu global de 19,17 F contre 18 F en 1975.

La mise en paiement se faisant à compter du 27 juin.

Il sera demandé aux actionnaires, réunis le même jour en assemblée générale extraordinaire, d'autoriser le conseil à porter éventuellement le capital social de 45 millions de francs à 100 millions de francs en une ou plusieurs fois, étant précisé que le conseil d'administration n'a pas l'intention de demander d'augmentation de capital en numéraire et, d'autre part, en ce qui concerne une augmentation de capital par incorporation de réserves entraînant une distribution d'actions gratuites, il ne serait pas possible d'y procéder avant 1978, en application des recommandations du plan Barre.

bhe BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE

Le conseil d'administration de la Banque hypothécaire européenne (B.H.E.) s'est réuni le 20 avril 1977 afin, entre autres questions à l'ordre du jour, d'établir le projet définitif de répartition des bénéfices de l'exercice 1976, qui s'élèvent, rappelons-le, à 13 340 474 F, après une dotation de 3 000 000 de francs à la provision pour fluctuation du coût de refinancement, constituée à partir de profits ayant supporté l'impôt.

Pour se conformer aux recommandations gouvernementales visant à limiter à 6,50 % l'accroissement des dividendes payés en 1977, le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 25 mai 1977 de fixer le revenu global attribué à chaque action à 19,50 F (dont 6,50 F d'impôt déjà versé au Trésor). Il reste que le conseil a manifesté sa volonté de poursuivre dans la voie qu'il a suivie jusqu'ici en matière de distribution de dividendes et qui consiste à faire participer le plus largement possible les actionnaires de la Banque hypothécaire européenne à l'amélioration des résultats de leur société. A ce titre, il se réserve le droit de proposer à l'assemblée qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 1977 une majoration de dividende qui compenserait la relative limitation du montant du dividende afférent à l'exercice 1976 et qui a été uniquement motivée par le respect des recommandations des pouvoirs publics.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. Obligations 11 % décembre 1976

Les intérêts courus du 28 décembre 1976 au 24 mai 1977 sur les obligations Electricité de France 11 % décembre 1976 seront payables, à partir du 25 mai 1977, à raison de 40,14 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 1 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,46 F (montant global : 44,60 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire le complément de prélèvement libératoire sera de 6,68 F, soit un net de 33,46 F.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances, trésoreries principales et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, à la Caisse des dépôts et consignations, à la Caisse nationale ainsi qu'aux caisses régionales de Crédit agricole mutuel, aux guichets de la Banque de France et aux établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les banques populaires de France, Société centrale de banque.

Société Générale de Banque — Generale Bankmaatschappij



La Société Générale de Banque vient de publier son rapport annuel qui a été présenté à l'Assemblée Générale des actionnaires le 26 avril 1977

(en Francs Belges)	au 31/12/1975	au 31/12/1976	+%
Total du bilan	510.041.808.600	586.842.158.319	+ 15,1 %
Montant des dépôts et bons de caisse	309.342.753.469	359.389.276.055	+ 16,2 %
Dépôts des Banquiers	144.010.847.729	166.839.624.016	+ 15,9 %
Crédits à décaissement et par signature utilisés par le secteur privé	273.091.057.461	337.229.532.877	+ 23,5 %
Valeurs des effets et fonds publics	147.016.838.980	165.720.382.462	+ 12,7 %
Frais généraux hors impôt des sociétés	13.549.975.762	15.910.251.946	+ 17,4 %

Le cash flow brut atteint 4.429 millions contre 3.451 millions en 1975, soit 28,3 % d'augmentation. Après déduction de l'impôt des sociétés de 733 millions contre 625 millions en 1975 et de la dotation aux amortissements sur les immeubles, les valeurs mobilières et les créances qui passe de 1.464 millions à 2.241 millions, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 1.454 millions contre 1.362 millions en 1975.

Le Conseil d'Administration a proposé à l'Assemblée Générale, le paiement d'un dividende de F189 net aux 4.995.477 actions existantes, contre F175 net l'année précédente aux 4.162.898 actions anciennes et F43,75 net aux 832.579 actions nouvelles.

QUELQUES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 1976

Commerce extérieur.
- Participation à la conclusion, par des firmes belges, d'importants contrats d'exportation vers l'Arabie Saoudite et l'Irak.
- Crédits de fournitures de biens d'équipement belges et de prestations d'ingéniérie notamment en Algérie, en France, en Yougoslavie, en Corée du Sud et en URSS.
- Direction ou co-direction d'importants crédits internationaux, notamment vers la Pologne, la Grèce, l'Irak et la Côte d'Ivoire.

Emissions internationales.
- Direction de trois emprunts représentant un total de 80 millions US dollars.
- Co-direction de 42 syndicats d'émissions pour un montant total de 1,9 milliards US dollars.
- Intervention dans le placement de 181 émissions représentant un total de 7,2 milliards US dollars.

Filiales et représentations.
- Activité soutenue des filiales et des bureaux de représentation sur les cinq continents et extension du réseau international par l'ouverture de nouvelles agences, notamment en France et au Brésil.
- Ouverture d'un bureau de représentation à Téhéran.

EBIC
- Elargissement des moyens d'action de certaines de ses affiliations détenues avec ses partenaires de la European Banks International (EBIC): European Asian Bank, Banque Européenne de Crédit (BEC), et Euro-Pacific Finance Corporation.
- Elaboration, avec les autorités américaines, d'une procédure en vue de la restructuration des deux European American Banks de New York afin de regrouper les deux entités sous un seul holding bancaire.
- Création à Londres de la European Arab Bank Ltd, filiale de la European Arab Holding.

Techniques.
- Participation active de la Banque à la mise sur pied du réseau de la Society for World-wide Interbank Financial Telecommunication (SWIFT) pour le traitement des données dans les relations avec les banques étrangères.

LE CREDIT NATIONAL EN 1976

■ Un rôle essentiel dans le financement des investissements industriels et commerciaux particulièrement ceux qui permettent de développer les exportations de créer des emplois ou d'économiser l'énergie.

En 1976, 24 % des financements à terme recensés du secteur concurrentiel non agricole ont été réalisés par le Crédit National.

Evolution sur 5 ans de l'encours des prêts à long terme en fin d'exercice - en MF -

1972	1973	1974	1975	1976
13711	15973	18547	22606	27198

■ Une aide adaptée aux besoins des entreprises françaises de toutes tailles et notamment des entreprises moyennes.

En 1976, 74 % des prêts consentis étaient inférieurs à 2,5 millions de francs contre 66 % en 1975.

■ Un effort continu pour se rapprocher des entreprises.

En 1976, 66 % du nombre des prêts accordés et 24 % de leur montant global ont été consentis par les délégations régionales contre respectivement 50 % et 18 % en 1975.

■ Une répartition équilibrée des prêts consentis dans tous les secteurs.

Métallurgie : 11 %
Mécanique : 14 %
Industries électriques : 4 %
Industries agricoles et alimentaires : 9 %
Chimie : 15 %
Tourisme : 2 %
Distribution : 13 %
Energie : 9 %
Bâtiment et travaux publics : 6 %
Textile : 4 %
Services industriels et divers : 7 %
Papier - bois - plastique : 6 %

■ Une gamme variée de concours.

- les prêts ordinaires aux conditions classiques
- les crédits spéciaux aux conditions préférentielles définies par les Pouvoirs Publics
- les accords de mobilisation pour les crédits à moyen terme consentis par les banques.

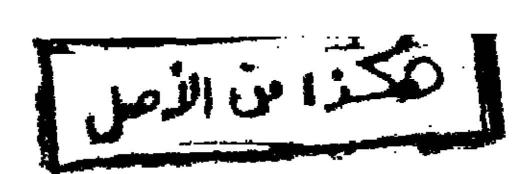
Résultats	1975	1976
Chiffre d'Affaires (HT)	2118 MF	2696 MF
Bénéfice Net	46,5 MF	46,5 MF
Montant distribué	17,9 MF	18,7 MF
Dividende net par action (+Avoir fiscal)	17,- F (8,50 F)	17,80 F (8,90 F)
Dividende Total	25,50 F	26,70 F

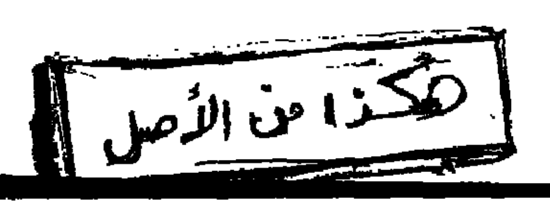
Ces chiffres sont extraits du Rapport à l'Assemblée Générale qui peut être obtenu sur simple demande au Crédit National - 45, rue Saint-Dominique 75700 PARIS.

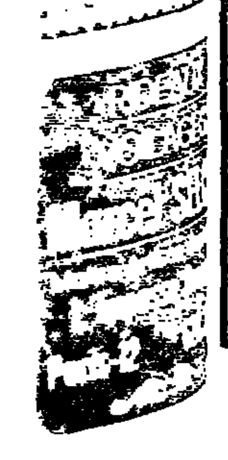


LES MARCHÉS
PARIS 27 AVRIL
BOURSE DE PARIS - 27 A









LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
27 AVRIL

Lourde chûte

La Bourse a salué par une lourde chute l'annonce des mesures prévues par le plan Barre : à l'ouverture, l'indice instantané perdait plus de 3,5 %, son recul étant ramené ultérieurement à 2,5 % par des interventions massives de la Caisse des dépôts.

Dans une atmosphère d'inquiétude et de véritable défaitisme, la baisse des cours a repris avec violence, atteignant 7 % à 8 % sur les plus grandes valeurs du terme : Michelin, l'Oréal, Générales des Eaux, etc. La cotation de cette dernière valeur, ainsi que celle de Carrefour et de Roussel-Uclaf a même dû être différée en raison de l'abondance des offres. Aucun compartiment n'a été épargné.

Ce nouveau « mercredi noir », intervenant après plusieurs autres séances « noires » depuis le début de l'année, a vivement impressionné les opérateurs, qui ont relevé, par ailleurs, des ventes nombreuses en provenance d'une clientèle de plus en plus démoralisée. Parmi les causes avancées pour cette nouvelle chute, citons la déception des milieux financiers qui espéraient — un peu follement — des mesures de relance plus énergiques, et même des stimulants en faveur de la Bourse, notamment en matière fiscale.

Mais c'est l'inquiétude suscitée par l'attitude réservée du R.P.R. vis-à-vis du plan Barre qui a exercé l'effet le plus négatif.

Enfin, l'annonce du lancement d'un grand emprunt assorti d'une garantie de change a pu inciter nombre d'opérateurs — et de clients — à procéder à des dégagements sur leur portefeuille de valeurs françaises afin de pouvoir souscrire ; le succès de l'emprunt 7 % 1973 n'est pas passé inaperçu.

Hausse des valeurs étrangères, par contraste, et léger recul du lingot et avance du napoléon.
léon.

LONDRES

Le marché maintient ses bonnes dispositions sur l'espoir d'une nouvelle réduction du taux d'escompte. Les industrielles retrouvent leur niveau de novembre 1973. Fermeté des pétroles, mais repli des mines d'or, en liaison avec la baisse du métal.

OR (ouverture) (dollars) : 145 50 contre 147 50

VALEURS	CLOTURE 27/4	COURS 28/4
War Loan 3 1/2 %	28 13/16	28 7/8
Beecham	434 ...	440 ...
British Petroleum	916 ...	926 ...
Shell	524 1/2	536 1/2
Vickers	176	177
Imperial Chemical	356 1/2	356 1/2
Courtaulds	124	126
De Beers	239 1/2	241 1/2
*Western Holdings	11 5/16	11 5/16
Rio Tinto Zinc Corp.	239 ...	239 ...
*West Driefontein	15 3/4	15 3/4

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

Résultats nets pour 1976

B.S.N.-GERVAIS-DANONE. — Les comptes non consolidés de la société pour 1976 se soldent par un bénéfice brut de 59,3 millions de francs contre une perte de 0,47 million de francs en 1975.

Le dividende global est maintenu à 37,80 F.

LIBRAIRIE HACHETTE. — Bénéfice net de 19,1 millions de francs en 1976 contre une perte de 2,6 millions de francs en 1975. La distribution d'un dividende, interrompue pendant deux exercices, va reprendre avec un *coupon global de 6,75 F* (contre 13,50 F en 1974 au titre de l'année 1973).

BEGHIN-SAY. — Perte de 63,9 millions de francs. Pour la deuxième année consécutive, aucun dividende ne sera distribué.

COCHERY. — Bénéfice net de 16,8 millions de francs en 1976 contre 19,7 millions en 1975.

Dividende maintenu à 7,50 F.

ESSILOR (consolidé) : 37,17 millions de francs contre 32,90 millions.

OPTORG : 14,75 millions de francs contre 12,08 millions. Dividende global de 14,70 F contre 13,80 F. Élévation de 50 F à 80 F du nominal des actions et distribution gratuite (1 pour 4). Parité d'échange des obligations convertibles : 5 actions de 80 F pour 4 obligations.

MARITIME DES CHARGEURS : dividende global inchangé de 6,75 F.

FROMAGERIES BEL - LA VACHE QUI RIT (société mère) : 11,1 millions de francs contre 2,6 millions. Dividende global de 7,50 F contre 7,05 F.

NEW-YORK

Vive reprise

Une vive reprise a été enregistrée mercredi, à Wall Street, où l'indice Dow Jones a gagné 8,14 points, à 923,76.

Cette reprise a, certes, revêtu un caractère technique après la forte baisse des jours précédents, mais elle a été favorisée par deux bonnes nouvelles en provenance de l'économie : vif accroissement de la production au cours du *premier* trimestre et reconstitution des stocks plus rapide que prévue. L'annonce d'un déficit commercial record en mars ne devrait pas déprimer les cours

Toutefois, notent les milieux financiers, la défiance est loin d'être dissipée : Wall Street redoute toujours une reprise de l'inflation et une montée du taux d'intérêt.

VALEURS	COURS 26-4	COURS 27/4
Alcoa	57 ...	57 1/4
A.T.T.	62 1/2	62 1/2
Boeing	48 3/8	47 1/4
Chase Manhattan Bank.	30 3/8	30 3/8
Du Pont de Nemours	127 1/4	126 5/8
Eastman Kodak	61 7/8	63 1/8
Exxon	51 1/4	51 1/2
Ford	54 7/8	56 3/4
General Electric	51 1/4	52 ...
General Foods	31 5/8	31 3/4
General Motors	67 1/4	68 ...
Goodyear	18 3/4	19 ...
I.B.M.	259 1/2	261 1/4
I.T.T.	33 1/4	33 3/8
Kennecott	27 7/8	28 ...
Mobil Oil	65 3/8	65 5/8
Pfizer	25 5/8	25 3/4
Schlumberger	60 1/2	60 1/4
Texaco	28 3/8	28 1/2
U.A.I. Inc.	20 1/2	21 1/8
Union Carbide	54 5/8	55 3/8
U.S. Steel	45 7/8	46 3/4
Westinghouse	19 1/2	20 1/2
Xerox	45 5/8	46 ...

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27/4	28/4
1 dollar (en yens) ..	278 20	277.80

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	26 avril	27 avril
Valeurs françaises ..	86,2	84
Valeurs étrangères ..	99,9	99,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	55,8	54,3

BOURSE DE PARIS - 27 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27 50	1 718
5 %	54 20	1 178
5 % 1920-1980..	..	1 178
3 % amort. 45-54	73 .	2 219
4 1/4 % 1963 ..	100 10	3 994
4 1/4-4 3/4 % 63	91 .	2 720
Emp. N. Eq. 5½ 65	105	2 938
Emp.N.Eq. 6%66.	103 90	3 436
Emp.N.Eq. 6% 67	96 80	5 441
Emp. 7 % 1973..	174 50	1 956
E.D.F. 6 1/2 1950	114 65	0 108
— 5 % 1960	101 80	0 973

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	487	487
E.D.F. parts 1959	...	459
Ch France 3 %.	129 20	129 60
Abeille I.G.A.R.D.	.	441 ..
Abeille (Vie)..	... ..	175 80
A.G.F. (Sté Centr.	385	380
Ass. Gr. Paris Vie	1197	1195
Concorde	218	228 .
Epargne France..	275	275
Financ. Victoire	162	161
Fonc. T.I.A.R.D...	73	74
France I.A.R.D...	164	153 .
France (La)	270	275 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr..	616	612
Protectrice A.I.R.	220	219
U.A.P.	552	550
Alsacien. Banque	C348	348
(Li) Bque Dupont.	... .	261 50
Banque Hervet.	229	228 ..
Bque Hypoth. Eur	226 50	226 50
Banq. Nat. Paris.	450	451
Banque Worms..	162	161 50
C.G.I.B.	63 .	63 20
Codetel	104 50	105
Cotica	..	83
C.A.M.E.	57 50	. 56 10
Créditel	104	101 .
Créd. gén. Indust.	148 ..	141
Cr. Ind. Als.-Lor..	139	137 50
(M) Crédit Mod..	50	51 10
Electro-Banque..	140 50	139 50
Financière Sofal.	215 .	214
Finextel	121 50	120 .
Fr. Cr. et B (Cie).	52 .	49 .
France-Bail	... .	190 .
Hydro-Energie	24 20	o 22 50
Immobail B.T.P..	138 90	138 90
Immobanque	186	183 .
Immofice	134 20	134 .
Interbail	168	149 .
Laffitte-Bail	120 50	119 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob..	177 .	176 50
Locafinancière..	138 50	138 50
Lyon-Alemand	95	95 .
Marseil. Crédit.	236	236
Paris-Réescompt.	271 ..	271 .
Séquanaise Banq.	172	170 .
SLIMINCO	179 .	180 ..
Sté Cent. Banque	70 .	68 .
Sté Générale	200	200 .
SOFICOMI	...	170 .
Sovabail	212 .	212 .
UCIP-Bail	113 10	112 50
Unibail	178 50	178 30
Un. Ind. Crédit..	125 .	123 ..
Cie F. Stein Ro...	90 20	93 80
Fonc. Chât.-d'Eau	575 .	570 .
(M) S.G.F.I.P.	... ..	67 50
Fonc. Lyonnaise.	584 .	564
Immob. Marseille	710 .	718 .
Louvre	175	177 ..
Midi	565	564
Rente foncière..	667	667 .
SINVIM	157 30	157 30
Voitures à Paris.	256 ..	251
Cogifi	112 20	112 50
Foncina	104 ..	102
Gr. Fin. Constr...	115 50	115
Immindo	119 ..	118 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	80 70	81 50
Cie Lyon Imm...	92 30	91 ..
OFIMEG	71	70 70
U.G.I.M.O.	107 80	107 .
Union Habit.. .	152 .	151 ..
Un. Imm. France.	126 50	127 .
Acier Investiss..	91 ..	91 .
Gestion Sélect...	163 .	163
Sofragi	203 50	200 .
Abeille (Cie Ind.).	170 ..	167
Applic. Hydraul..	565	566
Artois	85	85 .
Centen. Blanzy..	242	242 .
(Ny) Centrest....	120	121
(Ny) Champex....	.	121
Charg. Réun. (p.).	2500	2501
Comindus	298	300 50
(Li) Dév. R. Nord.	138	138
Electro-Financ...	... ..	166 .
Fin. Bretagne...	41 70	41 20
Gaz et Eaux	497	497
La Mure	21 30	20 60
Lebon et Cie....	119 50	118 20
(Ny) Lordex	...	120 .
Cie Marocaine...	27 90	27 90
O.V.A.I.M.	.. ..	39 60
OPB Paribas....	92 30	92 50
Paris-Orléans...	74	73 60

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
633	4,50 % 1973	637 .	638 ..	635 50	633 10
378 .	Cie Gle Eaux	375	365 ..	366	365 ..
118	Ollda-Caby.	116 .			
280	Ford Motor..	272 ..	274 .	274 ..	276 ..

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27 4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 968	4 968	4 960
Canada ($ can. 1)	4 742	4 741	4 715
Allemagne (100 DM)..	209 525	209 700	208 500
Autriche (100 sch.)	29 510	29 540	29 350
Belgique (100 F.)	13 712	13 712	13 650
Danemark (100 krd)	83 120	83 120	83
Espagne (100 pes.)	7 221	7 224	7 82
Grande-Bretagne (£ 1)..	8 541	8 545	8 570
Italie (1 000 lires)	5 607	5 605	5 650
Norvège (100 k.)	93 910	93 940	93 250
Pays-Bas (100 fl.)	201 625	201 680	200 500
Portugal (100 esc.)	12 370	12 375	12 750
Suède (100 krs)	114 190	114 220	114 ..
Suisse (100 fr.)	196 050	196 450	196 500

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc	COURS 27-4
Or fin (kilo en barre)	23930	23940 .
Or fin (kilo en lingot)	23970	23880 ..
Pièce française (20 fr.)	243 80	248 ..
Pièce française (10 fr.)	205 90	210 ..
Pièce suisse (20 fr.)	216 80	216 .
Union latine (20 fr.)	203	203
Souverain	220 20	220 10
Pièce de 20 dollars	1120 40	1120 40
Pièce de 10 dollars	600 ..	594 ..
Pièce de 5 dollars	347 50	... .
Pièce de 50 Pesos	976	980 ..
Pièce de 10 florins	220 50	221 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Grève massive à l'E.D.F.

Le métro arrêté faute de courant

Le caractère massif et prolongé des coupures de courant a *progressivement* interrompu dès 7 heures du matin, ce jeudi 28 avril, de très nombreuses activités dans tout le pays. Elles ont paralysé le métro parisien et les lignes ferroviaires électrifiées, ajoutant *leurs effets aux consignes* de grève lancées dans le secteur public et nationalisé par la C.G.T. et la C.F.D.T. (avec, parfois, la participation de F.O. et d'organisations autonomes).

Peu de trains, des embouteillages énormes à Paris dus à l'extinction des feux de circulation (les piétons se heurtant, en outre, à l'amoncellement des ordures restées depuis plusieurs jours sur les trottoirs), de nombreuses entreprises ont fermé leurs portes faute de courant... Est-ce la grève la plus forte depuis 1968 ?

Pour l'E.G.F., cela ne fait aucun doute ; mais il n'en est pas de même dans les autres branches d'activité. Les ordres syndicaux ne visent d'ailleurs pas le secteur privé. Les délestages de courant n'ont jamais été aussi sévères depuis novembre 1969. La C.G.T. et la C.F.D.T. avaient alors dû suspendre leurs consignes et admettre tacitement une limitation des coupures ; mais, quelques semaines plus tard, le premier accord assurant la progression du pouvoir d'achat était signé à l'E.G.F. et l'extension à tout le secteur public du système de garantie imaginé par M. Delors, alors conseiller social de M. Chaban-Delmas, allait permettre d'écarter, grâce à la « politique contractuelle », les conflits graves pendant sept ans. Certes, la C.G.T. et la C.F.D.T. refusaient d'accorder leur signature, cependant que les cheminots et les postiers engageaient *des mouvements « catégoriels »* plus ou moins prolongés ; mais les électriciens s'abstenaient d'« abaisser les manettes » pendant plus de quelques heures.

Aujourd'hui, en réduisant la production et la distribution d'énergie à la limite de la sécurité, les électriciens C.G.T., et C.F.D.T. savent qu'ils emploient une arme dangereuse. Depuis de longues années, ils se situent en flèche dans l'action syndicale du *secteur public et nationalisé*, confrontée aux directives gouvernementales. Priver le pays de courant, c'est imposer des contraintes aux usagers et aux salariés réduits à l'inaction. Les grévistes de l'E.D.F. ne manient donc pas cette arme de gaieté de cœur ; *mais c'est, à leurs yeux, le seul* moyen de montrer qu'ils rejettent radicalement la politique d'austérité du gouvernement. Le plan « Barre bis » ne fait que renforcer leur opposition.

Faute cependant d'unité d'action avec la *FEN* — tandis que F.O. s'abstient de donner des consignes parallèles, sauf chez les mineurs et les cheminots, — les effets de la « journée » du 28 avril paraissent limités dans certains secteurs. Dans l'enseignement, le primaire fonctionne normalement. Chez les postiers, *il y a, selon la* direction, 29 % de grévistes en fin de matinée sur les 250 000 agents visés par les consignes syndicales. Les mineurs, eux aussi, ont été plus nombreux à descendre dans les puits que lors de la grève de janvier dernier. A la R.A.T.P., la situation est confuse. En revanche, les émissions radiotélévisées sont réduites au minimum.

Le gouvernement « prêt à la fermeté »

Les militants cégétistes et cédétistes préparent depuis quinze jours le 1er mai. Ces deux manifestations consécutives n'ébranleront sans doute pas la volonté de M. Barre. A Matignon, on déclare que « *la C.G.T. a occupé les postes-clefs pour couper le courant, priver des millions d'usagers d'énergie* » et stopper le métro. « *A l'avenir*, ajoute-t-on, *le gouvernement n'hésitera pas à faire preuve de fermeté pour garantir la fourniture d'électricité* ».

Si l'on en croit M. Bergeron, c'est indépendamment des démonstrations syndicales que le premier ministre pourrait, d'ici quelques semaines, envisager un léger assouplissement dans les négociations du secteur public, qui s'éternisent.

JOANINE ROY.

De nombreuses entreprises ont dû fermer

● *A l'E.G.F.* où les consignes de grève ont été suivies selon les régions par 41 à 57 % des salariés, les coupures de courant ont été très importantes et conformes aux directives des syndicats : baisse d'environ 20 % dès 21 heures *mercredi soir et chute de* 50 à 60 % dès jeudi matin avec application du service minimum dit de sécurité.

● *A la S.N.C.F.*, la grève est selon la direction, « assez suivie » par les cheminots et entraîne de *profondes perturbations*. A Paris, le trafic de banlieue est fortement réduit : un train sur quatre, mais un sur trois au départ de Paris-Nord, Paris-Est et Montparnasse.

● *Dans les charbonnages*, on comptait, parmi les mineurs de fond, 31,4 % de grévistes dans le bassin du Nord, 26 % en Lorraine et 84,2 % dans Centre-Midi où les effectifs totaux sont plus faibles) au poste du matin, déclare la direction. Les mineurs de jour étaient absents dans la proportion de 5 % en Lorraine et de 52 % dans le Centre-Midi.

● *A la R.A.T.P.*, où le trafic du métro était assuré à 75 à 80 % aux premières heures matinales, l'arrêt a *été* total après 8 h. 30 en raison des coupures de courant. Quant aux lignes d'autobus, elles fonctionnent à 55 % dans la matinée.

● *A Air France*, la direction a été obligée d'annuler quelques *vols moyen-courriers* au départ d'Orly (notamment pour Alger, Oran, Constantine, Athènes, Varsovie, Madrid, Barcelone) ; en revanche tous les services long-courriers sont assurés. La situation à Air Inter est presque normale.

● *Dans le secteur privé*, de nombreuses entreprises ont fermé ou mis au chômage technique le personnel de production en raison des coupures de courant. C'est notamment le cas de Citroën à Rennes, de Peugeot dans l'Est pour les deux tiers du personnel soit à peu près vingt-neuf mille personnes, de Kelton à Besançon.

● *A la régie Renault*, près de soixante mille personnes n'ont pas travaillé et récupéreront samedi prochain. Les directions de plusieurs usines — sauf celles de Billancourt et Sandouville — ont décidé d'arrêter la production et parfois de fermer complètement l'établissement.

FORTE BAISSE DU CAFÉ DEPUIS LE DÉBUT DE LA SEMAINE

Le « boom » du café serait-il terminé ? Après avoir volé de record en record, puis marqué une pause, ses cours accusent, depuis le début de la semaine, un rapide mouvement de baisse. Lundi, à Londres, ils ont perdu 130 livres par tonne, mardi 160 et mercredi de 110 à 185 livres. Ils ont ainsi fléchi de 600 livres par tonne *environ, et sont revenus* à 14 % en-dessous du record de 4 232 livres enregistré le 21 mars dernier.

Sans atteindre la même ampleur, des mouvements analogues ont été enregistrés à New-York et à Paris. Les raisons de ces replis : de grosses liquidations de la part des spéculateurs, principalement sous l'influence du marché new-yorkais. Le mouvement n'a été arrêté que momentanément par l'annonce que la maigre récolte brésilienne risque d'être encore inférieure de 10 % aux estimations officielles. De même, l'annonce de la vente de 13 000 tonnes par le Brésil à l'Algérie, à un prix élevé équivalent à environ 4 000 livres par tonne, n'a eu qu'un effet passager.

Le retrait des spéculateurs est motivé essentiellement, semble-t-il, par des informations faisant prévoir un ralentissement sensible de la consommation aux Etats-Unis. Des chiffres allant jusqu'à 30 % ont été avancés.

● *M. Kissinger*, accompagné de sa femme, a été, mercredi 27 avril, l'hôte à dîner de M. Giscard d'Estaing. Arrivé des Etats-Unis au début de l'après-midi, l'ancien secrétaire d'Etat américain est ensuite parti pour Deauville. Il *se rendra vendredi à Monte-Carlo*, où il recevra un prix de caractère humanitaire décerné par le Variety Club International.

A Paris

PLUSIEURS DIZAINES DE MILLIERS DE MANIFESTANTS DE SAINT-LAZARE AU PALAIS-ROYAL

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont participé, ce jeudi matin 28 avril, à Paris, à la manifestation organisée par la C.G.T. et la C.F.D.T., dans le cadre de la journée d'action lancée dans les secteurs public et nationalisé.

De la gare Saint-Lazare au Palais-Royal, le cortège, qui était conduit par MM. Georges Séguy et Edmond Maire, a défilé derrière une large banderole unitaire, sur laquelle on pouvait lire : « Non au plan Barre. Pour le pouvoir d'achat et les effectifs, les libertés et la défense du service public. »

Parmi les nombreuses délégation, on remarquait notamment celles des personnels communaux et hospitaliers, *des postiers*, des cheminots, des électriciens, des éboueurs — actuellement en grève, — des employés de la Sécurité sociale et de multiples administrations, ainsi que des représentants du SNES et de l'UNEF. « Le plan Barre, c'est la misère, l'austérité et le chômage » était le slogan le *plus souvent repris par les* manifestants.

S.N.C.F. : les prévisions pour vendredi 29 avril

Sur les grandes lignes, la direction de la S.N.C.F. prévoit d'assurer les trains suivants, pour la journée du vendredi 29 avril.

● PARIS-EST. — 8 heures : Francfort ; 8 h. 3 : Luxembourg (via Longwy) ; 8 h. 35 : Bâle ; 8 h. 50 : Strasbourg ; 18 h. 52, Luxembourg (via Longwy) ; 23 h. 10 : Bâle (« Arlberg Express) ; 23 h. 20 : Francfort ; 0 h. 10 : Innsbruck.

● PARIS-NORD. — 7 h. 47 : Bruxelles et Liège ; 8 h. 9 : Lille ; 8 h. 25 : Hambourg (« Parsifal ») ; 9 h. 9 : Calais-Maritime ; 11 h. 37 : Bruxelles (« Brabant ») ; 13 h. 27 : Calais-Maritime (« la Flèche d'or ») ; 15 h. 20 : Bruxelles ; 17 h. 7 : Amiens ; 17 h. 17 : Lille ; 18 h. 9 : Copenhague (« Nord Express ») ; 18 h. 51 : Cologne (« Molière ») ; 20 h. 29 : Bruxelles (« l'Oiseau bleu ») ; 22 h. : Dunkerque (« Night Ferry ») ; 22 h. 37 : Copenhague ; 23 h. 37 : Berlin ; 23 h. 40 : Lille.

● PARIS - SAINT - LAZARE. — 9 h. : Cherbourg ; 9 h. 15 : Le Havre ; 10 h. 45 : Dieppe (via Rouen) ; 17 h. 43 : Le Havre ; 18 h. : Cherbourg ; 19 h. 7 : Dieppe.

● PARIS - MONTPARNASSE. — 7 h. 7 : Granville ; 8 h. 33 : Le Croisic ; 9 h. 45 : Brest (à Rennes, corresp. vers Quimper) ; 14 h. 30 : Brest (à Rennes, corresp. vers Quimper) ; 17 h. 20 : Nantes ; 18 h. 26 : Rennes ; 19 h. 11 : Rennes ; 19 h. 19 : Le Croisic ; 19 h. 33 : Granville ; 22 heures : Quimper (via Nantes) ; 22 h. 30 : Rennes.

● PARIS-AUSTERLITZ. — 9 h. 15 : Irun (« Sud-Express ») (à Saint-Pierre, corresp. vers Angers ; à Poitiers, corresp. vers La Rochelle ; à Angoulême, corresp. vers Royan ; à Dax, corresp. vers Tarbes) ; 9 h. 38 : Toulouse (à Vierzon, corresp. vers Bourges et Montluçon) ; 18 h. 19 : Limoges (à Vierzon, corresp. vers Bourges) ; 19 h. 23 : Tours ; 21 h. 40 : Béziers ; 22 h. 52 : Clermont ; 22 h. 56 : Toulouse (à Brive, corres. vers Aurillac, vers Toulouse (via Capdenac) ; à Toulouse, corresp. vers Narbonne et Avignon) ; 0 h. 8 : Irun (à Dax, corresp. vers Tarbes).

● PARIS - GARE DE LYON. — 7 h. 10 : Clermont-Ferrand (« le Bourbonnais ») ; 9 heures : Turin (à Aix-les-Bains, corresp. vers Saint-Gervais) ; 9 h. 3 : Milan, Berne ; 10 h. 5 : Vintimille (à Dijon, corresp. vers Besançon ; à Lyon, corresp. vers Grenoble et Saint-Etienne ; à Avignon, corresp. vers Narbonne, Toulouse) ; 20 h. 39 : Rome (« Rome-Express ») ; 21 h. 46 : Vintimille ; 22 h. 34 : Marseille ; 23 h. 5 : Genève (à Culoz, corresp. vers Saint-Gervais, Bourg-Saint-Maurice, Modane ; à Bellegarde, corresp. vers Evian) ; 23 h. 53 : Berne, Athènes et Istanbul (« Direct-Orient »).

En Éthiopie

ONZE NOUVELLES EXÉCUTIONS A ADDIS-ABEBA

Onze personnes ont été exécutées à Addis-Abeba pour « *avoir commis des assassinats et d'autres actes contre - révolutionnaires* », a annoncé, mercredi 27 avril, le DERG (conseil militaire provisoire) dans un communiqué diffusé par Radio-Addis-Abeba, capté à Londres. La date des exécutions n'est pas précisée. Parmi eux, Tadelech Isayas Gebre Selassié, fille d'un ancien général, accusée d'appartenir à deux mouvements anti-gouvernementaux, et Wolde Rufai Haile Asfaw, « *tueur à gages* », assassin d'un syndicaliste, membre des deux mêmes mouvements, ainsi que du *FLE (Front de libération* de l'Erythrée), ajoute la radio.

D'autre part, les Etats-Unis ont suspendu leurs livraisons d'armes à l'Ethiopie, à la suite de la décision d'Addis-Abeba de fermer les bureaux de quatre agences américaines en Ethiopie et le consulat à Asmara, a-t-on annoncé, le 27 avril, de source gouvernementale à Washington.

Parmi les équipements dont la vente à l'Ethiopie avait été approuvée figuraient des chasseurs - bombardiers F-5E, des chars M-60 et des munitions. Plus aucune livraison n'a lieu actuellement, précise-t-on. L'ordre de suspension est venu de la Maison Blanche, un réexamen des livraisons militaires a été ordonné.

On estime peu probable qu'à la suite de ce réexamen les ventes de chasseurs-bombardiers et de chars soient autorisées. Il n'est toutefois pas impossible que Washington permette l'envoi de munitions pour les avions et les chars déjà livrés.

On rappelle à Washington que l'Union soviétique a décidé, en décembre dernier, de fournir des armes à l'Ethiopie. Et l'on s'attend à ce qu'elle prenne en partie le relais des Etats-Unis — au moins en ce qui concerne certains types d'armements. — *(Reuter.)*

NOUVELLES BRÈVES

● *L'Union soviétique* ne participera pas cette année au tournoi de tennis de Wimbledon (du 20 juin au 3 juillet). Bien que la raison officielle de ce boycottage n'ait pas été fournie, un des responsables de la fédération soviétique de tennis a cependant indiqué au correspondant de *l'agence de presse américaine* UPI qu' « *il s'agissait d'une affaire politique* ». Tout semble indiquer que les Soviétiques entendent protester une nouvelle fois contre la présence de joueurs sud-africains dans une rencontre internationale. L'équipe d'U.R.S.S. a, il est vrai, été exclue cette année de la Coupe Davis, pour avoir déclaré forfait devant le Chili.

● *Incident dans une centrale thermique espagnole.* — Une centaine de personnes, appartenant *au personnel de la centrale* thermique de Puentes de Garcia Rodriguez, près de La Corogne, sont sous surveillance médicale depuis le mercredi 27 avril, à la suite de la défaillance d'un appareil de contrôle utilisant des rayonnements ionisants. Suivant la direction de l'Entreprise nationale espagnole d'électricité (ENDESA), propriétaire de la centrale, cette surveillance médicale n'est qu'une « précaution », et les ouvriers atteints par les rayonnements n'ont jamais cessé le travail.

L'appareil défaillant sert, à partir de l'analyse du rayonnement gamma produit par une pastille radio-active, à contrôler les soudures des tuyauteries de la centrale. — *(A.F.P.)*

● *L'Association nationale des anciens combattants de la Résistance* a publié mercredi 27 avril une déclaration dans laquelle elle proteste contre la réunion organisée dimanche 1er mai à Paris par l'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain *(le Monde* du 28 avril). Elle estime que cette réunion constitue « *une manifestation d'apologie des crimes et délits de collaboration, prévus et réprimés par la loi (...), une provocation d'une gravité exceptionnelle* », et demande aux ministres de la justice et de l'intérieur « *de faire respecter les lois en prenant toutes mesures utiles pour empêcher cette manifestation illégale.* »

Le numéro du « Monde » daté 28 avril 1977 a été tiré à 577 770 exemplaires.